

**Consultations de medecine / ouvrage posthume ... publié par J. Lordat ...
héritier des manuscrits de l'auteur.**

Contributors

Barthez, P.-J. 1734-1806.
Lordat, J.

Publication/Creation

Paris : L.G. Michaud, 1820.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/edjefbdj>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



58,184/8 SUPP.









62
45

**CONSULTATIONS
DE MÉDECINE.**

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE.

CONSULTATIONS DE MÉDECINE,

OUVRAGE POSTHUME

DE P.-J. BARTHEZ,

Médecin Consultant, ancien Chancelier de l'Université de
Médecine de Montpellier, etc.

PUBLIÉ PAR J. LORDAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

HÉRITIER DES MANUSCRITS DE L'AUTEUR.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.



A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE, RUE DE CLÉRY, N° 13.

M. DCCC. XX.

CONSULTATIONS
DE MÉDECINE

OTVRAGE POSTHUME

DE P. J. BARTHEN

Médecin Consultant, ancien Chancelier de l'Université de
Médecine de Montpellier, etc.

PUBLIÉ PAR J. LONDAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE

318332

RENTRE LES MANUSCRITS DE L'AUTRE



DEUXIÈME ÉDITION
A. PARIS
J. G. MICHAUD, LIBRAIRE, RUE DE CLÉRY, N° 13

M. DCCC. XX.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

QUAND Barthez me fit héritier de ses manuscrits sur la médecine, il ne mit aucune condition à ce témoignage de confiance et d'amitié. Mais la nature du legs m'impose une obligation que je ne méconnais pas. Le fruit des veilles de l'homme de génie ne peut pas être l'héritage d'un particulier : cette succession appartient à tous les hommes, dont elle doit soulager les maux, augmenter les jouissances, et exciter la gratitude pour celui qui s'est laborieusement occupé de leur bonheur.

Je commence à m'acquitter envers le public et envers la mémoire de mon illustre ami (1). Pour agir conformément

(1) J'ai déjà fait savoir, par la voie des journaux, que je n'avais aucune part à la publication d'un recueil intitulé : *Consultations de Médecine de M. Barthez, et de MM. Bouvart, Fouquet Lory et Lamure*, imprimé depuis la mort de Barthez. Il n'est pas douteux que quelques unes de ces consultations ne soient en effet de mon ami, puisqu'on les retrouve parmi celles que je mets au jour. Il en est d'autres encore que l'on sait lui appartenir, mais qui sont étrangement défigurées dans cette collection..... Au reste, je suis le seul légitime propriétaire de tous les manuscrits de médecine que Barthez a jugés dignes d'être conservés. Je renouvelle cette déclaration, et je ne me crois pas obligé à détourner le public d'en tirer des conséquences contre ceux qui font imprimer, sans ma participation, un ouvrage posthume de ce médecin sur l'art de guérir.

aux intérêts de l'un et aux intentions de l'autre , je choisis d'abord l'ouvrage , dont l'utilité est la plus générale , la plus directe et la plus prochaine. Celui qui aura exercé la médecine , ne doutera pas de cette utilité ; quel qu'il soit , il aura senti plus d'une fois l'insuffisance des études générales , pour le diriger dans ces cas particuliers , où l'esprit a tant de peine à faire l'application des principes. Ce n'est donc pas aux praticiens qu'il faut parler de l'importance d'un livre de cette nature , ni de la manière de s'en servir ; mais comme il est de l'intérêt de l'humanité , que les médecins qui entrent dans la carrière de la pratique sachent aussi profiter de ce travail , je me permets de leur adresser quelques réflexions.

L'étude des consultations a deux objets : le premier , c'est de nous apprendre qu'elle a été la façon de penser d'un médecin distingué , sur un cas difficile qui peut se présenter de nouveau , ou qui a beaucoup d'analogie avec tel autre pour lequel on réclame nos soins ; le second , qui intéresse particulièrement les commençants , est le même à peu près que celui des exercices cliniques ; c'est d'apprendre à reconnaître , au milieu des symptômes accidentels , et malgré toutes les complications , les maladies dont on a lu l'histoire ; à se conduire dans les recherches qui doivent précéder le choix des moyens thérapeutiques , et à régler l'administration de ces moyens d'après les circonstances particulières qui modifient les préceptes généraux.

Pour retirer de cette étude tout le fruit qu'on en peut attendre sous ce dernier rapport , il convient d'imiter ceux qui , aspirant à se rendre habiles dans les calculs mathématiques , n'examinent la solution déjà donnée d'un problème , qu'après avoir tâché d'en trouver une. Or , pourvu que dans une consultation , l'histoire de la maladie soit exposée avec tous les détails nécessaires , le lecteur a les données suffisantes pour

s'exercer. Il serait difficile d'en citer qui, sur ce point, laissent moins à désirer que celles de Barthez. Chacun peut donc tenter d'abord la solution de ses problèmes médicaux, et comparer ensuite ses résultats avec ceux de l'auteur.

Ces sortes d'essais supposent qu'on s'est rendu familiers quelques principes de thérapeutique. Je vais indiquer les plus importants, mais d'une manière rapide, persuadé que cet aperçu deviendra inutile, quand M. Dumas aura publié son *Traité des Maladies chroniques*.

Si toutes les affections qui s'offrent à nous, avaient une ressemblance exacte avec quelqu'une de celles que nous avons observées ou étudiées, la thérapeutique pourrait presque se passer de raisonnement ; l'empirisme suffirait, au moins pour traiter les maladies aussi bien que nos devanciers. Tout ce qu'un médecin devrait tâcher d'acquérir, c'est la connaissance d'un grand nombre de faits de pratique.

Mais les choses ne vont pas ainsi : les praticiens qui, à la plus vaste érudition joignent une expérience consommée, déclarent que fréquemment ils rencontrent des maladies fort différentes de toutes celles qui sont connues ; soit que le nombre des affections dont nous sommes susceptibles n'ait pas de bornes, soit que les combinaisons variées de celles qui ont été décrites aillent à l'infini, et présentent toujours des formes nouvelles.

Comme la médecine ne se borne pas à observer et à classer des faits, mais qu'elle est essentiellement pratique, si l'expérience ne peut servir de guide, il faut bien de toute nécessité chercher à découvrir des *indications*. Mais si l'on convient qu'il est possible d'en apercevoir dans les maladies inconnues, il serait insensé de ne pas faire servir les moyens de découverte à éclairer toute la thérapeutique.

Cet argument paraissait à Galien n'être pas susceptible de

la moindre objection. Il ne concevait pas comment les empiriques pouvaient, après cela, s'aheurter à leur épilogisme, et bannir tout autre raisonnement. Sa conviction était même si forte, qu'en réfutant la doctrine d'une secte où l'on comptait des hommes recommandables, il lui est souvent arrivé de s'écarter du ton de modération prescrit par la bienséance de tous les tems et de tous les lieux.

Quels sont donc les moyens par lesquels on peut découvrir les indications d'une maladie? Il y en a plusieurs. La plupart des écoles dogmatiques méritent peut-être le reproche d'en avoir trop borné le nombre; chacune semble en vouloir admettre un et rejeter les autres, tandis que l'habileté consiste à se servir de tous ceux qui sont conformes aux règles d'une bonne philosophie.

Les instruments logiques dont la saine médecine autorise l'emploi pour parvenir à cette fin, se rapportent tous à quatre principaux, qui sont, 1^o. la théorie, 2^o. l'analogisme, 3^o. l'analyse, 4^o. l'induction tirée des appétits et des suggestions de l'instinct. Tous sont utiles: chacun fournit dans un cas donné des lumières qu'on attendrait vainement des autres; aucun ne doit être adopté exclusivement comme instrument général.

I. Chercher les indications par la théorie, c'est tâcher d'assigner le phénomène primitif auquel toute la maladie doit son existence, et de s'en faire une idée assez nette pour en pouvoir déduire la connaissance des moyens capables de combattre cette cause, et conséquemment l'affection qui en dérive.

Pour parvenir à ce but, on a trois manières de procéder.

1^o. Appelons la première, *recherche directe*; elle consiste à rassembler dans son esprit les idées de toutes les circonstances qui ont précédé la naissance du phénomène primitif, et de tous les symptômes qui l'ont suivie, pour en inférer la notion

de sa nature, à l'aide des connaissances qu'on possède sur l'économie animale.

2°. La seconde est la *méthode d'exclusion*; on l'emploie lorsque la recherche directe n'a donné que des résultats équivoques, et qu'on est indécis entre plusieurs phénomènes primitifs auxquels la maladie peut être attribuée avec une égale vraisemblance. Elle consiste à examiner avec une attention particulière les raisons qui en excluent un certain nombre, et n'en laissent qu'un dont l'admission devient nécessaire par l'élimination des autres. La cause adoptée en vertu de cette opération, n'obtient pas la préférence pour avoir plus de probabilités en sa faveur, mais pour en avoir moins contre elle.

Cette manière de raisonner est d'une grande utilité. Baillou s'en est quelquefois servi, notamment dans une consultation (1) où il s'agit de douleurs au sternum et au dos, dont il cherche à pénétrer la nature. Il prouve successivement qu'elles ne peuvent dépendre ni d'une affection rhumatique, ni d'une inflammation du poumon, ni de la suppuration de ce viscère, ni de tubercules formés dans sa substance, ni d'une vraie inflammation des parties contenant; et il se trouve ainsi contraint de les attribuer à l'impression du mercure (dont le malade avait fait usage) sur les parties sensibles les plus voisines des os du thorax. Les élèves de la clinique de Montpellier ont vu faire à M. Dumas plusieurs applications ingénieuses de cette espèce de raisonnement.

Les tâtonnements appelés *per juvenia et lædentia*, sont des expériences faites selon l'esprit de la méthode d'exclusion; ils ont pour but, lorsqu'on a réduit les causes au plus petit nombre possible, c'est-à-dire, à deux, de déterminer notre choix, en nous permettant d'observer les effets d'un certain remède qui

(1) *Consil. Med.*, lib. I, p. 28.

doit être utile si l'une de ces causes est réelle, et nuisible ou inutile si elle n'existe pas.

3°. La troisième manière de procéder est celle qu'on peut appeler *par hypothèse* ; cette dénomination dispense de la définir.

Il n'est jamais permis aux médecins de recourir à des hypothèses purement gratuites, dans l'invention desquelles on ne s'imposerait d'autre loi que de rendre raison des phénomènes. Ils doivent bien se garder, par exemple, d'imiter Dom Calmet, qui, pour assigner la cause de la lèpre, n'ayant égard qu'à la nécessité de trouver une théorie, applicable non-seulement à la lèpre des hommes, mais encore à celle des vêtements et des maisons, dont il est question dans les livres saints, suppose « que cette maladie, et toutes celles qui y ont quelque » rapport, sont causées par de petits vers imperceptibles, qui » se glissent entre cuir et chair, qui rongent l'épiderme, la » peau, les extrémités des nerfs, etc. (1), et qui s'attachent » de même aux étoffes et aux murailles. »

L'hypothèse, en médecine, doit toujours être fondée sur des probabilités : il ne la faut considérer que comme l'admission provisoire d'une des causes que les signes décèlent, et entre lesquelles l'esprit est flottant ; admission d'après laquelle on se propose d'essayer certaines méthodes. Une condition essentielle, c'est qu'elle ne puisse jamais être nuisible, eu égard aux autres causes qui auraient un égal degré de vraisemblance (2). Avec ces précautions, on aurait tort de

(1) *Dissertation sur la nature de la lèpre.*

(2) Le parti le plus prudent est de préférer des méthodes curatives qui puissent être utiles dans plusieurs suppositions. C'est ce que Bootius me paraît avoir fait dans un cas nouveau pour lui. Ayant à traiter la maladie que l'on a nommée depuis,

proscrire ce moyen ; il peut conduire à des résultats satisfaisants.

C'est sans doute d'après une heureuse hypothèse qu'on combattit, par les anthelmintiques, une antipathie fort singulière, dont M. Giraudi a publié l'histoire. Un jeune homme de seize ans perdit tout à coup son embonpoint et son appétit, et ressentit bientôt une répugnance insurmontable à passer sur un corps quelconque dont la couleur tranchait avec celle du sol ; comme un linge, un morceau de papier, une plante. « Il me » semble, disait-il, aussi dangereux de passer sur ces corps, » que de me jeter dans un fleuve ou dans un précipice, et c'est » la crainte qui m'oblige à les éviter. » Après diverses tentatives infructueuses, répétées durant six mois, on supposa que la maladie pouvait dépendre de la présence des vers dans les intestins. Ce qui fit naître ce soupçon, c'est que les parents du malade avaient été sujets aux affections vermineuses. On eut la constance d'essayer pendant cinq semaines divers vermifuges ; à la fin ils procurèrent l'évacuation de vers ascarides ; dès ce moment l'antipathie se dissipa et la santé se rétablit (1).

Les maladies organiques sont en général celles dont la théorie est la plus facile et la plus certaine. Hérophile voulait que la recherche des indications par cet instrument fût restreinte à

Angina pectoris, et qu'il décrit fort bien sous le nom de *sterni dolor* (*Obs. Med. de Affectibus omissis*, cap. II), il supposa qu'elle dépendait d'une matière bilieuse stagnante entre la plèvre et les parois de la poitrine. Mais en partant de cette hypothèse, il employa un traitement qui pouvait être également utile dans la supposition d'un rhumatisme et d'un spasme, puisqu'il se composait de purgatifs médiocres, d'applications nervines et de dropaces.

(1) Journal de la Société de Médec. de Paris, brum. an 13.

ces affections (1); mais les dogmatiques n'ont garde de l'approuver.

Il faut bien avouer que dans les maladies qui dépendent de la lésion des forces vitales, il n'est pas toujours aisé de saisir l'ordre de filiation des phénomènes, et de remonter jusqu'au premier; l'opération mentale nécessaire pour cela exige quelquefois une telle sagacité, ou, s'il est permis de le dire, une telle délicatesse d'instinct, que, selon la pensée d'un médecin célèbre (2), une bonne théorie semble plutôt alors le résultat de la divination que du raisonnement.

Mais ces cas difficiles ne sont pas les plus fréquents, et la recherche des indications par la théorie est possible bien plus souvent que ne le pensait Hérophile. On ne saurait même se dispenser d'y avoir recours dans un grand nombre de maladies inorganiques, où les autres moyens investigateurs ne conduisent qu'à des méthodes insuffisantes. Je citerais pour exemple celles dont la nature consiste dans la lésion des forces d'un organe intérieur, et celles qui dépendent des virus spécifiques, vénériens, dartreux, écouelleux, etc., dont les effets varient à l'infini. En traitant ces affections, négliger de remonter jusqu'au phénomène primitif, c'est s'exposer à voir renaître les maux qu'on avait guéris, mais dont le retour est sans cesse provoqué par un agent permanent.

II. L'analogisme est un raisonnement par lequel on conclut de la ressemblance des phénomènes extérieurs de deux maladies, un rapport essentiel entre leurs causes cachées. L'analogie des indications est la conséquence de celle qu'on suppose entre ces causes.

(1) Leclerc, *Hist. de la Médec.*, 2^e. partie., liv. II., c. 1

(2) Huarte, *Examen de ingenios*, cap. 12.

Cicéron traduit le mot grec *analogia* par *proportio*. En effet, un raisonnement analogique sur deux maladies, peut être ramené à cette forme : *Les phénomènes apparents de la maladie connue sont à ceux de la maladie inconnue, comme la nature de la première est à la nature de la seconde*. En considérant ainsi l'analogisme, on en aperçoit d'un coup-d'œil les règles essentielles.

La principale, celle d'où toutes les autres découlent, est que dans les deux maladies comparées, il doit y avoir la même sorte de liaison entre l'état intérieur et les traits analogues de l'état apparent; sans cette condition, le rapport des états apparents ne supposerait pas nécessairement celui des états cachés; de là l'obligation de préparer, en quelque manière, l'analogisme par l'examen attentif, et même par l'interprétation des symptômes; de là l'exclusion de ce fameux épilogisme, qui, selon les empiriques, est à la portée de tous les esprits.

Cette règle deviendra plus claire, si nous citons un analogisme, qui soit faux pour n'y être pas conforme. En 1752, il régna aux environs de Zurich une épidémie assez singulière: c'était une fièvre aiguë, dont le début s'accompagnait d'une douleur à la gorge avec le gonflement du cou, et d'une éruption de vésicules aussi grosses que des noisettes, dans les parties qui forment le détroit du gosier. Elle se jugeait favorablement s'il survenait de semblables vésicules ou des abcès aux aisselles, aux parties génitales ou aux aines.

Langhans, qui a donné la description de cette espèce de pemphigus (1), a regardé cette dernière circonstance comme suffisante pour faire admettre une analogie entre la nature de

(1) *Act. Helvet.*, vol. II.

cette maladie et celle de la vérole ; il croit que toute la différence de ces deux affections consiste en ce que le pemphigus pouvait donner la mort dans un jour , tandis que la maladie vénérienne ne la donne même pas dans un an : ce sont ses expressions.

La fausseté de cet analogisme est frappante ; elle vient de ce que les vésicules des parties génitales et les bubons n'ont pas , dans le pemphigus et dans la vérole , la même liaison avec leur cause essentielle respective ; puisque dans la première de ces maladies , ces éruptions étaient critiques , tandis que dans la vérole elles sont l'effet de l'infection , et qu'au lieu de juger la maladie , elles ne paraissent pas seulement en retarder les progrès.

L'utilité de l'analogisme en thérapeutique est plus bornée qu'on ne le penserait d'abord. Ce n'est pas sans raison qu'Hippocrate l'accusait d'induire souvent en erreur ; et véritablement il est des cas où , malgré toutes les précautions , il nous fait tomber dans le piège. Plusieurs des symptômes du scorbut ressemblent tellement à ceux de la vérole , qu'encore même aujourd'hui nous avons quelquefois bien de la peine à distinguer les effets de ces deux affections. Qui n'eût pensé , lorsque le scorbut était peu connu , qu'il devait céder au spécifique anti-vénérien ? Cependant , loin de là , ce remède l'exaspère.

Malgré tout , l'analogisme a rendu d'assez grands services pour qu'il soit permis d'y recourir dans les maladies singulières et inconnues , dont on ne peut trouver la théorie , et qui ne sont pas susceptibles de l'espèce de décomposition dont je vais parler.

III. Par *analyse thérapeutique* , il faut entendre une opération mentale , au moyen de laquelle on considère une maladie comme

un assemblage ou une succession de certaines affections élémentaires, dont chacune est susceptible d'être combattue séparément. Pour distinguer ces éléments, on groupe les symptômes, en réunissant ceux qui ont la même signification, et on reconnaît autant d'éléments qu'on a fait de groupes; chaque élément fournit ensuite ses indications auxquelles on approprie les méthodes curatives.

L'utilité de l'analyse est fondée sur un principe que les personnes étrangères à la science de l'homme regardent comme un paradoxe, mais que les médecins ne contestent pas. C'est qu'il n'en est point des modifications vicieuses des forces vitales, comme des dérangemens anatomiques. Dans ces derniers, les phénomènes organiques se lient d'une manière nécessaire, selon les lois de la mécanique ordinaire : aussi faut-il observer un ordre invariable dans la cure, chercher les indications par le secours d'une bonne théorie, et détruire le phénomène primitif, si l'on veut que les secondaires disparaissent. Mais les affections vitales ne tiennent point, par cette nécessité physique, aux agents qui les ont suscitées; ce qui est censé en être la cause, mériterait plutôt d'en être appelé l'occasion. Chacune peut acquérir une existence indépendante, et céder isolément aux moyens curatifs. C'est ce qui nous donne la faculté d'attaquer une maladie, successivement ou à la fois, dans toutes les affections vicieuses qui la composent, et de la réduire à rien, ou du moins à une grande simplicité.

Pour connaître l'esprit et juger de l'utilité de cet instrument logique, on peut voir la manière dont M. Berthe s'en est servi, afin de découvrir les indications de la fièvre jaune. La maladie est, selon lui, l'effet d'un virus spécifique et contagieux, dont on ignore et la nature et le spécifique. La connaissance de ce remède serait même inutile, quand la maladie est bien établie, parce que les affections dont elle se constitue

ont une existence indépendante de la première impression du venin. Les éléments qui se sont formés à l'occasion de cette impression, ou qui sont nés les uns des autres, sont : l'état nerveux, l'irritation des organes épigastriques, la diminution ou la perte totale des forces, la diathèse bilieuse, la dégénérescence putride et la dissolution générale des humeurs. C'est en combattant ces éléments selon leur degré d'intensité, qu'il attaque la maladie ; toutes les méthodes reconnues avantageuses se rapportent aisément aux indications qu'ils fournissent, et le traitement reçoit de cette espèce de dissection, une certitude de principes que jusqu'à présent, ni les théories, ni les essais empiriques n'avaient pu lui donner (1).

Si les moyens thérapeutiques peuvent être combinés de telle sorte que tous les éléments d'une maladie soient attaqués à la fois, nul doute qu'il ne soit prudent de prendre ce parti ; mais si l'on est contraint de les combattre successivement, la règle générale est de commencer par les plus urgents.

Lorsqu'aucun n'est prochainement dangereux, et ne mérite une attention exclusive, on doit tâcher de découvrir s'il existe entre les éléments quelque rapport de subordination, pour s'appliquer d'abord à détruire ceux qui paraissent prolonger l'existence des autres. Cette recherche est une sorte d'association de la théorie à l'analyse, qui donne à la cure une solidité qu'elle n'a pas toujours, comme nous l'avons déjà dit, quand on néglige de porter les premiers coups à l'élément primitif et essentiel.

IV. Les appétits et les penchants sont les moyens par lesquels la nature pourvoit à notre conservation. Dans certaines

(1) Précis histor. de la maladie qui a régné dans l'Andalousie en 1800.

maladies, ces appétits et ces penchants, participant au désordre général, peuvent devenir trompeurs; mais il en est un plus grand nombre où ils conservent leurs rapports avec nos besoins. Aussi combien n'a-t-on pas vu d'affections graves, contre lesquelles avaient échoué les traitements les plus méthodiques, céder à la satisfaction d'un appétit singulier, longtemps regardé comme dépravé, et à cause de cela soigneusement contrarié?

Les penchants utiles se prononcent quelquefois mieux dans le délire que dans l'état ordinaire; et c'est le devoir du médecin de chercher à les démêler au milieu des idées incohérentes et bizarres dont ils s'accompagnent. Un homme atteint de fièvre ardente avec délire, voyait dans sa chambre un bain d'eau froide où il suppliait qu'on le mît. Ses instances devinrent si pressantes, que les gardes, vaincus par l'importunité, le portèrent nu sur le sol. Le malade ne voulut pas permettre de long-temps qu'on le replaçât dans son lit. L'impression du froid lui fut si sensiblement favorable, qu'on satisfit dans la suite ce désir sans résistance, et l'on s'en trouva très-bien (1). On connaît l'histoire que rapporte Sauvages, d'un homme de Ganges, qui était tourmenté de l'envie de se fendre la tête, et qui, retenu dans une chambre, se jeta par la fenêtre, s'ouvrit les sinus frontaux en tombant, rendit une grande quantité de pus par la plaie, et fut guéri.

On ne doit pas être surpris que les appétits et les penchants acquièrent de l'intensité, et occupent plus particulièrement la pensée pendant le sommeil, où les impressions extérieures ne distraient plus l'individu de la sensation de ses besoins. C'est vraisemblablement à des appétits confus, ressentis en dormant,

(1) Marcellus Donatus, *Hist. Med. Mir.*

qu'il faut rapporter les prétendues révélations nocturnes de remèdes contre l'hémoptisie et le vertige, dont Marc-Aurèle remercie les dieux (1). Quand un personnage de ce caractère rapporte un fait sur lequel il n'a pu être trompé, ce n'est pas à nous d'en douter; il ne s'agit que d'y trouver une explication naturelle.

Ainsi l'usage où étaient les anciens médecins, principalement ceux de la secte empirique, d'essayer les remèdes que le malade avait songés, n'était pas dans son principe opposé aux règles de la vraie médecine. Il est peut-être à regretter que l'ignorance et la superstition s'en soient emparées et l'aient fait tomber dans le discrédit.

Disons donc que dans certains cas, où l'on a vu échouer contre une maladie les méthodes curatives, fondées sur les indications découvertes par les moyens précédents, il est permis de se laisser conduire tout-à-fait par les penchants et les appétits du malade; et que presque toujours, lorsqu'on est indécis entre plusieurs méthodes, ils méritent, à titre de co-indicants, de déterminer notre choix.

Tels sont les instruments avec lesquels le jeune médecin peut s'exercer, ainsi que je l'ai proposé, à la recherche des indications dans les maladies qui font le sujet de cet ouvrage. Quoique l'auteur sût au besoin se servir de tous, on jugera aisément qu'il avait une sorte de prédilection pour l'analyse, dans l'application de laquelle il excellait. Les indications une fois aperçues, il ne s'agit plus que de choisir une méthode. Les principes d'après lesquels on doit se diriger dans ce choix, ont été posés par Barthez, dans le discours préliminaire de son *Traité des Maladies gouteuses*.

(1) *Pensées*, chap. 2 de la traduct. de M. Joly.

Dans des études aussi graves, il faut prendre l'habitude de se tenir en garde contre le penchant à décider sans un examen suffisant. Barthez peut encore en cela servir de modèle. Il dédaigna cette réputation de facilité qui tente certains médecins, et qui influe d'une manière funeste sur leurs jugements; un vil intérêt ne lui fit non plus jamais oublier ce qu'il devait à l'humanité : aussi chacune de ses consultations est-elle le fruit d'un travail long et réfléchi, où il a déployé toutes les forces de son esprit. S'il mérite un reproche, c'est peut-être celui d'avoir, dans des cas assez simples, proportionné ses efforts plutôt à l'idée qu'il avait de l'importance de ses fonctions qu'à la gravité du mal : beau défaut qui montre l'élévation de ses sentiments.

En remarquant la date de ces consultations, et en songeant que la plupart étaient destinées à des personnes de marque des principales capitales de l'Europe, on juge d'où a dû partir cette impulsion, qui a donné depuis trente ans une si heureuse direction à la pratique médicale. Au reste, le mérite de Barthez, comme praticien, est avoué des médecins dignes de ce nom : sa gloire est en sûreté tant qu'il ne comparait qu'au tribunal de ses pairs.

Les quarante consultations qui composent ce recueil, et les observations qui y sont intercalées, ont été disposées par l'auteur lui-même. Cependant, comme il avait coutume de mettre la dernière main à ses productions, à mesure qu'elles s'imprimaient, celle-ci n'a pas été polie, et l'on y rencontre quelques taches superficielles; mais elles sont de peu de conséquence dans un ouvrage de cette nature, où le fond est tout, et la forme presque rien. On dira peut-être que j'aurais dû corriger quelques archaïsmes, des expressions imitées des langues mortes, certaines tournures qui sont inusitées, sans

être pourtant contraires aux règles de l'analogie; mais, outre que je n'étais point sûr de ne pas substituer à ces imperfections des fautes plus graves, les médecins accoutumés à la lecture des anciens auteurs, sont peu choqués des défauts de ce genre.



CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

CONSULTATION PREMIÈRE.

*Maladie nerveuse avec affaiblissement extrême de
l'ouïe et de la vue.*

LE malade qui nous fait l'honneur de nous consulter est âgé de quarante-trois ans ; il s'est livré assidûment au travail du cabinet , qui a été coupé par beaucoup de voyages, dans lesquels il a été exposé aux plus grandes intempéries de l'air. Il commença en 1766 à ressentir à l'oreille gauche une dureté d'ouïe , qui a presque toujours subsisté depuis , et qui a enfin dégénéré en surdité totale de cette oreille.

Il a été , dans tous les temps , sujet à des migraines peu fortes , mais assez fréquentes ; et pendant plusieurs années , à des catarrhes du nez , quelquefois alternatifs avec des tintements qui se communiquaient de l'une à l'autre oreille , et qui sont toujours allés en augmentant.

Dès le milieu de janvier 1772 , le malade est de-

venu sujet à des incommodités beaucoup plus fortes, à des maux de tête violents, avec des élancements fréquens, à des trébuchements dans le front et des éblouissements involontaires, à des défaillances approchantes de la syncope. Le bourdonnement d'oreille a toujours été plus considérable depuis; et le sentiment s'en est étendu comme s'il occupait le derrière et toute la capacité de la tête. Le bourdonnement a été par fois très-violent, et accompagné d'un trémoussement qui se communiquait jusqu'aux extrémités des pieds.

Les travaux d'esprit ont constamment augmenté les infirmités du malade; il a observé aussi qu'elles étaient déterminées par les odeurs fortes, par l'ardeur du soleil ou la chaleur d'un grand feu qui portait à la tête.

Lorsque le malade avalait sa salive, ou mâchait un peu fort, il ressentait dans l'oreille droite un coup semblable à celui qu'on fait en frappant sur un parchemin tendu.

Le malade a ressenti fréquemment dans l'intérieur de la tête un tiraillement qui répondait au front, et qui devenait un peu plus vif lorsqu'il regardait en haut ou de côté; ou bien, en faisant un faux pas, il éprouvait un ébranlement tel que si le cerveau se fût partagé.

Les tiraillements ou élancements dans la tête étaient très-vifs et comme continuels; ils se faisaient sentir au moindre mouvement que le malade faisait dans son lit: quelquefois ils répondaient aux yeux,

d'autres fois ils étaient si aigus que les membranes du cerveau semblaient se déchirer.

On conseilla alors au malade d'appliquer sur l'un ou l'autre bras un emplâtre vésicatoire , qui produisit sensiblement de mauvais effets.

Vers la fin du mois de février dernier , l'état du malade empira encore ; il eut des faiblesses extrêmes, des rêves extraordinaires , de longs frémissements de nerfs ; le moindre mouvement pour s'asseoir ou se lever , et même au lit , lui causait des tiraillements vifs et aigus , qui , du front , répondaient au milieu de la tête. Le malade a toujours eu une douleur de tête au front entre les deux yeux , qui fait qu'il ressent un ébranlement sensible lorsqu'il opère quelques efforts ou qu'il panche la tête.

Depuis cette époque , la vue du malade a toujours baissé par degrés ; il ne voit qu'imparfaitement les objets , et même la lumière des chandelles ; il éprouve dans certains temps un engourdissement autour de l'orbite gauche , et une douleur sourde avec de légers tiraillements dans l'œil. Cependant ses yeux n'ont point souffert d'altération sensible dans leur transparence , ni dans leurs mouvements naturels.

Le malade a remarqué que ses yeux s'affectent davantage lorsque ses oreilles souffrent plus que de coutume , lorsqu'il parle avec un peu de vivacité ou agit avec plus d'attention. Ces actions semblent , suivant l'expression du malade , intéresser toutes les membranes du cerveau , et y causer un *murmure*

aride ; ce qui est suivi d'une faiblesse avec tremblement dans les extrémités et dans tout le corps , laquelle empêche pendant quelque tems le malade de se tenir debout.

Lorsque le malade se lève de sa chaise pour marcher , il est obligé de demeurer fixe pendant quelque temps , pour donner à ses jambes le ressort nécessaire.

Sa faiblesse habituelle est accompagnée de somnolence , au point que l'envie de dormir le prend s'il reste assis , et que souvent même en marchant il a peine à se défendre du sommeil ; il est remarquable que malgré cet affaiblissement , le malade a plus d'embonpoint qu'il n'en avait auparavant.

Depuis un an on a conseillé au malade un grand nombre de remèdes divers , dont le long exposé démontre qu'ils ont été ordonnés empiriquement , et sans aucun plan méthodique bien conçu , qui en ait déterminé les prescriptions , et d'après lequel on ait pu observer leurs effets utiles ou contraires.

Il paraît que toutes les infirmités du malade ont un caractère éminemment nerveux ; qu'elles ont été amenées successivement , et toujours accrues par les travaux du cabinet , par les voyages pénibles , et probablement par d'autres causes d'épuisement ; et que les lésions qui produisent ces infirmités occupent particulièrement les membranes du cerveau , et les principes des nerfs des organes de la vue et de l'ouïe.

Il est inutile de s'arrêter aux diverses fictions que

les théories communes ont suggérées dans ce cas , sur le desséchement des membranes du cerveau , sur le racornissement des nerfs , et sur l'épaississement du suc nerveux.

On peut remarquer comme des faits curieux par rapport à la théorie de cette maladie :

1°. La direction des tiraillements que le malade sent depuis le bas du front jusqu'au milieu de la tête ; direction correspondante à la situation de la faux que forme la dure-mère.

2°. Les progrès successifs du tintouin et autres affections de l'oreille, des éblouissements et autres lésions de la vue , des trémoussements et faiblesses dans les membres : symptômes qui paraissent être suivis en même proportion que les principes des nerfs , ont été plus profondément affectés.

3°. La somnolence habituelle à laquelle le malade est enclin par la concentration de la sensibilité dans l'origine des nerfs.

4°. Le bon effet que paraît avoir eu cette somnolence , qui semble avoir entretenu l'embonpoint du malade , lorsque cet embonpoint devait se détruire , comme on l'observe communément dans des altérations moins fortes du système nerveux.

Mais il importe bien plus de remarquer , par rapport au traitement de cette maladie , qu'il existe :

1°. Un état d'atonie dominant dans toute la constitution ; 2°. une détermination très-facile et très-fréquente , par les causes les plus légères , soit de congestion des humeurs , soit de concentration des

mouvements des solides vers les membranes du cerveau et les origines des nerfs.

Ces deux considérations essentielles doivent servir à modifier, dans ce cas, le traitement qui convient aux maladies nerveuses.

Ce traitement consiste en général à corriger la sensibilité vicieuse, ou à modérer la mobilité excessive des organes particulièrement affectés, et à rétablir dans toute la constitution une distribution plus modérée et plus constante des forces motrices et sensitives du principe de la vie.

Mais il faut de plus, dans des cas semblables à celui-ci, détourner par des moyens doux et par des attentions soutenues, la direction habituelle des mouvements et des humeurs vers les organes les plus affectés, et rétablir, par des analeptiques et autres fortifiants, la somme totale des forces épuisées dans la constitution.

Nous croyons qu'on peut remplir ces quatre indications principales avec plus de succès qu'il ne semblerait d'abord qu'on dut s'en promettre, vu l'état très-avancé de cette maladie ; si le malade est assujéti pendant très-long-temps au régime et aux remèdes que nous allons indiquer, et dont il est absolument nécessaire que l'administration soit dirigée et combinée suivant les circonstances, par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Pour affaiblir et changer la sensibilité dépravée qui affecte spécialement les membranes du cerveau, et les nerfs des organes de l'ouïe et de la vue,

il faut absolument que le malade , sans se livrer à la somnolence , ne se permette que l'exercice le plus faible de ces organes , et le plus propre à les retirer par degrés de l'état de langueur qu'a produit l'abus de leurs fonctions.

Ainsi le malade doit occuper son esprit , mais en évitant tout ce qui approche de la contention. Il ne doit s'arrêter fixement sur aucune idée , et doit chercher , dans une société douce , une perpétuité de distractions variées ; il doit craindre surtout de se livrer au sentiment de ses maux , et de prendre aucun intérêt un peu vif aux choses qui l'entourent. L'abus de sa sensibilité l'a isolé de plus en plus des choses extérieures ; et pour n'en être pas séparé tout-à-fait , il doit craindre d'y tenir par aucune espèce d'application forte ou de passion.

Il faut qu'il renonce pendant long-temps à tout raisonnement pénible , et à tout sentiment vif ; qu'il n'y revienne que par degrés , et à mesure que les forces de son ame se rétabliront ; et qu'en attendant il n'occupe son imagination que d'objets agréables et légers.

Il observera la même gradation dans l'usage des sens qu'il est menacé de perdre ; il évitera long-temps le grand jour et les conversations bruyantes , et ne s'affranchira de ces privations que suivant le degré de succès qu'on en espère , mais il évitera avec le même soin de se condamner à l'obscurité et au silence.

Les remèdes qui nous paraissent les plus propres

à corriger la sensibilité vicieuse du cerveau , et des nerfs des organes des sens , sont sans doute ceux dans lesquels l'expérience a fait reconnaître une vertu nervine spécifique ; il faut , dans ce cas , choisir les remèdes les plus doux de cette classe. Par exemple , les infusions théiformes de millefeuille et de feuilles d'oranger , dont le malade prendrait plusieurs tasses chaque jour , le matin , nous paraissent des remèdes appropriés dans ce cas.

2°. Pour rétablir dans toute la constitution un degré constant d'activité médiocre , le principal moyen paraît être une alternative assidue des bains et des lavements , avec l'exercice à cheval ou en voiture , et les frictions sèches.

Ainsi nous sommes d'avis que pendant tout le cours du traitement , le malade prenne chaque matin un bain légèrement tiède , et qu'il fasse chaque jour après dîner , un exercice modéré à cheval ou en voiture ; on augmentera par degrés la durée du bain et de l'exercice.

Nous croyons qu'il sera avantageux que le malade continue toujours l'usage des lavements d'eau pure auquel il est habitué , et dont il a déjà éprouvé de bons effets. On lui fera de plus , matin et soir , des frictions sèches sur l'épine du dos , et en allant de col vers les extrémités , avec des linges doux , chauffés et bien imprégnés de vapeurs d'encens ou de succin. On fera d'abord ces frictions légèrement , et ensuite on les graduera toujours , de manière à ne pas exciter d'échauffements notables.

Pour remplir la même indication , nous croyons qu'il faudra pendant long-temps combiner ou employer alternativement les remèdes adoucissants et tempérants , tels que le petit-lait , l'eau de poulet , l'eau de veau , etc. , avec les stomachiques amers et aromatiques d'une activité médiocre , comme la cascarille , la conserve de romarin , etc.

On fera prendre , par exemple , deux fois par jour , des bols composés avec dix grains de cascarille , et demi-drachme de conserve de romarin ; on fera boire au malade , par-dessus chaque bol , six onces de petit-lait bien clarifié. On pourra de même faire prendre , par reprises alternatives de cinq à six jours chacune , dans le courant de la journée , tantôt quelques tasses d'une infusion de racine de gentiane et d'écorces d'oranges ; et tantôt quelques verres d'eau de veau ou de poulet.

Lorsque la cure sera plus avancée , on joindra à l'usage de ces remèdes combinés , celui des vrais toniques , dont le premier sans doute est le quinquina ; le malade prendra ce remède deux à trois fois par jour , et d'abord à des doses très-petites , comme de quarante grains de quinquina en substance , ou de vingt grains de son extrait , et ces doses seront augmentées graduellement.

3°. Le malade doit en général éviter tout ce qui échauffe et porte à la tête. Dans les accès d'éblouissement , de faiblesse , auxquels il est sujet , on évitera , pour le ranimer , l'usage des sels volatils et des remèdes spiritueux , si ce n'est dans une extrême

nécessité, il sera plus convenable de lui faire sentir alors de vinaigre de rue.

Les vapeurs d'eau chaude reçues par la bouche, et les fumigations dans les oreilles par les vapeurs d'un vin aromatique, sont des stimulants trop forts dans l'état actuel du malade, qui a observé que ces remèdes augmentaient les tiraillements qu'il ressent dans la tête.

Rien n'empêchera l'essai de semblables secours, lorsque la sensibilité de la tête sera diminuée, et qu'on aura établi des révulsions constantes dans les autres organes. Ces révulsions pourront être obtenues par les bains, l'exercice, et les autres moyens que nous avons prescrits; et plus directement par l'application d'un cautère à une jambe. Ce cautère est d'autant moins contr'indiqué, que le malade n'est point émacié: il nous paraît préférable aux vésicatoires, aux cautères, et aux sétons appliqués aux parties supérieures.

Lorsqu'il y aura des mouvements plus sensibles de congestion ou de *raptus* du sang ou des humeurs vers la tête, il sera utile de faire prendre fréquemment au malade, des pédiluves dans de l'eau légèrement tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre.

Lorsque les moyens révulsifs pratiqués convenablement, auront produit l'effet que nous espérons, on pourra passer avec succès aux évacuations dérivatives; alors on aidera et on excitera, suivant l'utilité qui sera observée, les excréctions séreuses qui pourront

purger la tête. On fera mâcher fréquemment du mastic au malade , et on lui fera user , en guise de tabac , d'une poudre préparée avec les feuilles de bétouine , de marjolaine , de lavande , et autres espèces réputées céphaliques.

4°. Le malade doit faire plusieurs repas par jour , et manger peu à chaque repas ; il doit user d'aliments de bon suc et faciles à digérer ; il doit s'abstenir des ragoûts , des boissons chaudes et spiritueuses.

Le lait sera , dans ce cas , un bon analeptique ; s'il n'est point contr'indiqué par une disposition particulière et imprévue.

D'ailleurs il convient que le malade fasse peu d'usage de la viande ainsi que du bouillon , et autres nourritures prises des substances animales.

Il pourrait être fort avantageux que le malade fût réduit pendant un certain temps , pour toute nourriture , au lait et aux aliments tirés des végétaux. Il serait possible que ce régime affaiblît trop , quoique salulaire à d'autres égards ; mais on remédierait peut-être à cet affaiblissement par un usage fort modéré du vin. Cet essai , qui n'est point à négliger , doit être suivi et modifié avec prudence.

Délibéré ce 13 mai 1773.

Observations et remarques pratiques extraites d'autres consultations sur des maladies nerveuses.

I. Un malade vaporeux et mélancolique éprouve

fréquemment une révolution singulière dans l'épigastre, qu'il dit devenir creux, tandis que l'estomac tombe et s'enfonce. Il se croit alors menacé d'un évanouissement prochain; et il dissipe cette crainte, qui n'a jamais été suivie de syncope, ni même d'altération dans le pouls, en prenant un peu de nourriture et de boisson, ce qu'il est obligé de répéter plusieurs fois dans le courant de la journée. Il paraît qu'il faut rapporter cette révolution singulière à la détente de son estomac et à son affaiblissement, lorsqu'il n'est point mis en jeu, élevé, dilaté par le travail de la digestion.

II. Dans un autre malade vapoureux, l'estomac affaibli par l'excès des plaisirs, n'a pu recouvrer sa première vigueur. Ce malade est sujet à des gonflements flatueux qui reviennent plus fortement dans certains jours après le repas, ou lorsqu'il a passé une heure à écrire. Ces gonflements gênent la respiration du malade (qui a d'ailleurs la poitrine bien conformée), et lui causent une espèce de suffocation. Cet état violent est calmé quelquefois, mais rarement, par une excrétion de salive teinte de sang, qui est rejetée sans effort et sans toux (crise qui paraît fort remarquable).

III. Dans le traitement des maladies vaporeuses, il faut procurer des alternatives d'excitation et de détente modérées, dans un ordre contraire à celui que présentent successivement les affections qui viennent à dominer dans chaque maladie nerveuse. Il faut aussi donner de nouvelles forces au principe

de la vie , dont la faiblesse générale détermine et perpétue des aberrations dans les divers organes.

IV. Dans les maladies nerveuses , les bains ne seraient souvent qu'un palliatif faible , si leur alternative continuelle avec un exercice modéré ne donnait une sorte de trempe qui fortifie la constitution. L'exercice à la campagne présente une succession perpétuelle d'objets dont l'impression distrait à la longue , et empêche l'ame , dont l'attention est limitée , de fixer toujours les idées désagréables qui l'affectaient.

V. Il faut modérer l'usage des amers , s'ils paraissent fatiguer l'estomac ou diminuer l'appétit , et insister d'autant plus sur les boissons tempérantes , lorsque le malade se sentira plus irrité et plus échauffé que de coutume. Réciproquement on augmentera les doses des remèdes excitants , lorsque les symptômes les plus fâcheux auront pour cause sensible un état d'atonie et d'abattement.

VI. On peut corriger la sensibilité dépravée des organes digestifs , par l'usage d'infusions théiformes d'espèces stomachiques qui ont quelque chose de nervin , comme de feuilles de sauge , d'oranger , de millefeuille , etc. , infusions dont le malade prendra plusieurs tasses chaque matin. Lorsque cette sensibilité vicieuse sera compliquée plus fortement qu'à l'ordinaire , d'affections venteuses , et d'autres indices de faiblesse de l'estomac , on ne donnera point des remèdes chauds et carminatifs , mais des nervins et des fortifiants modérés , comme du baume du Pérou , de la racine de valériane sauvage , etc.

VII. On ne doit point négliger les remèdes qui peuvent dissiper promptement les fortes attaques d'affections vaporeuses , dont le malade pourra être tourmenté ; on donnera , dans ces attaques , des spécifiques appropriés à chaque cas , comme la teinture du castor dans de l'eau de fleurs d'orange , lors des langueurs extrêmes ; du thé de mélisse auquel on aura ajouté la liqueur anodyne minérale d'Hoffmann , contre les palpitations ; de l'élixir de vitriol dans de l'eau froide , pour les vents . etc. Quoique ces affections particulières soient légères en elles-mêmes , il est à craindre que si on les néglige trop , leur répétition ou leur durée n'aggrave fortement l'état nerveux général de la constitution.

VIII. Un homme qui est venu vaporeux par les excès d'étude , ou par l'abus des plaisirs , doit renoncer à toute contention d'esprit , éviter les occasions des passions fortes , et redouter les plaisirs vifs. Il doit se dire souvent que son ame , qui s'est affaiblie avec le corps , ne peut redevenir saine que par des alternatives de repos et de distraction agréables ; mais légères. Ces distractions répétées assidûment rendront son ame plus calme et plus forte ; de même que l'habitude d'un exercice doux et varié fait succéder une vigueur durable aux troubles d'une constitution énervée.

IX. Des lésions réelles des organes nerveux , nécessitent sans doute la crainte opiniâtre que la plupart des vaporeux ont de leurs infirmités ; mais s'ils ne peuvent vaincre par une supériorité de raison

les idées exagérées qu'ils ont de leurs maux , ils ont du moins l'esprit assez libre pour pouvoir se donner souvent des occupations interessantes ; et dès-lors , l'impression variée d'autres objets , suspend et efface à la longue ces idées pernicieuses.

CONSULTATION II^e.

Affection scorbutique compliquée de vapeurs.

Madame qui me fait l'honneur de me consulter , est âgée d'environ trente-cinq ans ; elle a les symptômes de deux maladies différentes , qui s'étendent à toute la constitution.

L'une de ces maladies est un vice scorbutique imparfait bien caractérisé. La malade a les gencives et les dents en mauvais état , est sujette à un ptyalisme fréquent , a eu des taches aux jambes et des échauboules sur tout le corps ; se plaint de lassitude et de maux de poitrine ; elle a des sueurs légèrement teintées en jaune ; ses règles sont moins abondantes , mais elle a une perte blanche ; elle a au cou des glandes engorgées , et ces engorgements peuvent indiquer des embarras dans les viscères , d'autant que plusieurs personnes de sa famille ont été fort sujettes aux obstructions.

L'autre maladie , qui est compliquée avec ce vice scorbutique , est une affection vaporeuse qui pro-

duit chez madame , des engourdissements et des tiraillements alternatifs dans les membres , des tremoussements dans les chairs , des éblouissements , des palpitations de cœur , des battements dans les artères , etc.

Quoique le scorbut imparfait et les maux nerveux se produisent très-souvent en même temps , et par les mêmes causes (comme par des fautes constantes de régime , dans des personnes d'une constitution faible , et qui mènent une vie sédentaire) , il paraît que dans ce cas c'est le vice scorbutique qui a déterminé , ou du moins fort aggravé les symptômes vaporeux. Du moins , dans l'état actuel , il paraît que la première indication doit être de corriger ce vice scorbutique ; et que l'indication de combattre les affections vaporeuses , n'est que la seconde pour le temps et pour l'importance.

Les maux qui proviennent d'un vice scorbutique imparfait , comme ils s'établissent beaucoup plus lentement , sont aussi , en général , plus difficiles à guérir complètement , que n'est le scorbut vrai et développé. Dans l'un et dans l'autre scorbut , la sanguification est altérée , la crase des humeurs n'est pas assez permanente , et leurs dernières digestions sont viciées ; la transpiration et les autres excrétions se font d'une manière irrégulière. Mais l'altération de la crase des humeurs fait dominer dans les divers malades l'un des deux vices opposés d'atténuation et d'épaississement. Les anti-scorbutiques ne peuvent guérir le vice scorbutique imparfait ,

qu'autant qu'on les choisit appropriés au vice reconnu dominant dans les humeurs , qu'on leur joint des remèdes qui rétablissent les préparations des humeurs et les excrétions naturelles , et que l'on continue pendant très-long-temps ce traitement , qui doit toujours être modifié suivant les circonstances.

D'où il suit qu'on peut employer , dans ce cas , des anti-scorbutiques assez actifs ; quoique , sans doute il fût imprudent de recourir aux plus âcres.

Ainsi je conseille de faire prendre à la malade , pendant long-temps , deux ou trois fois le jour , une once du suc de cresson , et demi-once de suc de cochléaria , qu'on aura mêlé avec quatre ou cinq onces de petit-lait bien clarifié. La répétition de ces remèdes et leurs doses , seront réglées suivant les circonstances ; si on éprouve que ces sucs anti-scorbutiques soient trop actifs , on pourra en modérer l'impression , en substituant le lait d'ânesse au petit-lait.

Les bouillons de tortue peuvent être un excellent anti-scorbutique dans ce cas ; si l'estomac n'en est point fatigué , et s'ils produisent sensiblement un bon effet , on les donnera par des reprises de huit ou dix jours , sans discontinuer l'usage des sucs anti-scorbutiques.

La malade fera à ses repas beaucoup d'usage de la chicorée , du cresson , de l'oseille , des oranges douces , des bouillons de raves , de choux , etc. ; elle s'abstiendra des aliments indigestes et de haut goût ;

elle ne prendra point de café, ni de boissons chaudes spiritueuses ; elle boira assidûment dans le courant de la journée, et plus encore si elle se sent pressée de la soif, quelques verres de limonade. Si la limonade était contr'indiquée, parce qu'elle affecterait la poitrine, ou par d'autres raisons, on lui substituerait une émulsion commune dans laquelle on aurait exprimé le suc d'une quantité convenable de graine de cresson de jardin.

L'excrétion des selles et la transpiration sont les évacuations naturelles qu'il importe le plus de soutenir. On prévient la constipation par un usage fréquent de lavements d'eau tiède, qu'on rendra au besoin émollients ou laxatifs. Si ces lavements ne suffisent pas pour nettoyer les premières voies, et pour évacuer les humeurs excrémentitielles qui pourront s'y dériver, on placera par intervalles assez longs des purgatifs choisis entre ceux qui sont les moins échauffants, comme les tamarins, la crème de tartre ou la magnésie blanche, etc.

On prévient avec le plus grand soin tout ce qui peut causer des suppressions de transpiration. On soutiendra cette fonction par un usage convenable des bains et de l'exercice. Ainsi la malade prendra très-souvent des bains dont la température soit telle qu'ils ne l'échauffent point, et dont on réglera la durée de manière qu'ils n'affaiblissent pas. Il est essentiel qu'elle fasse chaque jour un exercice modéré en voiture, et qu'elle s'abstienne de faire beaucoup d'exercice à pied qui lui serait contraire.

L'alternative qui a été conseillée , des bains tempérés et de l'exercice à cheval ou en voiture , est un des moyens les plus efficaces pour combattre les maladies nerveuses ; mais de plus on suivra un traitement dirigé contre cette maladie , si elle subsiste chez madame après qu'on aura remédié au vice scorbutique , qui est l'affection principale.

On sait que la méthode générale du traitement des maladies nerveuses consiste , 1°. dans l'usage alternatif des excitants , comme les amers et aromatiques , la racine de gentiane , la petite centaurée , les fleurs de camomille , etc. ; et des tempérants , comme l'eau de poulet , etc. : alternative qui doit être réglée de manière qu'on insiste sur les tempérants , lorsque les symptômes actuels indiquent un état dominant d'irritation et de spasme ; et sur les excitants , quand les symptômes tiennent à un état de langueur et d'atonie ; 2°. dans l'emploi des carminatifs et des anti-spasmodiques appropriés à chaque cas de symptômes urgents de ces maladies vaporeuses ; 3°. dans l'administration graduée et prudente des vrais toniques que l'on joint et substitue aux remèdes précédents , particulièrement du quinquina , et des préparations martiales.

L'application de ces principes aux formes diverses que pourra prendre cette maladie nerveuse , ainsi que toutes les modifications que peut demander la pratique des autres remèdes qui ont été proposés ,

doivent être dirigées par les conseils assidus de monsieur le médecin ordinaire.

Délibéré ce 10 novembre 1774.

Observations et remarques pratiques extraites d'autres consultations sur des maux de nature scorbutique.

I. Malade âgé de quarante-trois ans, qui est né d'un père phthisique et d'une mère asthmatique qui l'allaita. Il a été sujet dès son enfance à des douleurs et oppressions de poitrine, à des crachements de sang, à des palpitations de cœur et à des fluxions sur le poumon, dont quelques-unes ont été très-chroniques avec expectoration de matières fétides.

Ce malade, qui depuis quinze ans ressentait d'une manière particulière aux genoux les impressions des premiers froids de chaque hiver, fut attaqué, il y a six ans, d'une douleur de sciatique qui se prolongeait jusqu'aux malléoles, et qui subsista deux ans. Il survint, il y a environ trois ans, une douleur au genou de l'extrémité qui avait été affectée de sciatique; mais elle ne devint aiguë qu'au bout d'un an, temps où le genou se tuméfia. Cette douleur subsista un mois (pendant lequel le malade resta sans pouvoir marcher), et se dissipa ensuite. Un an et demi après cette époque, la douleur aiguë du genou s'étant renouvelée, un chirurgien fit quatorze frictions sur le

genou avec la pommade mercurielle , sans mettre de jours d'intervalle entre les frictions. Dès la neuvième friction , l'enflure et la douleur qui étaient fixées au genou , s'étendirent à la jambe et au pied ; et cet état fut encore aggravé par les frictions suivantes. Depuis lors , le malade souffre horriblement , et ne peut tenter de se remuer sans que les douleurs ne se renouvellent.

Il paraît que dans ce malade il y a une infirmité héréditaire du poumon et un vice général qu'on peut désigner par le nom de vice scorbutique. Ce vice , que constitue l'altération de la crase constante des humeurs , peut avoir été introduit par le défaut d'une digestion ou préparation convenable du sang dans le poumon affecté , et par les affections catarrheuses auxquelles le malade a été sujet. Ce vice a rendu les genoux particulièrement sensibles aux impressions du froid : ce qui présente une analogie marquée avec le scorbut proprement dit , etc.

Dans ce cas , l'affection des genoux qui revenait tous les hivers fut suivie d'une sciatique , qu'elle détermina probablement , ainsi que la douleur fixe au genou qui s'est établie un an après la cessation de la sciatique. L'imprudence extrême qu'on a eue d'appliquer sur ce genou (où s'est fixée la douleur qui a pour principe un vice scorbutique) des frictions mercurielles fortes et rapprochées , a aggravé cette douleur et en a fort étendu le siège. Il paraît que les nerfs de l'extrémité souffrante ont été spécialement offensés. La sensation de flux et reflux de douleur

qu'a le malade dans la jambe , les frémissements douloureux qu'il éprouve dans le genou au moment de s'endormir , sont des indices de cette lésion particulière des nerfs.

II. Dame malade , dont les maux doivent être rapportés à un vice scorbutique. Ce vice est manifesté par le pourpre chronique , accompagné de vives démangeaisons ; par les sueurs épuisantes et d'une nature particulière ; par les douleurs à la tête, au bras , et à l'extrémité inférieure gauche où elles sont accompagnées de stupeur ; par l'abondance et la durée des règles que suit une perte blanche excessive ; par l'état du sang muqueux , fétide , atrabilaire , qu'on a vu dans toutes les saignées faites à la malade. On reconnaît aussi pour signes de scorbut caché d'autres symptômes mentionnés dans le mémoire , comme des gonflements soudains et passagers des extrémités , des anxiétés dans la région précordiale , des suffocations , etc.

Une méthode qui pourrait être fort propre à vaincre cette maladie et ses accidents , serait de faire prendre à la malade une galle humide , que l'on combattrait ensuite long-temps par des remèdes altérants et évacuants doux , avant que de la détruire par les spécifiques. Quelque désagréable que soit ce remède , il ne serait pas à négliger alors : je l'ai vu très-efficace dans un cas analogue.

CONSULTATION III.

Catarrhe habituel sur l'estomac et sur la poitrine.

LE malade, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de cinquante sept ans ; ayant eu dans son enfance beaucoup d'humeurs vicieuses produites par du mauvais lait qu'il avait tété, il commença à l'âge de vingt ans d'être sujet aux hémorrhôïdes ; pendant douze ans il en eut chaque année deux attaques douloureuses ; il en souffrit ensuite un flux immodéré pendant dix-huit mois. Il en eut la dernière attaque en 1757, où, par l'usage d'un topique, il fit cesser ce flux qui n'a pas reparu depuis. Il lui reste encore quelques tumeurs hémorrhôïdales peu considérables qui suintent sans douleur, et le disposent à la constipation.

Depuis l'époque de la cessation du flux hémorrhôïdal, monsieur le consultant a eu tous les hivers à Paris, jusqu'en 1764, des rhumes opiniâtres qui étaient accompagnés de beaucoup de chaleur à la poitrine, et qui semblaient s'aggraver par l'usage des laiteux et des tisanes ordinaires. Depuis 1764, il a passé les hivers dans une province méridionale, où ses rhumes, jusqu'à l'hiver dernier, ont été moins longs et moins fâcheux qu'à Paris.

Depuis quinze ou seize ans qu'il est sujet à ces

rhumes , il a constamment éprouvé , 1°. qu'ils ont été abrégés, lorsqu'il ne leur a opposé que le régime ; 2°. qu'une diète rigoureuse et la privation du vin lui sont contraires , aussi bien que les boissons relâchantes ; 3°. que les bains tièdes lui causent un abattement nuisible ; 4°. que les remèdes échauffants , incisifs , comme les eaux de Bonnes , etc. , allument tout de suite sa poitrine.

Le malade a été pris , l'hiver dernier , d'un rhume qui n'a cédé qu'au mois de juin ; il s'est reproduit au bout de trois semaines , et il est caractérisé par les symptômes suivants : le malade a presque toujours froid aux jambes ; il a le visage enflammé ; il sent à la poitrine une chaleur brûlante , et même des douleurs qu'il n'y avait point ressenties jusqu'à cette année ; il est sujet à avoir des quintes de toux violentes , qui reviennent plus fréquemment une ou deux heures après le repas. Ces quintes s'annoncent par un embarras dans le nez , que suit un picotement fort âcre à la trachée artère ; la toux détache avec beaucoup d'efforts des crachats très-épais et visqueux , quelquefois salés. Ces quintes laissent une extinction de voix , et un sentiment de feu dans la poitrine

Après avoir souffert pendant un mois ce rhume , qui ne cédait point au régime , on eut recours aux remèdes qui furent variés suivant l'indication ; mais on éprouva que les adoucissants relâchaient trop le poumon , et que les incisifs échauffaient trop.

Au mois de juin le malade a pris trois fois par jour

des poudres composées avec le kermès minéral, les fleurs de soufre et la réglisse. Au bout de huit jours d'usage de ce remède le rhume a totalement disparu; mais il n'a donné qu'une trêve de trois semaines, après laquelle il a recommencé. Les mêmes poudres prises de même dans ce renouvellement, ont incendié la poitrine sans détruire la toux. Il a fallu revenir aux calmants et aux humectants pour éteindre le feu qui dure encore.

Le malade n'a point de fièvre; il a conservé l'appétit et le sommeil. Cependant il a beaucoup maigri depuis deux mois; il rend presque toujours des selles glaireuses et presque point liées; ses urines sont souvent crues et très-claires.

Il est vif et impatient, quoique son ame soit exempte d'agitations profondes; il a mené longtemps une vie sédentaire et fort appliquée; il est d'un tempérament sec et irritable.

Le malade demande, 1°. qu'elle est la cause ou la nature de sa maladie; et si le vice des digestions y contribue, comme plusieurs l'ont cru? 2°. quels remèdes peuvent ou guérir son mal, ou en diminuer les accidents? 3°. quel est le régime qui lui convient le mieux?

Réponse à la première question.

Le malade a eu dans l'enfance une habitude de fluxions d'humeurs séreuses, qui a été remplacée dans la jeunesse par des retours fréquents de flux hémorrhoidal. Cette hémorrhagie ayant été repri-

mée par un topique, la congestion hémorroïdale est devenue moins considérable; mais il s'est établi en même temps une disposition permanente aux affections catarrhales, qui se forment surtout en hiver. Dans cette saison, la diminution générale de la transpiration détermine une plénitude d'humeurs séreuses, et ces humeurs surabondantes se jettent sur divers organes faibles, engorgés par la suspension de leurs excrétions naturelles, et irrités par l'impression soudaine d'un air froid.

Les catarrhes qui viennent de ces causes ont, pour l'ordinaire, leur terme dans la membrane pituitaire, ou dans l'ésophage et l'estomac, ou dans les vaisseaux aériens du poumon. Tous ces organes paraissent avoir été affectés à la fois dans les rhumes violents qu'à soufferts le malade; mais il semble que le larynx et le haut de la trachée artère ont été beaucoup plus généralement affectés dans ces rhumes, que n'ont été les bronches et autres parties du poumon. Il semble que ce n'est que lorsque ce catharre a été aggravé par les remèdes ou par d'autres causes manifestes dans les organes primitivement affectés, qu'il s'est étendu au poumon, qu'il y a causé de l'énervation, ou plus souvent de l'échauffement, et enfin des douleurs formelles.

Dans les hivers des années précédentes, la nature avait opéré le plus heureusement possible la résolution de ces catarrhes, lorsque ses forces étaient soutenues par un bon régime, et qu'elles n'étaient ni abattues, ni trop excitées par les remèdes. Le malade

a eu cette année deux rhumes , séparés par un intervalle de quelques semaines ; le premier , qui a commencé en hiver , et qui n'a fini qu'au mois de juin , a été beaucoup plus violent et plus opiniâtre que ceux des années précédentes , soit par les progrès de l'habitude invétérée de la disposition catarrhale , soit par la combinaison d'autres circonstances que le malade a négligé d'observer. L'affaiblissement que le premier rhume a causé dans la constitution , a préparé la formation du second rhume qui subsiste encore , et est sans doute la cause qui le rend très-rebelle , quoique dans la saison la plus favorable. Ce second rhume semble même être plus grave que le premier , eu égard à l'amaigrissement sensible du malade dans les derniers temps.

Le froid presque continuel aux jambes vient d'une forte concentration des mouvements de ce catarrhe vers la tête et la poitrine , où il excite des chaleurs considérables. Les quintes de toux se renouvellent surtout après le repas , par un effet sympathique de l'irritation que souffre l'estomac durant la digestion , et qui se transmet aux autres organes affectés (effet qui peut dépendre de ce que la membrane intérieure de l'estomac se continue à ces organes). C'est ainsi qu'on voit des personnes pituiteuses se moucher et cracher plus souvent dans le temps où se fait la digestion stomachique. La toux qui balaye les humeurs muqueuses dont le larynx doit être enduit , et qui fatigue violemment cet organe , lui ôte la souplesse convenable , et cause des extinctions de voix.

Le premier rhume que le malade a eu cette année, a été dissipé par un remède composé avec le kermès minéral et le soufre ; parce que ce remède énergique a été donné dans un temps opportun , lorsque le rhume avait été mûri par le traitement antérieur , ou du moins disposé à céder à ce remède ; mais il a été fort nuisible dans le premier temps du second rhume , qu'il fallait traiter comme une nouvelle maladie. Ce mauvais succès n'a rien qui doive surprendre ; car c'est un principe général , que dans les premiers temps d'un catarrhe , que les circonstances du malade indiquent devoir être chronique , les expectorants et les diaphorétiques actifs ont des effets pernicieux.

Réponse à la seconde question.

Il faut traiter ce catarrhe par des remèdes relatifs à sa résolution spontanée , qui est la plus naturelle et la plus sûre : et dans le cas où la coction et la terminaison critique de ce catarrhe seront trop lentes , il faudra recourir avec prudence à des remèdes actifs qui intervertissent l'ordre des mouvements , et qui arrêtent les progrès de ce catarrhe opiniâtre.

On doit donc se proposer d'abord de préparer , d'aider et de compléter les mouvements salutaires de la nature. Pour ces fins il faut entretenir une proportion convenable des excrétions naturelles , en excitant modérément celles qui languissent , combattre le vice des humeurs qui s'oppose à la coction , calmer la toux , et procurer l'expectoration en ayant égard à la marche de la coction ; enfin au déclin du rhume exciter plus

vivement la transpiration de l'habitude du corps et celle du poumon , et donner des remèdes propres à fortifier ce viscère.

Dans ces vues on fera user au malade pour boisson ordinaire , d'une infusion de mélisse ou d'écorces de citron récentes. Mais il n'abusera pas de cette boisson , non plus que de toute autre tisane béchique ou adoucissante qui pourrait sembler plus utile. Un trop grand usage des délayants aurait l'inconvénient de retarder la coction et la résolution du catarrhe , en affaiblissant le poumon , et en y déterminant un plus grand afflux des humeurs. Par la même raison l'usage des bains tièdes serait actuellement déplacé. Si l'on juge à propos d'exciter la transpiration , il sera mieux d'y tendre en faisant faire une ou deux fois le jour , pendant un demi quart-d'heure à chaque fois , des frictions le long de l'épine du dos et au haut des extrémités , avec des linges chauffés et pénétrés des fumées d'encens et de succin.

Il est essentiel d'entretenir la liberté du ventre et de rafraîchir les entrailles , par l'usage journalier des lavements d'eau pure. Il importe de faciliter l'excrétion du moucher en faisant humer fréquemment des parfums d'eau très-chaude , et en faisant prendre , en guise de tabac , la poudre de bétoine ou d'autres espèces dites céphaliques.

Il faut observer quel est le vice qui domine dans ce catarrhe et qui s'oppose à la coction pituiteuse ; soit qu'il y ait ou non un état de crudité manifeste (et l'existence de la crudité paraît indiquée par les urines

limpides et les selles glaireuses que rend le plus souvent le malade). Si une fonte abondante de crachats ténus et âcres, et d'autres signes de colliquation annoncent que la dissolution domine dans la masse des humeurs, on n'hésitera point à faire prendre au malade des boissons légèrement acidulées, comme de l'orangeade, de la limonade peu forte (qu'on pourra préparer avec le petit lait, si cet acide ne peut être d'ailleurs adouci de manière qu'il n'excite point de toux; et de lui donner deux fois par jour des sucres de plantes antiscorbutiques médiocrement actives, comme de cresson et de trèfle d'eau dans du petit lait. Si l'épaississement muqueux paraît dominer dans les humeurs, s'il est indiqué par l'abondance des crachats épais et difficiles à détacher, et par des signes d'engorgement du poumon et d'autres organes, on fera prendre des sucres d'antiscorbutiques plus forts, comme de cochléaria et de racines de *raphanus rusticus*, qu'on donnera à fort petites doses, et de même dans du petit lait deux fois par jour. On verra s'il est à propos d'employer d'autres remèdes spécifiquement appropriés à cette dégénération muqueuse des humeurs; comme l'eau seconde de chaux, la décoction de pareira brava, etc.

Les narcotiques seront utiles pour enrayer les progrès des dégénérations des humeurs, et y seront particulièrement indiqués dans le cas de dissolution dominante. On les fera prendre à l'heure du coucher, pour calmer la toux pendant la nuit et prévenir l'insomnie. On emploiera d'abord les plus doux, comme

l'extrait des fleurs de coquelicot , à la dose de quinze ou vingt grains , ou l'infusion d'une demi-poignée de feuilles de cynoglosses. On passera , s'il est nécessaire , à l'usage du sirop diacode , etc.

On observera avec soin si la coction se fait tout à la fois ou par intervalles , et lorsqu'on en aura des signes dans la consistance médiocre des crachats , dans les qualités des urines et des selles , dans le caractère critique salutaire de l'expectoration etc. , on pourra placer avec le plus grand succès les diaphorétiques ou les béchiques actifs : tel que le soufre et le kermès minéral , la décoction de squine et de santal , etc. Quand le catarrhe sera sur sa fin , on fera recevoir fréquemment par la bouche les vapeurs d'une décoction d'espèces aromatiques ; on fera user d'une infusion de fleurs d'hypericum et d'autres balsamiques.

Si on n'espère pas de procurer assez promptement la résolution naturelle de ce catarrhe , et qu'on craigne qu'il ne fasse des progrès dangereux , il faudra substituer aux remèdes précédens des révulsifs efficaces , ou d'autres remèdes qui changent la manière d'être du malade. On verra si l'effet avantageux de ces méthodes perturbatrices demande qu'on les suive jusqu'au bout , ou si elles excitent des mouvements de coction et de résolution , qui indiquent le retour aux méthodes naturelles.

Ainsi , dans le cas où le catarrhe , rebelle aux remèdes précédents , menacerait de consommation , on pourrait obtenir une révulsion très-utile par l'ap-

plication d'un vésicatoire , ou même d'un séton à la nuque , dont on entretiendrait l'écoulement pendant long-temps. Des révulsifs très-appropriés alors seraient des évacuants des premières voies. On donnerait tous les deux ou trois jours (suivant l'indication) ou des doses médiocres d'ipécacuanha , ou de sels purgatifs avec de la manne. On essaierait de procurer une légère diarrhée. On donnerait un narcotique chaque soir des jours où on aurait évacué ; on verrait même s'il est plus à propos de combiner les purgatifs et les narcotiques (comme ils le sont dans les pillules catarrhales de Fuller).

Si ces révulsifs manquaient de succès , et que le catarrhe persistant n'aménât point de suppuration , on pourrait tenter des remèdes vénéneux. J'ai vu dans un cas semblable un heureux effet de l'extrait de jusquiame blanche donné à de très-petites doses.

Réponse à la troisième question.

Le régime qui convient actuellement au malade doit être modéré en tout ; il fera journellement un exercice médiocre , partagé en plusieurs reprises. Il serait mieux qu'il s'abstînt de l'usage du chocolat pendant tout le temps que durera son rhume (d'autant que les lavements et le petit-lait , prescrits ci-dessus suffiront pour tenir le ventre libre). Il se privera des ragoûts , ne se nourrira que d'aliments faciles à digérer , et ne mangera point de viande au souper , qui doit être léger. Il renoncera aux boissons échauffantes et spiritueuses.

Lorsqu'il sera guéri , il suivra de semblables lois de régime , et n'usera que de remèdes légers qui soutiennent convenablement les excrétions naturelles. Il fera le plutôt possible de l'exercice à cheval ou en voiture ; il répétera cet exercice chaque jour , et en augmentera la durée par degrés, observant seulement de ne point s'exposer sans précaution aux extrêmes intempéries de l'air. Il ne fera point usage des remèdes échauffants qu'il pourrait regarder comme des préservatifs de ses rhumes : d'autant que ces remèdes peuvent , au contraire , en exciter les retours , et leur donner un caractère plus ou moins inflammatoire , qu'on a dit , mais sans fondement , que les rhumes ont toujours.

Délibéré ce 16 août 1774.

*Extrait d'une autre consultation pour un malade
sujet à des catarrhes sur divers organes.*

Ce malade est sujet depuis plusieurs années à des fluxions qui se jettent successivement sur les yeux , sur la gorge , sur une jambe , organes affaiblis depuis long-temps relativement au reste du corps. Ces fluxions sont préparées par une plénitude constante d'humeurs séreuses qu'accumulent depuis long-temps des fautes de régime.

On a observé que les hommes sont en général sujets à une plénitude des humeurs séreuses qui

revient périodiquement et se dissipe aussitôt par quelque excrétion augmentée, lorsque la constitution est dans toute sa vigueur. Mais lorsque le corps est habituellement infirme, l'évacuation de ces humeurs surabondantes se fait toujours d'une manière imparfaite; et la surcharge qu'elles causent ne peut être dissipée que par les suites des fluxions critiques qui jettent ces humeurs sur les organes affaiblis.

Ces fluxions, qui se prolongent, se succèdent et se répètent tant que les causes précédentes subsistent, font dire communément, et même aux gens de l'art, que le malade a *une humeur* qui roule dans le corps depuis long-temps. Mais on voit que cette idée est fausse dans la théorie; ce que je ne m'arrêterais pas à relever, si en même temps elle n'était dangereuse pour la pratique dans des cas comme celui-ci. En effet, le malade ayant depuis longues années deux grandes plaques dartreuses à l'intérieur et au haut des cuisses, on est porté à croire que c'est une *humeur dartreuse* qui, circulant dans son corps, a causé les maux qu'il a soufferts. Or ce préjugé donne de fausses indications. Car, quelque nécessaire qu'il soit de favoriser l'écoulement des humeurs qui fluent par ces dartres, auquel la nature est habituée, un vice dartreux dans la constitution demanderait des fondants, des antiscorbutiques, et d'autres remèdes dont la plupart seraient nuisibles dans ce cas-ci.

Lorsque la plénitude des humeurs séreuses se renouvellera, le malade en sera averti par un sentiment de pesanteur dans tout le corps, qui ne lui

sera pas accoutumé, et qu'il ne pourra point rapporter à des causes étrangères et accidentelles. La lassitude et le froid des extrémités pourront aussi précéder cette augmentation de poids sensible. Alors il sera à propos que le malade observe pendant quelques jours un régime plus sévère, et qu'il se tienne plus chaudement que de coutume.

On appliquera dès à présent à la jambe droite un cautère; et le malade se résoudra à ne plus fermer cet égoût qu'on entretiendra avec grand soin.

Quant au traitement général des fluxions qui pourront survenir au malade, voici les observations qui semblent les plus essentielles. Il faut s'abstenir de le faire saigner, à moins que la fluxion ne prenne un caractère inflammatoire qui nécessite cette évacuation. S'il y a indication de purger, on y satisfera en donnant des doses convenables de sel d'epsom, ou d'autres sels purgatifs étendus dans une assez grande quantité d'eau. Ces sels ont sur les minoratifs l'avantage de purger suffisamment, en détournant moins la transpiration insensible; ce qui paraît venir de ce que leur opération est plus prompte. Mais si la purgation avec les sels est trop faible pour entraîner les humeurs glutineuses qu'on jugera être amassées dans les premières voies, et perpétuer la fluxion, on pourra donner pendant quelque temps, de deux nuits l'une, à l'heure du coucher, des pilules aloétiques.

Dans le principe de chaque fluxion, on soutiendra la transpiration par l'usage de diaphorétiques appro-

priés, comme de l'infusion d'écorces de citrons récentes. Mais on évitera de la forcer, comme il se pratique trop souvent dans ces cas, par l'abus des remèdes de ce genre.

Si la fluxion attaque la tête, dans son principe et son augment, on se bornera aux lavements, pédiluves, sinapismes aux pieds, ou autres révulsifs qui agissent dans des parties éloignées; on s'abstiendra des fomentations, des vésicatoires, et en général de tous les stimulants qui pourraient être appliqués sur la tête. Lorsque la fluxion sera dans son état, on appliquera des sangsues aux tempes, après avoir fait précéder les évacuations générales; et on pourra appliquer un vésicatoire à la nuque, qui paraît alors, comme étant révulsif vers les parties postérieures, préférable à un vésicatoire qu'on appliquerait sur le front. Enfin, lorsque la fluxion aura perdu son caractère aigu, et qu'elle se continuera comme simple congestion, on pourra employer les sternutatoires, et autres remèdes locaux agissant dans les parties les plus voisines du siège de la fluxion.

On suivra une marche semblable, lorsque la fluxion se sera jetée sur la gorge. On réservera pour le déclin de cette fluxion les collutoires et les gargarismes propres à exciter le flux d'humeurs pituiteuses. Dans son état, on irritera ou rougira légèrement l'extérieur du col, en l'oignant à plusieurs reprises d'un liniment composé avec deux parties d'huiles d'amandes douces, et une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

Enfin si une tumeur œdémateuse se reproduit par fluxion sur la jambe affaiblie , il faudra y appliquer des topiques résolutifs , seulement lorsque la fluxion sera devenue lente ou simple congestion. Le choix de ces topiques doit être réglé suivant qu'on aura observé que cet œdème est froid ou chaud. L'œdème froid est celui que la chaleur fait disparaître , que le froid augmente , et qui est entretenu par un état spasmodique dominant. L'œdème chaud a les qualités contraires.

Si cet œdème est reconnu froid , on exposera fréquemment la jambe affectée aux bains de vapeurs , aux douches d'eaux thermales (artificielles) ; on tâchera d'y exciter la transpiration sans y appliquer d'émolients.

Si, au contraire, cet œdème est chaud, on fomentera la jambe affectée avec l'eau des forgerons et avec des décoctions d'espèces astringentes ; on l'exposera à des fumigations aromatiques ; on y appliquera des poudres de plantes résolutives , et on l'enveloppera de bandes qui seront serrées peu à peu suivant les progrès de la résolution.

CONSULTATION IV^e.

Asthme compliqué d'attaques de maux nerveux.

M.... qui me fait l'honneur de me consulter , a été sujet dès sa première jeunesse à avoir la respiration

difficile. Il eut à l'âge de vingt ans des oppressions plus fortes, et quelques années après, un crachement de pus, accompagné d'une grande faiblesse et de douleurs dans la poitrine et entre les épaules. Il fut réduit pendant neuf mois à la diète blanche, et ce crachement de pus fut tari. Mais deux ans après, cette suppuration se renouvela avec la même force, et fut encore guérie par l'usage du lait. Depuis ce temps, le malade a craché plusieurs fois du pus; mais ces crachements n'ont point de symptômes graves qui les suivent, et sont seulement annoncés par des oppressions plus fortes qu'à l'ordinaire.

Depuis une vingtaine d'années, le malade, qui a cinquante-neuf ans, a une affection asthmatique qui revient toutes les nuits. Depuis cette époque, il sent presque toujours, vers les six heures du soir, une gêne dans la respiration qui augmente jusqu'à la pointe du jour, où elle se dissipe. Chaque accès est terminé par une expectoration difficile de crachats tenaces. Le malade est fort soulagé quand il peut rendre des vents dans l'accès. — On a observé que le serein et la poussière sont fort contraires au malade, et qu'un temps couvert ou pluvieux lui est plus favorable qu'un ciel serein (ce dernier vice de la sensibilité du poumon est rare chez les asthmatiques).

Le malade, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de onze, était sujet à des tournoiements de tête violents, et accompagnés de fadeurs d'estomac. Il n'eut pas de ressentiments de cette incommodité jusqu'à l'âge de quarante-un ans, temps auquel il eut un

grand nombre d'affections nerveuses très-fortes. Il était sujet alors à avoir des nausées et des langueurs d'estomac, suivies de défaillances. Il sentait dans la tête des vibrations qui l'obligeaient de tenir les yeux fermés. Les tendons du col étaient roidis et souffraient quand il remuait la tête. Toutes les parties externes de la tête étaient tendues et tiraillées, et même les tempes s'enflèrent sensiblement. Le malade sentait l'intérieur de la tête fort embarrassé. Il avait des engourdissements à la joue droite, au bras et à la jambe du côté droit. Tout lui paraissait pencher du côté droit; et même lorsqu'il regardait deux lumières placées à une égale hauteur, celle du côté droit lui paraissait plus basse que celle qui était à gauche. Lorsqu'il se couchait sur le côté droit, cette situation augmentait les vibrations dans la tête et les angoisses d'estomac.

Dans le même temps, le malade était extrêmement faible, et avait entièrement perdu le sommeil. Son pouls était petit et concentré sans être fréquent. Il sentait souvent entre les épaules une chaleur vive et durable; il rendait des urines très-limpides. Quelquefois, étant au lit, il avait des mouvements convulsifs des extrémités.

Le malade avait été trois mois dans cet état fâcheux, lorsqu'on le porta à faire un voyage qui produisit une révolution très-avantageuse pour sa santé. Depuis lors, il a par intervalles des attaques de nerfs, dont les symptômes sont semblables à ceux de la première attaque, mais à un degré beaucoup plus

faible, quoique leur force soit variable. D'ailleurs, le malade se sent habituellement la tête embarrassée (il a les oreilles comme bouchées, et plus ou moins sourdes dans ses fortes attaques de nerfs). Il ne peut se coucher sur le côté droit, et il lui paraît n'être pas aussi libre de ce côté que du gauche. Il y a plusieurs années qu'on lui a conseillé l'usage du petit-lait; mais depuis quelque temps, il ne peut le supporter : les seuls remèdes dont il fait usage sont des bains domestiques et des bouillons appropriés.

On demande les remèdes les plus propres à prévenir les attaques de nerfs et à diminuer leur force, ainsi que ceux qu'il faudrait employer si elles venaient à un certain point. On demande aussi les remèdes qui pourraient prévenir les reprises de l'asthme, comme ceux qui peuvent diminuer la violence et la durée de ces reprises lorsqu'elles causent trop de fatigue.

Les attaques de maux nerveux que le malade a de temps en temps, et les reprises d'asthme qu'il souffre toutes les nuits sont extrêmement éloignées du degré où elles pourraient amener des affections prochainement dangereuses. Cependant, comme on désire que j'indique ces affections graves, qu'il serait possible qu'elles survinssent aux infirmités actuelles, et les remèdes qui leur seraient le plus appropriés, je ferai les observations suivantes :

1°. Les attaques de nerfs portées au plus haut degré peuvent dégénérer, dans ce cas, en des pertes de sentiment ou de mouvement dans divers organes.

Les principaux remèdes de ces affections à la suite des évacuans des premières voies, des sinapismes, et des autres secours qui pourraient être indiqués, seraient les remèdes dits nervins ou céphaliques, tels que la teinture d'ambre gris et les sels volatils huileux, la racine de valeriane sauvage, les graines de petit cardamome et autres aromatiques actifs. L'usage continué de ces nervins serait très-efficace pour prévenir les retours des mêmes affections.

2°. Les reprises de l'asthme pourraient devenir violentes au point de menacer de suffocation. On observerait alors avec beaucoup de soin quelles seraient les causes de cette affection périlleuse. Si elle était produite par un spasme du poumon qu'aurait irrité la poussière qu'on aurait respirée, ou quelque autre cause soudaine, on donnerait, pour remédier à cet état convulsif du poumon, vingt à trente gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac dans un julep antispasmodique. Si ce danger de suffocation venait des progrès qu'aurait faits le catarrhe des humeurs qui engorgeraient le poumon, on appliquerait un vésicatoire entre les deux épaules; on ferait prendre du kermès minéral à doses assez fortes et assez rapprochées, et de l'oxymel scillitique dans de l'eau de canelle simple.

Les indications que présentent les incommodités compliquées que souffre M....., sont, premièrement, d'affaiblir les reprises d'asthme dont il est tourmenté toutes les nuits, et de rendre plus complète l'évacuation critique qui termine chacune de

ces reprises; deuxièmement, de fortifier le poumon dont l'infirmité paraît être originelle, par des remèdes placés dans les temps où les reprises de l'asthme sont moins fâcheuses, et qui préviennent la dégénération ulcéreuse à laquelle le poumon est disposé; troisièmement, de prévenir les attaques des maux nerveux, en combinant les remèdes destinés à remplir les indications précédentes, et d'autres secours, de manière à fortifier toute la constitution, et à y produire des alternatives d'excitation et de relâchement (opposées aux états successivement dominants de spasme ou d'atonie), qui rappellent l'ordre le plus naturel de la distribution des forces du principe vital.

On peut satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivants :

Premièrement, pour affaiblir les reprises d'asthme, il faut constamment détourner la congestion habituelle des humeurs qui se jettent sur le poumon, et prévenir la régénération des humeurs surabondantes. On y réussira en assurant la facilité des digestions, et la liberté des excréctions naturelles.

Dans ces vues, le malade ne se nourrira que des aliments dont il a éprouvé que la digestion lui est facile; il s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes, et particulièrement des liqueurs spiritueuses; il fera trois repas chaque jour, et il persévéra dans l'usage où il est de prendre peu de nourriture au repas du soir.

Il usera fréquemment des aliments médicamenteux,

qui sont propres à aider l'expectoration ; comme le miel , l'ail , l'estragon , les raves , etc. Il ne négligera point l'usage des poudres des plantes dites céphaliques , prises en guise de tabac , et d'autres errhins doux , qui puissent lui procurer un moucher abondant. Il se garantira avec soin de tout ce qui pourrait lui causer la suppression de la transpiration , qu'on excitera par le moyen des bains et de l'exercice (comme il sera dit plus bas). Il prendra journellement des lavements d'eau pure , qu'on rendra émollients ou laxatifs , si cela est nécessaire pour prévenir la constipation.

Lorsqu'on aura insisté quelque temps sur ce régime , le malade se mettra à l'usage habituel d'une décoction de feuilles de marrube (dont on mettra deux poignées sur trois livres d'eau qui seront réduites à deux par la coction). Il boira dans les premiers temps quatre ou cinq verrées chaque jour , et dans la suite plus par degrés , de cette décoction , qu'on pourra adoucir avec le sirop de violette.

Dans les temps où les retours de l'asthme seront rendus plus fâcheux qu'à l'ordinaire par une accumulation d'humeurs glaireuses et tenaces , qui embarrasseront le poumon et l'estomac , il sera utile de procurer des vomissements médiocres , en faisant boire copieusement d'une infusion tiède et saturée de racines de *Raphanus rusticus*. Si ce vomitif est faible , on pourra donner , mais beaucoup plus rarement , dans les mêmes circonstances , l'ipécacuanha à petites doses , comme à celle de quinze

grains Quelque modérés que soient ces vomitifs ; on observera si leur impression est très-fatigante , et se prolonge trop : auquel cas on n'hésitera point à faire prendre un léger narcotique au déclin de leur opération.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus violentes que de coutume , on pourra les calmer en faisant prendre , dans l'état même de la reprise , des anti-spasmodiques ; comme le julep suivant , qu'on donnera par cuillerées.

Prenez une drachme d'*assa fœtida* , dissolvez-la dans cinq onces d'eau de rue , ajoutez quarante gouttes de liqueur anodyne minérale d'Hoffmann , et six drachmes de sucre blanc ; mêlez : si le malade a trop de répugnance pour ce julep fétide , on substituera un julep préparé avec l'eau rose , et le musc broyé avec du sucre.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus longues et plus pénibles qu'à l'ordinaire , on pourra les abréger , en employant , au déclin de la reprise , divers remèdes propres à exciter l'expectoration qui doit la terminer. Le malade recevra par la bouche , des vapeurs d'une décoction bouillante d'espèces pectorales , à laquelle on aura ajouté un sixième de vinaigre ; on lui donnera quelques tasses d'une forte infusion de *camphorata* ; si les crachats paraissent très-difficiles à détacher , on lui fera prendre vingt grains de gomme ammoniacale délayés par la trituration dans quatre onces d'eau de pouliot.

Si la violence des accès d'asthme porte trop loin

l'insomnie, l'usage prudent des narcotiques pourra être nécessaire; on essaiera d'abord les plus doux: comme l'extrait de fleurs de coquelicot (à la dose de quinze ou vingt grains), l'infusion d'une demi-poignée de feuilles de cynoglosse, etc. Si ces calmants sont trop faibles, on fera prendre vingt gouttes (ou plus par degrés) de l'élixir anti-asthmatique suivant:

Prenez fleurs de benjoin et opium purifié, de chaque une drachme; camphre, deux scrupules; huile essentielle de graines d'anis, demi-drachme; esprit-de-vin rectifié, deux livres: faites digérer, et coulez.

Deuxièmement, dans les temps où les attaques d'asthme seront devenues moins fortes et moins durables, on tâchera de remédier, autant qu'il sera possible, à l'infirmité relative du poumon, en continuant, suivant les circonstances, les différents remèdes qui ont été prescrits; on leur en joindra d'autres qui puissent fortifier le poumon, en même temps qu'ils excitent l'expectoration; comme les tablettes de soufre et la conserve de racine d'*enula campana*.

La combinaison du lait et du quinquina (qui sera proposée ci-dessous) sera très-appropriée, si le malade vient à avoir de nouvelles attaques de crachement de pus; on pourra alors y joindre avec succès l'usage des plantes balsamiques; comme des somnités fleuries d'hypéricum, etc., et celui du baume du Canada, ou autre baume naturel, à doses prudemment graduées. Si cet état de suppuration traînait en

longueur , il pourrait indiquer d'autres secours , comme l'application d'un cautère , etc.

Troisièmement, dans l'administration des remèdes destinés à remplir la première indication , on aura soin de faire dominer les remèdes excitants , lorsque le malade sera plus abattu ; et les calmants , si c'est l'irritation qui domine.

On observera la même conduite dans le choix des remèdes par lesquels on combattra les différentes affections nerveuses. Par exemple , pour dissiper les vents qui fatigueront le malade , lorsqu'il sera fort échauffé , on lui donnera quelques gouttes d'élixir de vitriol dans un verre d'eau froide ; et s'il se trouve fort abattu , il usera d'une infusion théiforme de gingembre ou de graines d'anis.

Les secours les plus apropiés pour augmenter chez M.... les forces du genre nerveux et celles du poumon , sont : 1°. l'usage combiné du quinquina et du lait. Ainsi il prendra très long-temps , deux fois par jour (le matin et le soir) , vingt grains (et plus par degrés) d'excellent quinquina mis en poudre , et incorporés en bol avec la conserve de fleurs de romarin , et il boira sur le bol du matin une demi-livre de lait d'ânesse.

2°. L'usage alternatif et fréquemment répété des bains tempérés que M.... prendra le matin , et de l'exercice qu'il fera en voiture , aux belles heures de la journée.

Délibéré ce 14 août 1774.

Observations extraites d'autres consultations sur des cas d'asthme.

I. Malade sujet à des accumulations séreuses qui se terminent par des catarrhes , et dont le poumon est singulièrement affaibli par rapport aux autres organes. Il a contracté cette faiblesse relative par divers genres d'exercices pénibles qui ont beaucoup fatigué les organes de la respiration ; chaque accès de cet asthme déjà invétéré, est une fluxion d'humeurs séreuses et crues , qui se jettent sur les poumons , où elles déterminent une contraction spasmodique des vaisseaux aériens ; et ce spasme venant à se résoudre , la coction des humeurs qui l'ont produit , est suivie d'une expectoration critique.

Lorsque le malade ressentira les symptômes qu'il a éprouvés être les avant-coureurs de son attaque d'asthme , on pourra détourner , par des évacuations révulsives , la fluxion des humeurs sur le poumon. Le flux de pituite par le nez , que le malade a le plus souvent à l'approche de ses accès , invite à tenter dans ces circonstances un sternutatoire approprié , comme serait du lait tiède dans lequel on aurait étendu un ou deux grains d'élatérium. Mais le révulsif le plus convenable dans ce cas , serait l'ipécacuanha donné à une dose suffisante pour exciter des vomissements modérés.

On doit user, pendant l'accès, d'anti-spasmodiques appropriés , mais s'abstenir de tout usage des narcotiques , le malade ayant observé que ces accès de-

viennent plus longs et plus fâcheux lorsqu'il succombe au sommeil , auquel ils le font incliner (par la concentration des forces qu'ils déterminent vers le poumon). Le sommeil qui rend la respiration plus rare , en émoussant la sensibilité de la nature , affaiblit trop les mouvements par lesquels elle doit opérer la résolution de ces accès : mais les anti-spasmodiques modifient seulement la sensibilité de la nature , et font qu'elle peut mieux proportionner ses efforts à l'activité de la cause qui l'irrite.

C'est dans un bon régime qu'il faut surtout chercher les moyens de fortifier toute la constitution , et particulièrement le poumon affaibli ; un exercice à cheval répété journellement , et dont on augmentera la durée par degrés , peut être extrêmement utile ; le malade doit éviter tous les excès de boisson , et tous les aliments échauffants et indigestes ; il doit néanmoins user d'aliments nourrissants et modérément assaisonnés , faisant chaque jour plusieurs repas , et observant de souper peu. Il est des aliments médicamenteux dont un usage fréquent peut lui être fort bon , comme le miel , les raves , l'ail , etc.

II. Malade âgé de soixante-six ans , et d'un tempérament pituiteux ; il a mené dans la jeunesse une vie fort pénible , et ensuite une vie sédentaire ; il est sujet depuis trente ans à un asthme humoral ; il a souvent des fluxions sur la tête ; il est sujet depuis trois ans à une ophtalmie humide fort considérable ; il a eu presque toute sa vie des hémorrhôides , mais qui n'ont flué qu'une ou deux fois , et faiblement.

Depuis huit mois ce malade a eu plusieurs syncopes , dont chacune n'a duré que deux à quatre minutes. A la suite des premières , on lui fit prendre le tartre stibié , les eaux de Balaruc , et des aposèmes purgatifs qui furent continués pendant longtemps. Ces remède procurèrent des évacuations abondantes d'humeurs glaireuses et bilieuses extrêmement épaisses et comme racornies. Ces évacuations produisirent un soulagement marqué , et réveillèrent l'appétit qui était fort diminué depuis un an. Le malade suivit dès-lors un régime fort exact ; mais ce régime et les remèdes précédents n'ont point empêché qu'il n'ait eu en dernier lieu deux syncopes semblables , dont la dernière est survenue il y a un mois.

Cette dernière syncope fut sensiblement déterminée par diverses imprudences qui causèrent une suppression de la transpiration (naturellement abondante chez le malade) avec un froid considérable. A la suite de cet accident , le malade ressentit un affaissement général et un grand dégoût ; mais il n'y avait point d'altération sensible dans le pouls ; on lui fit passer deux prises de rhubarbe qui eurent de bons effets ; mais un chagrin vif qu'il éprouva peu de temps après , le jeta tout-à-coup dans un abattement extrême ; il ne pouvait parler , ni se remuer , et n'ouvrait qu'à peine les yeux ; son pouls était faible et intermittent à chaque troisième pulsation ; on lui fit appliquer des vésicatoires , et on lui donna des cordiaux. Six heures après , le pouls se releva , et ne fut plus intermittent , et l'affaissement diminua.

On continua le traitement par l'usage des purgatifs et par celui de l'oximel scillitique et du kermès minéral donné dans une infusion d'hyssope ; il survint des sueurs abondantes , et l'expectoration se rétablit.

Le malade est à présent dans la convalescence ; il a les jambes légèrement enflées ; il continue l'usage de l'infusion d'hyssope avec l'oximel scillitique ; on emploie des frictions légères et d'autres moyens doux pour soutenir la transpiration.

Il paraît que la vie sédentaire succédant à une vie laborieuse , a produit chez ce malade depuis longtemps une grande surabondance d'humeurs pituiteuses , et que cette surabondance a déterminé pendant longues années des catarrhes habituels sur les parties extérieures de la tête et sur le poumon ; il paraît aussi que cette surabondance extrêmement accrue dans les dernières années , a occasionné l'ophtalmie qui persiste depuis trois ans , et l'empâtement des premières voies , qui est prouvé par la qualité des matières qu'ont chassées les évacuants donnés à la suite des premières syncopes , par la forte diminution de l'appétit qui avait précédé ces syncopes , etc. On sait que dans l'âge avancé , les sucs nourriciers ne se cuisent qu'à demi , et se changent en pituite , suivant l'expression des anciens , qui est fort aisée à traduire en langage exact.

Les progrès de l'engorgement des premières voies et du poumon n'ont pu qu'énerver de plus en plus ces organes , et qu'affaiblir toute la constitution à tel point qu'il n'est pas étonnant que des causes qui ont

accru cet engorgement d'une manière rapide (comme a fait en dernier lieu une forte suppression de la transpiration), aient déterminé dans ce malade des suspensions de mouvements vitaux ou des syncopes. Lors même que les évacuants donnés à la suite de la dernière syncope avaient produit de bons effets, l'impression violente qu'une forte affection de l'âme fit sur un corps énérvé, causa un affaiblissement extrême des fonctions vitales et des mouvements volontaires, et le malade ne put être retiré d'un état si dangereux que par des moyens très-actifs, et employés avec beaucoup d'intelligence.

CONSULTATION V^e.

Affections rhumatismales.

LA dame qui me fait l'honneur de me consulter est âgée de près de soixante et un an, et d'un tempérament phlegmatique sanguin; mariée à dix-huit ans, elle eut des enfants sains et point maladifs; elle avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, où elle eut la petite vérole, à laquelle on opposa un traitement empirique et incendiaire, et qui fit perdre un œil à la malade.

A l'époque de cette petite vérole ont commencé plusieurs maladies que madame a souffertes successivement. La poitrine fut d'abord menacée; mais les suites de cette affection ont été prévenues par l'usage assidu que la malade a fait du lait d'ânesse pendant plus de vingt ans.

Depuis la petite vérole, madame a eu des enfants qui ont vécu sujets aux fluxions, aux ophtalmies, à des dartres, et qui tous ont péri de phthisie vers l'âge de puberté, à l'exception d'une demoiselle à qui l'établissement des règles a donné une bonne santé.

Depuis 1752 jusqu'en 1764, madame a essuyé de temps en temps des fièvres accidentelles, des fluxions à la tête, et quelques maladies inflammatoires.

En 1764, madame devint sujette à des érysipèles à la tête, toujours accompagnés d'une fièvre très-sérieuse; M. le médecin ordinaire a réussi à empêcher les retours de ces érysipèles par divers remèdes convenables, et en faisant entretenir jusqu'à ce jour un écoulement ichoreux qui s'était établi sur un des côtés de la tête, à la suite d'une de ces éruptions. Il a aussi combattu avec succès un embarras au foie avec enflure aux jambes, qui paraît avoir été produit par les mêmes causes.

Enfin madame a eu l'hiver dernier, et pendant une partie du printemps, une fièvre rhumatismale, qui a porté alternativement sur la poitrine, sur le bas-ventre et sur les reins; sa convalescence n'a pas été parfaite; elle a eu depuis habituellement des douleurs vagues, et qui répondent le plus souvent aux reins, aux épaules et à la poitrine; elle tousse, mais très-peu; elle a un peu de fièvre, elle se lève, mais le jeu des muscles n'est pas libre et sans douleur; elle ne garde pas la chambre; elle a de l'appétit, et n'a point maigri.

D'après cet exposé, il paraît que l'origine des in-

firmités de la malade, a été dans la petite vérole qu'elle eut à l'âge de vingt-deux ans. Cette maladie ayant été aggravée par un traitement incendiaire, laissa des impressions profondes dans la constitution; elle dut affecter spécialement l'organe extérieur, et le poumon qui sympathise avec cet organe, à raison de la continuité de la peau avec la membrane qui revêt l'intérieur de la trachée-artère et des bronches. Les fonctions de l'organe extérieur étant altérées, il n'a pu se faire souvent qu'une évacuation imparfaite par la transpiration des humeurs séreuses et excrémentitielles qu'accumulait une vie sédentaire: ce qui a déterminé diverses fluxions de ces humeurs, d'abord sur la poitrine, et ensuite sur plusieurs autres organes internes. Ce vice du poumon et de l'organe extérieur a été héréditaire et funeste pour les enfants que madame a eus depuis sa petite vérole.

Madame a eu l'hiver dernier une fièvre catarrhale chronique, qui n'a pu être guérie qu'imparfaitement; les résidus de la coction de cette fièvre n'ayant pu être évacués d'une manière complète, il est resté une surabondance d'humeurs excrémentitielles qui se reproduisent sans cesse, et qui deviennent probablement peu fluides et fort âcres par leur séjour; il se renouvelle plus fréquemment que par le passé, des fluxions de ces humeurs qui causent des mouvements fébriles, qui se jettent sur divers organes, qui ont une tendance plus marquée vers la poitrine, mais qui, jusqu'à présent, semblent n'être que rhumatismales, ou n'affecter que la peau et les muscles.

Les indications qui se présentent sont ; 1° de remédier à la surabondance , à l'épaississement et à l'âcreté des humeurs excrémentitielles ; 2° de dissiper les fluxions douloureuses ou autres dont la malade peut être successivement attaquée ; prenant un soin particulier de combattre celles qui se dirigeront sur la poitrine ; 3° de prévenir la régénération de la plénitude d'humeurs excrémentitielles , en fortifiant les digestions ou préparations des humeurs utiles , et en rétablissant la proportion naturelle des excrétions. Pour remplir cette dernière indication, il faut travailler surtout à corriger la faiblesse relative du poulmon et de l'organe extérieur.

On peut espérer de satisfaire à ces indications par les moyens suivans qui doivent être administrés par Monsieur le médecin ordinaire , si , comme je l'espère , nous nous réunissons dans les même vues :

1°. Il faut que la malade use pendant fort longtemps de remèdes alimenteux , et autres qui soient adoucissans , combinés avec des résolutifs ; on aidera les évacuations que ces résolutifs pourront occasionner , et qu'on jugera devoir être salutaires.

Ainsi on fera prendre d'abord à la malade , trois fois par jour , à son lever , à dix heures du matin , et à cinq heures du soir , quinze grains de savon mis en pilules avec suffisante quantité de poudre de racine d'énula campana.

On lui donnera sur la première prise de ces pilules , huit onces de lait de vache coupé avec quatre onces d'eau seconde de chaux ; et sur chacune des

deux autres prises de ces pilules , trois onces d'eau seconde de chaux , *composée* en faisant macérer sans feu pendant deux jours une once de réglisse , et demi-once d'écorces de sassafras dans six livres de cette eau.

On donnera pendant le même temps à la malade , tous les trois jours , à l'heure du coucher , un bol composé avec un grain de kermès minéral , cinq grains de mercure doux , et suffisante quantité d'extrait de fumeterre.

On augmentera par degrés les doses de ces divers remèdes , suivant leurs effets sensibles. On essaiera de substituer par deux reprises de huit jours chacune , au lait qui serait pris chaque matin , un bouillon préparé avec un jeune poulet , avec la chair d'une tortue , et une poignée de feuilles de chicorée de jardin et de dent-de-lion.

On aidera par des évacuants appropriés les diverses excrétions avantageuses que ces résolutifs pourront exciter.

2°. Un remède révulsif général des fluxions auxquelles la malade est sujette , serait un cautère établi à une jambe. Il est à désirer que la malade consente à ce cautère , dont on entretiendra l'écoulement avec soin , et qu'on ne fermera plus.

S'il se forme des fluxions de rhumatisme plus vives qu'à l'ordinaire , après avoir fait précéder les évacuations qui seront indiquées , on réduira la malade à un régime aussi sévère que ses forces le permettront ; on lui donnera pour toute boisson du petit

lait nitré dans lequel on aura fait infuser des fleurs de sureau. On prescrira de légers calmants, si les douleurs sont très-fortes; on fera sur les parties affectées des onctions avec l'huile camphrée, ou avec d'autres liniments appropriés.

Si une fluxion d'humeurs se porte sur la tête, on emploiera des bains des jambes, et autres révulsifs dans les premiers temps de la fluxion; et dans son état, on ordonnera un vésicatoire à la nuque; on fera user d'errhins modérés, et d'autres dérivatifs.

Si la congestion qui se fait actuellement des humeurs sur l'extérieur de la poitrine devient plus forte, semble s'étendre au poumon et menacer de consommation, on tâchera d'en arrêter les progrès par les anti-hectiques les plus efficaces, comme par l'usage d'une décoction de racine de guimauve, sur chaque livre de laquelle on mettrait vingt gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffmann; de la conserve de roses donnée en assez grande quantité; du soufre pris journellement à la dose de quelques grains, qu'on augmenterait par degrés suivant l'effet (et ce dernier remède serait ici très-convenable) etc. Si cette fluxion chronique sur le poumon prenait un caractère manifestement inflammatoire, on opposerait à cette inflammation lente de petites saignées répétées de temps en temps, l'application d'un vésicatoire sur l'endroit le plus douloureux de la poitrine, et les autres secours connus.

3°. A mesure qu'on aura remédié à la surabondance et aux autres vices des humeurs séreuses et

excrémentitielles, et qu'on aura affaibli ou dissipé les diverses fluxions des humeurs qui tourmentent la malade, on s'occupera davantage de l'indication de fortifier les digestions ou préparations des humeurs, par des médicaments convenables, et surtout par un régime suivi avec constance. On remplira d'autant mieux cette vue, en s'attachant à rétablir la proportion qui doit être entre les diverses excrétions, lorsqu'elles paraîtront s'en écarter beaucoup, par le moyen d'évacuants appropriés à chaque excrétion.

Pour aider la digestion de l'estomac, la malade mangera peu à la fois et souvent, ne se nourrira que d'aliments faciles à digérer, et ne fera aucun excès de boissons échauffantes; elle fera un grand usage de cresson et des chicoracées.

Si le poumon affaibli devient sujet à des catarrhes fréquents, on pourra le fortifier en donnant, dans les intervalles de ces catarrhes, du quinquina, des astringents médiocres, comme l'aigremoine; des balsamiques doux, comme l'hypéricum, etc.

On rendra enfin plus faciles et plus parfaites les digestions des humeurs dans le poumon et dans l'organe extérieur, en faisant faire pendant long-temps à la malade un usage assidu des bains d'eau légèrement tiède, et de l'exercice à cheval ou en voiture. On ne négligera point aussi l'usage journalier des frictions avec des linges chauffés et pénétrés de fumées aromatiques, ni tous les autres moyens qu'on jugera

propres à favoriser et à exciter modérément la transpiration.

Delibéré ce 30 décembre 1773,

CONSULTATION VI.

Goutte vague qui affecte l'estomac.

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter, a eu, il y a environ trois ans, une maladie qui me paraît avoir été parfaitement bien caractérisée par monsieur le médecin ordinaire. Dans cette maladie, une humeur goutteuse se porta sur l'estomac et sur les intestins, où elle causa des étranglements spasmodiques avec gonflement des espaces intermédiaires; une très-forte constipation; par fois des déjections très-abondantes lorsque ces spasmes perdaient beaucoup de leur force, et une diminution sympathique de l'excrétion des urines pendant que les douleurs de colique étaient violentes.

Cette disposition goutteuse vague s'est manifestée dans les articulations de plusieurs doigts de l'une des mains, qui sont restés contractés, avec cette singularité que son impression sur ces doigts n'a été accompagnée d'aucune douleur.

Depuis cette maladie, monsieur le consultant observe un bon régime, vit sobrement, et ne mange rien d'indigeste; il ne fait qu'un repas toutes les

vingt-quatre heures ; cependant il se passe peu de jours qu'il ne ressente un peu de colique , surtout vers les huit ou neuf heures du soir ; sa digestion se termine par une très-grande quantité de vents et de rapports qui ordinairement ont l'odeur d'œuf couvé. Cette éruption de vents est quelquefois suivie de petits frissons.

Il sent augmenter ses douleurs toutes les fois qu'il est pressé d'aller pousser sa selle , et qu'il est arrêté par les circonstances ; ou, lorsque ayant pris des lavements , il tarde un peu à les rendre ; mais il est soulagé dès qu'il a rendu des matières dures et arrondies. Ces douleurs ont été souvent extrêmement vives , surtout avant sa maladie.

Monsieur se plaint aussi de douleurs assez fréquentes dans tous les membres ; et il est fondé à les attribuer aux fatigues de la guerre , qui , par des suppressions fréquentes de transpiration , ont affaibli les organes extérieurs , et y déterminent encore ces affections de rhumatisme léger.

Il rend assez souvent des crachats qui ressemblent à du vif-argent ; mais cette excrétion n'a rien qui doive faire de la peine , d'autant qu'elle s'observe dans plusieurs personnes qui jouissent d'une bonne santé , soit que cette teinte noirâtre des crachats vienne ou non d'une humeur exprimée des glandes bronchiales.

D'après cet exposé , il paraît qu'il existe chez monsieur le consultant un vice habituel des fonctions de l'estomac et des intestins ; que la digestion des aliments qui doit se faire dans l'estomac , est tardive et

imparfaite , et qu'elle fait place en grande partie à leur dégénération propre qui les tourne au putride ; que le mouvement péristaltique des intestins est défectueux, ce qui cause l'accumulation des crottins dans les cellules du colon ; que cette interversion des fonctions de l'estomac et des intestins , produit dans ce canal des irritations qui sont quelquefois très-vives , et des gonflements flatueux qui augmentent douloureusement toutes les fois que l'excrétion des selles est sollicitée sans effet.

Ce vice habituel de l'estomac et des intestins doit être rapporté à une humeur de goutte vague , qui , depuis long-temps , se jette sur ces organes qui sont affaiblis ou par une constitution originaire , ou par des excès des plaisirs de la table , etc. Ce transport est devenu d'autant plus naturel au malade , que les organes extérieurs affaiblis par les fatigues de la guerre font mal leur fonction de la transpiration , qui pourrait dissiper la surabondance des humeurs mal digérées, et prévenir leur altération goutteuse.

Les conseils qu'on me demande doivent avoir deux objets. Le premier est de marquer comment on peut combattre ce vice habituel de l'estomac et des intestins, par des moyens appropriés contre l'affection goutteuse qui le cause. Le second objet est d'indiquer le choix et l'administration des remèdes qui pourront convenir , si cette humeur se porte sur l'estomac ou les intestins , d'une manière beaucoup plus fixe et plus grave qui produise une maladie analogue à celle que monsieur a soufferte il y a trois ans.

Je crois qu'il faut travailler à résoudre la congestion habituelle d'humeurs goutteuses qui a lieu dans l'estomac et les intestins, et qui ôte à ces organes la liberté de leurs fonctions; d'abord par des moyens doux, pour ne point augmenter l'état d'éréthisme qui subsiste habituellement; et ensuite par des remèdes rendus plus actifs par degrés. Les intentions générales qu'on doit se proposer de remplir par ces remèdes d'énergie différente, sont d'établir la liberté du ventre, de fortifier le ton des organes de la première digestion, et d'exciter la transpiration.

Dans ces vues, je conseille au malade de continuer l'usage journalier des lavements d'eau pure. Il ne doit pas prendre de suite deux lavements, comme il a coutume de faire; il sera mieux qu'il s'habitue à se vider par le secours d'un seul lavement, qu'on rendra au besoin émollient ou même laxatif.

Chaque matin, après avoir rendu ce lavement, il prendra douze onces de petit lait bien clarifié, auquel on ajoutera deux onces de suc de fumeterre. On continuera long-temps ce remède, et après en avoir cessé l'usage, on y reviendra par reprises, suivant qu'il paraîtra indiqué. Dans les intervalles de son usage, on lui substituera diverses infusions stomachiques et carminatives, qui seront variées selon les circonstances, et dont on donnera plusieurs tasses dans le courant de chaque matinée. Ainsi lorsque le malade sera plus tourmenté des vents, il usera d'une infusion des quatre semences chaudes mineures, sur chaque prise de laquelle on ajoutera quelques gouttes

de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann. Lorsqu'il sentira des langueurs d'estomac, il usera de même d'une infusion de racine de gentiane adoucie avec du sirop d'écorce d'orange, etc.

Le malade prendra chaque jour, avant le dîner, lorsqu'il se sentira plus de feu et d'agitation, dix gouttes d'élixir de vitriol dans un verre d'eau froide; et lorsqu'il aura un sentiment de débilité et de faiblesse d'estomac, deux drachmes d'élixir de Garus avec une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

En combinant ainsi ces remèdes d'une activité médiocre, et les plaçant alternativement suivant les circonstances, on pourra, par leur usage long-temps continué, détruire dans les organes de la première digestion, l'alternative fréquente d'excès, quoique légers, de spasme et d'atonie qui semble influencer principalement sur la perpétuité de l'état de colique et d'indigestion que souffre le malade.

Mais en même temps qu'on affaiblira par ces moyens la cause de la maladie, en rappelant la nature à une habitude de mouvements plus réglés, on ne peut se flatter de détruire cette cause qu'autant qu'on rétablira les excrétions dans une proportion convenable. Si les lavements ne suffisent point pour rendre le ventre libre, on placera de temps en temps des purgatifs appropriés, c'est-à-dire, non doux comme la manne, ni nauséux comme le séné, mais amers et fortifiants. Un des meilleurs de ce genre seront des pilules composées avec le savon, la rhubarbe, et quelques grains d'aloès, qu'on ferait prendre

au malade de temps en temps à l'heure du coucher. On augmentera les doses de ces remèdes suivant leurs effets sensibles et le progrès général de la cure.

Il serait à propos que le malade mangeât tous les soirs des raisins secs, des pruneaux, et d'autres fruits secs ou cuits, propres à lâcher doucement le ventre. Une semblable collation serait d'autant plus convenable, que l'habitude que le malade s'est imposée de ne faire qu'un repas toutes les vingt-quatre heures, ne lui est rien moins que salutaire. Quelque sobriété qu'il apporte à ce repas, la surcharge d'aliments ne peut que fatiguer de plus en plus les organes digestifs, dont la faiblesse demande un jeu plus doux et plus fréquemment répété.

L'usage des fruits crus, mais fondants et parfaitement mûrs peut aussi être fort utile ; mais il doit être augmenté par degrés et avec précaution, parce que leur abus serait fort contraire.

Pour procurer le rétablissement de la transpiration, rien ne semble pouvoir être plus avantageux au malade que de prendre chaque jour pendant long-temps, ou aussi fréquemment qu'il lui sera possible, le matin, un bain dans de l'eau légèrement tiède, et l'après-dîner un exercice modéré à cheval ou en voiture. Il doit porter des habits chauds et serrés, et ne s'exposer au froid et à l'humidité qu'avec le soin nécessaire pour se garantir de toute suppression de transpiration. La saison où nous allons entrer favorisera ce rétablissement de la transpiration, et aidera d'autant plus les effets des remèdes,

que les incommodités du malade sont toujours plus légères en été qu'en hiver.

Lorsque les remèdes précédents auront eu tout le succès qu'on a lieu d'espérer, les bons effets de ce traitement pourront être complétés et assurés par l'usage du quinquina et des martiaux. L'emploi de ces remèdes stomachiques et fortifiants, ainsi que le choix et les doses des évacuants plus forts qui doivent leur être combinés, ne peuvent être fixés d'avance, et le seront parfaitement suivant les directions de monsieur le médecin ordinaire.

Si l'humeur goutteuse vient à se fixer sur l'estomac et les intestins, de manière à causer des attaques violentes de colique, on ne saurait employer des secours plus appropriés que ceux qu'a déjà indiqués monsieur le médecin ordinaire pour une maladie semblable. Je me bornerai à quelques observations ou développements des vues qu'il a données pour ce cas.

La première indication sans doute sera de calmer l'irritation. Le narcotique sera répété chaque jour où l'on aura évacué. L'usage externe de l'opium sera aussi très-bien placé : ainsi on fera, sur la partie la plus souffrante du bas-ventre, des fomentations avec du lait récent, auquel on aura ajouté un peu de laudanum liquide.

Les évacuants doux, entremêlés de calmants, doivent précéder tous les autres remèdes dans ce traitement. Lorsque l'indication de calmer sera moins dominante, on pourra passer aux cordiaux, mais

toujours entremêlés avec les laxatifs, les tempérants et les émolliens. Par exemple, un remède qui m'a souvent réussi dans des cas de coliques analogues, est un mélange de vin et d'huile d'amandes douces. — D'ailleurs les cordiaux, surtout combinés avec l'opium, doivent être donnés avec beaucoup de réserve, de crainte de déterminer le reflux de la matière gouteuse vers la tête : reflux qui a lieu assez souvent dans des cas pareils.

Je ne dis rien des sinapismes et des vésicatoires appliqués aux extrémités, auxquels il faudrait avoir recours sans retard si la maladie empirait. On a tout lieu de croire qu'on prévient les accidents fâcheux qui nécessiteraient ces secours, si l'on suit avec constance le régime et les remèdes qui ont été prescrits.

Délibéré ce 2 avril 1774.

*Observation extraite d'une consultation sur une
goutte anormale mêlée de scorbut.*

Malade affecté depuis deux ans de divers maux, dont la cause primitive et essentielle est une disposition gouteuse qui avait produit, pendant longues années, un grand nombre d'accès de goutte, auxquels s'étaient jointes des attaques de gravelle. L'abus des eaux de Bath a fixé sur l'estomac et les intestins cette disposition gouteuse, ce qui a produit l'alternative souvent répétée de la douleur d'estomac et du cours de ventre.

Ces maux ont été soulagés pendant l'été de l'année dernière , sans doute à cause de la transpiration augmentée qui remédiait au vice goutteux ; mais ils sont revenus avec violence dans l'automne et l'hiver suivants. L'été dernier paraît avoir apporté de la diminution aux infirmités du malade ; mais la chaleur de cette saison a excité , dans un corps affaibli (par plusieurs raisons qu'il est inutile de déduire) , une altération scorbutique , à laquelle il faut rapporter les éruptions que le malade a eues au bas-ventre et sur les extrémités , la qualité de ses urines , etc.

L'érysipèle qu'il a eu à la jambe gauche a été un effort impuissant de la nature dans un sujet scorbutique et goutteux. La diarrhée qui lui a succédé , sans doute par l'impression des premiers froids de l'automne , avait le caractère scorbutique ; et il n'est pas étonnant que sa suppression ait été suivie d'une enflure générale du bas-ventre , que le malade croit être formée par des vents , mais qui pourrait être suivie d'un épanchement.

CONSULTATION VII^e.

Maladie nerveuse causée par un flux excessif de règles.

Madame , qui nous fait l'honneur de nous consulter , a un très-grand nombre de symptômes carac-

téristiques de la maladie des nerfs, à laquelle on donne le nom de vapeurs.

Toute application d'esprit un peu forte lui est pénible, et des causes légères lui donnent quelquefois des affections gaies, et le plus souvent des passions tristes; elle est sujette à des maux de tête continuels; elle a très-fréquemment des bouffées de chaleur qui lui montent au visage, et habituellement les pieds froids; elle est sujette à avoir des fourmillements et des pesanteurs dans les extrémités; elle ressent une douleur qui n'est pas toujours de la même vivacité, mais qui est fixe à la partie inférieure de l'omoplate droite: lorsqu'elle est plus agitée que de coutume, elle éprouve un tremblement de tout le corps; elle a souvent des battements de cœur.

Madame mange peu, et les aliments lui pèsent; après avoir mangé elle a fréquemment des palpitations dans la région épigastrique, et parfois des tiraillements et des angoisses qui la mettent dans un état voisin de la défaillance; ses organes digestifs font paresseusement leurs fonctions; et pour prévenir la constipation, elle est obligée de faire un usage assidu des lavements.

Elle a souvent des excréations abondantes d'urines claires. Dans le temps où l'évacuation de ses règles est plus abondante, elle souffre des attaques vives de colique, qui sont accompagnées de nausées, et dans lesquelles les douleurs, partant des reins, suivent la direction des uretères et se terminent à l'hypogastre.

Durant ces attaques la malade a souffert de la difficulté, de l'ardeur, et même de la suppression d'urine; elle n'a jamais rendu de gravier.

Madame ayant été sujette dans son enfance à des hémorrhagies du nez, a été réglée dès l'âge de onze ans; elle approche du temps où l'on a lieu de croire que ses règles finiront; elle a des hémorroïdes blanches. Chaque période de ses règles est d'environ trois semaines, et leur flux dure huit jours. Trois ou quatre jours immédiatement avant ce flux, et autant de jours après, la malade est beaucoup plus tourmentée de ses affections nerveuses; elle l'est encore plus dans le fort de cette perte: elle a dans chaque période environ huit jours où elle souffre moins de ses maux habituels. Elle a toujours eu des règles fort abondantes, si ce n'est pendant seize ans, temps où elle a eu très-peu de règles, et a été délivrée de ses incommodités vaporeuses qu'elle avait eues longtemps auparavant, et qui se sont renouvelées depuis dix ans. Pendant les deux premières des seize années où elle jouit d'une meilleure santé, elle eut habituellement la diarrhée, qui lui revenait aussi très-fréquemment dans le cours des autres quatorze années.

Tous les remèdes qu'on a employés dans le traitement de cette maladie n'ont procuré qu'un soulagement palliatif; les seuls même qui y aient été sensiblement utiles, ont été des remèdes rafraîchissants, tempérants et calmants. Dès qu'on a voulu tenter l'usage le plus modéré des amers ou autres remèdes

excitants, les symptômes de la maladie en ont été manifestement aggravés.

Il paraît que la maladie nerveuse que souffre madame depuis si long-temps, a été déterminée, et est entretenue par deux causes principales. Ces causes sont l'épuisement qui suit l'évacuation trop abondante des règles, et l'orgasme hystérique qui précède cette évacuation trop fréquemment renouvelée. Cet orgasme agit avec plus de force dans le temps de l'incrément du flux des règles, et l'épuisement a des effets plus sensibles dans les jours qui suivent immédiatement la cessation de ce flux, parce que la réparation qui succède à cette perte n'est point assez prompte.

L'épuisement que produit le flux excessif des règles est une cause très-connue des affections hystériques; mais on néglige communément l'influence qu'a sur ces affections l'orgasme du sang qui détermine le flux des règles par la pléthore relative qu'il établit dans les vaisseaux de la matrice.

La brièveté de chaque période des règles fait revenir très-souvent chez la malade cet orgasme hystérique, qui concourt avec l'épuisement à exciter beaucoup d'irrégularités dans le mouvement progressif du sang, et sans doute aussi dans son mouvement intestin.

Ces deux causes occasionnelles, l'une d'épuisement général de la constitution, l'autre d'orgasme particulier du sang qui se dirige sur la matrice, sont tellement dominantes chez la malade, que ce n'est

qu'après avoir remédié à ces deux causes , que l'on peut espérer la cure de cette maladie vaporeuse , et que l'on peut même faire entrer sans inconvénient dans son traitement les remèdes excitants ou toniques , qui ne sont point appropriés lorsque l'épuisement domine , et qui sont contr'indiqués lorsque c'est l'orgasme.

Ainsi , les indications qui se présentent dans ce cas , sont : 1°. de modérer la force des mouvements d'orgasme du sang vers la matrice par des remèdes tempérants et révulsifs , qui en rendent les retours naturels , et qui préparent la cessation de ses retours , qu'on doit éviter néanmoins qui se fasse trop promptement ; 2°. de remédier par un régime analeptique bien administré à l'épuisement général , dont les progrès seront d'ailleurs prévenus à mesure qu'on diminuera la violence de l'orgasme hystérique ; 3°. de pallier les symptômes vaporeux pendant qu'on se bornera à satisfaire aux deux indications précédentes ; et de passer ensuite au traitement propre à la maladie nerveuse (si elle subsiste après la destruction de ces causes primitives) ; traitement dont les objets doivent être de rétablir , dans toute la constitution , une mobilité médiocre et permanente , et d'y corriger la sensibilité dépravée.

On peut espérer de remplir ces vues par le régime et les remèdes suivants :

1°. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage des lavements d'eau tiède , pris chaque jour le matin. Pendant quelques jours avant celui où l'on aura

lieu d'attendre le retour des règles , on aura soin de porter l'excrétion des selles un peu au-delà du degré accoutumé , en faisant prendre à la malade , chaque soir , un peu de casse cuite , ou chaque matin , une dose médiocre de crème de tartre , ou autre sel purgatif dans une suffisante quantité de véhicule ; il est vraisemblable que ces laxatifs empêcheront que l'orgasme du sang vers la matrice ne se développe ensuite avec autant de vivacité qu'à l'ordinaire , et n'ait des effets aussi étendus. On peut le présumer d'après les avantages que la malade a retirés de la disposition à la diarrhée qu'elle a eue pendant seize ans.

On peut s'opposer avec succès à l'orgasme hystérique ; mais les saignées doivent être pratiquées avec beaucoup de ménagement , d'autant que si elles étaient trop fortes ou trop fréquentes , elles seraient pernicieuses à raison de l'épuisement , qui est une autre cause principale de cette maladie ; elles pourraient aussi introduire un état habituel de pléthore plus considérable qui aggraverait l'orgasme hystérique. On sait que les saignées seront aussi indiqués à intervalles toujours plus longs , si la cessation des règles vient à se faire d'une manière trop soudaine.

Le choix des saignées qu'on fera relativement à cet orgasme n'est point indifférent , et doit être réglé de la manière suivante , d'après les observations générales sur la révulsion et sur la dérivation. La saignée doit être faite du pied , si on la juge indiquée avant la reprise des règles , pour prévenir

l'excès de l'orgasme ou de la fluxion du sang qui se porte sur la matrice , pourvu que les signes avant-coureurs qu'on observe précéder immédiatement le flux , n'aient point encore commencé. Si on reconnaît que la fluxion ait déjà commencé , par la présence des signes qui précèdent immédiatement le flux des règles , (comme maux de tête et des lombes , etc.) , on fera au bras la saignée qu'on jugera être indiquée ; enfin , si on trouve à propos de saigner dans l'attaque de néphrétique spasmodique qui revient au fort des règles , on saignera du pied.

Pendant tout le temps où l'on aura à combattre l'orgasme du sang qui se porte sur la matrice , la malade sera réduite presque entièrement aux nourritures tirées des végétaux. Elle fera un grand usage de boissons rafraîchissantes appropriées : comme d'une émulsion commune nitrée , si le sang évacué dans cette perte a les apparences d'un épaissement atrabilaire ; et d'une forte infusion de roses rouges acidulées modérément avec de l'esprit de vitriol , si le sang évacué est fort vif , et présente un caractère dominant de dissolution. On lui fera prendre , deux fois le jour , des doses convenables de sucs de chicorée , de cresson et d'autres plantes nitreuses et anti-scorbutiques , d'autant que l'excès des hémorrhagies utérines influe sur l'altération de la crase du sang. Si les douleurs néphrétiques qui se déclarent dans le fort des règles influent sensiblement sur l'augmentation de l'hémorrhagie utérine , on fera

donner à la malade des lavements avec une décoction de racines de guimauve , auxquelles on ajoutera des doses convenables de laudanum liquide.

2°. Le régime analeptique qu'il faut opposer à l'épuisement général de la constitution , doit être placé dans le temps qui s'écoulera , depuis le déclin de chaque évacuation de règles jusqu'aux approches de leur évacuation , qui suivra immédiatement ; pendant ce temps-là , la malade fera usage d'aliments de bon suc , et qui lui soient faciles à digérer ; elle s'abstiendra de tous ceux qui seraient trop assaisonnés ou trop succulents : le lait d'ânesse lui serait fort bon , s'il pouvait passer sans inconvénient. La malade partagera sa nourriture de chaque jour en plusieurs repas modérés , et soupera fort légèrement ; elle évitera de charger son estomac par aucun excès , même de boissons aqueuses.

Quelque choix et quelque distribution qu'on apporte dans l'usage des aliments , il est essentiel , pour qu'ils réparent les forces de la constitution , que leur digestion soit aidée par un exercice convenable ; cet exercice doit être pris journellement à cheval ou en voiture , et pourra être gradué par ce moyen avec beaucoup plus de facilité que ne serait l'exercice à pied , dont le moindre excès augmenterait l'épuisement de la malade. L'art de ce régime analeptique consiste à proportionner , d'après des observations qu'on fera exactement , la quantité d'aliments que la malade prendra chaque jour avec l'augmen-

tation graduée de l'exercice qu'elle doit faire ce même jour.

3°. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement quelques-uns des secours appropriés aux principaux symptômes nerveux auxquels la malade est sujette. Lorsqu'elle sera le plus tourmentée des vents, si en même temps elle ressent beaucoup de feu, elle prendra quelques gouttes d'élixir de vitriol dans de l'eau froide; mais si en même temps elle n'a pas des bouffées de chaleur qui montent à la tête, elle boira d'une infusion théiforme de graines d'anis et de gingembre. Dans ses palpitations de cœur, elle boira du thé de mélisse, auquel on ajoutera d'assez fortes doses de liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Pour soulager les douleurs qu'elle ressent au bas de l'omoplate droite, on fera, sur l'endroit souffrant, des onctions avec de l'huile camphrée, à laquelle on ajoutera du laudanum liquide; si ces douleurs deviennent fort vives, on pourra essayer de prévenir les retours de ces douleurs vives, en excitant au même endroit une phlogose de la peau, par l'application répétée d'un liniment volatil huileux assez actif.

Lorsqu'on aura insisté fort long-temps sur les moyens par lesquels nous avons proposé de satisfaire aux deux premières indications, et sur les palliatifs des symptômes vaporeux, il y a tout lieu de croire qu'on emploiera avec succès la méthode générale du traitement des maladies nerveuses, qui doit consister dans des alternatives convenables de l'exercice et des bains tempérés, et dans des combinai-

sons habiles des remèdes tempérants , délayants et adoucissants , avec les amers , les stomachiques et les toniques.

Délibéré ce 30 octobre 1774.

CONSULTATION VIII.

Suspension du flux menstruel.

Mademoiselle pour laquelle on me fait l'honneur de me consulter , est âgée de seize à dix-sept ans , et paraît jouir de la meilleure santé ; elle n'a d'autre incommodité que de n'être point réglée depuis quelques mois , l'ayant été auparavant pendant près de deux ans.

On me demande d'indiquer des remèdes pour rétablir le cours des règles.

Je dois d'abord observer que la suppression des règles à l'âge où est mademoiselle , et avec l'état de santé qu'elle a conservé , ne doit pas être combattue par un traitement fort actif , jusqu'à ce qu'on soit assuré que la nature , laissée à elle-même , et seulement aidée d'un régime convenable , ne peut rétablir assez promptement le cours des règles. Ce flux à peine établi dans la première jeunesse peut souffrir des suspensions assez longues sans que la constitution en soit fortement affectée , au lieu que les remèdes énergiques dont on se servirait trop tôt pour

l'exciter, comme ils seraient incertains dans leurs effets, pourraient faire des impressions fâcheuses sur le poulmon ou sur d'autres organes essentiels.

L'embonpoint et le teint de mademoiselle ne donnent point lieu de penser que cette suppression de règles tienne à une cachexie chlorotique ou au défaut de la sanguification ; les martiaux qu'on emploie comme des emmenagogues , et qui le sont en effet dans les cas où la menstruation est empêchée par le défaut de la partie rouge du sang, semblent ne pouvoir convenir ici , à moins qu'on ne les emploie suivant l'esprit des méthodes perturbatrices , que j'indiquerai ; méthode qu'il serait déplacé de suivre dans le temps présent.

On ne peut guère attribuer cette suppression qu'à trois sortes de causes : 1°. à la plénitude ou à l'orgasme du sang , qui, dans le temps périodique ou doit se faire le retour des règles , se porte en trop grande quantité , ou par une fluxion trop vive et trop soutenue aux vaisseaux dont il doit s'écouler ; 2°. à une altération spasmodique ou organique de la matrice qui en trouble les fonctions , et qui arrête l'évacuation convenable du sang qui s'y jette périodiquement ; 3°. à une simple aberration de la nature qui n'affecte point avec constance la fonction de l'évacuation menstruelle , qu'elle n'a remplie jusqu'ici qu'imparfaitement, et dont elle n'a point encore assez contracté l'habitude.

Voici quelles sont les méthodes du traitement qu'il

me semble qu'on peut opposer avec le plus de succès à chacune de ces trois différentes causes.

1°. Si la pléthore générale (reconnue par le rapport de la nourriture à l'exercice et aux excrétions) ou l'orgasme du sang) qui se manifeste au temps périodique des règles par le gonflement des veines , etc.) paraissent rendre trop forte la fluxion périodique qui devrait procurer le retour des règles , on combattra cette plénitude perpétuelle ou relative par les saignées , en rendant plus libre l'évacuation des selles et en excitant la transpiration (plutôt par des secours diététiques que par des médicaments). On fera faire à la malade un grand usage des boissons acides , nitrées et autres tempérantes.

On observera , pour la meilleure administration des saignées , le progrès et le degré de force de la fluxion du sang sur la matrice dans le temps périodique. Si la fluxion paraît être alors extrêmement forte dès son principe (ce qu'on déterminera par la violence des maux de tête et des lombes , et autres symptômes avant-coureurs du flux menstruel) on saignera du bras. Si cette première saignée ne fait pas couler les règles , et qu'une seconde paraisse indiquée , on fera celle-ci au pied ; on fera saigner seulement du pied , si on est appelé que lorsque la fluxion sera dans son état ou fixée sur la matrice.

2°. S'il n'y a point d'indices manifestes que le cours des règles soit supprimé par une fluxion trop forte que cause la pléthore ou l'orgasme du sang , on sera plus fondé à penser que cette affection dépend

d'une lésion de la matrice ; on s'attachera à connaître si cet organe souffre un vice simplement nerveux ou est attaqué d'obstructions.

Si l'état de la matrice est simplement spasmodique , on travaillera à le détruire , en insistant sur l'usage des remèdes anti-hystériques , donnés surtout vers les temps des retours des règles ; ainsi on appliquera de la thériaque sur la région ombilicale , et de l'emplâtre de galbanum sur les plantes des pieds. On fera prendre à la malade deux ou trois fois par jour une ou deux cuillerées de julep anti-hystérique suivant , ou autre analogue :

Prenez eau de mélisse , quatre onces ; eau de rue , deux onces ; teinture de castor , deux drachmes ; esprit de succin , une drachme ; sirop d'armoise composé , six drachmes.

Si on a des signes d'obstruction constante dans les vaisseaux de la matrice ou dans les parties voisines , on emploiera , suivant les règles de l'art , des atténuants et des désobstruants efficaces (comme la gomme ammoniacque donnée chaque jour à la dose d'un scrupule , etc.) , combinés avec des purgatifs appropriés (comme du sel d'epsom étendu dans beaucoup de véhicule , etc.)

3° Si par l'exclusion des causes précédentes , on a lieu de présumer que cette suppression des règles dépend uniquement de l'aberration de la nature , qui n'affecte point assez constamment le flux menstruel , soit par un vice de constitution originaire , soit par d'autres causes , on pratiquera successivement di-

verses méthodes pour rappeler la nature à l'habitude de ce flux.

La première de ces méthodes consistera à procurer, surtout aux approches du temps périodique, correspondant à celui auquel les règles avaient coutume de venir, une dérivation du sang et des humeurs vers la matrice, qui invite la nature à renouveler ce flux. Dans cette vue, on pourra faire prendre à la malade, dans le temps marqué, matin et soir, des demi-bains dans l'eau tiède; lui faire recevoir, dans le même temps, des fumigations avec les vapeurs d'eau chaude, etc.; on pourrait aussi tenter, pour la même fin, des petites saignées du pied pratiquées dans les intervalles des retours.

Une seconde méthode de traitement dans ce cas, serait celle où on tâcherait de rappeler la menstruation par les emménagogues spécifiques. J'ai connaissance de quelques observations qui feraient attribuer cette vertu spécifique à la livèche. Des emménagogues spécifiques dont l'usage est plus délicat, sont l'ellébore noir, l'aloès, etc. Ces derniers remèdes doivent être administrés d'abord à petites doses, pour voir si on peut en obtenir l'effet spécifique. Ce n'est qu'en cas de défaut sensible de leur succès, à ces doses qu'on les fera prendre à de plus grandes doses, suivant l'esprit de la méthode dont je vais parler.

Cette dernière méthode consiste à produire, par des remèdes actifs donnés vers le temps périodique du retour des règles, et gouvernés avec prudence, des mouvements qui approchent de la fièvre et qui

puissent solliciter la menstruation. Ces remèdes sont les emménagogues échauffants, comme la myrrhe, le pouliot, l'infusion des sommités de marrube dans du vin blanc, etc.; mais les remèdes de ce genre doivent être gradués avec prudence, et si leurs premiers essais ne réussissent point, il ne faut pas tarder à y renoncer.

Délibéré ce 2 avril 1774.

Observations et remarques pratiques extraites d'autres consultations sur diverses hémorrhagies.

I. Malade d'un tempérament robuste et sanguin, qui est âgé d'environ quarante-deux ans. Depuis l'âge de dix huit ans jusqu'à celui de trente-six, il a été sujet à un flux hémorrhoïdal, dont il a eu quinze à dix-huit reprises dans cet espace de temps; il avait d'ailleurs joui d'une bonne santé jusqu'au mois de mai dernier: à cette époque, il souffrit pendant quelques jours d'une douleur à la gorge, et rendit ensuite, dans un après-midi, trois ou quatre gorgées de sang. Ce crachement de sang ne fut point accompagné de fièvre, de toux, d'oppression, de douleur à la poitrine ni entre les épaules: on fit alors deux saignées au bras, et on régla convenablement le régime du malade; on lui donna ensuite avec succès quelques bouillons légèrement astringents et vulnéraires; enfin, on lui donna quelques prises de quinquina combiné avec du nitre; il prit aussi quelques bains dans l'été, qui lui firent un bien très-sensible.

cère , ou bien une rétention d'urine très-dangereuse et même funeste.

Mais il peut être fort utile d'irriter , par reprises , le rectum , en faisant recevoir consécutivement plusieurs lavements émollients et des suffumigations avec des vapeurs d'une infusion de séné employée très-chaude , et en faisant appliquer , dans les intervalles de ces remèdes , des suppositoires âcres. Si ces moyens (dont on modérerait l'effet irritant , au cas qu'il portât sur la vessie) pouvaient déterminer la formation de tumeurs hémorroïdales externes , on appliquerait des cataplasmes émollients sur ces tumeurs : on les ouvrirait ensuite par le moyen des sangsues , et cette évacuation pourrait être fort avantageuse.

III. Malade âgé de soixante-huit ans , qui a commencé , il y a deux ans , d'avoir un flux abondant d'urines chargées de sang (qui s'en séparait en forme de sédiment lorsqu'on les laissait reposer) ; ses urines ont toujours été plus chargées de sang lorsque le malade a fait quelque exercice un peu fort à pied ou à cheval : il a d'ailleurs été rétabli d'un état de dépérissement que cette hémorrhagie lui avait fait éprouver , après avoir fait usage du lait d'ânesse , des bouillons de mou de veau , des bouillons de poulet avec les pignons , les jujubes , etc. , il n'éprouve aucune douleur , et n'a point d'embarras sensible dans les hypocondres , ni dans les autres parties du bas-ventre.

Il paraît que cette hémorrhagie vient des vais-

dans certains temps ; il eut , il y a environ quatre ans , une colique fort vive qui dura plusieurs jours , et pendant laquelle il rendit beaucoup de sang par les selles. Il a commencé , il y a quatre ans , à ressentir des ardeurs dans l'urètre avant et après avoir uriné , et à rendre des urines teintes de sang ; ses ardeurs ont été plus vives et ses urines plus sanguinolentes lorsqu'il a eu fait quelque exercice un peu fort à pied ou à cheval ; le plus léger purgatif aggrave sa maladie ; il souffre plus dans l'été que dans l'hiver.

Il paraît que les douleurs et les ardeurs dans l'urètre et l'excrétion d'urines sanguinolentes sont déterminées , quand le malade a été exposé à l'action vive et continuée de diverses causes d'irritation ou d'échauffement , parce qu'il se forme alors dans la vessie , des engorgements variqueux et des ruptures des veines qui communiquent avec les veines hémorroïdales externes. Cette affection est connue sous le nom d'hémorrhoides de la vessie.

En partant de cette considération , qui est suffisamment appuyée sur l'histoire de la maladie , l'on est fondé à présumer que le rétablissement du flux hémorrhoidal , serait un secours très-efficace pour la guérison de ce malade ; mais sans doute il serait imprudent de vouloir exciter le flux des hémorrhoides par le moyen des aloétiques ou autres médicaments fort actifs ; ces remèdes pourraient porter à l'excès l'engorgement des veines de la vessie , soit qu'ils procurassent ou non le flux hémorrhoidal ; et cet engorgement pourrait causer une inflammation de ce vis-

Pendant l'espace de dix années qu'a duré la perte blanche, madame a fait quatre enfants qu'elle a nourris et qui se portent bien. Dans toutes ses grossesses, et surtout dans la première, elle a toujours ressenti au bas-ventre des douleurs considérables qui répondaient aux aines, et une douleur à la hanche droite qui la faisait boiter. Dans les mêmes temps elle a été sujette aux hémorroïdes; mais aussi elle a beaucoup moins souffert des maux de reins dont elle est habituellement tourmentée hors de ses grossesses, et qui se font sentir toutes les fois qu'elle agit avec effort, qu'elle se courbe, ou même qu'elle se retourne dans son lit.

Depuis deux ans, madame a fait deux fausses couches; la première, qui s'était annoncée vers le sixième mois de la grossesse par une diminution sensible des mouvements de l'enfant, fut déterminée à la fin du huitième mois par deux chutes que fit la malade, et se fit avec une perte de sang noirâtre qui dura douze heures.

La seconde fausse couche se fit craindre dès le sixième mois de la grossesse, parce que les mouvements de l'enfant étaient toujours plus faibles. Madame usa alors d'un régime analeptique, observa un grand repos, se fit appliquer, sur le ventre et aux reins, deux grands emplâtres *contra rupturam*. A la suite de leur application, l'enfant parut se remuer avec plus de force; mais la tension que ces emplâtres causaient à la peau obligea de les ôter au bout de trois jours: peu après, madame ayant

fait un petit effort avec les mains , sentit une pesanteur vers le col de la vessie (avec quelques douleurs semblables à celles qu'auraient causées des piqures d'épingle). Ce poids , qui se renouvelait par intervalles , augmenta au point que la malade ne pouvait plus marcher vers le temps de sa fausse couche , qu'elle fit étant grosse de sept mois et demi. Cet accouchement prématuré fut précédé d'une suppression d'urines et de défaillances répétées pendant sept heures consécutives. Les vidanges furent beaucoup plus abondantes qu'elles n'avaient jamais été ; leur flux dura cinq semaines , pendant lesquelles la malade ne pouvait presque pas se remuer ; et dix jours après que ce flux eut cessé , il se renouvela , pendant quelques jours , avec force. Deux mois après cette fausse couche , la malade sentait encore de la faiblesse dans les jambes et avait de la peine à se remettre.

Madame , qui était d'une humeur fort gaie , est devenue mélancolique , ne trouve rien qui lui plaise , et pleure quelquefois sans sujet ; elle rend beaucoup de vents , éprouve quelquefois un gonflement sensible dans les hypocondres , et a fréquemment d'autres symptômes ordinaires des affections vaporeuses , comme des palpitations de cœur , des excrétions abondantes d'urine , etc.

D'après cet exposé , il paraît que le principe de tous les maux qu'a soufferts la malade est dans la perte blanche qu'elle a depuis dix ans. L'affection qui a produit ces fleurs blanches s'est étendue sympathi-

corps : ainsi , pour bien traiter les hémorrhagies habituelles , il faut toujours avoir égard à cette combinaison d'atonie dans la partie où le sang sort de ses vaisseaux , et de spasme dans les organes qui dirigent le sang sur cette partie ; et il faut s'attacher à reconnaître quelle est entre ces affections combinées celle qui domine , et qui exige la première attention dans le traitement.

Dans le cas présent , l'affection dominante est visiblement un état spasmodique général dans l'habitude du corps ; cela est prouvé par le tempérament du malade qui est sanguinbilieux , très-sensible et très-mobile , parce que tout exercice inaccoutumé détermine le retour de son hémorrhagie , parce que les remèdes qui ont eu le plus heureux succès ont été les tempérants , les incrassants et les adoucissants ; enfin , parce qu'il est d'observation qu'une atonie dominante dans les vaisseaux des voies urinaires détermine plutôt l'excrétion d'urines sanguinolentes que d'urines chargées de sang qu'elles déposent facilement.

Ainsi les indications qui se présentent , sont :
1°. d'insister encore assez long temps sur le genre de remèdes qui a été très-sagement employé par M. le médecin ordinaire , en y joignant des astringents ou vulnéraire d'une activité médiocre , et qui seront ici particulièrement appropriés , s'ils possèdent en même temps une vertu diurétique marquée ;
2°. de passer par degrés à des toniques plus actifs , qui , fortifiant toute la constitution , préviennent la

génération facile des spasmes hémorrhagiques ; 3°. de fortifier la première digestion , et de soutenir toutes les excrétions naturelles dans une proportion convenable , afin d'empêcher que des humeurs surabondantes ou mal préparées ne se jettent sur les voies urinaires , et n'y aggravent assidûment la disposition hémorrhagique.

CONSULTATION IX^e.

Perte blanche.

Madame , qui me fait l'honneur de me consulter , est âgée de trente-un ans ; il y a dix ans qu'elle est sujette à une perte blanche , qui s'est accrue par degrés , et qui est aujourd'hui continuelle , abondante et un peu jaunâtre. Elle a une fluxion au nez qui est presque aussi ancienne que cette perte blanche. Elle souffre depuis trois ans une démangeaison aux grandes lèvres , qui est fort augmentée par l'exercice.

On assure qu'on ne peut avoir aucun soupçon de virus vénérien qui ait causé ces incommodités. Le mari de la malade est sujet à des gonorrhées ; mais on dit qu'elles sont simples , et qu'il n'y tombe qu'après s'être échauffé en se livrant à un travail immodéré , on en se permettant quelque excès dans les plaisirs de la table.

Les indications qui se présentent dans ce cas , sont, 1^o de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la matrice , qui entretient la perte blanche ; 2^o de résoudre l'engorgement des organes excrétoires d'où cette perte s'écoule ; 3^o de donner à ces organes un nouveau degré de force tonique qui puisse rétablir leurs fonctions naturelles , et prévenir des retours de flux immodéré ; 4^o d'ajouter aux remèdes qui peuvent remplir les indications précédentes des remèdes , et surtout des secours diététiques qui puissent augmenter les forces de la constitution , et procurer la distribution la plus convenable de ces forces.

1^o Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers la matrice et le vagin , il faut entretenir , dans une proportion convenable , la liberté des excréctions naturelles , augmenter même ces excréctions et procurer des évacuations artificielles , autant qu'il paraîtra nécessaire pour des révulsions utiles.

Il sera avantageux de tenir le ventre libre par un usage assidu et modéré des lavements ; mais il ne faut point purger , s'il ne survient quelque indication étrangère à la perte , et même dans ce cas on choisirait des laxatifs subastringents et absorbants , comme la rhubarbe et la magnésie blanche ; on verrait aussi alors s'il ne serait pas plus avantageux de donner l'ipécacuanha comme vomitif.

On soutiendra la transpiration , et en même temps on préparera la résolution des engorgements des parties affectées par l'usage de l'eau de chaux , composée

de la manière suivante, dont la malade boira trois onces d'abord deux fois, et ensuite jusqu'à quatre fois par jour, par des reprises de dix ou douze jours consécutifs, placées hors le temps des règles : elle se tiendra chaudement pendant l'usage de ce remède, pour en assurer l'action diaphorétique :

Prenez, racines d'althéa et de saponaria, de chaque une once et demie ; racines de salsepareille et de sassafras, de chaque demi-once ; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres : faites macérer à froid pendant deux jours, coulez et ajoutez deux onces de sirop des cinq racines apéritives.

On tâchera d'exciter une évacuation des humeurs muqueuses du nez plus abondante qu'à l'ordinaire, en faisant humer fréquemment par la bouche et par le nez, des vapeurs d'eau très-chaude, et en faisant prendre, en guise de tabac, une poudre composée avec parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum : cependant on ne poussera point l'usage de ces errhins jusqu'à irriter vivement la fluxion sur le nez, à laquelle la malade est sujette.

Il paraît essentiel d'établir, le plus tôt possible, un cautère au bras, et de n'en tarir l'écoulement qu'après une guérison parfaite, et avec beaucoup de précautions.

2° On insistera sur les remèdes précédents aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire pour affaiblir le catarrhe des humeurs sur la matrice, qui entretient la perte blanche. A mesure que ces remèdes produi-

quement à la membrane pituitaire , qui filtre des sucs muqueux analogues à ceux des parties naturelles; et c'est ce qui a produit la fluxion au nez , qui subsiste presque depuis le même temps que les fleurs blanches.

Quel qu'ait été le premier siège de la perte blanche dans les parties naturelles , c'est depuis trois ans que l'extension de ce siège a été plus considérable , et a eu les effets les plus fâcheux. Depuis cette époque les grandes lèvres souffrent une démangeaison qui s'accroît par l'exercice , et qui est quelquefois accompagnée de suintement. Il paraît aussi que c'est aux progrès qu'a faits , dans le tissu intérieur de la matrice , l'affection qui produit la perte blanche , qu'il faut rapporter les fausses couches que la malade a faites depuis deux ans , et les suites qu'elles ont eues.

On sait que la perte blanche est un flux d'humeurs muqueuses qui peuvent venir , non-seulement des lacunes du vagin , mais encore des lacunes et des follicules de la partie interne du corps et du col de la matrice. Il n'est pas douteux que lorsque le tissu de la matrice souffre très-généralement , et à un haut degré , une affection gonorrhéique , ce viscère ne soit dans un état d'infirmité qui doit altérer toutes ses fonctions.

Cette considération explique d'où viennent les maux de reins très-fâcheux , et renouvelés par le plus léger effort que la malade souffre , surtout hors du temps de ses grossesses. Les forces toniques de la matrice étant affaiblies , ce viscère est moins soutenu

dans tous ses mouvements, et par son poids augmenté relativement, il tiraille ses ligaments larges, qui tendent le péritoine de la région lombaire auquel ils se continuent. Ces maux de reins sont moins incommodes durant la grossesse, où la matrice est en général portée plus en avant et plus du côté droit, et tiraille surtout les ligaments ronds; ce qui détermine les douleurs répondant aux aines et la douleur à la hanche droite, que la malade ressent constamment quand elle est enceinte.

La disposition de la matrice au flux gonorrhœique a déterminé les deux fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, en affaiblissant l'adhésion du placenta à l'intérieur de ce viscère, soit en attirant une fluxion de sang et d'humeurs sur ce viscère et sur les parties voisines, beaucoup plus forte que dans l'état naturel (où cette fluxion est toujours considérable chez la malade, qui est sujette aux hémorrhoides lorsqu'elle est grosse), soit en altérant les sucs nourriciers qui étaient portés de la matrice au placenta.

La même lésion du tissu de la matrice, et l'afflux du sang qu'elle a attiré par irritation, ont déterminé, à la suite de la dernière fausse couche, le flux excessif des vidanges, qui a épuisé les forces de la malade déjà affaiblie par la perte blanche. Cet épuisement est la principale cause des symptômes nerveux qu'elle éprouve maintenant; et on doit sans doute regarder ces symptômes nerveux comme ayant une modification hystérique à raison de la maladie de la matrice.

sagers de vents , de palpitations de cœur , etc.) ; mais lorsque la troisième indication sera devenue dominante , on joindra au régime varié , comme il a été dit , des médicaments de nature opposée , qui seront combinés dans des vues semblables , de manière pourtant à faire prévaloir les fortifiants.

Ainsi , le régime qu'il importe que la malade suive pendant tout le cours du traitement , consiste en ce qu'elle doit faire un usage fréquent et alternatif de l'exercice à cheval ou en voiture , et des bains pris dans de l'eau légèrement tiède. La durée de cet exercice (qui peut être aussi avantageux que l'exercice à pied serait nuisible) , et la durée de ces bains doivent être fort courtes dans les premiers temps du traitement. Ces secours doivent être employés plus longtemps et plus fréquemment , lorsqu'on sera parvenu à diminuer l'abondance de la perte. On pourra suppléer jusqu'à un certain point à cet exercice (lorsque l'extrême intempérie de l'air s'y opposera) , et ajouter à ses effets par un moyen analogue , en faisant faire à la malade , matin et soir , pendant un demi-quart-d'heure chaque fois , des frictions le long de l'épine du dos et sur les hanches , avec des flanelles pénétrées des fumées d'encens et de succin brûlés.

On sent que la malade ne doit se nourrir que d'aliments qui lui soient faciles à digérer , et qu'elle doit fuir toutes les occasions de passions vives.

Quant aux médicaments qui peuvent remplir cette quatrième indication , il n'en est point de plus efficaces que les amers , et surtout le quinquina (à petites

doses souvent répétées), donnés alternativement avec des tempérants et des adoucissants, comme l'eau de poulet, le petit-lait, le lait d'amandes douces, etc. L'emploi de ces remèdes opposés, varié suivant les circonstances, mais toujours de manière à faire prévaloir, dans ce cas, l'action des fortifiants, sera réglé par M. le médecin ordinaire.

En suivant ce plan avec constance pendant longtemps, on parviendra à dissiper les affections mélancoliques et vaporeuses auxquelles la malade est livrée.

Il serait fort avantageux pour la malade qu'elle ne devînt enceinte que lorsqu'on aura fort avancé la cure de ses infirmités, et particulièrement de la perte blanche; mais si une nouvelle grossesse survient avant que cette cure ait eu un succès considérable, on ne négligera rien, surtout vers le sixième mois de cette grossesse, pour prévenir le retour de l'avortement. On peut espérer d'y réussir par un régime fort doux, par le repos absolu, par la saignée du bras, et par un usage prudent des narcotiques.

Délibéré ce 9 août 1774,

CONSULTATION X^e.

Gonorrhée catarrhale.

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est sujet, depuis quatre ans, à une gonorrhée catarr-

ront l'effet espéré, on leur combinera des apéritifs médiocrement actifs, dans la vue de résoudre les engorgements des organes excrétoires, qui sont le siège de cette perte, et de prévenir les dégénérations squirrheuses ou ulcéreuses de ces engorgements : on s'abstiendra des mercuriels, des antimoniaux et des autres fondants trop énergiques.

Ainsi on pourra faire prendre à la malade, chaque jour, matin et soir, trente grains de pilules préparées avec six drachmes de savon d'Alicante, demi-drachme de gomme ammoniacque, deux drachmes d'extrait de fleurs de camomille, et suffisante quantité de sirop de kermès. Sur chaque prise de ces pilules, elle boira un mélange de deux onces de suc de chicorée et d'une once de suc de cresson, où l'on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre.

On augmentera graduellement les doses de ces apéritifs suivant leurs effets sensibles. On observera avec soin si, pendant leur usage, il paraît des signes de résolution des humeurs qui engorgaient les parties affectées, et de leur dérivation salutaire par d'autres voies d'excrétion ; dans ce cas, on assurera ce succès par des apéritifs plus forts, et par des évacuants appropriés.

3° Lorsque l'indication principale sera d'augmenter la force tonique des organes qui sont le siège de la perte blanche, lorsque ce flux affaibli par les remèdes précédents, paraîtra ne plus subsister que par l'atonie de ces organes et par l'habitude, on aura recours aux remèdes propres à fortifier tout le système, et aux

excitants dont l'impression peut être dirigée sur les organes lésés.

Parmi les fortifiants généraux de la constitution, les plus efficaces sont le quinquina et les martiaux : les préparations de mars pourront être singulièrement efficaces, et surtout les sels martiaux (comme le tartre chalybé et le sel de mars de rivière), pourvu qu'on administre ces sels, avec la prudence convenable, à grandes doses (auxquelles on les portera par degrés) et dans une suffisante quantité de véhicule.

Les excitants, dont l'impression pourra être dirigée spécialement sur les organes affectés, sont les astringents forts (comme la poudre styptique d'Helvétius) et les diurétiques spécifiques (comme le baume de Copahu, la teinture de cantharides, etc.) ; mais ces remèdes très-actifs ne peuvent convenir, même alors, si on ne les emploie avec les plus grandes précautions.

4° La méthode la plus propre à augmenter les forces de la constitution, et à établir leur distribution la plus convenable, consistera, dans ce cas, comme dans tous les autres cas de maladies nerveuses, à combiner les moyens excitants et les calmants, les fortifiants et les relâchants. On doit varier ces combinaisons et dans le régime, et dans l'administration des remèdes.

La partie diététique de cette méthode est la seule qu'on puisse suivre, pendant qu'on devra être principalement occupé de satisfaire aux deux premières indications (j'en excepte les palliatifs par lesquels on peut dissiper plus promptement les symptômes pas-

rhale. Cette maladie a été causée par l'abus des plaisirs vénériens continué pendant longues années. On a opposé à cette maladie un assez grand nombre de remèdes qui ont été inefficaces; il est vrai qu'on n'en a pas employé de fort actifs, parce qu'on n'a point appréhendé de suites graves de cette gonorrhée, dans laquelle on ne pouvait pas soupçonner de cause vénérienne.

Le malade a usé, depuis trois ans, des plaisirs de l'amour avec beaucoup plus de modération : il jouit d'ailleurs d'une très-bonne santé; mais l'opiniâtreté de sa perte lui cause les plus cruelles inquiétudes, qui ont été encore aggravées par la lecture du *Traité de l'Onanisme*, de M. Tissot. Il craint que cet écoulement n'ait fait des impressions très-fortes sur le canal de l'urètre, et ne l'ait comme rongé ou *usé*, suivant son expression. Il fonde cette appréhension sur ce qu'il sent quelquefois en urinant, de la douleur à l'extrémité de l'urètre, et sur ce qu'ayant fait, pendant quinze jours, un exercice très-pénible à cheval, sa perte, qui se fait souvent sans presque aucune sensation, a considérablement augmenté, et a laissé sur son linge beaucoup de taches d'une matière gluante et jaunâtre.

Il paraît que la gonorrhée catarrhale ou l'écoulement habituel d'humeurs séreuses et muqueuses par l'urètre, dépend principalement d'une inflammation lente dans les lacunes de ce canal. Cette inflammation lente excite et perpétue l'écoulement de *mucus*, et elle est augmentée toutes les fois qu'une cause par-

ticulière (comme a été dans ce cas l'exercice à cheval) détermine une congestion d'humeurs sur l'organe affecté.

Les indications qui se présentent sont, 1° de combattre cet état inflammatoire de l'urètre par des évacuations révulsives. Cette méthode est d'autant plus appropriée actuellement, que le vice habituel de l'urètre est augmenté par l'afflux d'humeurs que l'équitation a déterminé.

2° De procurer indirectement la résolution de la phlogose de l'urètre, en donnant plus de fixité au *mucus* qui enduit ce canal (et dont le dépouillement entretient la phlogose), par le moyen d'astringents pris par la bouche, ou reçus en injections, mais toujours choisis et employés avec prudence.

3° Si les méthodes précédentes n'ont point assez de succès, de travailler directement à résoudre l'inflammation de l'urètre, dont il faut estimer le degré pour juger si on doit l'augmenter ou l'affaiblir. Cette estimation est souvent difficile, ainsi que la réduction à l'état moyen d'activité des parties enflammées, qui doit faciliter la résolution. On est réduit souvent à faire successivement usage de remèdes de nature contraire, avec un tâtonnement dirigé par l'observation des effets de ces remèdes; leur usage alternatif peut même devenir nécessaire dans quelques cas: l'inflammation lente de l'urètre pouvant se continuer par des variations légères en excès et en défaut de l'activité des parties enflammées.

Dans ces vues, on doit avoir pour objet de détour-

ner, par des évacuations révulsives, le catarrhe des humeurs qui se jettent sur le canal de l'urètre.

Les eaux de Cransac, que le malade s'est ordonné sans aucune indication bien déterminée, et sur l'usage desquelles il me demande mon avis, peuvent produire un bon effet à cet égard, tant qu'elles agiront comme purgatives, ce qui est leur premier effet; mais dès qu'elles passeront principalement par les urines, il faudra en cesser l'usage : leur effet diurétique pourrait augmenter la gonorrhée. L'usage des diurétiques qui peuvent, en excitant la phlogose de l'urètre, en occasionner la résolution, est équivoque, ainsi qu'il a été dit, et ne doit être tenté qu'au cas que des méthodes de traitement plus sûres manquent de succès.

1^o Une évacuation révulsive très-avantageuse dans cette maladie, serait l'excrétion du mucus du nez, si on pouvait l'augmenter beaucoup au-dessus du degré où elle se fait habituellement chez le malade. On peut faire user pour cette fin, de divers errhins doux, comme de parfums d'eau chaude, de poudres composées de feuilles de bétoine, de fleurs de lavande et autres espèces réputées céphaliques, auxquelles on ajoutera un peu de poudre de feuilles d'asarum, et qu'on fera prendre en guise de tabac.

Il sera avantageux d'entretenir le ventre libre par le moyen des lavements d'eau pure répétés journellement ou du moins fréquemment, si leur usage journalier paraît affaiblir. Il faut que le malade prenne soin d'éviter tout ce qui peut réprimer la transpira-

tion , et qu'il l'excite , en prenant tous les jours un exercice modéré qu'il sera plus avantageux de faire en voiture.

Un moyen révulsif qui peut être très-efficace dans cette gonorrhée (de même qu'il l'est dans les fleurs blanches , qui sont une maladie analogue) , serait de procurer , chaque matin , pendant trois ou quatre jours consécutifs , et ensuite de deux jours l'un , pendant une ou deux semaines , des vomissements doux par le moyen d'un émétique approprié et donné à faibles doses , de manière à ne point causer des évacuations considérables. Ainsi , on pourrait faire prendre , chaque matin des jours marqués , deux doses d'ipécacuanha de quatre ou cinq grains chacune , qu'on donnerait à deux heures d'intervalle l'une de l'autre. Mais si le malade consentait à être traité de son mal , par cette méthode fatigante , il serait essentiel qu'elle fût dirigée particulièrement par M. son médecin ordinaire , qui doit aussi modifier l'administration de tous les autres secours que je vais proposer.

Un remède plus facile , mais qui serait sans doute moins efficace et devrait être continué plus longtemps , serait la rhubarbe dont on ferait prendre chaque jour au malade dix grains et un peu plus par degrés. L'emploi de ce remède pourra faire la nuance entre les évacuants révulsifs et les astringents , auxquels on passera , si les évacuants révulsifs ne réussissent point.

2^o. Parmi les astringents qui peuvent être pris

intérieurement pour rendre plus fixe le mucus de l'urètre, suivant l'indication qui a été proposée, les plus convenables sont les astringents mucilagineux, stomachiques et toniques. Ainsi, le malade prendra alors, dans le courant de la journée, cinq à six verres d'une décoction de racine de grande consoude, et il ajoutera sur chaque verre trois ou quatre gouttes d'élixir de vitriol : il usera, pour boisson ordinaire à ses repas, d'une eau de rouille légère, à laquelle il pourra ajouter un peu de vin ; il fera un usage habituel de cachou.

Si ces remèdes paraissent trop faibles, après y avoir insisté quelque temps, en les continuant, on fera prendre de plus au malade, chaque jour à son réveil, et à cinq heures après midi, quinze grains d'extrait de quinquina et cinq grains de tartre chalybé dans une once et demie de suc d'aigremoine dépuré ; on augmentera, suivant l'effet sensible, les doses des ingrédients de ce mélange.

Quant aux astringents qu'on peut employer en injections, il ne faudrait les tenter qu'avec beaucoup de gradation et de réserve. On essayerait des injections avec la décoction d'écorce de chêne dans de l'eau de forge, à laquelle on pourrait ajouter une très-petite quantité d'alun ; mais il faut observer avec soin si les injections n'auraient point de suites fâcheuses qu'on se hâterait de combattre.

3°. Si les révulsifs et les astringents n'ont point le succès désiré, il faudra tâcher de résoudre direc-

tement la phlogose de l'urètre par l'usage successif ou alternatif des anti-phlogistiques et des excitants donnés avec art et modération. On a marqué le principe d'après lequel ce traitement doit être varié, et il ne peut bien l'être que par les soins assidus de M. le médecin ordinaire.

Le anti-phlogistiques les plus convenables pour cette fin seront les demi-bains dans de l'eau légèrement tiède, des émulsions un peu nitrées, des injections avec de l'eau végéto-minérale de M. Goulard, ou avec l'eau vitriolique camphrée.

Les diurétiques les plus propres à exciter légèrement l'inflammation de l'urètre, étant donnés de temps en temps, et de manière à rendre cette inflammation plus résoluble, sont la térébenthine et les baumes donnés comme on les prescrit souvent à la fin de la gonorrhée virulente. On pourrait aussi essayer des doses très-faibles de teinture de cantharides; on pourrait pratiquer des injections balsamiques dans l'urètre.

Il pourra être utile au malade de se faire raser le poil des parties génitales; il faut qu'il couche dans un lit un peu dur; il doit s'abstenir de boissons chaudes et spiritueuses, des aliments venteux et indigestes, et en général de tout ce qui peut l'échauffer. Il doit chercher tous les moyens de se distraire de la préoccupation où il est, faussement, des suites dangereuses que son mal peut avoir. On peut douter si cette inquiétude n'aggrave point son infirmité;

mais quand cela ne serait pas , le genre nerveux doit enfin se ressentir d'une crainte imaginaire , qu'on nourrit long-temps et qui corrompt toutes les douceurs de la vie.

Ce 28 septembre 1773.

Observations et remarques pratiques extraites d'autres consultations sur des consommptions causées par l'habitude de gonorrhées catarrhales ou de pollutions involontaires.

I. Il faut regarder l'habitude des pollutions involontaires (de même que les gonorrhées catarrhales) comme la suite d'une inflammation lente dans les lacunes du canal de l'urètre. Cette inflammation lente , excitée par la chaleur du lit et par d'autres circonstances (qui se renouvellent dans ce cas comme périodiquement) , cause , par irritation , les excréctions involontaires de l'humeur séminale.

II. Malade menacé d'une consommation dorsale qui assure n'avoir jamais eu de maladie vénérienne ; l'analogie suspecte qu'ont avec des symptômes vénériens , sa gonorrhée habituelle , les rougeurs qu'il a eues au prépuce , ses boutons suppurants à la poitrine , au visage , etc. , a fait prendre le parti le plus prudent , lorsqu'on a employé , avec les précautions convenables , les remèdes anti-vénériens.

III. Malade attaqué d'une consommation dorsale ,

très-bien caractérisée par les pollutions nocturnes involontaires très-fréquentes auxquelles il est sujet , par un dessèchement considérable de tout le corps , qui va toujours en augmentant ; par la faiblesse singulière qu'il éprouve aux genoux et dans les jambes ; par le fourmillement qu'il ressent le long de l'épine du dos ; par l'affaiblissement de la vue et des facultés de l'âme , les vertiges et autres symptômes analogues.

Ce malade ressent à la poitrine des douleurs et un feu accompagné d'une toux d'irritation , qui n'est pourtant pas suivie de crachats suspects ; il a aussi la voix fort altérée , et la gorge se ressent manifestement de la sympathie remarquable que cette partie a avec les organes de la génération. Il a souvent la nuit , et surtout dans les temps humides , une oppression et une difficulté de respirer très-fâcheuse , avec des signes évidents d'une tension spasmodique violente à la face et à la poitrine.

IV. Malade chez lequel on ne serait point fondé à admettre l'existence d'un virus vénérien , quoique l'origine de ses maux ait été une chaude-pisse mal traitée , ou qui laissa du moins des brides ou autres lésions douloureuses dans le canal de l'urètre : la grande quantité de mercuriels de toute espèce dont le malade a usé depuis , donne tout lieu de croire que les restes du virus vénérien , qui pouvait subsister après le traitement de cette chaude-pisse , ont été totalement dissipés. Cette opinion est confirmée , parce que le malade n'a point donné de mal véné-

rien aux femmes qu'il a vues depuis quinze ou seize ans. Toutes les infirmités qu'il a ressenties depuis, et qui se sont sensiblement aggravées depuis deux ou trois ans doivent être rapportées manifestement aux progrès de la faiblesse qu'ont causée dans toute sa constitution les plaisirs amoureux qu'il s'est procurés avec de grands efforts, l'écoulement muqueux par le canal de l'urètre et les fréquentes pollutions nocturnes.

L'énervation que ces désordres ont causés, a porté spécialement (comme on l'observe dans des cas pareils) sur les organes même de la génération, qui sont affectés de douleur, de froid et d'impuissance ; sur la gorge (dont on connaît la sympathie singulière avec les organes de la génération) ce qui fait l'enrouement et l'extinction de voix ; sur l'estomac où s'accumulent des glaires et se produisent des vents (l'altération de l'estomac et des intestins ayant causé récemment une fièvre intermittente où l'ipécacuanha fut fort utile), et enfin la poitrine où les douleurs se renouvellent souvent, la respiration étant habituellement un peu difficile, etc.

Il est clair que cet état constitue une consomption nerveuse qui subsiste déjà depuis long-temps, et néanmoins dont les progrès sont suspendus par des circonstances favorables et par les soins de M. le chirurgien ordinaire.

V. Écoulement muqueux suivi d'un renouvellement de sensibilité dans les glandes de l'aîne droite et dans le testicule droit, parties qui sont restées

durcies depuis un traitement anti-vénérien , fait il y a quelques années. Une irritation vive de l'urètre suffit pour causer sympathiquement l'affection de ces organes , sans qu'on soit fondé à soupçonner de virus. Le malaise et le mal de tête sont des symptômes nerveux qui naissent facilement en pareil cas dans un homme de constitution nerveuse , et préoccupé de son infirmité.

Autre malade sujet depuis long-temps à perdre , par le canal de l'urètre , une humeur qui a du rapport avec la semence , et qui paraît être l'humeur de la prostate. Cette perte est la suite des excès de masturbation plutôt que le commerce des femmes. Elle a été accompagnée , dès son principe , d'un engorgement sensible dans un testicule et dans son cordon spermatique. L'épuisement qu'elle cause , a amené plusieurs symptômes d'affections vaporeuses.

VI. Malade âgé d'environ vingt-huit ans , et sujet depuis l'âge de quinze ans à des pollutions qui ont amené , depuis environ trois ans , un écoulement de matières muqueuses et verdâtres , analogue à celui de la gonorrhée virulente. Ces pollutions ont énérvé la constitution du malade , et particulièrement les organes qui servent à la sécrétion de l'urine , à cause de la communication sympathique qu'ont tous ces organes avec le canal de l'urètre. La chute de cheval que le malade a essuyée il y a trois ans , a affaibli encore davantage le ton des vaisseaux urinaires des reins. Le concours de ces deux causes a facilité la génération des calculs et les symptômes qui en ont

été les suites. Les effets se sont accrus par le dépouillement du *mucus* qui enduit les passages de l'urine dans l'état de santé, mais qui, dans ce malade, est entraîné avec les urines ou par l'écoulement gonorrhéique.

VII. J'ai vu plusieurs exemples de gonorrhées catarrhales analogues aux fleurs blanches des femmes, mais qui viennent par reprises dans des hommes qui n'ont point reçu et ne donnent point d'infection vénérienne. Il y a encore bien des choses à observer sur les retours de cette maladie, et que les auteurs ont négligées, parce qu'ils ont voulu tout assujétir à des formes dogmatiques qui leur étaient plus commodes.

Cas où de légers excès des plaisirs amoureux, ou bien d'autres agitations, déterminent une fluxion d'humeurs sur la prostate et les lacunes de l'urètre, organes affaiblis par la première gonorrhée qui était vraisemblablement virulente, et par les autres flux qui ont suivi. Il est certain que ce catarrhe, si on ne l'arrête promptement, établit une inflammation lente dans ces organes, qui va toujours en croissant et cause l'ardeur d'urine, le flux gonorrhéique, la courbure de la verge, les érections douloureuses, etc. D'ailleurs, rien n'oblige à supposer qu'il existe dans l'urètre une inflammation perpétuelle ou un véritable ulcère qui se forme à chaque retour de l'écoulement. Il est sans vraisemblance que cet ulcère soit fermé soudainement, comme le flux est arrêté, par la décoction vineuse de racines d'aristoloche, quelle que

soit l'utilité reconnue de cette décoction pour les ulcères sordides.

L'écoulement d'humeurs séreuses et muqueuses par le canal de l'urètre dépend toujours d'un vice dans les lacunes de ce canal. Les vaisseaux excréteurs souffrent alors une inflammation lente qui excite et perpétue l'écoulement du *mucus* qu'ils versent dans l'urètre ; mais cette inflammation lente peut avoir des différences en excès ou en défaut qu'on néglige trop de distinguer dans le traitement. Il paraît même que cette négligence est la principale cause qui rend ces maux si rebelles à la pratique vulgaire.

En général, on est plus fondé à conjecturer que cette inflammation est trop faible, ou n'est pas assez constamment soutenue, parce que les cas les plus fréquents de cette affection sont ceux où l'on éprouve l'utilité des fortifiants, des balsamiques et des diurétiques plus forts. Ainsi, il convient de faire d'abord usage des remèdes de ce genre, mais avec une graduation prudente qui prévienne le danger de leur abus ; et lorsqu'on a bien observé que leurs effets sont indifférents ou pernicioeux, on doit passer avec la même modération à des remèdes d'un genre opposé, à des adoucissants et à des anti-phlogistiques.

VIII. Si après la résolution plus ou moins complète de la phlogose de l'urètre, le flux subsiste toujours, il faut se hâter de lui opposer des astringents assez forts, qui n'auront alors aucun danger ; car il est à craindre que, par le dépouillement du *mucus*, la phlogose ne soit renouvelée dans l'urètre, etc.

Pour cette fin , on peut donner avec succès l'extrait de quinquina, la décoction de grande consoude , avec quelques gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffmann , le cachou, l'eau de rouille , dans laquelle on aura dissous du vitriol de mars , etc.

CONSULTATION XI^e.

Vomissement habituel.

La dame pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter , est âgée de vingt-deux ans , d'une très-bonne constitution et d'un tempérament sanguin. Elle a commencé d'être réglée à l'âge de quinze ans , et ses règles ont toujours coulé dans le temps convenable. Ayant été mariée à l'âge de seize ans , elle fut attaquée , huit jours après son mariage , d'un vomissement qui a été habituel pendant quatre ans et demi , ayant toujours résisté aux remèdes les mieux indiqués. Dans cet espace de temps , madame s'est accouchée deux fois très-heureusement , et le vomissement habituel a cessé à l'époque d'une troisième grossesse. Ce vomissement se faisait sans douleur à l'estomac , et presque sans aucun effort , et les suites n'avaient point altéré d'une manière grave la constitution de la malade.

Pendant vingt-un mois , après que ce vomisse-

ment eut cessé, madame jouit d'une très-bonne santé, ayant bon appétit, et n'éprouvant point de mal d'estomac; au bout de ce temps, un chagrin très-vif lui a causé tant d'inquiétude qu'elle est restée quatre jours et quatre nuits de suite sans manger et sans dormir; dès-lors le vomissement est devenu plus forts qu'il n'avait jamais été. Il y a quatre mois que l'estomac de la malade ne peut rien garder; elle y ressent beaucoup de douleur, et fait beaucoup d'effort toutes les fois qu'elle vomit, rejetant une grande quantité de bile et de glaires; elle a le ventre fort paresseux, a un mal de tête continuel, et est sujette depuis quatre mois à éprouver alternativement, dans la poitrine et les extrémités inférieures, des crampes et des tiraillements violents, quelquefois très-douloureux: elle a des suffocations hystériques, et ses règles se sont supprimées; elle est fort amaigrie et extrêmement faible. Dans cet état fâcheux, elle a été presque toujours exempte de fièvre.

Il paraît que chez madame le vomissement a toujours dépendu d'une cause nerveuse; mais que dans la seconde reprise de cette maladie, qui subsiste depuis environ quatre mois, cette cause a eu beaucoup plus d'intensité et d'étendue, ce qui a produit plusieurs symptômes graves; des affections spasmodiques très-fortes occupent la tête, la poitrine et les extrémités, et tiennent à cette concentration de mouvements vers l'estomac qui perpétue le vomissement. La matrice, organe singulièrement nerveux, souffre une contraction spasmodique qui cause la sup-

pression des règles et les maux hystériques. Cet excès de forces toniques, qui se portent habituellement à divers organes, nécessite, dans l'habitude du corps, un état de langueur extrême et de consommation nerveuse.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont de calmer les mouvements spasmodiques qui affectent l'estomac, la matrice et d'autres organes, de modérer peu à peu le vomissement, de rétablir le libre cours des règles, d'augmenter les forces de la constitution d'une manière directe par une nourriture analeptique, et indirectement par des secours diététiques, qui établissent, dans les divers organes, la distribution successive ou proportionnelle des forces, qui est la plus conforme à la nature.

Ces différentes vues ont été parfaitement bien saisies par M. le médecin ordinaire, et il a tâché de les remplir par les moyens les plus appropriés. Nous présumons que ces moyens auraient eu un plein succès, s'ils avaient été suivis avec toute la constance nécessaire. Nous nous bornerons donc à indiquer ceux des remèdes qui ont déjà été employés, dans lesquels il nous semble qu'il faut surtout persévérer, et à proposer à M. le médecin ordinaire des considérations qui peuvent modifier l'administration de ces remèdes, ainsi que des remèdes analogues qu'on pourra leur substituer, si la nature s'habitue à l'action des premiers.

Ainsi nous observerons, 1°. sur l'usage des antispasmodiques généraux que les plus appropriés

nous paraissent être dans ce cas , les délayants et les tempérants , comme le petit-lait et l'eau de poulet , dont il faut que la malade boive chaque jour une quantité considérable , qu'on augmentera graduellement ; mais il faut que cette quantité soit bue à petits coups , fréquemment répétés dans la journée. On pourra aussi substituer souvent à ces boissons , et donner de même d'autres boissons plus agréables , comme l'orgeat et la limonade , préférant celle dont l'estomac de la malade sera le moins incommodé. Les grandes doses de ces boissons tempérantes , ainsi que des bouillons rafraîchissants , etc. peuvent charger et révolter l'estomac ; si on les fait passer en prises très-modérées , et répétées assidûment , leur action s'étend plus aisément à tout le système.

2°. Pour calmer le vomissement dans des cas semblables à celui-ci , un remède principal est sans doute la menthe qu'on a déjà employée ; mais l'eau de menthe est moins appropriée (d'autant qu'en général les eaux distillées sont nauséuses) , que n'est une forte infusion de feuilles de menthe sèches : on fera prendre à la malade quelques tasses de cette infusion en guise de thé , dans le temps où elle sera le plus tourmentée de son vomissement. Les anti-émétiques , qu'on peut même regarder comme spécifiques dans des cas semblables à celui-ci , semblent y être encore moins appropriés que les narcotiques. On a fait usage du sirop diacode ; mais on pourrait préférer le laudanum liquide de Sydenham. Ce remède est facile à graduer , et il est plus énergique que le

sirop diacode , si l'on emploie l'un et l'autre remède à des doses que l'on juge communément être équivalentes.

Il est deux manières plus avantageuses de donner ces gouttes anodines : la première sera d'en faire prendre , avant chaque principal repas , trois , quatre gouttes (ou plus , suivant l'indication) dans un verre d'eau froide , afin de prévenir le vomissement qui peut suivre le repas. La seconde manière sera de faire donner à la malade , lorsque l'attaque du vomissement sera plus grave et plus durable , un lavement avec la décoction d'une poignée de fleurs de camomille , à laquelle on aura ajouté de vingt à trente gouttes de laudanum liquide.

On donnera ces remèdes calmants de telle sorte qu'ils modèrent le vomissement , et ne l'arrêtent que par degrés. Il ne serait pas prudent de le faire cesser tout-à-coup , parce que la suppression soudaine de ce flux habituel pourrait aggraver les affections nerveuses dont la malade est atteinte.

Quant aux topiques anti-spasmodiques et autres qu'on a appliqués sur la région épigastrique , il en est plusieurs analogues qu'on peut essayer successivement , comme un épithème sur cette région , composé avec le vinaigre de rue , le castoreum et la thériaque ; on peut aussi faire , au même endroit , des onctions avec l'huile de succin , etc. Il pourrait être avantageux d'exciter et d'entretenir long-temps une légère inflammation à la peau de l'épigastre par des onctions suffisamment répétées avec un liniment

volatif huileux ; composé de trois ou quatre parties d'huile d'amandes douces et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

3°. Les anti-hystériques et tous les anti-spasmodiques , qui doivent agir sur d'autres organes , peuvent faire à présent une impression trop vive ; c'est pourquoi l'usage des juleps avec le camphre ou le musc , de la valériane et des autres remèdes analogues , peut être différé jusqu'au temps où l'on aura diminué notablement l'irritation de l'estomac.

Il importe sans doute de travailler à rétablir le cours des règles ; mais il est prudent de n'y employer que des remèdes peu actifs , jusqu'à ce que la cure de la maladie soit assez avancée d'ailleurs. Il faudra se borner , dans les premiers mois , à faire prendre à la malade , matin et soir , des pédiluves dans l'eau tiède et des bains de vapeurs quelques jours avant le retour périodique du temps de ses règles. Quelque convenable qu'il ait été d'essayer , dans de pareilles circonstances , la saignée du pied , on voit que dans l'état d'affaiblissement où la malade est réduite , ce remède serait déplacé.

On est fondé à croire que les emménagogues énergiques ne seront jamais nécessaires dans ce cas , et que le rétablissement des règles pourra suivre celui de la constitution.

4°. Il eût été à désirer que la malade eût pu digérer le lait ; il faut borner sa nourriture aux aliments qui lui sont les plus agréables et les plus faciles à digérer. Elle se nourrira de pain bien préparé et bien

cuit, de viandes légères et roties et d'aliments pris des végétaux qui ne lui donnent point de vents ; elle mangera peu à la fois et souvent. Elle pourra boire un peu de bon vin de Grave ; mais elle s'abstiendra d'ailleurs de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses.

Il peut se faire que lorsque la malade sera incommodée de tous les autres aliments, elle se trouve bien d'user d'un bouillon de bœuf préparé de la manière suivante, et qui est fort léger sur l'estomac :

Prenez une livre de maigre de bœuf, coupez-la en tranches extrêmement minces, mettez-la à cuire dans suffisante quantité d'eau à un feu vif ; écumez à mesure que l'eau s'échauffe, et pendant son ébullition, qui ne doit être continuée que vingt minutes ; quand ce bouillon sera refroidi, décantez-en une livre pour l'usage.

5.° On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier des lavements d'eau pure ; mais quoique les vomissements expriment beaucoup de bile et de glaires, et dérangent extrêmement les digestions, on sera très-réservé à faire prendre des purgatifs à la malade, hors qu'il ne survienne quelque indication imprévue.

Il est absolument nécessaire de recommencer l'usage des bains qui doivent être pris chaque jour et continués pendant très-long-temps. On réglera la durée et la température de ces bains, de manière qu'ils n'augmentent point l'énervation de la malade. Pour corriger l'effet trop affaiblissant des bains, il est né-

cessaire , pendant tout le temps de leur usage , de faire faire à la malade chaque jour un exercice modéré en voiture. L'alternative de cet exercice et du bain est très-propre (comme on l'observe généralement dans les maladies nerveuses) à donner une sorte de trempe à la constitution , et à rétablir dans les principaux organes cette distribution proportionnelle des forces qui est la plus convenable à la nature.

Après avoir calmé l'irritation des organes attaqués d'affections spasmodiques violentes , et avoir augmenté les forces générales de la constitution , on pourra compléter la cure par l'usage du quinquina et d'autres fortifiants et toniques , qui seraient sans doute nuisibles dans l'état présent de la maladie.

Délibéré ce 2 juillet 1774.

Extraits d'autres consultations sur des cas de vomissement habituel.

I. Malade âgée de vingt-cinq ans , dont le tempérament est sanguin bilieux , et d'une sensibilité médiocre ; elle souffre , depuis près de deux ans , d'un vomissement habituel qui a toujours été en croissant , et jusqu'au point de revenir immédiatement après chaque repas. Mademoiselle a maigri considérablement , et elle est devenue sujette par intervalles à l'oppression et aux palpitations de cœur. Elle a toujours ses règles aux temps périodiques con-

venables ; mais depuis quelque temps ce flux est moins abondant qu'il ne l'était auparavant , et il est suivi de fleurs blanches.

On a essayé un grand nombre de remèdes pour traiter ce vomissement. Les amers et les purgatifs ont été employés sans succès , et cependant ils n'ont point augmenté la sensibilité de l'estomac (qui est en général faiblement affecté par les échauffants , comme par l'usage du vin et des liqueurs spiritueuses) : les calmants et les anti-spasmodiques , ont eu sensiblement de mauvais effets. Les douleurs que la malade ressent à l'estomac , ainsi que les maux de tête , dont elle se plaint habituellement , ont toujours augmenté par la suppression du vomissement.

La malade a été récemment fort soulagée par la boisson des eaux de Barèges. Depuis l'usage de ces eaux , elle ne vomit plus après le dîner , mais seulement après le souper. On demande quels sont les moyens les plus propres à compléter la cure et à prévenir les retours d'une incommodité aussi rebelle.

Il paraît que dans ce cas les retours du vomissement sont moins entretenus par la sensibilité accrue ou vicieuse de l'estomac , que par l'habitude des mouvements spasmodiques , que la présence des aliments , dans ce viscère , détermine dans les parties voisines et dans les organes éloignés (tout ce qui cause les maux de tête , etc.).

Lorsque ces mouvements spasmodiques ont été empêchés de produire l'effet qui devait les terminer , le vomissement étant arrêté trop soudaine-

ment , ils ont causé des affections plus fortes et plus fâcheuses.

Ces affections spasmodiques ont fait naître divers symptômes nerveux , comme l'oppression et les palpitations de cœur. L'altération nerveuse générale de la constitution a influé sur la consommation que souffre la malade , et qu'a accélérée le défaut d'une nourriture suffisante : le désordre des fonctions digestives a troublé les autres fonctions , et particulièrement celle du flux menstruel. La révolution périodique de ce flux étant imparfaite , la congestion du sang et des humeurs vers la matrice n'a donné qu'une évacuation insuffisante à chaque période menstruelle , après laquelle elle s'est continuée vicieusement de manière à produire les fleurs blanches.

De ce que l'habitude du vomissement est ici causée , bien plus par une mobilité dépravée , que par le vice de la sensibilité , il s'ensuit : 1°. que les narcotiques , dont l'effet direct est d'affaiblir la sensibilité , et ces anti-spasmodiques , qui agissent en altérant la sensibilité viciée , ne peuvent attaquer qu'un principe de cette maladie , qui est subordonné à sa première cause ; qu'ils ne peuvent avoir qu'un effet palliatif , qui peut même être nuisible s'il est trop fort ; 2°. que la sensibilité , qui est moindre à proportion chez la malade , permet d'employer des remèdes actifs pour remplir les indications que présentent les affections spasmodiques , dont dépend ce vomissement habituel.

Ces indications sont de faire des révulsions fortes et

assidues des mouvements spasmodiques qui sont dirigés vers l'estomac , et de donner des fortifiants généraux , soit externes , soit internes. Cet accroissement général des forces de la constitution est très-propre à prévenir la régénération des affections spasmodiques particulières ; et on peut tendre avec d'autant plus de confiance à l'exciter dans les sujets dont la sensibilité est médiocre (les eaux de Barèges semblent avoir agi en fortifiant toute la constitution). Des indications subsidiaires dans ce cas, sont de calmer les vomissements et autres symptômes nerveux qui pourraient revenir avec violence, et de rétablir le cours du flux menstruel.

II. Autre malade chez qui l'abus des acides a déterminé par irritation un excès constant du mouvement anti-péristaltique de l'estomac et des intestins. L'habitude de ce mouvement a été entretenue par l'usage répété de l'ipécacuanha , comme aussi par divers remèdes trop faibles qu'on a employés : et il est enfin parvenu à un tel degré , que la présence des aliments dans l'estomac suffit pour l'exciter. Ce mouvement désordonné chasse la bile du duodénum dans l'estomac , et l'empêche de couler librement dans les intestins , ce qui fait qu'elle ne teint point les excréments , qui sont toujours de couleur grisâtre. Cette interversion du cours de la bile et des mouvements utiles à la digestion , n'a pu qu'altérer de plus en plus cette fonction. Le goût a été fort dépravé , l'appétit fort affaibli , et le défaut d'une réparation convenable

a causé une faiblesse extrême, et déterminé des mouvements fébriles.

CONSULTATION XII^e.

Dyssenterie ulcéreuse.

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ cinquante-quatre ans, et d'un tempérament bilieux. Sa maladie commença dans le mois de juillet dernier, par une diarrhée bilieuse, que déterminèrent les chaleurs de l'été, et des exercices immodérés, qu'on négligea, et qui dégénéra en dysenterie putride au mois de septembre. Il fut traité de cette dysenterie avec succès; mais n'ayant pas voulu observer dans sa convalescence le régime convenable, il retomba au mois d'octobre.

Le malade consulta alors M... dont il suivit quelque temps les conseils qui lui furent salutaires. Mais ayant fait de nouvelles fautes de régime, et s'étant livré de-rechef à des exercices violents, il fut repris d'un cours de ventre qui lui faisait rendre très-fréquemment, jour et nuit, des déjections de matières, tantôt verdâtres et jaunâtres et tantôt sanguinolentes.

Dans cet état on l'engagea à prendre quatre prises d'une poudre qu'on croit avoir été la poudre d'Ail-laud. Ces remèdes le réduisirent dans un état déplo-

nable. Ses déjections devinrent plus fréquentes ; il s'y joignit des douleurs violentes de colique , et une fièvre continue colliquative. Il fut traité alors par M..., son médecin ordinaire , et conduit à un état de convalescence au commencement de janvier. Mais à la fin du même mois , les rigueurs de la saison et les fautes de régime renouvelèrent un cours de ventre de matières glaireuses , auquel le malade ne voulut point qu'il fût remédié jusqu'au printemps , parce qu'il n'en éprouvait d'autre incommodité que la fréquence des déjections , et qu'il avait conservé un bon appétit.

Au milieu du carême le malade a commencé de faire maigre , et a mangé pendant trois semaines , avec excès , du poisson sec et salé , des légumes , etc. Au bout de quinze jours de ce régime , il a souffert des hémorrhoides , accompagnées de douleurs violentes , et qui ont flué pendant huit ou neuf jours. Il a continué sa façon de vivre , et voici son état actuel :

Il a un cours de ventre abondant de matières glaireuses et jaunâtres ; de vives douleurs d'entrailles , surtout lorsqu'il veut aller à la selle ; une douleur vers le cartilage xiphoïde qui l'empêche de se coucher sur le côté gauche , un dégoût général , une fièvre continue avec les redoublements marqués les soirs , et des frissons irréguliers dans le courant de la journée. On observe de plus que le malade a rendu par l'anus des matières purulentes dans le cours de sa maladie ; mais on ne dit pas en quel temps.

D'après cet exposé , il paraît , 1°. que ce cours de ventre de matières corrompues , accompagné

de tranchées et sans doute d'épreintes , est une dys-senterie , qu'il y ait ou non de sang mêlé dans les déjections ; 2°. que cette dyssenterie subsiste depuis très-long-temps , n'ayant eu que de courts intervalles , entre les rechûtes fréquentes qu'ont causées les erreurs du régime , et qu'elle doit avoir établi un affaiblissement extrême dans les forces toniques de la plus grande partie du canal intestinal ; 3°. que dans cette dernière rechûte l'état inflammatoire qui existe généralement dans une partie des intestins attaqués de dyssenterie , est devenu considérable dans la partie supérieure du colon , et y a même dégénéré probablement en un état ulcéreux ; 4°. que la fièvre rémittente et avec frissons irréguliers , a été déterminée par cet état inflammatoire et ulcéreux des intestins ; qu'elle est entretenue par la même cause , et vraisemblablement par la corruption générale de la masse du sang et des humeurs , par le flux de bile surabondante , et par l'accumulation des matières dépravées dans les intestins.

Les premières indications qu'on doit se proposer de remplir , sont , de remédier à l'état inflammatoire des intestins , de soutenir les forces par un bon régime , d'évacuer d'une manière convenable les sucs bilieux et les matières corrompues des intestins et d'arrêter les progrès de la corruption des humeurs , qui ne tarderaient guère à rendre cette fièvre pernicieuse. Lorsqu'on aura satisfait à ces indications , et que la maladie aura pris un caractère plus chronique , on travaillera à guérir l'affection

ulcéreuse de l'intestin affecté , et à fortifier le ton de l'estomac et des intestins affaiblis.

Pour remédier à l'état inflammatoire et fébrile violent , on fera d'abord une petite saignée , qu'on pourra répéter dans la suite ; mais à longs intervalles , et suivant que ce remède paraîtra avantageux , en ayant surtout égard aux forces. Si la douleur que le malade ressent au cartilage xiphoïde continue d'être fort vive , on appliquera à l'endroit le plus souffrant , un petit vésicatoire , et on entretiendra avec soin l'écoulement que donnera ce vésicatoire , qu'on renouvellera s'il paraît nécessaire.

Il est essentiel que le malade soit réduit pendant très-long-temps , pour toute boisson , au petit-lait (parfaitement clarifié) , dont il doit néanmoins user sans excès ; et pour toute nourriture , aux crèmes légères , mais données assez fréquemment , de de riz , d'orge et d'autres farineux. Si le malade ne peut pas bien digérer ces crèmes de farineux , on le nourrira avec des panades et des bouillons de viande , qui ne soient pas trop forts , et où l'on aura fait bouillir des feuilles de chicorée et d'autres herbes rafraîchissantes.

On jugera jusqu'où il peut être nécessaire d'évacuer les humeurs et les matières contenues dans les premières voies. Mais dans cet état violent et inflammatoire de la maladie , on n'emploiera point l'ipécacuanha. La manne paraît être aussi contre-indiquée dans ce cas. Un des meilleurs purgatifs qu'on puisse employer , semble être une infusion de rhu-

barbe dans l'eau de menthe. Ainsi on fera infuser une demi-once de rhubarbe dans demi-livre d'eau de menthe ; et l'on donnera soixante gouttes de cette infusion toutes les quatre heures , dans les temps où l'on croira le purgatif nécessaire. Si ce remède paraît augmenter les douleurs , on ajoutera à chaque prise une drachme de sirop diacode.

A proportion de ce que l'indication de combattre les progrès de la putridité générale des humeurs dans cette fièvre dyssentérique sera jugée être l'indication dominante ; et à proportion de ce que cette fièvre prendra un caractère ou de malignité ou périodique plus sensible , on donnera en plus grande quantité les remèdes que l'expérience a fait reconnaître les plus efficaces dans ces cas , comme le quinquina et les acides. Ainsi on fera prendre au malade , dans l'intervalle , depuis le déclin du redoublement de chaque soir , jusqu'au retour du redoublement suivant , demi-drachme , une drachme ou plus du meilleur quinquina , dans un petit verre d'eau , toutes les trois ou quatre heures (suivant les directions de M. le médecin ordinaire). On ajoutera à chaque verre de petit-lait qu'il boira , quelques gouttes d'esprit de vitriol (dont on augmentera la dose peu à peu avec précaution) ; et si cet acide paraît irriter les intestins , on ajoutera au petit-lait ainsi acidulé un peu de sirop de diacode.

Pendant le cours de ce traitement , on n'opposera à l'état ulcéreux , qu'on est fondé à présumer dans les gros intestins , que des demi-lavements ré-

pétés assez fréquemment, avec huit onces de décoction de guimauve, où l'on aura fondu demi-once de gomme arabique. On fera des fomentations sur le bas-ventre avec le marc d'une décoction d'espèces vulnéraires et balsamiques, comme de racine de consoude, de feuilles de verveine et de lierre terrestre, de sommités d'hypéricum, etc. On lui donnera des demi-lavements assez fréquents avec cette décoction, quand l'irritation vive que cause l'affection ulcéreuse paraîtra diminuée.

Si l'on parvient à affaiblir la maladie actuelle, et à lui donner une marche plus lente, on ajoutera à ces derniers remèdes des détersifs plus actifs, et autres propres à procurer l'exsiccation et la cicatrisation de l'ulcère. Ainsi on pourra lui donner deux ou trois fois par jour une demi-drachme de baume de Locatelli, avec une drachme de conserve de roses, lui faisant boire par-dessus, quatre onces d'eau seconde de chaux, auxquelles on ajoutera deux onces de lait. On modifiera et on augmentera ces doses suivant l'indication. Un remède très-convenable alors pourra être l'ipécacuanha, donné à quatre ou cinq grains, deux ou trois fois dans une matinée pour exciter de longs efforts de vomiturition, et répété de deux jours l'un, jusqu'à trois ou quatre fois s'il est nécessaire. Ce remède révulsif peut opérer la cure de l'ulcère; mais il ne doit être employé qu'alors.

Si on obtient par les remèdes précédents la cure qu'on désire, on pourra fortifier le ton de l'estomac et des intestins, par l'usage du diascordium, par celui

du cachou , du simarrouba (qui est contre-indiqué dans l'état ulcéreux des intestins), et par d'autres astringents appropriés. Ces remèdes préviendront efficacement les rechutes , pourvu que le malade ne s'opiniâtre pas à s'y jeter par de nouvelles fautes de régime.

Delibéré ce 12 avril 1774.

Observation sur un cancer à l'œsophage.

Je me rendis , le septième de septembre , auprès de feu M.... : le symptôme le plus fâcheux de sa maladie était alors une grande difficulté de faire passer dans l'estomac la nourriture ou la boisson ; il les avalait facilement , et les portait sans obstacle jusqu'auprès de l'estomac : parvenus en cet endroit , tantôt ils pénétraient dans l'estomac , et tantôt ils étaient repoussés par le vomissement ; mais ils causaient toujours au malade des douleurs très-vives et des mouvements comme convulsifs.

Ce passage des aliments dans l'estomac n'avait commencé à être difficile et douloureux d'une manière bien marquée , que depuis six à sept semaines ; mais , depuis cette époque , l'embarras et la douleur avaient toujours été en croissant. Le malade ressentait alors , hors du temps où il prenait des liquides et des solides , une douleur inégalement vive , mais fort constante , qu'il rapportait à l'endroit de la par-

tie inférieure de l'œsophage. Cette douleur permettait rarement au malade de se tenir redressé ; il ne pouvait la soulager qu'autant qu'il était plié en avant, soit qu'il marchât ou qu'il fut assis, et elle l'empêchait de rester couché sur le dos ou sur le côté gauche. Cette douleur, dont le siège ne variait point, excitait des douleurs sympathiques moins constantes aux reins et aux épaules ; et c'était même par ces douleurs, que la maladie avait commencé il y a environ cinq mois.

L'histoire des infirmités que le malade avait souffertes précédemment, et même depuis des temps éloignés, présentait beaucoup de circonstances propres à faire illusion sur la nature de la maladie actuelle ; d'autant qu'elles indiquaient des affections mélancoliques et invétérées de l'âme, un désordre nerveux et habituel dans la constitution, et faisaient soupçonner une maladie hypocondriaque proprement dite.

Cependant cette histoire donnait aussi des lumières sur les causes et le siège de cette maladie ; en effet, le malade, dans sa jeunesse avait été sujet, pendant une année entière, à rejeter tous les jours une partie de sa nourriture ; et il avait souffert ensuite, pendant plusieurs années, un vomissement périodique qui revenait tous les quinze jours. Il avait eu, l'année dernière, des tumeurs glanduleuses en divers endroits de la tête, qu'on avait combattues par des remèdes qui n'étaient peut-être pas nécessaires, qui s'étaient dissipées comme d'elles-mêmes peu après la cessation

de ces remèdes , et dont la disparition avait précédé de deux ou trois mois les premiers symptômes de la maladie actuelle. Ainsi , l'on avait lieu de craindre que la délitescence de ces glandes n'eût déterminé , par métastase d'humeurs , ou simple direction des mouvements sur l'organe le plus faible , la génération d'une obstruction dans la partie de l'œsophage la plus voisine de l'estomac : partie dont la faiblesse et l'irritabilité , relativement aux autres organes , étaient assez prouvées par l'habitude antérieure des vomissements périodiques.

Les progrès qu'avait fait cette maladie étaient extrêmes. Les douleurs , l'insomnie et le défaut de nourriture suffisante avaient porté très-loin l'épuisement et l'émaciation. L'irritation nerveuse était à un haut degré, et joignait aux autres symptômes, des attaques de palpitations de cœur que tout exercice un peu considérable rendait plus fréquentes. Cette irritation nerveuse , jointe à l'indigestion des aliments qui étaient reçus dans l'estomac (qu'annonçaient la langue chargée , les flatuosités), avait allumé une fièvre continue , lente , où l'on observait chaque nuit des redoublements marqués , et toujours plus graves ; une oppression de poitrine se joignait par intervalles à tous ces maux , revenait surtout dans le redoublement de la fièvre , et s'aggravait par les narcotiques qu'on opposait aux douleurs et à l'insomnie.

Après avoir considéré avec toute l'attention possible cet état des choses , je dis le lendemain de mon

arrivée aux parents du malade , que mon opinion était la cause de cette maladie était une tumeur squirrheuse , formée dans la partie inférieure de l'œsophage , auprès de l'orifice cardiaque de l'estomac ; que ce squirrhe me paraissait absolument incurable ; que l'on ne pouvait que pallier les effets pernicieux de la dégénération de ce squirrhe ; que la terminaison funeste qu'il devait avoir , pouvait être éloignée de quelques semaines ; mais qu'elle pouvait aussi être très-prochaine.

Je crus devoir exclure les causes plus légères et plus vagues qui avaient été proposées par des médecins consultés avant moi ; comme les vapeurs , l'acrimonie du sang , les affections rhumatiques , et d'autres causes qu'on avait soupçonnées sans fondement , comme les obstructions du foie et de la rate , dont je ne reconnus aucun signe suffisant. Cependant je ne donnai pas mon sentiment comme démontré , mais comme ayant la plus grande probabilité. Je proposai même une fois de faire transporter le malade , avec toutes les précautions convenables à son état , jusqu'à Montpellier , où en leur continuant mes soins , je pourrai joindre mes lumières à celles de quelques uns de mes confrères.

Je voyais en effet que la cause que j'assignais , quoique beaucoup plus probable que celles qu'avaient données des médecins , qui n'avaient pas été à portée d'observer les derniers degrés de la maladie , que cette cause , dis-je , pouvait n'être pas la vraie. Il était aisé de rapporter à un grand nombre de causes

extérieures, la fièvre et les symptômes nerveux : et quant au passage très-difficile et très-douloureux des solides et des liquides de l'œsophage dans l'estomac, on pouvait le faire dépendre (entr'autres causes), d'une contraction spasmodique permanente du petit muscle du diaphragme, dont les ailes auraient étranglé la partie de l'œsophage, qui passe par leur ouverture. Cependant il est clair qu'un vice purement nerveux, était beaucoup moins probable dans ce cas qu'une lésion organique.

Etant persuadé que ce mal, quoique assez connu, était trop avancé pour céder aux remèdes, je crus devoir me borner aux secours palliatifs, qui pouvaient diminuer une partie des symptômes, et prolonger la vie du malade de quelques jours. Toutes les évacuations naturelles étant suspendues, je donnai, pour exciter un peu la transpiration et les urines, de trois en trois heures, du vin stibié, non trouble, d'abord à la dose de douze gouttes, et ensuite à des doses plus grandes, mais toujours assez faibles pour que ce remède n'agît ni comme émétique, ni même comme purgatif.

Je fis appliquer un vésicatoire à l'endroit de la douleur principale, et cet épispastique fut sans succès. Je fis frotter à plusieurs reprises le dos et les épaules avec un liniment volatil huileux, et ces onctions soulagèrent sensiblement les douleurs de ces parties. Je tâchai de soutenir le malade par des bouillons de viande donnés en lavement; des lave-pieds tièdes lui procurèrent un peu de sommeil, mais je ne voulus

rien tenter pour la cure radicale de cette maladie , que je regardai comme désespérée. Je ne lui donnai qu'une pilule de deux grains d'extrait de ciguë ; je ne répétais point ce remède , qui pouvait le fatiguer , et dont l'effet palliatif que j'ai observé dans plusieurs cas de squirrhe et de cancer , me parut devoir être trop faible et trop tardif dans ce malade.

Le onzième du même mois , le malade fut plus agité et plus affaibli que les jours précédents ; la nuit du onzième et du douzième , la palpitation de cœur et l'oppression de poitrine devinrent continuelles, le pouls qui , quoique fébrile , avait toujours été assez fort et assez égal (même dans les fortes palpitations) devint petit , inégal , intermittent. Enfin le malade tomba le douzième au matin dans une faiblesse, où les forces de la vie s'éteignirent de plus en plus , sans qu'il perdît la connaissance , jusqu'à l'heure de midi, qui fut celle de sa mort.

A six heures du soir du même jour, je fis faire l'ouverture du cadavre par M. . . maître en chirurgie de Carcassonne ; et M. . . maître en chirurgie de Bize , fut présent à cette ouverture. Nous trouvâmes le foie et la rate parfaitement sains , ayant la couleur et la consistance naturelles, et nous n'y découvrîmes aucune apparence d'abcès , ni d'obstruction considérable. Nous remarquâmes seulement , que ces viscères avaient sensiblement plus de volume que dans les proportions ordinaires ; mais les raisons de cette différence étaient faciles à saisir ; l'estomac , étant fort rapetissé par le manque de nourriture , avait cessé depuis long-temps

de comprimer dans la digestion , la rate , qui s'était dilatée , ainsi qu'on l'a vu souvent arriver dans des cas analogues. La grandeur relative du foie, qui n'est pas vicié, est un phénomène qu'on observe très-souvent dans le cadavre des personnes mortes en consomp-tion , et dont ce n'est point ici le lieu de rechercher la cause.

L'estomac était extrêmement rétréci dans toutes ses dimensions ; mais d'ailleurs il parut sain tant extérieurement qu'intérieurement. Son orifice cardiaque ou supérieur , était comme étranglé ou violemment resserré par rapport à l'état naturel. Les parois de l'œsophage vers cet orifice avaient une consistance calleuse et approchante de la durée du cartilage. A deux pouces environ au-dessous de l'orifice cardiaque , le canal de l'œsophage était occupé dans toute sa circonférence , mais principalement dans sa partie postérieure, par une tumeur étendue, inégale, dure , noirâtre , et comme rongée fortement dans l'extérieur et l'intérieur de l'œsophage. Ces érosions avaient donné beaucoup plus de sang à la surface externe de cette tumeur que dans la cavité de l'œsophage : car le malade n'avait craché que peu de sang, et dans les derniers temps de sa maladie ; et il n'avait rejeté , que lorsqu'il était à l'extrémité , quelques flocons de chair pourrie et mêlé de sanie. Mais nous trouvâmes dans la cavité de la poitrine beaucoup de sang épanché , qu'avait dû donner une hémorrhagie causée par érosion à la surface externe de cette tumeur squirrheuse dégénérée en carcinoma-

teuse (d'autant que tous les autres viscères contenus dans la poitrine étaient en bon état). Il ne paraît pas douteux que cet épanchement de sang n'eut causé l'oppression , et la syncope funeste qui terminèrent cette maladie.

Ce 19 septembre 1773.

Observations extraites d'une consultation sur un cancer interne.

Malade qui rapporte l'origine de ces maux à une secousse qu'il souffrit il y a environ dix-huit mois dans la région hypogastrique, par un écart que fit un cheval sur lequel il voyageait. Une saignée calma la douleur vive que produisit d'abord cette secousse dans l'hypogastre et dans les parties de la génération. Mais à cette douleur succéda une grande sensibilité, qui a toujours subsisté dans les mêmes organes. Après une saignée pour une chute sur la tête, cette sensibilité a dégénéré en douleurs vives, accompagnées de quelques accès de fièvre. Il y a trois mois que ces mouvemens fébriles et ces douleurs ont augmenté au point qu'il a paru tous les signes d'une inflammation de la vessie, laquelle a semblé se terminer au quatorzième jour.

Quinze jours après, le malade rendant le dernier filet d'urine, entendit un bruit dans le canal de l'urètre, et vit sortir beaucoup de bulles par ce canal.

Depuis ce temps, l'urine, qui est fétide, dépose un sédiment épais, formé de sable et de flocons glaireux et purulents. Elle a été en dernier lieu, entièrement rouge, couleur de vin, et laissait des taches sangui-nolentes sur la chemise. Les douleurs qui persistent toujours sont le plus souvent sourdes, et reviennent quelquefois avec des élancements. Elles se portent tantôt depuis la vessie, le long de l'urètre jusqu'au gland; tantôt elles suivent le cordon spermatique droit au testicule; ou bien elles se terminent à l'an us. Ces douleurs sont surtout cruelles vers le sphincter de la vessie et dans l'urètre, pendant et après l'excrétion de l'urine.

D'après cet exposé, il paraît que la première cause de cette maladie a été en effet la secousse que le malade souffrit il y a dix-huit mois, par un écart de son cheval; que cette secousse produisit une extension forcée de la vessie, de ses ligaments, et des parties voisines auxquelles elle est attachée.

Le tiraillement que la vessie souffrit alors, établit dans cet organe nerveux une sensibilité vicieuse, et dut occasionner une dilatation variqueuse des veines qui s'y distribuent. Ces vaisseaux ont été dilatés de plus en plus par les causes qui ont excité des mouvements irréguliers dans le sang; comme par la saignée pratiquée après une chute, sur la tête, et par les mouvements fébriles qui se sont montrés après des signes de pléthore, au commencement de cette année. Il n'est pas surprenant que cette pléthore particulière de la vessie, surtout dans un malade âgé, d'un

tempérament sanguin et très-vif, ait déterminé l'inflammation de cet organe ; et que cette inflammation ait été plus que probablement suivie d'un ulcère avec squirrhe qui a dégénéré. Cet ulcère a percé de la vessie dans le rectum, en un endroit où ces viscères sont adhérents.

Cette conjecture a été démontrée juste depuis, comme l'a reconnu le médecin (de Limoges), à qui la consultation précédente était adressée ; et qui, après l'avoir reçue, a écrit qu'il était sorti par l'urètre de ce malade, de la matière fécale avec les urines.

CONSULTATION XIII^e.

Engorgement œdémateux du poumon.

LE malade qui nous fait l'honneur de nous consulter, est âgé de cinquante-neuf ans. Il y a environ six mois qu'il fut attaqué de douleurs rhumatismales vagues, qui se portèrent sur le côté droit de la poitrine, sur l'épaule et le bras du même côté. Le malade devint alors sujet à une oppression, qu'il éprouvait lorsqu'il marchait ou qu'il était couché sur le dos, ou sur le côté gauche. Etant couché sur le droit, la poitrine et la tête fort basses, et les cuisses étendues, il n'éprouvait point la plus légère oppression : probablement, parce que dans cette situation, il faisait des

inspirations moins fortes et moins profondes auxquelles suffisait le mouvement du diaphragme.

Dans le même temps, le malade toussait beaucoup, et expectorait des crachats fort gluants. Il fut bientôt attaqué d'une fièvre continue avec des exacerbations longues et fortes; et le pouls, surtout dans les temps où la fièvre était plus vive, présentait de grandes inégalités dans la fréquence, la force et la durée des pulsations.

Des purgatifs réitérés modérément, et l'usage d'une tisane miellée et nitrée, avaient calmé tous ces symptômes, mais sans diminuer l'oppression, lorsque le malade fut pris tout à coup d'un vomissement des plus violents qui dura une ou deux heures. D'abord après ce vomissement, le malade eut la liberté de marcher et de se coucher sur le dos et sur le côté gauche, sans ressentir le moindre vestige d'oppression. Mais dès le soir du même jour, il tomba dans une faiblesse extrême; il ne put plus marcher sans être soutenu, et la moindre agitation qu'il se donnait, sans même quitter sa chaise, lui causait des vertiges bien caractérisés et effrayants.

Nous adhérons entièrement à la conjecture de monsieur le médecin ordinaire, qui présume que ce vomissement fut causé par une métastase de l'humeur rhumatique, qui avait long-temps occupé le lobe droit du poumon. Il nous paraît que ce vomissement, qui dégagea le poumon et fit cesser l'oppression, déterminâ un effort général qui soutint les forces pendant quelques heures, et qu'ensuite leur chute singulière,

accompagnée de vertige, fut déterminée, tant par l'atonie générale qui suivit cet effort, que par le changement soudain qu'introduisit dans la manière d'être du malade l'évacuation presque entière des humeurs qui engorgeaient le poumon : de même qu'on voit des défaillances survenir si on évacue tout à la fois les eaux épanchées dans l'ascite, le pus contenu dans un grand abcès.

La faiblesse et les vertiges diminuèrent peu à peu, et furent remplacés deux ou trois jours après par le retour de l'oppression de poitrine, qui s'est renouvelée depuis dans les mêmes circonstances. Le malade ressentit alors de temps à autre, quelques douleurs légères dans l'épaule droite. Quelques purgations de bouillons apéritifs, et un cautère volant entretenu assez long-temps sur le bras qui avait été affecté dans le principe de la maladie, ont rétabli la plupart des fonctions du malade. Il se couche à présent sur le dos et sur l'un et l'autre côté, sans éprouver d'oppression ; mais il en souffre beaucoup lorsqu'il marche ou qu'il monte un escalier. Il mange avec appétit et digère bien ; cependant il n'acquiert point de force, et il perd de son embonpoint. Il prend actuellement chaque jour, des bouillons de veau avec la chicorée, le cerfeuil, la bourrache, auxquels on ajoute de l'expression de cloportes et du nitre, et ces bouillons semblent produire un mieux sensible.

Il nous paraît, comme monsieur le médecin ordinaire l'a conjecturé en dernier lieu, qu'un engor-

gement œdémateux de lobe droit du poumon cause l'oppression de poitrine , la diminution de l'embonpoint (par le défaut de la digestion des humeurs dans le poumon) et les autres symptômes de cette maladie.

Il faut travailler à résoudre l'obstruction œdémateuse du poumon , en détournant par des révulsifs appropriés la congestion habituelle ou souvent renouvelée d'humeurs séreuses qui entretient cette obstruction , et en évacuant les humeurs déjà infiltrées dans le tissu du poumon par diverses voies d'excrétion , mais surtout par l'expectoration. Si on ne donne une issue par les crachats , ou autres voies , à l'humeur fixée dans les cellules du poumon , d'où elle ne peut pénétrer dans les bronches , on doit craindre que cette humeur , déplacée par métastase ou forcé à s'épancher , ne cause des affections pernicieuses.

Dans ces vues , nous croyons qu'on pourra opérer une révulsion constante et fort avantageuse en établissant au bras droit un cautère fixe , dont on entretiendra l'écoulement avec grand soin , qu'on ne fermera plus que dans un temps fort éloigné et avec les précautions convenables.

Nous croyons qu'il faut d'abord continuer l'usage des bouillons apératifs et diurétiques , que le malade prend avec un succès sensible , et essayer si leur efficacité ne peut pas être complète , en donnant de temps en temps des purgatifs hydragogues médiocrement forts , et en faisant user au malade pour boisson

ordinaire, d'une eau de rouille nitrée qu'on rendra plus forte par degrés.

On pourra aussi faire prendre au malade, à l'heure du coucher, des laves-pieds dans l'eau tiède, qu'on a vus dans des cas semblables faire descendre aux extrémités inférieures les sérosités infiltrées dans le poumon, de manière qu'on obtenait ensuite une guérison parfaite par l'usage des martiaux et autres remèdes appropriés.

Si les purgatifs placés par intervalles, n'aident point manifestement l'effet salutaire des remèdes résolutifs, nous croyons qu'il faudra en abandonner promptement l'usage.

Si le malade avait une disposition aux hémorrhoides, l'application des sangsues à l'anus pourrait être fort utile.

Si les remèdes qu'on a employés jusqu'ici semblent n'avoir point un effet assez sûr et assez prompt, le médicament qui nous paraît le plus propre pour augmenter graduellement l'expectoration et d'autres excréctions salutaires, est le kermès minéral. On en donnera d'abord demi-grain de six en six heures, et on pourra pousser (suivant l'indication) chaque dose jusqu'à un grain et demi, en allant par gradations d'un quart de grain chacune. On donnera sur chaque prise de ce remède environ cinq onces d'un petit-lait *vineux*, ou qu'on aura préparé en faisant cailler le lait avec du vin blanc sec, de manière que le goût du vin domine un peu dans ce petit-lait, qu'on clarifiera à l'ordinaire avec le blanc d'œuf.

Si le kermès minéral ne procure point l'expectoration qu'on désire , on observera à quoi tient la difficulté de cette expectoration. Si elle est empêchée par une constriction spasmodique du poumon, qu'indiquent une toux comme convulsive et d'autres symptômes nerveux, on tâchera de procurer cette excrétion, en faisant user au malade pour tisane ordinaire, d'une infusion de tiges de *solanum dulcamara*. S'il paraît que la ténacité des humeurs qui engorgent le poumon mette obstacle à l'expulsion des crachats , on pourra donner avec succès de petites doses de gomme ammoniacque broyée et résoute dans l'eau seconde de chaux , de la même manière qu'on prépare les émulsions.

On observera si la nature excitée par le kermès minéral affecte aisément et avec un avantage sensible quelque autre excrétion différente de l'expectoration. Dans ce cas , on aidera cette excrétion par d'autres moyens appropriés , combinés avec le kermès , dont on continuera l'usage. Ainsi on pourra rendre encore plus abondant le cours des urines , en donnant de fortes doses d'expression de cloportes , en faisant prendre de petites doses de scille avec du nitre dans une infusion vineuse d'espèces amères , etc. Si la transpiration est augmentée par le kermès avec une utilité sensible , on aidera cette excrétion , soit par d'autres diaphorétiques , soit par des bouillons de vipères donnés à diverses reprises et avec des modifications relatives à l'état de fièvre qui pourrait survenir.

Ces remèdes , que nous venons de proposer dans les cas où les moyens déjà employés paraîtraient peu efficaces , pourraient faire des impressions trop actives , si on ne s'attachait constamment à modérer leur énergie , en faisant suivre au malade un régime tempérant , rafraîchissant et adoucissant. Il est essentiel qu'il s'abstienne de tout ce qui pourrait l'échauffer , qu'il mange peu à la fois et souvent , qu'il ne se nourrisse que d'alimens de bon suc et faciles à digérer.

L'usage fréquent des bains tempérés pourra lui être fort bon à plusieurs égards , si ces bains ne sont point manifestement contre-indiqués par une enflure étendue de l'organe extérieur ou par d'autres circonstances.

Il pourrait-être fort utile à ce malade de faire journellement un exercice modéré en voiture. Cet exercice , en agitant doucement le poumon , est aussi propre à faciliter la résolution de son engorgement , que l'exercice à pied ou autre trop inégalement distribué aux diverses parties du corps , seraient nuisible en déterminant des mouvemens impétueux du sang sur ce viscère affaibli.

Délibéré ce 3 août 1773.

*Observation extraite d'une consultation sur une
hydropisie ascite.*

Malade attaqué d'hydropisie ascite , par l'abus des

boissons spiritueuses. Ces boissons prises en trop grande quantité disposent à l'hydropisie, parce qu'elles portent dans divers organes une irritation qui en trouble le jeu et le rapport, et parce que leur fermentation naturelle empêche le mouvement intestin propre du sang et des humeurs, qui perdent ainsi leurs qualités nécessaires pour l'économie animale. Il n'est pas surprenant que l'humeur de la transpiration intérieure qui baigne les surfaces des intestins et des autres viscères du bas-ventre, y reste épanchée, ou ne soit point repompée par les vaisseaux absorbans de cette cavité, lorsqu'ils sont devenus calleux, et que cette humeur altérée ne les excite pas convenablement. Les désordres de la circulation et des sécrétions rendent cette résorption toujours plus difficile.

L'emploi des remèdes fortifiants ne doit point être différé, comme on le croit communément, jusqu'après l'évacuation des eaux extravasées; mais il faut au contraire entremêler continuellement avec les évacuans de toute espèce qu'on prescrit dans l'hydropisie, des amers, des aromatiques et des toniques appropriés aux circonstances, de manière qu'ils n'agitent pas trop les humeurs appauvries et ne dessèchent pas les solides racornis.

On doit d'abord essayer de procurer des évacuations suffisantes par des préparations d'antimoine, qui semblent être plus appropriées chez ce malade à raison de la disposition qu'il a aux mouvemens fébriles. Ainsi on lui fera prendre un grain de kermès minéral

dans un peu de bon vin, ce qu'on répétera d'abord de six en six heures, et ensuite plus fréquemment.

Les remèdes fortifiants les plus propres à assurer le succès des évacuations, pourvu qu'on les donne d'abord à petites doses, et qu'on les augmente graduellement à mesure que le bon effet des évacuans sera plus sensible, sont sans doute un vin médicinal préparé avec l'écorce de winter, l'enula campana et la limaille de fer, ainsi que les conserves des plantes anti-scorbutiques, le quinquina et l'élixir de vitriol.

Si les obstructions qu'on a lieu de présumer dans les viscères du bas-ventre, devenant plus sensibles (sans avoir un caractère d'inflammation lente), présentaient une indication majeure, on pourrait joindre à l'usage des évacuans et des fortifiants, celui des sels apéritifs ou même des fondans, comme du savon et des mercuriels. Mais les remèdes de ce genre ne doivent être administrés qu'avec beaucoup de circonspection, car leur usage continué, lorsqu'il est impuissant pour résoudre ces obstructions internes, irrite les viscères obstrués, énerve les solides, dissout les humeurs, rend l'hydropisie incurable, cause des affections saporeuses, etc.

Si la chaleur et la sécheresse de l'habitude du corps sont extrêmes, on pourra faire prendre utilement au malade, des bains frais, ou dans de l'eau modérément chaude.

CONSULTATION XIV^e.*Engorgement presque universel des glandes.*

LA dame qui me fait l'honneur de me consulter est d'un tempérament sec, vif et sensible. Elle eut, il y a environ cinq mois, une fluxion sur les parties voisines de la mâchoire inférieure; et cette fluxion fut suivie d'un gonflement assez considérable aux glandes maxillaires et cervicales, qui a toujours subsisté depuis. Elle a aussi plusieurs glandes engorgées sous l'aisselle gauche.

Il y a trois mois et demi que la malade commença d'être attaquée d'une fièvre continue avec des redoublements, qui est devenue lente et s'accroît d'abord après les repas.

Depuis l'origine de la fièvre continue, madame a été toujours sujette à la constipation et à divers symptômes d'indigestion habituelle. Elle éprouve pendant la digestion un poids considérable sur l'estomac et un gonflement accompagné de chaleur. Depuis deux mois elle est obligée de dormir presque assise dans son lit, pour éviter, dit-elle, ces pesanteurs et ces gonflements d'estomac (elle n'a point d'ailleurs de symptômes d'épanchement ni d'engorgement dans la poitrine). Elle a eu quelquefois des appétits

bizarres pour des aliments qu'on aurait cru lui devoir être nuisibles et qu'elle a assez bien digérés. En général, les aliments pris des végétaux sont ceux qu'elle appète le plus et qu'elle digère avec moins de difficulté. Les urines sont comme dans l'état naturel. La malade dort très-bien ; mais à son réveil elle a la langue chargée et sent la bouche mauvaise.

Il paraît au tact que les viscères du bas-ventre sont encore en bon état. Cependant M. le médecin ordinaire appréhende qu'une cause de la maigreur extrême où la malade est tombée, ne soit l'engorgement des glandes du mésentère, et cette conjoncture est très-vraisemblable. Ce vice du mésentère est souvent indiqué par la tuméfaction des glandes du col qu'on a dit exister chez la malade, et qui a causé probablement une salivation à laquelle elle est sujette depuis quelques mois.

Il y a quatre mois que la malade n'a eu ses règles. Cette suppression, et quelques-uns des symptômes précédents, avaient fait soupçonner la grossesse ; mais ces soupçons commencent à se dissiper, parce qu'il n'y a point d'enflure dans la région hypogastrique, etc. Dans les époques des retours périodiques de ses règles, ses incommodités augmentent notablement, mais seulement pendant deux ou trois jours.

Il est survenu depuis peu une enflure aux malléoles des deux jambes, qui est accompagnée d'une petite douleur, mais sans tension, rougeur ni œdème.

D'après cet exposé, il paraît que madame (qui a été sujette à des maladies de glandes dans sa première

jeunesse) souffre aujourd'hui un engorgement presque universel des organes glanduleux. Il est probable que les glandes de l'estomac et des intestins participent à ce vice général, et qu'il faut rapporter à la lésion de ces organes ainsi altérés, la constipation et les autres vices de la digestion que souffre la malade. Il n'est pas surprenant que le désordre du cours de la lymphe et des sécrétions ait déterminé la fièvre lente et l'émaciation. Si les apparences de grossesse se dissipent entièrement, il paraît qu'il faudra (comme l'a pensé M. le médecin ordinaire) rapporter la suppression des règles depuis quatre mois, au défaut de réparation de la quantité de sang nécessaire pour ce flux. Un état d'obstruction faible, mais comme universel, si on n'arrête ses progrès, doit naturellement causer des extravasations d'humeurs dont les suites seraient dangereuses, et ces extravasations sont annoncées plus directement dans ce cas par l'infiltration légère que souffrent les téguments au-dessus des malléoles.

Les indications qui se présentent sont : 1° de remédier à la fièvre lente qu'entretiennent l'éréthisme et la sécheresse qui règnent dans la constitution; de faciliter et d'exciter l'action des organes digestifs; 3° de résoudre doucement les obstructions des glandes; 4° de rappeler l'évacuation menstruelle et de la rendre facile et complète.

Pour satisfaire aux deux premières indications :

La malade sera réduite pour toute nourriture aux aliments tirés des végétaux, comme pain, crème de riz, et autres farineux, fruits mûrs ou cuits, légumes

récents, racines et herbes potagères. On variera ces aliments le plus qu'il sera possible, et on préférera ceux que la malade appète le plus. Il faut que la malade fasse trois ou quatre repas chaque jour.

Elle prendra matin et soir, aux heures où l'estomac sera le plus libre, environ dix onces de petit-lait bien clarifié, auquel on aura mêlé deux ou trois cuillerées de suc de cresson.

On entretiendra le ventre libre par l'usage journalier de lavements d'eau pure. Mais on ne donnera point de purgatifs dans le premier temps du traitement, à moins qu'il ne survienne quelque indication imprévue.

La malade fera un usage très-long et très-assidu des bains tempérés, ou pris dans l'eau tiède, à tel degré qu'elle n'y éprouve point de sensation forte de froidur ni de chaleur. On réglera la durée et la répétition de ces bains, de manière qu'ils ne causent point d'affaiblissement notable.

Il paraît essentiel que la malade fasse journellement un exercice modéré, non à pied, mais à cheval ou en voiture.

Pendant tout le cours du traitement, il faut que la malade tienne constamment appliquée sur l'épigastre, une peau chargée de l'emplâtre stomacal (décrit dans la Pharmacopée de Paris). Lorsqu'elle se sentira plus incommodée des flatuosités et autres maux d'estomac, on frottera l'épigastre avec un liniment composé de deux parties d'huile camphrée, et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. Si ces remèdes

externes ne soulagent point assez, on donnera un julep composé avec l'eau de menthe, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann et le sirop d'écorces d'orange.

Le régime précédent sera continué aussi longtemps qu'il paraîtra nécessaire, non-seulement pour calmer la fièvre et diminuer l'éréthisme de la constitution, mais encore pour aider l'effet des remèdes résolutifs. On commencera l'usage de ces remèdes peu après que la malade aura été mise au régime précédent. On augmentera par degrés l'énergie et les doses de ces résolutifs.

Ainsi on joindra d'abord un tiers, et puis moitié dose d'eau seconde de chaux, au petit-lait qu'on fera prendre à la malade. On lui fera ensuite boire chaque jour plusieurs verres d'une décoction de chicorée et de marrube blanc, sur chaque livre de laquelle on aura fait dissoudre trente grains de terre foliée de tartre, et une once de miel cuit et écumé. On lui donnera ensuite deux fois tous les jours (avant chaque prise du petit lait) des pilules composées avec trente grains de savon d'Alicante, douze grains d'éponge calcinée seulement jusqu'à noirceur, et suffisante quantité de miel. Lorsque la malade aura usé quelque temps de ces résolutifs, on lui donnera de trois soirs l'un (et plus souvent selon l'indication), à l'heure du coucher, un bol composé avec quatre grains de mercure doux, un grain de kermès minéral, et suffisante quantité de conserve de roses.

M. le médecin ordinaire réglera, suivant les cir-

constances, l'administration de ces remèdes fondans et apéritifs, dont il augmentera les doses graduellement. Il observera si la nature excitée par ces remèdes affecte quelque flux imparfait qui puisse être salutaire, et il aidera cette évacuation par des moyens appropriés.

Quand la fonte des humeurs qui causent les obstructions sera avancée, que les tumeurs glanduleuses s'amolliront notablement, et que les mouvemens fébriles seront peu sensibles, il pourra être fort avantageux de faire prendre à la malade, du quinquina et des martiaux. Mais il serait à craindre que l'usage antérieur de ces remèdes ne fût prématuré et nuisible.

De tous les topiques qu'on peut employer pour la résolution des glandes engorgées du col, un de ceux dont j'ai vu les meilleurs effets dans des cas semblables, est un cataplasme fait avec la mie de pain et le suc de racine de bryone. On renouvellerait fréquemment ce cataplasme ; on pourrait l'appliquer aussi avec succès sur les glandes gorgées de l'aisselle gauche, en y joignant du suc de feuilles de ciguë.

Si le traitement précédent rétablit la constitution de la malade, et qu'il n'y ait aucun indice de grossesse, on pourra facilement renouveler l'évacuation menstruelle par des moyens doux, comme par un usage modéré de l'élixir de Garus, par des bains des jambes dans l'eau tiède, répétés matin et soir, des vapeurs d'eau chaude, etc. On placera ces remèdes vers le temps périodique où les règles devraient se

renouveler. On aura recours aux calmans , si l'éruption des règles est difficile et douloureuse. Enfin si ce flux est imparfait, on verra s'il est à propos d'y suppléer lorsqu'il aura cessé, en faisant saigner la malade du pied, ce qui pourrait aussi déterminer une évacuation plus complète dans la période suivante.

Délibéré ce 5 août 1773.

*Observations et Remarques pratiques extraites
d'autres consultations sur des maladies des
glandes.*

I. Malade chez qui la révolution de la puberté produisit une diminution extrême des symptômes du vice scrophuleux dont il avait été affecté depuis sa naissance ; il n'eut depuis lors, jusqu'à l'âge de trente ans, que des fluxions et des engorgemens peu considérables. Mais à cet âge un excès de fatigue, dans une saison contraire, lui causa une congestion violente d'humeurs, qui se jetèrent des parties extérieures de la tête sur les yeux, avec suspension des excréctions de la membrane pituitaire et des glandes salivaires. Une fluxion semblable s'est reproduite périodiquement pendant sept hivers de suite. Le malade en a été exempt pendant les quatre hivers qui ont suivi, par l'habitude de fumer du tabac ; mais il paraît que ce remède a été la principale cause de toutes les infirmités qu'il a souffertes depuis qu'il en fait usage.

Les impressions fortes et assidues des fumées du tabac sur les nerfs de la membrane pituitaire et sur ceux de l'estomac, ont causé les tournoiemens de tête, les convulsions des muscles de la face, la perte de l'appétit et la langueur des digestions. Ces fumées irritantes et narcotiques, en sollicitant des excrétions excessives par le moucher et les crachats, ont constamment détourné une grande quantité des sucs salivaires et muqueux qui auraient animé la digestion stomachique, et ensuite facilité le progrès et l'expulsion du résidu des alimens. Ces effets réunis ont produit la constipation, et ont affaibli de plus en plus les gros intestins; ce qui a rendu permanente la congestion hémorrhoidale, dont le malade avait eu auparavant des attaques peu durables. L'altération grave des forces digestives de l'estomac et des intestins, n'a pu qu'entraîner les vices de toutes les digestions ou préparations des humeurs. Le virus scrophuleux, qui avait été peu sensible pendant tant d'années, a reçu en dernier lieu un développement qui a étendu la tache de l'œil droit, et qui a failli priver entièrement le malade de la vue.

II. Malade qui eut, il y a deux ans, de violens accès de fièvre, dans lesquels il souffrait des maux de tête dont la durée alla toujours en augmentant, et se prolongea dans les intervalles des accès. Ce mal de tête resta lorsque les accès furent dissipés, et a toujours subsisté depuis; il se fait sentir le plus souvent au front, et quelquefois au derrière de la tête.

Il est très-remarquable que le malade se mouchait

beaucoup avant que de ressentir ces incommodités ; et que le moucher est supprimé depuis qu'elles se sont déclarées. Il paraît que leur cause principale est le desséchement et le racornissement de la membrane pituitaire , et par communication de la tunique veloutée de l'œsophage et de l'estomac, que l'on sait être continue avec la membrane pituitaire. Ces membranes desséchées ne donnent point assez de la mucosité qui devrait garantir leurs houpes nerveuses de l'impression des corps très-actifs ; et c'est pour cette raison que le tabac et le vin augmentent cruellement les douleurs de tête que souffre le malade. Il est moins affecté après le repas , surtout lorsqu'il crache davantage , parce que les fonctions de la déglutition et de la digestion excitent le ton et l'excrétion propre des membranes qui sont altérées.

III. Malade sujette depuis plusieurs années à une migraine qui survient à l'entrée ou à la fin des mois , et qui lui dure vingt-quatre heures. Elle éprouve pendant cette douleur un gonflement longitudinal de chaque côté du col.

L'enflure que la malade ressent au col dans le temps de l'éruption de ses règles , est un effet de la sympathie qu'on observe très-généralement entre les organes qui sont situés au haut du col et ceux qui servent à la génération. Il paraît aussi que la production des engorgements de glandes au col de la malade , est un effet de la même sympathie. Les parties du col sont d'autant plus fortement affectées que l'état de la matrice souffre une altération consi-

dérable par la diminution du flux menstruel que l'âge a amenée.

CONSULTATION XV.

Glaucôme.

Monsieur le consultant ayant fait des excès de lecture pénibles, qui avaient extrêmement fatigué sa vue, a souffert au commencement de cette année une fluxion inflammatoire très-violente sur l'œil droit. Cette fluxion s'est étendue à la plus grande partie du globe de l'œil, de sorte que le malade sentait ce globe comme pressé en tout sens dans son orbite, et elle a résisté pendant quelques mois à tous les remèdes qu'on a employés pour la résoudre.

Lorsque cette inflammation a cessé, on a vu succéder un épaissement manifeste de l'humeur aqueuse et du cristallin de cet œil. Les divers remèdes qu'on a employés depuis ont été suivis du rétablissement de la transparence de l'humeur aqueuse. On a lieu de croire aussi que depuis leur usage l'état du cristallin a été amélioré, puisque le malade distingue aujourd'hui par l'œil affecté l'ombre de la lumière, distinction qu'il assure n'avoir pu faire quelque temps auparavant.

Par un examen attentif de cet œil malade, nous y avons reconnu une cataracte qui nous a paru formée

par l'épaississement du cristallin , que nous avons soupçonné de plus être flétri ou diminué de volume , à raison de la profondeur apparente de sa situation derrière la prunelle.

Nous avons vu que cet œil est de plus dans un état de langueur semi-paralytique. Il n'est point attaqué d'une goutte sereine complète , car sa prunelle qui est toujours dilatée , se resserre à un degré sensible lorsqu'elle est exposée à l'impression soudaine d'une lumière vive. Mais ce resserrement est peu considérable ; il l'est d'autant moins que son apparence est un peu exagérée par une illusion optique qui a lieu dans cette expérience. Car cette dilatation de la prunelle , qui reste la même , semble un peu plus grande quand elle est vue dans l'ombre , que quand on la voit exposée à une lumière forte qui , augmentant l'éclat de l'anneau de l'iris , fait paraître cet anneau plus large relativement à son ouverture.

Ainsi la cataracte de cet œil est de l'espèce de celles auxquelles on a borné le nom de glaucôme ; parce qu'elle a une sensation profonde derrière la prunelle , et parce qu'elle est compliquée d'une goutte sereine imparfaite.

Les causes qui ont produit cette maladie sont assez manifestes , surtout si l'on considère que la constipation à laquelle le malade est sujet , sa vie sédentaire , et le travail de tête auquel il s'est livré constamment , ont établi chez lui , depuis long-temps , l'habitude d'une tendance vicieuse du sang et des humeurs vers la tête.

L'impression vive d'un air froid , ayant irrité l'œil droit , qui était singulièrement affaibli , y détermina une fluxion très-forte , à raison de la congestion habituelle des humeurs vers la tête , et sans doute aussi par l'effet de la transpiration supprimée dans une partie du corps. L'œil fut attaqué d'une inflammation fort étendue. Cette ophtalmie ayant été résolue imparfaitement , a laissé des obstructions dans le tissu cellulaire , et dans un grand nombre de vaisseaux et des membranes de l'œil. Ces engorgements ont empêché les sécrétions et les résorptions des humeurs de l'œil : d'où il est facile de déduire le défaut de déténuité et de transparence qu'a souffert long-temps l'humeur aqueuse , ainsi que l'opacité qui subsiste dans le cristallin. Il est naturel de penser que de semblables engorgements dans les vaisseaux sanguins , dont la rétine est parsemée , pressent et resserrent cette expansion pulpeuse du nerf optique , de manière à en diminuer extrêmement la sensibilité : ce qui cause la semi-paralysie de l'iris.

Les indications qui se présentent dans ce cas , sont donc : 1°. de travailler à résoudre les obstructions que l'inflammation de l'œil a laissé dans les vaisseaux et les tissus cellulaires de cet organe : et dans cette vue d'affaiblir la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête , d'exciter ensuite des dérivations de mouvements et d'humeurs vers les parties voisines de l'œil , et d'employer des remèdes incisifs et fondants , qu'on rendra plus forts par degrés ; 2°. d'accroître par des nervins appro-

priés la sensibilité de la rétine et les autres parties engorgées ; 3°. de s'écarter de ces méthodes les plus naturelles , si elles paraissent trop lentes à procurer la résolution , et d'en essayer de *perturbatrices* , mais pour revenir aux premières, si ces essais n'ont point une utilité assez promptement sensible , et qui aille en croissant. J'appelle méthodes *perturbatrices* , celles qui font dans la constitution un grand changement, qui a été quelquefois avantageux dans des cas semblables. Ces méthodes connues , consistent dans cette maladie , à administrer des remèdes qui portent une ou plusieurs excrétions au-delà de leur degré naturel ; ou bien des remèdes de nature vénéneuse , dont le succès paraît être encore plus accidentel.

Quelque grave que soit cette maladie de l'œil , on peut espérer qu'elle cédera à quelqu'une de ces méthodes de traitement. Mais si elles n'ont point le succès qu'on désire, il faudra en venir à l'opération de la cataracte. Nous pensons que le malade sera préparé de la manière la plus convenable à cette opération , par un long usage des remèdes résolutifs et nervins, sur lesquels nous conseillons d'insister principalement. Non-seulement l'opération serait infructueuse , tant que l'œil restera dans cet état de langueur comme paralytique ; mais même elle pourrait avoir des suites qui rendraient la goutte sereine complète et incurable.

On peut espérer de remplir les indications précédentes par les remèdes que nous allons prescrire.

Monsieur le médecin ordinaire réglera l'administration et les combinaisons de ces remèdes , ainsi que le choix des remèdes analogues qu'on pourra leur joindre en différentes circonstances.

Premièrement , on établira le plus tôt possible un cautère au bras droit , et on entretiendra cette issue avec beaucoup de soin par des pansemens répétés deux fois le jour.

On commencera par purger le malade avec une médecine ordinaire. Ensuite on aura toujours soin d'entretenir la liberté du ventre. Pour cette fin le malade prendra chaque jour un lavement d'eau pure, qu'on ne rendra émollient ou laxatif qu'en cas de nécessité. Si ces lavemens ne remédient point à la constipation habituelle , on fera prendre au malade , de temps en temps (à l'heure du coucher), des pilules composées avec dix grains d'extrait aqueux et rhubarbe, quinze grains de sagapenum, et suffisante quantité d'élixir de propriété.

Il boira chaque jour dans la matinée, plusieurs tasses de thé, dans lesquelles on aura fondu un *olæo saccharum* fait avec du sucre, et trois ou quatre gouttes d'huile essentielle de safran. Ce remède pourra exciter utilement le cours de la transpiration et des urines.

Suivant qu'on observera le bon effet de ces révulsions assidues dans des parties éloignées, on passera à l'usage des dérivatifs et des révulsifs appliqués dans les parties les plus voisines de l'œil cataracté. On s'abstiendra des vapeurs, des linimens, et des collyres.

qui porteraient sur les yeux mêmes. Ces topiques seraient dans ce cas , ou nuisibles comme les gras et les spiritueux ; ou indifférens , comme les eaux distillées qu'on croit ophtalmiques , etc.

Mais on pourra pratiquer successivement , selon l'effet des révulsifs généraux , les divers remèdes qui vont être exposés. On lavera fréquemment le visage et surtout les sourcils avec de l'eau de savon, à laquelle on aura ajouté un sixième (ou plus) d'esprit de vin camphré. On pourra essayer de faire matin et soir , pendant quelques jours, sur la tête, des douches avec l'eau commune , chauffée jusqu'au trente-huitième degré du thermomètre de Réaumur.

On appliquera derrière l'une et l'autre oreilles, de la trentanelle (ou écorce de la tige de *thymælea*), qui produira un suintement qu'on entretiendra longtemps. Enfin on pourra essayer un usage fréquent de divers sternutatoires. Le malade usera en guise de tabac d'une poudre composée avec parties égales de cubebes, et de racine de valériane sauvage. Il ne serait pas prudent d'user de sternutatoires violens.

Ces différens révulsifs doivent aider au succès des résolutifs qu'il faut faire prendre assidûment au malade pendant long-temps. Parmi les résolutifs qui sont le plus appropriés dans ce cas, nous indiquerons : 1°. des bouillons de poulet (qu'on fera prendre d'abord le matin , et dans la suite le matin et le soir), dans lesquels on aura fait cuire des racines de persil , de céleri , de panais et autres analogues (ayant soin de passer ces bouillons pour séparer la partie ligneuse

de ces racines, qui causerait des vents); et dans chacun desquels on ajoutera le suc exprimé de douze cloportes (et plus par degrés): on donnera ces bouillons par des reprises de plusieurs jours consécutifs; 2°. des bols altérans avec un ou deux grains de kermès minéral, de six à dix grains de mercure doux, et suffisante quantité de conserve de racines d'énula campana. On donnera un de ces bols de deux ou de trois soirs l'un (à l'heure du coucher) pendant l'usage des bouillons ci-dessus.

Deuxièmement, il est essentiel de placer dans les intervalles des reprises des bouillons qui ont été conseillés, et dans la suite de joindre perpétuellement aux remèdes révulsifs et résolutifs qui seront employés, l'usage des remèdes vraiment nervins, qui sont dits aussi céphaliques, anti-paralytiques, etc.; tels sont la conserve de fleurs de romarin, l'extrait des feuilles de rue, préparé avec l'esprit de vin, etc. Mais de tous les vrais nervins, le plus approprié dans des cas semblables à celui-ci, est la valériane sauvage (dont on fait prendre la décoction, en y ajoutant un peu de noix muscade, pour corriger la qualité nauséuse de ce médicament).

Troisièmement, nous avons dit qu'il est deux sortes de méthodes perturbatrices qu'on peut essayer, si les remèdes précédents ont de faibles effets; mais avec la condition qu'il faut revenir promptement à ces remèdes, si ces méthodes n'ont point un succès assez marqué et assez durable.

La première sorte de ces méthodes qui ont réussi quelquefois dans des cas semblables , renferme celles qui portent les excrétions naturelles au-delà du degré ordinaire. On peut réussir dans ce cas , en donnant intérieurement du mercure doux , ou quelque autre préparation plus faible de mercure , qui excite une salivation médiocre , qu'on soutiendra quelque temps ; ou en faisant prendre du sublimé corrosif , de telle manière qu'il augmente très-sensiblement toutes les excrétions à la fois.

La seconde sorte de ces méthodes est de celles où l'on emploie des remèdes vénéneux , qui ont quelquefois un effet résolutif : tels que l'extrait de ciguë , l'infusion *de solanum bella dona* , etc. Parmi les remèdes de ce genre , nous sommes portés à croire que l'extrait de jusquiame blanche peut être plus souvent utile. La première dose de cet extrait , doit être seulement d'un quart de grain. Chacune des augmentations des doses de ce remède , doit être aussi d'un quart de grain tout au plus. Ces augmentations doivent être faites avec beaucoup de prudence , et ne doivent point avoir lieu tant que ce remède produit un sentiment de sécheresse dans la gorge (qui est son effet spécifique).

Nous conseillons au malade de faire chaque jour , pendant la durée de ce traitement , un exercice modéré , surtout en voiture , ayant soin de ne pas s'exposer sans précautions aux fortes intempéries de l'air. Il doit prendre fréquemment des bains tempérés. Il doit s'abstenir de tous les alimens indi-

gestes , et particulièrement du poisson et des légumes. Monsieur le médecin ordinaire suppléera tous les autres conseils diététiques qui peuvent être utiles.

Délibéré ce 14 août 1774.

Observation extraite d'une consultation sur un cas de cataracte.

Un malade fort âgé , eut dans sa jeunesse une fluxion sur l'œil gauche , suivie d'une altération dans la transparence de la cornée , qui a toujours subsisté depuis , et qui , sans empêcher entièrement la vue de cet œil , l'a considérablement affaiblie.

Le malade , qui est aujourd'hui presque réduit à l'usage de cet œil affaibli , doit craindre d'autant plus de le forcer , que sa lésion , même peu sensible , pourrait influencer beaucoup sur l'autre œil , et rendre bien moins susceptible de guérison la maladie grave dont cet œil droit est attaqué. On a une infinité d'exemples de cette sympathie particulière entre les yeux , comme entre les autres organes doubles et symétriques du corps humain. On ignore les causes et les limites de cette sympathie : mais l'ignorance est ici un motif de crainte très - bien fondé.

L'œil droit du malade présente aussi un teinte légèrement opaque dans la cornée , mais on y observe une opacité bien plus sensible derrière la prunelle. Il est clair que cet œil est affecté de cataracte , dont le

siège est très-probablement dans le cristallin. La prunelle a ses mouvements libres de resserrement et de dilatation, suivant les divers accidents de lumière ou d'obscurité qu'on présente à l'œil : ce qui prouve que le nerf optique n'est point affecté. Nous avons aussi remarqué que, si après avoir fermé cet œil, et frotté doucement ses paupières avec le doigt, on l'expose à une lumière vive, la prunelle, après s'être resserrée avec violence, s'élargit bientôt et notablement. Cette cataracte semble prouver que la cataracte a déjà acquis beaucoup de consistance, puisque la rétine placée derrière ce rideau épais, accoutume si promptement les impressions d'une lumière forte, qui même pénètre encore par les bords du cristallin, puisque le malade a conservé la faculté d'apercevoir quelques-uns des objets placés à côté de l'axe optique de cet œil.

On connaît les causes qui ont produit cette maladie. Elle a été préparée pendant une longue suite d'années par la vie sédentaire du malade, et par les excès de lecture auxquels il s'est livré. L'œil usé par des travaux immodérés a été encore affaibli par l'imprudence que le malade a eue long temps d'en presser le globe avec le doigt pour pouvoir mieux lire. Ce moyen était analogue à celui que la nature emploie pour rendre plus distincte la vision des objets très-voisins de l'œil, en faisant agir ses muscles obliques qui le pressent du côté interne de l'orbite, ce qui éloigne le cristallin de la rétine.

CONSULTATION XVI^e.

Goître.

Le malade qui nous fait l'honneur de nous consulter , nous a paru être sensiblement dans un meilleur état que celui où nous l'avions vu , il y a environ dix mois. La tumeur de l'espèce des goîtres dont il est affecté depuis si long-temps , s'est un peu étendue du côté droit : mais elle a baissé d'une manière sensible du côté gauche , immédiatement au-dessous de la mâchoire inférieure ; ce qui a diminué sa pression sur les jugulaires externe et interne gauches , et a fait cesser la rougeur de l'œil du même côté. Ainsi la crainte qu'on avait d'une affection grave du cerveau , qui pouvait survenir par le progrès de la pression sur la jugulaire interne , paraît être aujourd'hui entièrement dissipée. Mais l'autre appréhension qu'on avait que les accroissements de cette tumeur , quelquefois rapides , ne pussent causer une suffocation par la compression de la trachée-artère , subsiste encore , et peut même être un peu plus forte.

Après avoir bien examiné cette tumeur , il nous a paru qu'elle pouvait être formée par l'accumulation des sucs muqueux dans le tissu cellulaire , faite de

telle manière , que ces sucs épaissis ont formé de nouvelles lames dans ce tissu. C'est ainsi qu'une observation générale nous apprend qu'il se forme dans les membranes et dans diverses parties du tissu cellulaire , des tumeurs circonscrites qui ont toutes les apparences des glandes conglobées , et qu'on ne peut dire , sans fiction , être de simples développements de glandes préexistantes. Cette tumeur glanduleuse a visiblement retiré du côté gauche le cartilage thyroïde. Il paraît aussi que la glande thiroïde est engorgée.

Un vice héréditaire a déterminé le siège de cette tumeur. Mais les mouvemens d'une humeur de goutte vers un organe primitivement affaibli , ont aussi influé sur l'origine et sur les variations de cet engorgement. La tumeur a été notablement diminuée en dernier lieu , lorsqu'il est survenu une enflure aux jambes , etc.

Nous pensons que les remèdes fondants donnés intérieurement , suivant qu'il a été prescrit dans notre première consultation , ont produit visiblement de bons effets , et qu'il est probable que leur utilité aurait été plus grande , si on eût jugé à propos d'en accroître les doses , à mesure que leur impression s'affaiblissait par l'habitude. Nous croyons aussi qu'il eût convenu d'appliquer un vésicatoire sur la tumeur , ainsi que nous l'avions proposé , et que ce moyen n'a point été remplacé par l'application qui a été faite sur cet endroit , des feuilles de persicaire âcre.

Nous sommes d'avis de recommencer l'usage des résolutifs que nous avons conseillés ; comme le savon , l'éponge à demi-calcinée , et l'eau seconde de chaux , et d'entremêler cet usage , de celui des bols fondants , avec le kermès minéral et le mercure doux que nous avons aussi prescrit. Mais nous observerons :

1°. Qu'il faut commencer par donner au malade les doses de ces remèdes marquées dans notre première consultation , et peu de jours après , accroître ces doses graduellement jusqu'au double , et même au-delà , suivant leurs effets , dont jugera monsieur le médecin ordinaire ;

2°. Qu'il faut observer avec soin , si ces remèdes résolutifs occasionnent quelque évacuation salutaire qui contribue à la résolution de la tumeur : on aidera cette évacuation par des moyens appropriés et assez actifs.

Nous croyons qu'il faut appliquer dès à présent un cautère à la jambe gauche. Si le malade vient à avoir des mouvements de goutte aux pieds , il faudra tâcher d'attirer et de fixer ces mouvements autant qu'il sera possible par l'application des sinapismes aux pieds , et par les remèdes internes qu'on emploie dans le traitement de la goutte anormale.

Lorsque le cautère à la jambe sera bien établi , et qu'on aura insisté quelque temps sur les résolutifs internes qui ont été indiqués , on essayera (en continuant toujours ces résolutifs) des applications

sur la partie affectée , de topiques rendus successivement plus irritants.

Ainsi , on fera sur la tumeur , des onctions avec un liniment composé de trois parties d'huile camphrée (ou d'huile dans laquelle on aura fait dissoudre moitié dose de camphre) et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. On pourra , par degrés , augmenter la force de ce liniment , et étendre les onctions. On suspendra ce remède par intervalles , pour observer si la rougeur qu'il excitera produit quelque diminution dans le volume ou la dureté de la tumeur.

Si ce rubéfiant est inefficace , on appliquera sur la tumeur un vésicatoire peu étendu. On entretiendra avec soin la suppuration que donnera ce vésicatoire. Si cette suppuration n'a point un effet avantageux sensible ou assez prompt , on laissera sécher la plaie , et quelques jours après on appliquera de nouveau sur la cicatrice un autre vésicatoire plus étendu.

Si ces vésicatoires répétés , et les remèdes internes n'empêchent point la tumeur de faire des progrès dangereux , nous pensons qu'il faudra en venir à l'application d'une pierre à cautère sur cette tumeur. La seule considération d'un péril plus urgent , doit l'emporter sur celle des suites dangereuses que peut avoir cette cautérisation.

L'application de ce caustique peut procurer sans doute une fonte salutaire ; mais elle doit aussi exciter d'abord un nouveau degré de fluxion , et cette

crue de la fluxion peut même être plus pernicieuse à proportion de ce que le danger de la suffocation sera plus instant.

Quoique cette tumeur se soit formée presque en entier dans le tissu cellulaire , et que sa masse soit très-distincte de l'engorgement qu'on est fondé à admettre dans la glande thyroïde , et dans d'autres glandes conglobées , cette masse n'en est pas moins susceptible d'une affection squirrheuse dégénérée. On doit craindre que l'application des caustiques n'occasionne et n'accélère cette dégénération.

On peut objecter que les remèdes résolutifs de toute espèce , opéreront d'une manière plus directe sur la tumeur , lorsqu'elle aura été ouverte. Mais si ces remèdes fatiguent inutilement , ou si leur impression est autrement désavantageuse (ce qu'on doit craindre des résolutifs actifs dans l'état de squirrhe avancé) ; il paraît que l'inflammation et l'ulcération de la tumeur rendront plus promptement nuisibles ces impressions des remèdes internes qui pourront faire dégénérer le squirrhe.

Délibéré ce 6 janvier 1774.

CONSULTATION XVII^e.

Obstruction du poulmon.

Madame , qui nous fait l'honneur de nous consulter , croit avoir été empoisonnée avec du vert-

de-gris, il y a huit ans. Elle commença dès-lors à être sujette à des attaques de colique, accompagnées de vomissements. Chaque année, vers le temps où elle souffrit les premières atteintes de cette colique, elle en a ressenti de fortes attaques. Mais, depuis environ quatre ans, ses attaques de colique ne sont point suivies de vomissement.

Il y a un an que Madame commença d'avoir une fièvre lente, qui peu après devint vive et d'un mauvais caractère. Cette fièvre continue, vive, a subsisté pendant plusieurs mois, et il n'y a que deux ou trois mois qu'elle est retombée au premier état de fièvre lente, médiocrement forte. Elle a des reprises irrégulières, qui reviennent journellement peu après le dîner, et vers le soir, où elles sont souvent précédées d'un refroidissement sensible.

Depuis trois mois qu'a cessé la fièvre violente, qui avait duré si long-temps, Madame paraît jouir d'une espèce de convalescence. Elle a recouvré l'appétit et de l'embonpoint. Cependant elle a chaque soir les pieds un peu enflés. Dans ces derniers mois ses règles ont coulé plus rarement, et ont été moins abondantes à chaque retour.

Madame est fort sujette aux vents, a les digestions pénibles, et ne va chaque jour à la garde-robe que par le moyen de lavements. Elle a eu pendant long-temps des obstructions dans les viscères du bas-ventre; et ces obstructions ont beaucoup diminué toutes les fois qu'elle a fait un usage assez constant de remèdes appropriés, et particulièrement des

eaux de Miers. Nous avons trouvé une tension plus forte qu'elle n'est d'ordinaire dans la région épigastrique et dans l'hypochondre droit : mais il nous a paru qu'on ne peut déterminer avec sûreté la nature et le vrai siège de la cause de cette tension.

Depuis long-temps Madame est sujette à ressentir des douleurs sourdes dans la poitrine , elle a souvent de la peine à respirer , surtout dans les reprises de sa fièvre lente ; elle a une toux sèche , qui est assez fréquente et qui n'est pas forte ; sa voix est altérée , et le son en est un peu cassé. Elle n'a jamais craché de sang , pas même à la suite d'une chute qu'elle a faite dernièrement sur le côté , et qui a aggravé ses douleurs de poitrine.

Il paraît que la cause des affections principales que souffre la malade , est dans les obstructions imparfaites , mais très-étendues , qui occupent le poumon et les viscères du bas ventre , ou bien dans un embarras comme général du cours des humeurs épaisses et mal digérées dans les vaisseaux de ces organes. Ce degré d'iméabilité paraît dépendre , et de l'infirmité habituelle des organes de la première digestion , et d'une disposition originelle des organes glanduleux et autres sécrétoires.

Ces obstructions invétérées ont été attaquées plusieurs fois avec succès , et elles n'ont eu que des progrès fort lents. Celles qui se sont manifestées d'abord , avaient leur siège dans les intestins affaiblis par l'empoisonnement avec le vert-de-gris , ou par d'autres causes : et elles ont excité des attaques

violentes de colique. Les obstructions du poumon se sont déclarées ensuite , et ont produit la toux sèche , la difficulté de respirer , et la douleur de poitrine. Les développemens de ces obstructions dans ces organes et dans d'autres , ont allumé la fièvre (qu'ont déterminée sans doute d'autres causes occasionnelles) , et qui , après avoir resté long temps extrêmement forte , a été jugée incomplètement par des évacuations utiles , et est redevenue lente avec menstruation difficile , enflure des pieds , et autres symptômes qu'il faut rapporter à la persévérance des obstructions.

Les indications qui se présentent dans ce cas , sont : 1°. de travailler à modérer et à détruire les mouvemens fébriles ; 2°. de combattre les obstructions du poumon et des viscères du bas-ventre , par le moyen des résolutifs appropriés , et en rétablissant l'ordre et la proportion convenables de toutes les excrétiions naturelles.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans , que Monsieur le médecin ordinaire doit combiner et modifier selon les circonstances.

Pendant tous le cours du traitement , la malade observera le régime suivant :

Elle prendra assez de nourriture pour soutenir les forces de sa constitution ; mais elle la partagera chaque jour en plusieurs repas , distribués de manière à ne point aggraver les reprises de la fièvre , ni les mouvemens de fluxion par lesquels les obstructions

des viscères peuvent être entretenues. Ainsi elle mangera peu à chaque repas , et n'usera que d'aliments végétaux à son souper , qui doit être léger. Elle renoncera à l'usage des aliments difficiles à digérer ; comme la pâtisserie , la chair de cochon , les laitues , etc. Elle se nourrira principalement de viandes blanches. Il lui sera utile d'user beaucoup de cresson , et même d'ails et d'oignons , si elle ne les a point en aversion. Elle doit renoncer à l'usage du café et de toutes les liqueurs échauffantes ; comme aussi elle doit éviter tout excès de liqueurs rafraîchissantes.

Il sera aussi très-convenable que Madame , pendant tout le traitement , prenne chaque jour , ou du moins le plus fréquemment qu'il sera possible , des bains dans de l'eau légèrement tiède ; et fasse de l'exercice à cheval ou en voiture , en observant toutes les précautions nécessaires. Elle fera cet exercice l'après-dîner , et prendra le matin le bain , au sortir duquel on lui fera des frictions légères le long de l'épine du dos et au haut des extrémités , avec des linges chauffés et pénétrés des fumées de succin.

Ces alternatives de bains tempérés , et d'exercice à cheval ou en voiture , serviront efficacement à combattre la fièvre lente. Les autres remèdes principaux de cette fièvre , seront les sucs apéritifs et anti-scorbutiques , le quinquina et le petit-lait.

Ainsi , la malade prendra d'abord deux fois , et

ensuite trois fois par jour (à long intervalles), trois onces d'un mélange de parties égales de sucs de chicorée, de fumeterre et de cresson. On ajoutera à chaque dose de ces sucs quinze grains de terre foliée de tartre. Il pourra être utile, pour en augmenter l'effet apéritif, d'y ajouter de temps en temps de la rhubarbe en poudre, mais à une quantité trop petite pour purger. On donnera, avant chaque prise des sucs, une demi-drachme d'extrait de quinquina. On augmentera la dose de cet extrait, selon qu'il paraîtra indiqué, particulièrement à raison du caractère dominant de rémittence que pourraient avoir les reprises de la fièvre. On donnera sur chaque prise des sucs, quelques onces de petit-lait parfaitement clarifié, et coupé avec un tiers d'eau seconde de chaux. Le lait paraît contre-indiqué dans ce cas par les obstructions des viscères.

Les remèdes précédents doivent être continués pendant fort long temps. On a lieu de croire qu'en même temps qu'ils dissiperont les mouvements fébriles, ils agiront puissamment pour résoudre les obstructions internes. Au bout de deux mois environ de leur usage, on y joindra celui d'autres remèdes apéritifs. Ces remèdes seront les pilules de savon, dont on pourra faire prendre de vingt à trente grains, deux fois par jour; l'expression de douze cloportes qu'on pourra ajouter dans chaque prise des sucs, etc. On pourra aussi entremêler dans ce traitement, de longues reprises de l'usage des eaux de Miers, qui ont déjà si bien réussi. Cet usage sera joint à celui des re-

mèdes anti-fébriles que nous avons proposés , et que rien n'empêche de continuer en même temps.

Les fondants mercuriels ou antimoniaux ne seraient bien placés qu'après la chute entière de la fièvre lente.

On aidera l'effet des apéritifs par un usage journalier de lavements avec la décoction de racine de chicorée , de feuilles de millefeuille , de fleurs de camomille et d'autres analogues ; auxquels on aura ajouté du son , mais point d'huile ni de sel. On fera prendre chaque matin en lavement huit à dix onces de cette décoction , quelque temps après que la malade aura été à la selle (si l'on peut l'y faire aller par l'effet d'un lavement simple) , et on l'engagera à le garder le plus long-temps possible.

Il est essentiel de n'augmenter la quantité et la force des apéritifs qu'on emploiera , que par gradations lentes et modérées. L'usage trop pressé de ces remèdes dans les obstructions invétérées des viscères , peut facilement déterminer des dégénérations de ces obstructions , ainsi que des flux et extravasations d'humeurs.

On excitera dans des proportions convenables , toutes les excrétions naturelles qui paraîtront suspendues ou diminuées. On portera même au-delà de ces proportions , les évacuations qui pourront être augmentées par des mouvements spontanés ou salutaires que les apéritifs auront déterminés. Mais on n'usera que de remèdes doux pour solliciter ces excrétions ,

jusqu'à ce que la résolution des obstructions internes ait été fort avancée.

Ainsi, jusqu'à cette époque, s'il y a indication d'évacuer les premières voies, surchargées de matières glaireuses, on donnera par intervalles des doses médiocres d'ipécacuanha, ou des prises assez fortes d'extrait de rhubarbe, avec quelques grains d'aloès. Si les bains et l'exercice ne poussent point assez la transpiration, on donnera avec le régime convenable des infusions de véronique, de scordium, etc. On pourra exciter l'expectoration en faisant humer des vapeurs d'une décoction (employée très-chaude) de feuilles d'hyssope, et de racines d'énula campana.

Si le succès des remèdes précédens, donnés pendant long-temps, ne rétablit point le cours naturel des règles, on jugera s'il est à propos d'employer des emménagogues modérés et appropriés dans ce cas, tels que le sagapénium, l'élixir de Garus, etc.

Lorsque le traitement que nous conseillons, aura eu le succès qu'on espère pour dissiper la fièvre lente, et pour résoudre les obstructions internes, on travaillera à fortifier la constitution énervée, par le moyen des stomachiques amers, des kalybés, et d'autres fortifiants qui doivent être administrés avec beaucoup de prudence.

Délibéré ce 10 novembre 1774.

CONSULTATION XVIII.

Tumeur squirrheuse dans le bas-ventre.

La demoiselle qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ trente-trois. Elle est d'un caractère très-vif et très-sensible. Elle n'a jamais été mariée.

Il y a environ cinq ans que mademoiselle s'aperçut qu'elle avait sous l'hypochondre droit une tumeur indolente et mobile, qui paraissait aussi grosse que la tête d'un petit enfant. Depuis ce temps cette tumeur a grossi considérablement. Elle est triangulaire et située dans la région ombilicale; de manière que son sommet est un peu au dessus de l'ombilic et ses deux angles inférieurs sont, l'un sous l'hypochondre droit (vers lequel la tumeur s'étend davantage), et l'autre sous l'hypochondre gauche. Cette tumeur est dure et indolente, même lorsqu'on la presse le plus fortement; elle est convexe dans sa partie la plus extérieure, et il semble qu'il y ait dans son intérieur une fluctuation très-sourde. Elle change facilement de place dans les différentes situations que prend la malade; et se porte au côté droit ou au gauche, sur le pubis ou sur l'estomac.

La malade n'est point affectée de la difformité que cause cette tumeur, mais elle l'est des souffrances

qu'elle éprouve depuis quelque temps. Elle est sujette à ressentir chaque jour des douleurs à l'estomac ou dans les intestins : et ces douleurs habituelles sont devenues plusieurs fois violentes à tel point , qu'elles ont fait craindre pour ses jours. Ces attaques de colique très-vives , sont survenues lorsque la malade était restée cinq à six jours sans aller à la selle , et elles se sont terminées par le vomissement et la diarrhée. La malade ne va d'ailleurs que rarement à la garde-robe ; elle rend des matières fort dures , et cet état de constipation est souvent accompagné de chaleurs intérieures.

Cependant la malade mange , boit , et dort à son ordinaire. Elle est bien réglée , et la couleur de son teint n'a point changé. Elle n'a point d'enflure dans les jambes.

Il est très-difficile de déterminer le siège de cette tumeur. Les conjectures les plus probables qu'on puisse faire là-dessus me semblent être , qu'elle est formée ou par un engorgement et endurcissement de l'épiploon , ou par une obstruction dans les membranes d'une partie des intestins , accompagnée d'un pelotonnement de ces organes. Ils ont pu se coller entre eux par des adhérences qu'a formée l'humeur de la transpiration interne ; humeur qui dans l'état naturel , mêlée avec les sucs graisseux de l'épiploon , lubrifie les surfaces de ces viscères. Il est peu vraisemblable que cette tumeur n'ait son siège que dans les parties contenant du bas-ventre.

Les indications qui se présentent dans ce cas obs-

cur , sont : 1°. de travailler à résoudre cette tumeur , d'abord par des apéritifs convenables , entremêlés d'évacuants appropriés , et si les apéritifs sont inefficaces , par des résolutifs d'un autre genre ; 2°. de rétablir la liberté de l'excrétion des selles ; de calmer les douleurs habituelles , de prévenir et de dissiper le plus promptement possible ces attaques de colique violente , qui mettent en danger la vie de la malade.

Dans ces vues , je crois qu'il sera utile de faire prendre à la malade , pendant long-temps , d'abord deux , et ensuite trois fois par jour , un mélange de deux onces de suc de chicorée , une once de suc de cresson , et d'une once de suc de pissenlit : mélange dans lequel on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre. La malade prendra en même temps chaque jour cinq ou six verres (et plus par degrés suivant l'effet) , d'une décoction préparée avec une once de racine de patience , et une demi-poignée de marrube blanc , par livre d'eau que l'on réduira d'un tiers.

Une infusion légère de rhubarbe , donnée en même temps pour boisson ordinaire , pourra être fort utile , pourvu que ce remède , qui est contraire à certaines constitutions , ne produise point d'échauffement considérable.

Après avoir insisté quelque temps sur l'usage des sucs apéritifs , on leur joindra celui du savon d'Alicante. On donnera quinze grains de ce savon , réduit

en pillules (et plus par degrés) avant chaque prise des sucs.

On observera soigneusement les effets de ces apéritifs. Si on a des signes d'une fonte salutaire des humeurs épaissies qui forment la tumeur qu'on veut résoudre , on profitera de ces circonstances pour placer , à des intervalles convenables , des purgatifs doux qui aident l'action des apéritifs. On joindra aux apéritifs , des doses assez grandes d'expression de cloportes , s'il paraît que la solution de l'obstruction se fasse en partie par des évacuations abondantes d'urines troubles, etc.

On pourra aider l'effet des apéritifs par un usage journalier de lavements faits avec une décoction émolliente et apéritive , que la malade gardera le plus long-temps possible.

L'usage du sublimé corrosif , qu'on croit avoir été donné à la malade , serait un remède fort imprudent. Mais si les apéritifs et les évacuants modérés qu'on a conseillés ont un succès trop lent , on essayera avec circonspection l'usage des fondants plus actifs , comme de bols altérants faits avec le kermès minéral , et le mercure doux , etc.

Ce ne sera qu'après avoir observé de bons effets des résolutifs internes , qu'on leur joindra l'usage des topiques résolutifs , comme serait un cataplasme de savon camphré ; et de fortifiants externes , comme seraient des frictions avec des linges chauffés et pénétrés de fumée de succin et autres aromatiques.

Si les remèdes précédents , administrés avec les

précautions nécessaires manquent de succès , et si la tumeur squirrheuse du bas-ventre menace d'une dégénération prochaine , on aura recours à des résolutifs d'un genre vénéneux , dont l'expérience a fait connaître la vertu dans des cas semblables.

Ainsi , on commencera par donner à la malade chaque jour , matin et soir , un grain d'extrait de ciguë , et on augmentera par degrés , jusqu'à ce qu'elle en prenne quarante grains par jour. On pourra appliquer en même temps sur la tumeur , des feuilles de ciguë pilées , en manière de cataplasme , qu'on renouvellera souvent. Si l'usage de l'extrait de ciguë ne paraît assez efficace , on pourra y joindre ou lui substituer d'autres remèdes analogues : comme l'extrait de jusquiame blanche , l'infusion de *solanum belladonna* , etc.

Il est plusieurs autres remèdes qui pourront convenir dans ce cas : tant palliatifs , comme l'application d'un cautère à une jambe , et autres révulsifs ; que curatifs , comme l'usage de l'eau seconde de chaux , etc.

Pendant le cours du traitement précédent , on peut réussir à entretenir la liberté du ventre par l'usage des lavemens. Mais si ce moyen est insuffisant , on procurera cette excrétion dans les intervalles des purgatifs , en faisant prendre à la malade journellement du petit-lait , et en lui faisant faire un grand usage des pruneaux , raisins secs et autres fruits laxatifs.

On tiendra constamment appliquée sur l'endroit du bas-ventre , où la malade a souvent des douleurs

de colique, une peau chargée de l'emplâtre de jusquiame, qu'on renouvellera de temps en temps.

Lorsque les attaques de douleurs de cette colique seront violentes et continues, on tâchera de les calmer, 1°. par le moyen des bains répétés; 2°. par des onctions faites sur l'endroit du bas-ventre le plus souffrant, avec un liniment composé de trois parties d'huile camphrée et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac (on verra s'il est à propos d'employer des épispastiques plus actifs); 3°. en donnant à la malade un julep anti-spasmodique et calmant, composé, par exemple, avec les eaux de menthe et de fleurs d'oranges, la teinture de castoréum; la liqueur anodine minéral d'Hoffmann, et le sirop de karabé.

On purgera la malade le plus tôt possible, au déclin de ces fortes attaques de colique. On verra même s'il serait avantageux d'anticiper l'usage des purgatifs, en les combinant avec des narcotiques.

Je ne dis rien du régime qu'il faut faire observer à la malade. L'ancienneté de son mal l'a mise à portée de connaître à cet égard ce qui peut lui être nuisible. Ainsi il paraît superflu de lui recommander de s'abstenir de tous les alimens échauffans, ou qui lui sont indigestes, de même que des boissons chaudes et spiritueuses. Monsieur le médecin ordinaire suppléera ce que nous pouvons omettre sur ces conseils diététiques, ainsi que sur les modifications que pourra exiger le traitement que nous proposons.

Délibéré ce 1^{er}. mai 1774.

CONSULTATION XIX.

Engorgement du foie, et embarras du cours de la bile.

Mademoiselle, qui m'a fait l'honneur de me consulter, est d'une famille où l'on est particulièrement sujet à la goutte, aux douleurs néphrétiques et aux engorgemens du foie. Il y a dix ou douze ans que Mademoiselle eut une fièvre continue assez grave, accompagnée d'une douleur considérable à l'épigastre. En 1766, elle eut une passion iliaque compliquée avec une colique hépatique; en 1768, elle eut une douleur néphrétique avec suppression d'urines, et en même temps une colique hépatique suivie de la tuméfaction du foie qui s'abscéda. Une complication aussi grave et ses suites périlleuses, après avoir duré fort long-temps, cédèrent enfin à la méthode de traitement que monsieur le médecin ordinaire pratiqua avec beaucoup d'habileté et de constance.

Un an après cette dernière maladie, mademoiselle commença d'avoir des taches rousses sur la peau. Ces taches, qui ont subsisté depuis, ont une apparence légère de dartre; elles sont placées sur le cou et sur la gorge, et s'étendent jusqu'à l'ombilic; elles sont plus abondantes sur le côté droit que sur côté

gauche. Des proches parents de la malade ont eu de pareilles taches ou dartres à la suite de maladies du foie.

Mademoiselle est sujette à avoir de temps en temps un dévoiement bilieux qui dure quelques jours, et qu'un ou deux purgatifs dissipent. En général ses digestions sont paresseuses. Elle a depuis dix-huit mois des hémorroïdes qui fournissent un peu de sang lorsqu'elle va à la garde-robe. Quinze jours avant le retour de ses règles, elle est sujette à ressentir une douleur aux aines, qui est plus vive à l'aine droite. Il lui semble pour lors que la région hypogastrique se resserre quand elle urine ou qu'elle va à la garde-robe.

La malade a été tourmentée, il y a quelque temps, par des hémorroïdes extrêmement douloureuses. Comme elle était en même temps constipée, on lui a donné de fortes doses d'huile d'amandes douces, qui lui ont fait évacuer une très-grande quantité de bile : elle a rendu en dernier lieu un gros ver.

Il paraît que les affections du foie ont été les principales causes de tous les maux que mademoiselle a soufferts depuis plusieurs années, et qui ont formé des complications plus ou moins graves. Ainsi les coliques hépathiques qu'elle a eues en 1766 et en 1768, ont déterminé, la première une passion iliaque, et la seconde une néphrétique suivie de suppression d'urines. La suppuration du foie qui suivit cette dernière maladie, détruisit une partie de la substance de ce viscère, qui ne put être qu'imparfaitement réparée.

par la cicatrisation qu'on obtint. Cette diminution de la masse proportionnelle que devrait avoir le foie, et sa faiblesse relative aux autres viscères, qui paraît tenir à un vice héréditaire de constitution, ne peuvent qu'altérer fortement les fonctions de cet organe par rapport à l'état naturel.

La lésion des fonctions du foie produit sensiblement les divers maux auxquels mademoiselle a été sujette dans les dernières années. La sécrétion de la bile ne se fait point d'une manière uniforme, l'infirmité du foie y causant des variations fréquentes d'atonie et de spasme qui y rendent le cours de la bile irrégulier. Le cours de cette humeur dans les intestins est habituellement intercepté, et cette rétention excite des efforts qui chassent la bile en grande quantité dans les intestins, ce qui produit les dévoiements alternatifs avec la constipation habituelle. Ces dévoiements cessent sans suites fâcheuses lorsqu'ils ont remédié à la surabondance de la bile, et d'autant plus promptement, que leur effet salutaire a été accéléré par un ou deux purgatifs. Le défaut du cours libre de la bile dans les intestins, peut aussi occasionner la génération des vers, etc.

Le cours du sang dans le foie se fait beaucoup plus difficilement que dans l'état naturel, et cela doit rendre la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte ventrale, beaucoup plus tardive et plus embarrassée. De là naissent les hémorroïdes fortes et douloureuses que la malade est sujette à souffrir, qui augmentent la constipation, etc. Une pléthore

particulière est déterminée par la même cause dans divers organes de la région hypogastrique, et l'on sent que cette pléthore doit être plus considérable quinze jours après chaque évacuation du sang menstruel, parce que la plénitude du sang générale est reproduite à cette époque. Cette pléthore particulière rend alors plus difficiles les efforts nécessaires pour l'excrétion des selles et des urines, et fait que ces efforts dégénèrent souvent en spasmes, et qu'ils sont accompagnés de douleurs aux aines.

Il ne paraît pas douteux qu'on ne doive rapporter aux vices du foie les taches rousses que mademoiselle a sur la peau, et qui ont un aspect dartreux. Cela est indiqué par les observations qu'on a déjà faites, que ces taches sont plus nombreuses du côté droit, et que des parents de la malade ont eu de semblables maladies de la peau à la suite d'affections du foie. Tous les médecins ont vu des exemples remarquables de la connexion de ces deux sortes de maladies. J'ai été consulté par un officier aux Gardes, qui, ayant eu un hépatitis à l'âge de quatorze ans, avait été, depuis vingt ans, sujet à des dartres sèches et farineuses, dont les efflorescences étaient alternatives avec des renouvellements de douleurs qu'il souffrait par intervalles dans la région du foie.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont donc, premièrement de faciliter la sécrétion de la bile et d'en rendre le cours uniforme, ou l'évacuation dans les intestins proportionnée à la sécrétion dans le foie; secondement de combattre par des re-

mèdes promptement efficaces, la congestion qui produit chaque attaque violente d'hémorrhoides, et de prévenir les retours de ces congestions douloureuses ; troisièmement de travailler avec prudence à dissiper les taches de la peau, en ayant surtout égard au défaut de sécrétion de la bile, auquel elles doivent leur origine.

Les remèdes suivans ou autres analogues, me paraissent devoir être les plus propres à remplir ces vues.

Premièrement, je crois qu'il sera utile de faire prendre à la malade pendant long-temps, chaque jour, plusieurs prises de suc de chicorée, de cresson et de pissenlit, dans lesquelles on aura dissous des doses convenables de terre foliée de tartre, et en même temps de lui faire boire plusieurs verrées d'une décoction de racines de patience et de feuilles de marrube blanc. On aidera l'effet de ces remèdes par l'usage journalier de lavemens apéritifs, avec une décoction de son, de racines de chicorée, de feuilles de mille-feuille, de fleurs de camomille, etc.

Les bons effets de ces remèdes doivent être assurés par un régime convenable. La malade ne doit se nourrir que d'alimens faciles à digérer, et qui n'aient rien d'échauffant. Elle ne doit boire que peu de vin et fort trempé ; elle doit s'abstenir du café et des liqueurs, et en général de toutes les boissons chaudes et spiritueuses. Elle doit faire un grand usage des fruits de la saison pris parfaitement mûrs ; des fruits secs propres à lâcher le ventre, comme les pruneaux ;

des boissons aigrelettes et tempérantes, comme la limonade, l'orangeade, etc.

Je ne dis rien de l'usage des purgatifs, qui pourront être intercalés dans le cours de ces remèdes suivant l'indication (lorsque l'usage journalier des lavemens simples ou apéritifs paraîtra insuffisant). On verra à la fin de l'été s'il peut être utile de faire prendre à la malade les eaux de Vals, par deux reprises de huit jours chacune. On donnera alors chaque jour trois livres de ces eaux, et on purgera la malade avant et après leur usage, avec le séné, les tamarins et la crème de tartre.

Secondement, si la malade est prise de nouveau d'une attaque violente d'hémorrhoides, on verra si la congestion du sang est assez forte pour indiquer une saignée du pied. On appliquera des sangsues au fondement, après avoir excité, s'il est nécessaire, le développement des tumeurs hémorrhoidales par le moyen des vapeurs d'eau bouillante et des cataplasmes émolliens. Après avoir procuré par ces moyens une suffisante évacuation de sang, on purgera, suivant l'indication, avec des prises répétées d'un mélange de deux parties de crème de tartre mise en poudre, et d'une partie de fleurs de soufre, mélange qu'on aura incorporé avec du miel.

Après ces remèdes généraux, dont les effets seront soutenus d'un régime sévère, on insistera, suivant qu'il sera indiqué, sur les remèdes tempérans, anti-spasmodiques et calmans, tant internes qu'externes. Ainsi on pourra faire user à la malade, d'un

thé de mille-feuilles pour boisson ordinaire, d'une émulsion nitrée, d'un julep anti-spasmodique et calmant, composé par exemple avec les eaux de menthe et de fleurs d'orange, la teinture de castoréum, la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, et le sirop de karabé.

Quant aux remèdes externes, on fera faire des *inssessus* fréquens dans la décoction de courges, et on appliquera sur la partie souffrante, de l'onguent blanc de Rhazès, auquel on ajoutera une drachme de camphre par livre d'onguent. S'il paraît qu'il faille recourir à des narcotiques externes, on fera des onctions sur les aines avec un liniment composé de six drachmes de thériaque, et de quatre grains d'opium (liniment qui peut être aussi bien placé dans les affections spasmodiques que la malade est sujette à ressentir aux aines, dans les intervalles de ses mois). On pourra aussi appliquer dans le même endroit un emplâtre de jusquiame, etc.

Quant aux secours les plus propres à prévenir les retours violens des congestions hémorrhoidales, ils consistent sans doute dans l'usage des remèdes et du régime qui ont été proposés pour rétablir la sécrétion et l'excrétion naturelles de la bile. Je recommande beaucoup pour la même fin les alternatives assidues des bains pris dans de l'eau tempérée, et d'un exercice modéré en voiture.

Troisièmement, on a lieu d'espérer que par un long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, on pourra rendre beaucoup plus légère la

maladie de la peau. Mais si cette maladie déjà invétérée subsiste assez fâcheuse pour donner de l'inquiétude, on est fondé à penser qu'elle pourra être alors dissipée par l'application du *sainbois* à la jambe droite, où l'on entretiendra avec le plus grand soin l'issue des humeurs qu'on aura établie par ce remède.

Si la malade a trop de répugnance pour ce remède, et désire qu'on en emploie d'autres pour tâcher de résoudre ces taches légères, la cure de cette affection présentera deux modifications générales. La première sera d'éviter tout usage des topiques actifs qu'on pourrait appliquer sur ces taches, et de prendre garde que le succès même des remèdes internes ne soit suivi de maux de têtes, de douleurs rhumatiques, et d'autres affections qu'il faudrait se hâter de combattre par des remèdes appropriés, et surtout par des évacuants révulsifs. La seconde observation générale sera d'insister spécialement sur les remèdes diurétiques, employés avec précaution. Les voies urinaires ont une sympathie très-générale avec le foie (comme il paraît dans la jaunisse, le diabète, etc.), et cette sympathie est plus marquée chez la malade. D'où il suit que cette voie d'excrétion des humeurs bilieuses qui se sont portées vers la peau, est particulièrement convenable dans ce cas.

Délibéré ce 8 mai 1774.

CONSULTATION XX^e.

Obstruction du foie.

Madame qui m'a fait l'honneur de me consulter, est sujette depuis plusieurs années à ressentir des douleurs dans l'estomac. Ces douleurs ont été quelquefois vives, au point de causer des mouvements convulsifs; elles sont à présent plus faibles, mais elles se renouvellent constamment dans le travail de la digestion, surtout lorsqu'il est troublé par quelque inquiétude ou autre cause. Elles sont soulagées lorsque la malade rend des vents.

Il y a sept ou huit ans, que madame eut des attaques plus fréquentes de ces douleurs d'estomac, et on découvrit alors des embarras au foie, qu'on parvint assez facilement à dissiper.

Au commencement de l'été dernier, madame eut des accès de fièvre quarte qui furent rebelles, et pour lesquels elle prit beaucoup de quinquina. Une jaunisse opiniâtre suivit ces accès, et paraissait avoir été presque entièrement dissipée par les apéritifs, lorsque madame fut attaquée et fort incommodée pendant long-temps d'une affection catarrhale, qui était pour lors épidémique.

Il y a plus de deux mois que la cure de la jaunisse

n'a point fait de progrès. Cette maladie varie du soir au matin, et elle est aggravée par la moindre faute dans le régime, ou par la plus légère inquiétude d'esprit.

Monsieur le médecin ordinaire a observé que l'opiniâtreté de cette maladie est entretenue par une obstruction sensible du foie. Il m'a paru, après un examen attentif, que cette obstruction est considérable, et qu'il est difficile d'en déterminer l'étendue.

Depuis quelques mois les règles sont suspendues chez la malade. Elles n'avaient point été dérangées auparavant, quoique depuis environ quinze ans la malade soit continuellement sujette à une perte blanche, qui a été quelquefois fort abondante et fort âcre.

D'après cet exposé, il paraît que le principe des incommodités de madame, est dans une maladie nerveuse de l'estomac. La faiblesse et la sensibilité extrêmes de cet organe, semblent dépendre d'un vice héréditaire dans la constitution de la malade. Madame sa mère est sujette depuis quelques années à des coliques d'estomac, et à des migraines violentes, dont les accès durent plusieurs jours, et sont accompagnés de vomissements considérables.

On voit que les premiers embarras qui ont été aperçus dans le foie, il y a sept ou huit ans, se sont formés dans un temps où la malade avait des attaques plus fréquentes de vives douleurs d'estomac. On est fondé à penser que le spasme douloureux de l'estomac, s'étendant au duodénum, y étranglait l'in-

sersion du canal choledoque, et que l'excrétion de la bile étant ainsi interceptée par reprises, son cours devint moins libre dans le foie.

Quoique l'engorgement du foie, qui se manifesta alors eût été bientôt dissipé, cet organe resta probablement disposé aux obstructions, surtout par la persévérance de la cause qui avait produit les premiers embarras, et qui a subsisté depuis, quoique a un degré plus faible. Il n'est pas surprenant qu'une fièvre quarte, difficile à vaincre, et un grand usage du quinquina qu'il a fallu opposer à cette fièvre, aient déterminé la formation d'une obstruction considérable dans le foie, et produit une jaunisse opiniâtre. Les progrès de cette obstruction ont altéré les fonctions de divers autres viscères du bas-ventre. La suspension des règles depuis quelques mois, est la suite de ce désordre des fonctions. Elle n'avait jamais été causée par le seul vice des digestions, quoique ce vice ait probablement suffi pour déterminer la perte blanche que Madame souffre depuis plusieurs années.

Les indications qui se présentent, sont, 1°. d'affaiblir l'irritabilité vicieuse de la constitution, et de combattre particulièrement l'affection nerveuse habituelle de l'estomac, dont la durée pourrait enfin établir une lésion organique de ce viscère; 2°. de travailler à résoudre l'obstruction du foie, avec les précautions nécessaires pour en prévenir les suites, et pour éviter que le traitement même ne la fasse dégénérer. Lorsqu'on aura rempli ces indications,

on peut espérer que le cours des règles se rétablira de lui-même, du moins est-il prudent de ne travailler à les rappeler par des moyens directs, qu'à mesure qu'on sera avancé par rapport aux objets principaux de la cure. Quant à la perte blanche, qui est invétérée, on ne s'occupera de l'intention d'y remédier, qu'après avoir satisfait aux indications précédentes.

Il paraît que c'est surtout par le régime, qu'on doit travailler à remplir la première des indications principales, et qu'on ne peut satisfaire à la seconde que par l'usage convenable des apéritifs. Je vais proposer, à ces deux égards, les secours qui me paraissent pouvoir être les plus utiles, mais dont il est indispensable que l'administration et les modifications soient perpétuellement dirigées par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Il est essentiel de partager en plusieurs repas la nourriture que la malade doit prendre chaque jour. Il ne faut point que le dîner soit son unique repas; mais, outre le souper qu'elle doit faire léger (comme elle s'y est habituée depuis long-temps), il importe qu'elle prenne chaque matin un peu de nourriture, facile à digérer, et dont on augmentera la quantité, suivant les circonstances. Ainsi il pourra lui être avantageux de prendre chaque jour, dans le courant de la matinée, quelques tasses à thé d'un bouillon de bœuf, préparé de la manière suivante :

Prenez une livre de maigre de bœuf, coupez-le en tranches extrêmement minces, mettez la à cuire dans suffisante quantité d'eau à un feu vif. Écumez à me-

sure que l'eau s'échauffe, et pendant son ébullition, qui ne doit être continuée que vingt minutes. Quand ce bouillon est refroidi, décantez-en une livre pour l'usage.

D'ailleurs la nourriture doit être en général fortifiante, légère, et surtout d'une espèce solide. Il faut éviter les excès les plus légers, jusqu'à ce que la santé soit raffermie. Ils peuvent surcharger l'estomac, et rendre les excrétions irrégulières. On doit entretenir la liberté du ventre par l'usage assidu des lavemens d'eau pure.

Madame doit s'assujétir pendant très-long-temps tous les jours à prendre chaque matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque soir de l'exercice en voiture. On prolongera par degrés la durée de ces bains et de cet exercice. Il est à remarquer qu'autant l'exercice à cheval ou en voiture sera utile à la malade, autant la promenade à pied, surtout un peu forcée, lui serait contraire. Le changement d'air, et de petits voyages pourront aussi lui être fort avantageux.

Si les cardialgies habituelles devenaient beaucoup plus violentes, il faudrait employer dans chaque attaque, des stomachiques combinés avec des calmants; comme une infusion de graines de petit cardamome à laquelle on ajouterait de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann. Il pourrait même être nécessaire de recourir à des narcotiques, tant appliqués sur l'épigastre, que pris par la bouche ou en lavemens. Mais il pourrait être nécessaire de varier le choix de ces narcotiques, suivant leurs effets sen-

sibles , et on ne les emploierait qu'avec beaucoup de réserve.

2°. On peut opérer la résolution de l'obstruction du foie , par les apéritifs donnés de la manière qui va être indiquée.

On fera prendre à la malade , dès à présent et pendant long-temps , d'abord deux et ensuite trois fois par jour , un mélange de deux onces de suc de chicorée , d'une once de suc de cresson , et d'une once de suc de pissenlit ; mélange dans lequel on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre.

La malade prendra en même temps chaque jour cinq ou six verres d'une décoction de racine de patience , et de feuilles de marrube blanc.

Après avoir insisté quelque temps sur l'usage des sucs apéritifs , on y joindra celui du savon d'Alicante , dès qu'on jugera n'avoir point à craindre l'âcreté de ce remède. On donnera quinze grains de ce savon réduit en pillules (et plus par degrés) avant chaque prise des sucs.

On pourrait donner de même dès à présent du savon purifié. Pour préparer ce savon , on dissout par ébullition du savon d'Alicante dans seize fois autant de bon esprit de vin. Cette dissolution est tenue chaudement jusqu'à ce qu'elles s'éclaircisse. On y écume la matière huileuse qui peut surnager. On décante cette dissolution , et , en ayant retiré l'esprit de vin par la distillation , on fait sécher à l'air le résidu qui n'a point d'âcreté sensible.

On observera soigneusement les effets de ces apé-

ritifs. Si l'on a des signes d'une fonte salutaire des humeurs bilieuses épaissies , qui forment actuellement des embarras dans le foie , on profitera de ces circonstances pour placer des évacuants doux qui aident ces apéritifs. Un purgatif des plus convenables dans ce cas , est la crème de tartre , donnée à dose assez forte dans une décotion de tamarins.

On joindra aux apéritifs des doses convenables d'expression de cloportes , si l'on voit que la solution de la jaunisse se fasse en partie par des évacuations abondantes d'urines troubles et épaisses. Mais si la quantité des urines devenait trop considérable (comme il arrive quelquefois par la surabondance de la bile dans la masse du sang , qui cause une espèce de diabète) , on s'abstiendrait de tous les remèdes qui ont une vertu diurétique marquée.

On pourra aider l'action des apéritifs , en appliquant sur la région du foie , de l'emplâtre de savon camphré ; application qui doit être renouvelée fréquemment.

Il est essentiel de n'augmenter la quantité et la force des apéritifs , que par gradations lentes et modérées. L'usage trop pressé de ces remèdes dans les obstructions de viscères , chez les personnes dont la constitution est altérée depuis long-temps , peut facilement déterminer des flux colliquatifs , et des extravasations d'humeurs.

Si l'irritation de la constitution augmente , et s'il se déclare des mouvements fébriles , en continuant les apéritifs modérés , on emploiera les remèdes les

plus propres à combattre cette disposition. Les principaux de ces remèdes, sont le régime végétal, le quinquina, et les bains d'eau légèrement tiède. On usera de délayants et de rafraîchissants appropriés, mais toujours avec la prudence et la réserve nécessaires.

On ne donnera point de préparations de mars, ni de remèdes fort amers, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une convalescence assez parfaite, pour que ces remèdes excitants ne puissent être nuisibles. Ils pourront être alors fort utiles, mais toujours entremêlés avec des adoucissants, comme le lait d'amandes, etc.; et des anti-spasmodiques, comme le quinquina, etc., pour achever de résoudre l'engorgement du foie, et pour prévenir le retour de cette maladie.

Enfin, je conseille à Madame, d'éviter avec tout le soin possible les occasions de se livrer à des passions tristes et mélancoliques. Ces affections de l'âme empirent toutes les maladies lentes; mais leur influence est particulièrement sensible dans les maladies de l'estomac et de la bile.

Délibéré ce 24 février 1774.

CONSULTATION XXI.

Atrophie mésentérique.

Le malade pour lequel on nous fait l'honneur de

nous consulter , est âgé d'environ neuf ans. Il est d'une constitution faible. Il eut dans son bas âge une petite vérole confluente , dont la suppuration fut difficile. Il a toujours eu depuis une santé assez délicate.

Au commencement du mois de décembre dernier , il eut la rougeole qui fut accompagnée d'une forte fièvre , et d'une toux très-fréquente. Dans la convalescence de cette maladie , monsieur le médecin ordinaire ne fut pas libre de continuer les remèdes qui auraient pu en achever la cure ; et depuis cette époque , le jeune malade n'a pu recouvrer l'embonpoint dont il jouissait auparavant.

A la fin du mois de mars , le malade est devenu sujet à l'insomnie , ne pouvant s'endormir que trois ou quatre heures après qu'on l'avait couché. On a employé des bouillons rafraîchissants et une tisane calmante , qui a produit le bon effet de rendre le sommeil moins retardé.

Il y environ trois semaines que la fièvre s'est déclarée. Cette fièvre est continue , lente , et a chaque soir un redoublement qu'on a observé être plus fort de deux jours l'un. Dans les premiers temps de cette fièvre , le malade ayant la langue très-chargée , et d'autres indices de matières corrompues dans les premières voies , on lui a donné plusieurs médecines minoratives , qui ont dissipé les symptômes de pourriture et ramené l'appétit. Mais la fièvre subsiste toujours avec le même ordre des redoublements , dans lesquels le bas-ventre est gonflé et douloureux ,

et qui se terminent par des sueurs assez considérables.

A la suite des purgatifs , on a fait prendre au malade du petit-lait avec des cloportes , dans la vue de résoudre les obstructions qu'on a soupçonnées dans le mésentère.

Cette conjecture de monsieur le médecin ordinaire , nous paraît avoir la plus grande probabilité. 1°. L'examen attentif du bas-ventre y manifeste , et cet état général de tension et d'empâtement , et ces engorgements glanduleux , dispersés et profonds , qu'on observe dans les enfants atteints d'obstructions du mésentère. 2°. Le malade a sous la mâchoire inférieure des tumeurs glanduleuses qui n'ont pas beaucoup de volume , mais qui sont en assez grand nombre ; et ces tumeurs du col indiquent très-fréquemment les engorgements des glandes du mésentère. 3°. La maladie à laquelle a succombé le père de cet enfant , donne lieu de craindre une disposition héréditaire aux maladies des glandes.

Ainsi , il est très-vraisemblable que ce malade , dont l'embonpoint a diminué notablement depuis quelques mois , est attaqué d'une atrophie causée par l'obstruction des glandes du mésentère. Mais si l'on peut encore douter que le mésentère soit obstrué , il ne paraît pas douteux qu'il n'y ait des obstructions dans quelqu'un des viscères du bas-ventre. Les indications qui se présentent , sont de résoudre ces obstructions , et de combattre la fièvre lente qui s'y est jointe en dernier lieu.

Celle de ces deux indications , qu'il est le plus pressant de remplir , est sans doute de détruire la fièvre lente ; celle de résoudre les obstructions du bas-ventre , ne doit point être négligée pendant le traitement de la fièvre lente qu'elles ont déterminée , et qu'elles peuvent entretenir ; mais on ne peut la suivre avec assez d'énergie , qu'à proportion que la fièvre sera calmée.

Il faut commencer par insister sur le régime et les remèdes anti-phlogistiques , en y combinant des relâchants et de doux apéritifs : mais ce traitement employé seul , serait inefficace , et pourrait même devenir pernicieux , s'il était poussé trop loin. Il faudra donc substituer par degrés , à mesure que la fièvre se calmera , aux remèdes de ces genres , des fortifiants et des résolutifs actifs.

Ces combinaisons et substitutions de remèdes de nature différente et même opposée , pratiquées suivant les progrès respectifs des affections compliquées de la fièvre lente et des obstructions , sont d'une exécution très difficile. Elles exigent que le traitement soit suivi très-long-temps , avec beaucoup de constance et de modifications. Ces difficultés nous paraissent être une des principales causes pour lesquelles on voit périr le plus grand nombre des enfants qui sont attaqués d'atrophie mésentérique , ou d'émaciation avec fièvre lente et obstructions des viscères du bas-ventre.

On peut espérer de remplir ces vues par les moyens que nous allons proposer.

On réduira le malade pour toute nourriture , aux aliments tirés des végétaux , comme pain , crème de riz et autres farineux , racines et herbes potagères (carottes , épinards , cardes , courges , etc.) ; fruits parfaitement mûrs et cuits ou en compote ; légumes frais et tendres (pois dans cette saison) ou secs réduits en purée , etc. On choisira ceux de ces aliments qui seront les plus agréables au malade et les plus faciles à digérer. On observera si ce régime végétal fatigue et affaiblit à un certain point ; auquel cas on pourra le corriger , en permettant l'usage d'un peu de vin , dont il faut d'ailleurs que le malade soit sevré , et en aromatisant un peu plus les mets. On pourra enfin , s'il paraît nécessaire , permettre de manger un peu de viande blanche rôtie , mais seulement à dîner.

On continuera de faire prendre le petit-lait ; d'abord chaque matin à la dose de huit ou dix onces. On augmentera par degrés cette dose , qu'on partagera en deux prises , dont l'une sera donnée le matin , et l'autre à cinq heures du soir.

On donnera au malade avant chaque prise de petit-lait , et une autre fois chaque jour , un mélange d'une once et demie de suc de chicorée , et de six drachmes de suc de cresson , où l'on aura fait dissoudre dix grains de terre foliée de tartre.

Le malade prendra chaque matin un bain dans de l'eau légèrement tiède , et fera chaque soir de l'exercice en voiture. La durée des bains et de cet

exercice , doit être fort courte d'abord , et on la prolongera par degrés.

On fera matin et soir des onctions sur le bas-ventre avec un mélange de deux parties d'huile de camomille , et d'une partie d'onguent d'Althéa.

On fera prendre au malade chaque matin , après qu'il aura été à la garde-robe (et s'il est nécessaire par l'effet d'un lavement d'eau pure) , un lavement avec huit ou dix onces d'une décoction de son , de racines de chicorée , de feuilles de millefeuille , de fleurs de camomille , et autres espèces analogues (sans huile ni sel) : lavement qu'on l'engagera à retenir le plus long-temps possible.

Si le régime et les remèdes qui ont été prescrits , ayant été continués assez long-temps , ne produisaient point de bons effets , dont les progrès fussent assez rapides , on tâchera de procurer ces effets , en y joignant l'usage du quinquina. Ce remède ne doit être donné que dans les rémissions de la fièvre lente. Il faut en modifier les doses et l'administration , de manière à calmer la chaleur fébrile , qu'il peut exciter , s'il n'est employé avec l'art et la prudence convenables. Il faudra le combiner avec des apéritifs et des évacuants appropriés à l'état où seront les obstructions du bas-ventre , pour qu'il n'empêche point par son effet astringent , mais qu'il aide par sa vertu tonique , la résolution de ces obstructions.

Lorsque les apéritifs qui ont été conseillés , sembleront être trop faibles , on leur joindra l'usage

d'autres résolutifs qui seront pris plus actifs par degrés ; comme les pilules de savon , l'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur , l'eau seconde de chaux , la gomme ammoniacque , etc. On réglera avec toutes les précautions convenables l'emploi de ces résolutifs , et on n'aura recours aux plus forts , que lorsque les mouvements fébriles seront diminués ou peu sensibles.

On observera avec beaucoup de soin quelles seront les excrétions utiles que pourra affecter la nature , excitée par ces divers remèdes apéritifs et désobstruants , et l'on aidera , suivant les circonstances , ces excrétions salutaires par des évacuants appropriés : tels seraient , comme purgatifs , des bols de rhubarbe et de mercure doux , répétés de temps en temps , l'expression de cloportes donnée à assez forte dose pour être sensiblement diurétique ; et entre autres diaphorétiques , la décoction de racines de salse-pareille , ou l'infusion de celle de sassafras , etc.

Lorsqu'on aura commencé d'obtenir la résolution , et l'évacuation des humeurs épaissies , qui forment les obstructions des viscères du bas-ventre , il pourra être avantageux de faire , matin et soir , des frictions légères sur le bas-ventre , et plus fortes le long de l'épine du dos , avec des flanelles imbibées de fumées de styrax , de mastic , et de bayes de genièvre.

Lorsqu'on sera parvenu à dissiper entièrement la fièvre , si la résolution complète des obstructions

paraît être retardée, on tâchera de la perfectionner, et de prévenir leur régénération, en combinant avec les résolutifs ci-dessus, l'usage des préparations de mars, dont on n'emploiera d'abord que les plus les plus légères, comme les fleurs martiales de sel ammoniac.

Enfin, si ce traitement a tout le succès qu'on espère, on le terminera par l'usage du lait, et d'autres analeptiques convenables, et par la continuation d'un régime ordonné de manière à établir un plus grand degré de vigueur permanente dans toute la constitution du malade.

Délibéré ce 26 mai 1774.

CONSULTATION XXII^e.

Obstruction de la rate.

Mademoiselle qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de vingt-six ans. Elle fut attaquée, il y a huit ans, d'une difficulté d'uriner qui dura six ou sept semaines. Pendant ce temps le bas-ventre forma une proéminence sensible, et l'embonpoint de tout le corps diminua considérablement; mais la santé de mademoiselle se rétablit en peu de temps.

Cinq ans après cette maladie, mademoiselle a commencé de ressentir une douleur à l'hypochondre

gauche sous la dernière fausse côte. Cette douleur n'a point discontinué depuis : elle devient bien plus sensible par la pression ; mais elle se dissipe entièrement pendant que la malade fait de l'exercice.

Un an après que cette douleur eut commencé, mademoiselle eut une nouvelle attaque de dysurie : qui dura quinze jours, et dans laquelle les urines, quoique rendues avec douleur, s'échappaient à tout moment. Un an après cette seconde attaque, elle en eut une troisième, où les urines coulèrent plus difficilement que dans les deux autres. Celle-ci causa deux mois de souffrances cruelles, et laissa une difficulté d'uriner habituelle, qui subsiste encore, quoiqu'elle soit légère actuellement.

Depuis trois ans, les gencives de la malade sont fort tendres et saignent très-facilement ; elles rendent chaque matin une matière sanieuse qui s'amasse entre les dents. La bouche s'est fort enflée au commencement de la dernière attaque de l'affection dysurique.

Cependant la malade a conservé ses forces presque en entier. Elle a l'appétit assez bon, et fait bien ses autres fonctions. Ses règles reviennent dans l'ordre naturel, quoique peu abondantes. Elle ne ressent point de maux de tête, ni autres maux remarquables. L'on s'est assuré qu'il n'y a point de pierre, etc.

Il y a dix-huit mois que mademoiselle fait des remèdes. On lui a fait user sans succès, après les remèdes généraux et les bains, de tisanes diurétiques, etc. Un empirique lui ordonna, il y a huit mois, une dose de la *poudre de vie* (peut-être de la

poudre d'Algaroth), qui purgea la malade médiocrement par haut et par bas. Cet évacuation produisit un soulagement notable et qui a paru constant.

Il paraît que la difficulté d'uriner dont mademoiselle a souffert de longues attaques, a été toujours liée avec une affection de la rate. Ce viscère souffrit probablement une distension vicieuse dès la première de ces attaques de dysurie : distension qui causa la tumeur saillante du bas ventre et l'émaciation du reste du corps qui accompagnèrent cette attaque. Mais cette lésion de la rate s'est manifestée bien sensiblement dans les attaques suivantes, par la douleur que la malade a ressentie dans l'hypochondre gauche, ainsi que par les fluxions et autres maux scorbutiques qu'elle a eus dans la bouche et aux gencives. Cette douleur, qui subsiste encore dans l'hypochondre gauche, se dissipe pendant que la malade fait un exercice modéré, parce que les mouvements du diaphragme pressent le cours du sang de la rate dans la veine splénique, et diminuent la distension de ce viscère. Une pression semblable et beaucoup plus forte a pu causer le soulagement constant qu'ont amené les évacuations excitées par la *poudre la vie*. On sait combien les engorgements chroniques de la rate influent sur la production des maux analogues aux symptômes du scorbut.

Il paraît que ce qui a rendu si rebelles les attaques de la difficulté d'uriner, et qui a fait résister cette dysurie aux évacuants généraux, aux bains, aux diurétiques et aux autres moyens qu'on a employés, a

été sa complication avec la distension de la rate. Je suis porté à croire que cette distension a aggravé la dysurie, si même elle ne l'a produite, d'autant que le bord inférieur de la face interne de la rate porte sur le rein gauche, et que ce rein, plus foulé dans des temps où la rate a été plus distendue, a affecté sympathiquement les autres voies urinaires, ce qui a déterminé les attaques de dysurie.

Les indications qui se présentent, et qu'il peut suffire de remplir pour dissiper le reste de dysurie que souffre encore la malade, et pour prévenir les attaques graves de cette difficulté d'uriner, sont 1^o de travailler à résoudre la distension douloureuse de la rate, et à détourner les mouvements de fluxion qui perpétuent l'engorgement de ce viscère; 2^o de corriger la crase viciée et comme scorbutique des humeurs qu'a occasionnées l'obstruction de la rate, et qui peut réciproquement entretenir cette obstruction. Si, lorsqu'on aura satisfait à ces indications, la dysurie persiste ou se renouvelle par accès violents, il sera beaucoup plus aisé de connaître si elle dépend d'un vice idiopathique établi dans les voies urinaires; et cette autre cause possible, mais que rien n'indique à présent, sera combattue avec plus d'avantage.

On peut espérer de remplir ces vues par les remèdes suivants et par un régime convenable. On fera prendre de nouveau à la malade, pendant long-temps, des sucs d'herbes altérantes et anti-scorbutiques. Ainsi on lui donnera deux fois, et ensuite trois fois par jour, un mélange de deux onces de suc de

fumeterre , d'une once de suc de cresson , et de deux drachmes de suc de cochléaria. On dissoudra dans chacun de ces mélanges vingt grains de terre foliée de de tartre.

En même temps la malade prendra chaque matin , à une heure commode , un lavement préparé avec une décoction de son et de plantes résolutives , comme racines de chicorée , feuilles de millefeuilles , fleurs de camomille , etc. , auquel on n'ajoutera point d'huile ni de sel. Elle tâchera de retenir long temps ce lavement , qu'on fera précéder une heure auparavant d'un lavement simple , si la malade n'a point été à la selle depuis vingt-quatre heures.

L'obstruction de la rate cédera d'autant plus sûrement à ces apéritifs , si leur usage est entremêlé de celui des remèdes astringents et fortifiants qui donnent plus de forces physiques et toniques au tissu de ce viscère. Pour cet effet , la malade sera réduite , pendant le cours de ces remèdes apéritifs , à l'usage de l'eau de rouille pour boisson ordinaire , et on rendra cette eau ferrée plus forte par degrés. La malade prendra en même temps à dîner et à souper , dans un peu de bouillon , douze gouttes , et plus par degrés , de la teinture de mars tartarisée de Lemery.

Pendant les premiers mois du traitement , la malade prendra par des reprises de dix jours chacune , séparées par de courts intervalles , trois fois par jour , d'abord une once , et ensuite une once et demie du vin suivant :

Prenez écorces de racine de caprier , deux onces , écorce de frêne et de tamarisc , de chaque une once ; sommités fleuries d'hypéricum , deux onces ; vin rouge de Bordeaux , trois livres : préparez suivant l'art un vin médicinal , par infusion continuée pendant douze jours sur les cendres chaudes.

Si ces remèdes apéritifs et fortifiants déterminent la nature à affecter quelque excrétion salutaire , on aidera cette excrétion par des moyens appropriés. Ainsi , dans les cas où ils exciteront les évacuations sensiblement utiles d'humeurs atrabilaires ou autres par les selles , on aidera ces flux en plaçant de temps en temps des purgatifs appropriés, comme les tamarins, la rhubarbe et la crème de tartre. De même s'il survient une excrétion utile d'urines abondantes et troubles , on donnera de plus fortes doses de terre foliée de tartre ; on joindra aux sucs des plantes l'expression de cloportes et d'autres diurétiques convenables.

On tiendra constamment appliqué sur la région de la rate de l'emplâtre diabotanium. On renouvelera fréquemment l'application de cet emplâtre ; et lorsque la malade ressentira plus vivement la douleur qu'elle a dans cette partie , on substituera l'application de l'emplâtre suivant :

Prenez de l'huile de jusquiame (décrite dans la Pharmacopée de Paris) et de suc de jusquiame , de chaque une livre ; faites-en la décoction jusqu'à consommation de l'humidité du suc ; ajoutez ensuite une quantité suffisante de cire et de térébenthine , prises à parties égales , et sur la fin deux onces de poudre

de feuilles de jusquiame ; faites un emplâtre suivant l'art.

Lorsque dans de nouvelles attaques de dysurie , ou dans d'autres circonstances , on jugera qu'il se fait une fluxion de sang et d'humeurs sur la rate , beaucoup plus vive que la congestion habituelle qui entretient l'engorgement de ce viscère , on verra s'il est à propos de pratiquer la saignée , qu'on fera toujours du bras gauche. On aura égard dans l'usage et la répétition des saignées , à l'état du pouls et à la quantité des évacuations menstruelles. On appliquera des sangsues au fondement , s'il y a dans le même temps disposition à un flux hémorroïdal qui soit empêché.

Si ces fluxions vives des humeurs sur la rate , et les affections dysuriques quelles semblent déterminer , deviennent fréquentes ou opiniâtres , l'application d'un cautère à la jambe gauche pourra être un secours nécessaire.

La malade ne se nourrira que d'aliments de bon suc , qui réveillent son appétit , et qu'elle ait éprouvé lui être d'une digestion facile : elle s'abstiendra particulièrement de manger de la pâtisserie , de la chair de lièvre et autres viandes noires ; des légumes et autres aliments visqueux , ainsi que de ceux qui sont fort doux et sucrés. Elle fera un grand usage de chicoracées , de l'oseille et des oranges douces ; elle boira beaucoup de limonade peu sucrée , mais assez faible pour que l'acide ne l'incommode point.

Il est essentiel d'entretenir le ventre libre par

l'usage fréquent de lavements simples , et de prévenir toute suppression de transpiration. Il sera fort avantageux que la malade s'assujettisse tous les jours , pendant long-temps , à prendre le matin un bain d'eau légèrement tiède , et à faire chaque jour après dîner un exercice modéré à cheval ou en voiture.

Si , après avoir persisté long-temps dans l'usage du régime et des remèdes précédents , la difficulté d'uriner n'est point soulagée , en proportion de ce qu'on aura résolu l'engorgement de la rate et dissipé les symptômes de la nature scorbutique , on examinera si cette difficulté d'uriner est causée par une lésion idiopathique des voies urinaires. On opposera des méthodes de traitement convenables à cette lésion bien reconnue , qui peut être une affection catharrheuse ou ulcéreuse , une inflammation lente de ces organes , etc. Dans le tableau des symptômes actuels , il n'existe point de signe qui puisse faire reconnaître formellement telle ou telle de ces affections ; mais elles pourront se développer dans la suite , et je ne doute point qu'elles ne soient traitées avec beaucoup d'intelligence par Monsieur le médecin ordinaire.

Délibéré ce 16 mai 1774.

Observations et remarques pratiques , extraites d'autres consultations sur des obstructions des viscères du bas-ventre.

I. Malade attaqué d'une obstruction de foie. Il

faut observer s'il domine un état spasmodique ou inflammatoire ; alors on insistera sur les tempérants et les anti-spasmodiques , comme sur l'usage d'un julep , avec une eau distillée de fleurs de *gallium luteum* , la liqueur anodine minérale d'Hoffmann , et le sirop de safran. On fera prendre beaucoup de bains dans de l'eau légèrement tiède. On réduira le malade à l'eau de poulet nitrée pour boisson ordinaire , etc.

Si la douleur et la chaleur dans la région du foie , donnent lieu de craindre que l'obstruction de ce viscère , ne se complique d'un état d'inflammation lente , on jugera s'il est à propos de faire une petite saignée. Si cette phlogose persiste opiniâtrément , on verra jusqu'où il peut être utile de répéter ce remède , en ayant toujours égard à l'état du pouls et des forces. Mais il est à remarquer, 1°. que les petites saignées placées de loin en loin sont beaucoup moins utiles dans les inflammations lentes du foie , que dans celles des autres viscères ; 2°. que dans ces affections du foie , il est bien moins avantageux de saigner , que d'évacuer le sang des veines hémorroïdales , par l'application des sangsues , pour peu que le malade soit disposé à ce flux hémorroïdal. Dans cette obstruction , avec phlogose , après avoir fait précéder la saignée , si elle est placée , on insistera sur les boissons aigrettes , les décoctions de plantes nitreuses , et autres rafraîchissants , dont on évitera néanmoins l'excès , de crainte de faire dégénérer l'obstruction en squirrhe.

Lorsque l'obstruction du foie ne présentera point de signes de complication de spasme ou de phlogose, on travaillera à la résoudre par des évacuants et des apéritifs efficaces, etc.

II. Malade chez qui on observe tous les signes d'une obstruction invétérée dans le foie. Il paraît que la dégénération de la bile, qui a été habituellement mal préparée dans le foie obstrué, a causé les maux que Monsieur a soufferts en divers temps. Elle fut dépravée il y a quelques années au point de prendre le caractère d'atrabile, et cette atrabile venant à surabonder dans la masse des humeurs, produisit la dissolution du sang et la maladie noire. Mais les évacuations qui se firent dans cette maladie détruisirent la surabondance de l'atrabile, et produisirent même la résolution de l'obstruction du foie; ce qui rétablit la santé du malade pour plusieurs années.

Dès les premiers temps des infirmités du malade, la bile, lorsqu'elle a été mal préparée, a porté son impression sur l'intestin duodénum, où se termine son canal excrétoire. Elle a fréquemment irrité cet intestin, crispé par l'extension de la colique hépatique, de manière à y exciter un mouvement anti-péristaltique, dont le progrès a opéré les vomissements. Cette irritation du duodénum s'est toujours accrue dans les coliques subséquentes; et il est probable qu'elle a déterminé, à force de se répéter, un vice organique dans cet intestin, que les plus légères

causes de douleurs portent aujourd'hui au mouvement anti-péristaltique.

III. Enfant chez lequel les digestions des aliments et des autres humeurs, se font mal depuis plusieurs années; ce qui l'a rendu sujet aux obstructions chroniques de la peau et des glandes, et qui lui a causé plusieurs maladies aiguës compliquées de vers. La dernière maladie aiguë qu'a soufferte cet enfant, s'est terminée en une fièvre lente avec frissons; et cette fièvre a été accompagnée d'une excrétion de selles grisâtres, et de diverses maladies de la peau. Ces symptômes pouvaient être causés par les seuls vices des organes de la digestion, mais ils pouvaient tenir aussi à une lésion du foie, qui semble s'être formée depuis long-temps, et qui doit sans doute sa naissance à la mauvaise préparation du chyle, dont une partie pénètre dans le foie par les veines mésentériques. Il n'est guère probable que l'obstruction, que tout indique exister actuellement dans le foie, n'ait commencé qu'après l'usage qu'on a fait il y a trois semaines, du lait et du quinquina; quoiqu'il semble qu'elle ait été aggravée par ces remèdes.

IV. Malade chez lequel on doit s'attacher surtout à reconnaître si la fièvre lente qui le consume, est essentielle et formée par un état général d'éréthisme et d'échauffement dans toute la constitution, qui domine par rapport aux affections particulières qui lui sont compliquées, et qui présente la première indication : ou si elle est symptomatique et produite par

un état d'inflammation lente du foie , de la rate , des intestins , ou d'autres viscères du bas-ventre ; de sorte que la principale indication soit de résoudre cet état de phlogose.

On reconnaîtra la dominance de la fièvre hectique , par l'inégalité d'échauffement répandu dans tout le corps ; parce que la chaleur paraîtra douce , en commençant à toucher le malade , et sera ensuite ressentie sèche et âcre ; parce que les urines présenteront des signes de colliquation , et non d'un état inflammatoire , etc. On reconnaîtra si cette fièvre lente dépend de l'engorgement inflammatoire chronique de quelque viscère du bas-ventre (dans lequel on n'aurait observé d'abord qu'une obstruction) , non-seulement parce que la sensibilité sera très-vive en cet endroit , et y sera accompagnée d'un degré particulier de chaleur fixe , mais encore parce que le malade aura , quoique à un degré plus faible , plusieurs des symptômes qui caractériseraient une inflammation vive et complète dans le viscère qui souffre une inflammation lente. Ainsi l'inflammation lente du foie peut être soupçonnée dans ce cas , si , avec une ardeur plus marquée dans la région du foie , il y a une douleur que le tact cause au même endroit , une grande respiration , retour des démangeaisons qui ont précédé , persévérance de la jaunisse , etc. Cependant il faut observer , quant à ce dernier symptôme , qu'il peut être causé seulement par la sura-

bondance des humeurs bilieuses, qui est souvent produite par l'état fébrile, surtout dans les tempéraments qui y sont disposés.

On s'attachera principalement à combattre celle de ces deux affections qui paraîtra dominante ou primitive; mais toujours sans négliger le traitement de celle qui est symptomatique et compliquée. La fièvre lente exige le régime suivant :

Il est essentiel que le malade prenne suffisamment de nourriture, mais qu'elle soit partagée en plusieurs repas. On doit faire en sorte que les heures de ses repas soient assez éloignées des temps où commencent d'ordinaire les reprises de sa fièvre, si elles sont périodiques. Le malade doit souper de bonne heure et légèrement. Il doit éviter de veiller trop long-temps, et cependant il sera à propos qu'il ne s'endorme que deux ou trois heures après le souper, pour que l'augmentation de chaleur causée par ce repas, soit assez affaiblie lorsqu'il se livrera au sommeil. Il est à souhaiter que la durée de son sommeil soit médiocre; car il échauffe s'il est trop long, et s'il est trop court, il irrite et dessèche. Il faut que le lit soit un peu dur et sans lit de plumes. Le malade y restera après son réveil assez long-temps avant que de se lever, si ce séjour ne détermine point des sueurs qui affaiblissent, et s'il détermine seulement une augmentation de transpiration, qui peut être salutaire et comme critique. Il importe d'ailleurs que le malade, étant dans son lit, respire un air frais et renouvelé; pourvu qu'il

y soit assez couvert pour ne point souffrir des impressions de cet air sur la surface du corps.

CONSULTATION XXIII^e.

Inflammation lente de poitrine.

Le malade qui nous fait l'honneur de nous consulter, commença d'être attaqué au mois de novembre dernier, d'une maladie de poitrine qui subsiste encore. Il sentit dès lors un point douloureux au côté gauche ; point qui est toujours resté fixe jusqu'à ce jour, et auquel il s'est joint, en divers temps, des douleurs vagues en d'autres endroits de la poitrine. Ce point douloureux était d'abord accompagné d'une légère difficulté de respirer, et d'un grouillement dans la poitrine. Il fut suivi au bout de cinq ou six jours, d'une fièvre assez vive, et d'une expectoration abondante de crachats visqueux et jaunâtres, qui produisit un soulagement sensible.

Au bout d'un mois, la maladie empira manifestement, donna à la voix un son creux, et amena la consommation. Elle eut quatre ou cinq soirs de suite des redoublements, pendant lesquels l'oppression devint si vive, que l'on fut obligé de faire saigner le malade dans trois de ses accès. Chaque saignée le soulageait subitement, et ce remède répété parut avoir beaucoup diminué la sensibilité de la poitrine. On fit

usage ensuite des eaux de Barèges , coupées avec le lait , et d'autres remèdes propres à détourner la congestion habituelle des humeurs sur le poumon. Ces remèdes , le régime et le temps ont produit par degrés une direction avantageuse dans l'état du malade. Cependant il ressent encore plusieurs symptômes fâcheux , et dont les progrès naturels , et plus encore le développement causé par des fautes de régime , pourraient avoir des suites pernicieuses.

Les plus graves de ces symptômes, sont la douleur fixe que le malade éprouve dans l'endroit de la poitrine, qui a été principalement affecté (douleur qui est plus forte , lorsqu'on presse cet endroit) : une fièvre continue lente , qui augmente tous les soirs d'une manière marquée ; une expectoration (qui revient surtout les matins) de crachats muqueux , plus ou moins compacts , quelquefois tachetés de points noirs ; crachats qu'il détache avec effort , et sensiblement de cet endroit de la poitrine , qui est le siège de la douleur fixe. Il n'a point de toux vive et fréquente , mais sa poitrine rend un son creux quand il est excité à faire effort pour expectorer. Il paraît d'ailleurs remplir assez commodément toutes ses fonctions. Il a seulement observé que depuis longtemps il transpire moins qu'il ne faisait auparavant , et que sa respiration est gênée dès qu'il a fait à pied un exercice un peu pénible.

D'après cet exposé , il nous paraît que le malade est attaqué d'une inflammation lente dans cette partie de la plèvre ou du poumon qui est le siège

de sa douleur de côté. En effet , il a les mêmes symptômes qui , s'ils étaient beaucoup plus vifs , formeraient par leur réunion une pleuresie aiguë : point de côté , fièvre , sorte de toux ou irritation qui fait expectorer avec effort ; vice de la respiration qui est ordinairement insensible , mais qui se manifeste par des causes légères. Le malade n'ayant jamais craché de sang , on peut présumer que cette inflammation chronique , ou est bornée à la plèvre , ou n'existe dans le poumon , que d'une manière incomplète. Mais quels que soient le siège et le caractère précis de cette phlogose , on voit qu'elle suffit pour produire la fièvre , la douleur du côté , et l'accumulation d'un phlegme visqueux dans les bronches voisines de la partie affectée. La figure ramuse que ces crachats ont quelquefois , est produite par la condensation du *mucus* , dans deux petites bronches qui font angle entre elles : et la noirceur qui teint ses crachats , vient d'une lie de sang que laissent transsuder dans des cas semblables , et même chez quelques personnes saines , les glandes bronchiales conglobées , ou autres , etc.

On doit s'attacher avant tout à combattre , par des remèdes anti-phlogistiques appropriés , cette inflammation lente de la poitrine , qui peut subsister très-long-temps sans se résoudre ou avant que de suppurer.

C'est pourquoi nous sommes d'avis de commencer par tirer au malade sept ou huit onces de sang , et de lui appliquer ensuite un vésicatoire sur l'endroit

de la douleur. On entretiendra pendant long-temps la plaie qu'aura faite ce vésicatoire.

On répètera de petites saignées de loin en loin, aussi souvent qu'il paraîtra nécessaire, pour accélérer la résolution de cette inflammation. Ainsi on placera ces saignées dans les temps où les symptômes inflammatoires seront plus forts ; comme lorsque la douleur de poitrine sera plus vive, lorsqu'il y aura oppression sensible, et lorsque le pouls viendra plus fréquent et plus dur. Dans les cas où, malgré l'oppression de poitrine et l'augmentation de la douleur, la faiblesse du pouls ou d'autres circonstances contre-indiqueraient la répétition de la saignée, on renouvellerait l'application du vésicatoire sur l'endroit affecté.

Il sera avantageux que le malade soit réduit presque entièrement au lait et aux aliments tirés des végétaux, jusqu'à ce que la phlogose du poumon et de la plèvre paraissent être dissipées. Il pourra prendre les matins, le lait que l'on coupera de temps en temps avec des eaux minérales appropriées de la manière dont le malade a déjà éprouvé un heureux succès. Il boira durant les redoublements de sa fièvre une limonade médiocrement forte, pourvu que les acides ne lui causent point la toux. D'autres remèdes acescents seront aussi fort bien placés dans la diète du malade, avec la même condition : comme la gelée de groseille, les fruits aigrelets et mûrs, etc.

Il faut entretenir avec soin la liberté du ventre, par l'usage des lavements d'eau pure, qui peuvent

opérer journellement une révulsion utile à quelque degré : mais il faut s'abstenir des purgatifs , hors qu'il ne survienne quelque indication imprévue : auquel cas il faudrait préférer les purgatifs dits rafraîchissants , comme les tamarins , la crème de tartre , etc.

L'usage du quinquina dans une maladie semblable , est d'une administration délicate. Car si d'un côté ce remède est indiqué par les exacerbations des mouvements fébriles et autres , que détermine l'inflammation chronique de la poitrine , il est à craindre d'autre part, que l'effet astringent de ce remède n'aggrave l'obstruction inflammatoire. Ainsi le quinquina conviendra d'autant mieux dans cette maladie , que les signes d'engorgement dans la poitrine seront plus faibles , et que les périodes des exacerbations de la fièvre seront plus décidés. Si on juge ce remède convenable , il faudra faire prendre chaque jour , dans les temps où la fièvre sera le moins sensible , deux ou trois prises d'extrait de quinquina combiné avec le nitre , faisant boire par-dessus du lait , du lait d'amandes , du petit-lait , etc.

Lorsque les symptômes inflammatoires auront été fort diminués par le traitement précédent , pour aider la nature à achever de résoudre cette inflammation , on pratiquera divers remèdes révulsifs , propres à détourner la congestion habituelle des humeurs sur la poitrine.

Dans cette vue , on établira au bras gauche un cautère , dont on entretiendra l'écoulement avec beaucoup de soin. Il pourra être fort utile d'exciter

un flux de morve plus abondant qu'à l'ordinaire , en faisant recevoir par le nez , des parfums d'eau chaude , et divers errhins pris en poudre comme du tabac. Dans cet état de résolution avancée de la phlogose , on pourra exciter utilement la transpiration par les bains frais , par une équitation modérée , et par l'usage des tisanes de salsepareille et autres légèrement diaphorétiques.

Il faudra , enfin , pour achever la cure de cette maladie , prendre un soin particulier de favoriser l'expectoration. Pour cela , il suffira d'ordinaire de faire user au malade , d'une infusion de graines de lin nitrée , et s'il a plus de peine à cracher que de coutume , de lui faire humer fréquemment des vapeurs d'eau chaude à laquelle on aura ajouté un quart de vinaigre. Si la nature paraît affecter une évacuation par les crachats , qui hâte la solution complète de cette maladie , on donnera des expectorants plus actifs et appropriés à la marche de ce flux salutaire ; comme pourront être le kermès minéral , l'oximel scillitique , la racine d'enula campana , etc.

Le malade doit s'abstenir , jusqu'à ce que sa santé soit rétablie , des plaisirs dont il reconnaît que les excès ont altéré essentiellement sa constitution. Une énévation radicale du tempérament , comme elle dispose à ces phlogoses des viscères qui subsistent long-temps sans se résoudre et sans dégénérer , fait aussi qu'elles se perpétuent facilement par toutes les affections fortes des organes nerveux.

Délibéré ce 20 avril 1773.

*Observations et remarques pratiques extraites
d'autres consultations sur des inflammations lentes
de différents organes.*

I. Malade âgée de trente-six ans, d'un tempérament mélancolique, et sujette depuis son enfance à des maux de gorge. Cette disposition semble être héréditaire dans sa famille.

Il y a environ quatre ans, que la malade ayant ses règles, elles furent supprimées par la révolution que lui causa la mort presque soudaine de madame sa mère. Cette révolution produisit d'abord une longue syncope, au sortir de laquelle se déclara un mal de gorge très-violent; et ce mal, qui auparavant était déterminé par divers accidents, a toujours subsisté depuis.

Un an après, la malade fut attaquée d'une fluxion de poitrine avec augmentation du mal de gorge. A la suite de cette fluxion, elle ressentit, pendant trois mois, un grand feu qui parut se prolonger dans la direction de l'œsophage, et une douleur entre les épaules, accompagnée d'un état fébrile que calmait le repos de la nuit.

La malade fut prise ensuite d'une fièvre aiguë, accompagnée d'une douleur vive suivant le trajet du nerf sciatique, avec engourdissement de l'extrémité inférieure droite et d'une éruption dartreuse sur toutes les parties souffrantes, et principalement au haut de la cuisse. La douleur aux épaules se calma alors; et sans doute l'effet des mouvements dirigés à

l'extérieur du corps dissipa vers le même temps l'insomnie , qui avait résisté durant quinze mois à tous les remèdes.

La douleur de sciatique cessa par le moyen des topiques qui furent employés après beaucoup d'évacuations ; mais le mal de gorge , qui avait presque cessé , revint aussi fort que jamais. Il se déclara alors une jaunisse avec fièvre lente , qui fut traitée par un très-grand nombre de purgatifs. Au bout de trois mois , il survint de petits accès de fièvre quotidienne , dans chacun desquels la malade avait pendant deux heures un crachement d'eaux douceâtres qui l'épuisait , et lui laissait jusqu'au lendemain une soif extrême.

Après divers remèdes , la fièvre redevint continue et lente : le feu au gosier augmenta ; il s'y joignit une ardeur d'urine , des douleurs aux entrailles , de l'ensoufflement , une faiblesse générale et une enflure au bas des jambes.

La maladie primitive est une infirmité vraisemblablement originelle dans le pharynx et dans les parties voisines , qui a disposé ces organes à recevoir spécialement les impressions des causes de fluxion auxquelles la malade a été exposée. La même cause a produit le flux colliquatif de crachats douceâtres , qui revenait dans chacun des accès de fièvre quotidienne , flux muqueux auquel succédèrent , probablement par sympathie , l'ardeur d'urine qui suivit les premiers de ces accès , et la toux sèche qui se déclara après les seconds. La sécheresse actuelle du gosier et

de l'œsophage doit augmenter après le travail de la déglutition, qui épuise les sucs des glandes de ces organes, d'où naît la soif importune après les repas.

L'état fébrile, qui avait succédé, il y a trois ans à la fluxion de poitrine, pouvait être terminé d'une manière critique par la fièvre aiguë qui survint au bout de trois mois, avec sciatique et éruption dartreuse à l'extrémité inférieure droite, et ces affections révulsives eussent même pu remédier à la continuité du mal de gorge, si l'on n'eût opposé divers remèdes externes et internes à ces mouvements salutaires que la malade aurait dû supporter patiemment.

La fièvre lente et les accès de fièvre quotidienne avaient produit une très-grande quantité d'humeurs bilieuses, cette dégénération d'humeurs étant propre à l'état de fièvre, surtout dans une personne d'un tempérament mélancolique; ce qui détermina d'abord la jaunisse qui suivit l'éruption dartreuse supprimée.

On examinera avec soin le fond de la bouche; et lorsque son état inflammatoire sera le plus grave, on fera des onctions autour du cou avec un liniment composé de trois parties d'huile d'amandes douces et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. On appliquera par-dessus des flanelles imbibées du même liniment; on augmentera dans ce liniment la proportion d'esprit volatil, s'il n'est pas assez actif pour faire rougir la peau. On pourra avoir recours aux vésicatoires appliqués sur la nuque, et autres secours qui

seraient nécessaires , s'il se formait une angine inflammatoire.

Pour résoudre l'engorgement habituel du pharynx et des parties voisines , la malade gargarisera plusieurs fois avec un gargarisme composé de six onces d'eau , de deux drachmes d'esprit de Mindererus , et d'une once de sirop de mûres. Elle recevra fréquemment par la bouche les vapeurs très-chaudes d'une décoction pectorale mise dans un vase à cou étroit.

II. Malade qui souffre depuis long-temps une difficulté d'uriner , qui commença peu après une longue fièvre qu'il eut. Il ne rend que peu d'urine chaque fois , et se lève plusieurs fois la nuit pour uriner. Il ne peut uriner que lorsqu'il est assis sur un pot de chambre ou dans l'attitude d'une personne qui va à la selle ; il ressent , et surtout lorsqu'il est pressé d'uriner , des douleurs vives vers le col de la vessie , tant au périnée qu'à l'endroit qui répond à l'arcade des os pubis.

Il y a environ six semaines que le malade fut considérablement soulagé par l'application des sangsues au périnée , précédée d'une saignée au bras , et par l'usage d'une tisane préparée avec les racines de fraiser et de guimauve , la graine de lin , et le mucilage de gomme arabique ; mais ces remèdes ne procurèrent pas un soulagement de longue durée.

Le malade a observé depuis , que ces douleurs sont plus fortes et habituelles quand le temps est humide , et qu'au contraire dans un temps sec elles ne se font sentir que lorsqu'il éprouve le besoin d'uriner.

Si (comme on l'assure) on est suffisamment confirmé dans l'opinion que le malade n'est point atteint de calcul de la vessie ni de maladie vénérienne, on doit le regarder comme attaqué d'une inflammation lente du col de la vessie. Cette inflammation excite une envie fréquente d'uriner, et cause la difficulté de l'excrétion de l'urine. La résistance qu'elle oppose à la miction ne peut être vaincue le plus souvent, que par un plus grand effort que fait le malade en se mettant dans la même attitude que s'il voulait aller à la selle. Il fait alors agir le rectum avec une pression latérale plus forte sur la vessie, où l'on sait que l'urine est retenue à raison de la déclivité de son fond par rapport au commencement de l'urètre.

Un écoulement de matière puriforme, qui est survenu depuis peu, indique que cette inflammation lente s'est aujourd'hui compliquée ou d'une vraie suppuration du col de la vessie, ou des parties voisines, ou bien d'un catarrhe d'humeurs muqueuses sur la vessie ou sur l'urètre.

Il est très-difficile de s'assurer s'il existe une vraie ulcération dans les parties affectées, quoiqu'on ait lieu de le craindre. On ne peut en être assez sûr qu'autant qu'une fièvre lente sensible, des érections fréquentes ou le ténesme, seraient joints aux signes qui font reconnaître la qualité purulente de la matière ou de l'écoulement, ou du sédiment des urines. On sait que ces signes, toujours un peu équivoques, sont que cette matière se précipite et se blottisse dans l'eau où on la jette, qu'elle exhale une odeur spécifi-

que qui se fait distinguer aux praticiens exercés dans le traitement des maladies des voies urinaires , etc.

On combattra l'inflammation par les moyens suivants :

On répétera d'abord les remèdes qui ont bien réussi il y a quelque temps ; une saignée au bras par laquelle on tirera sept à huit onces de sang , qui sera suivie de l'application d'une ou deux sangsues au périnée. On continuera l'usage de la tisane préparée avec les racines de fraisier et de guimauve , la graine de lin et le mucilage de gomme arabique.

On réduira le malade aux aliments tirés des végétaux , pour toute nourriture ; on lui fera prendre , seulement le matin pendant quelques jours , et ensuite matin et soir , une demi-livre de lait d'ânesse coupé avec quatre onces d'eau seconde de chaux.

Il sera très-avantageux de tenir le ventre libre par l'usage des lavements pris chaque matin : il faudra aussi entremêler , pendant le cours de ce traitement , des purgatifs répétés selon leur effet avantageux et autres indications , que l'on composera avec les tamarins , la rhubarbe et la manne.

On fera prendre chaque soir au malade , un narcotique modéré qu'on augmentera par degrés , comme depuis demi-once jusqu'à une once de sirop diacode.

Si l'ulcère de la vessie se manifeste davantage , en continuant le même régime et les mêmes remèdes , on aura recours aux balsamiques. Ainsi on fera prendre d'abord , quatre fois par jour , une cuillerée de la mixture suivante :

Prenez térébenthine choisie, une drachme; résolvez-la dans un jaune d'œuf, et ajoutez eaux de persil et de fraisier, de chaque trois onces; miel de Narbonne, demi-once; sirop d'althœa, une once. On pourra aussi tenter des injections dans la vessie avec la décoction d'une once et demie de racines de guimauve, et d'une demi-poignée de fleurs d'hypericum dans une livre d'eau, qu'on réduira d'un tiers. On fera les injections avec prudence, portant auparavant jusques au col de la vessie une sonde creuse, par le moyen de laquelle on y fera pénétrer la liqueur injectée.

S'il paraît qu'il n'y a point de complication d'un véritable ulcère de la vessie, mais seulement d'un catarrhe d'humeurs muqueuses sur cet organe, en continuant le régime et les remèdes prescrits ci-dessus, hors les balsamiques, on combattra ce catarrhe, 1°. par un usage long-temps continué de remèdes toniques et astringents. Ainsi le malade usera habituellement de tablettes de cachou; il prendra deux, et ensuite trois fois par jour, vingt grains d'extrait de quinquina; il boira journellement la décoction de six drachmes de racines de grande consoude dans une livre et demie d'eau réduite à une livre, ajoutant sur chaque verre de cette décoction deux ou trois gouttes d'esprit de vitriol dulcifié.

2°. Dans les premiers temps de ce traitement, on fera prendre au malade la décoction d'une demi-drachme de racines de pareira-brava dans huit onces d'eau réduites à six, une fois la semaine ou plus sou-

vent, selon que ce remède apéritif paraîtra indiqué par des fontes soudaines et abondantes de glaires ou d'humeurs muqueuses, qui se jetteront sur la vessie et augmenteront la dysurie.

3°. On tâchera de procurer des évacuations révulsives de ce catarrhe en procurant la liberté du ventre par les moyens susdits, en déterminant par un régime convenable l'effet diaphorétique des tisanes qui ont été conseillées, en augmentant l'excrétion de la morve par des errhins appropriés, etc.

III. Malade qui a souffert pendant près de trois mois un extrême dérangement de son évacuation menstruelle. Le principe en fut dans une révolution que lui causa une nouvelle triste annoncée dans le temps de ses règles. Depuis trois mois ses ordinaires ont pris leur cours naturel et périodique ; mais pendant leur dérangement, la malade était sujette à des maux de tête très-violents, qui redoublaient aux approches du temps périodique. Elle avait à peine huit jours chaque mois, où elle fût exempte d'hémorrhagie utérine, qui était même quelquefois suivie d'une perte blanche.

Vers le mois de décembre 1770, la malade eut une hémorrhagie utérine fort abondante, qui fut accompagnée d'une douleur avec élancements, et d'une enflure sensible avec dureté au côté gauche du bas-ventre (dans l'aine). La fièvre survint, et le bas-ventre se météorisa. On pratiqua alors plusieurs saignées ; on fit prendre divers remèdes adoucissants, tempérants et calmants, et l'on mit en usage extérieure-

ment des remèdes analogues. Le bas-ventre se désenfla, la douleur cessa, la dureté à l'aine diminua, et la malade fut purgée avec des lénitifs convenables.

En décembre 1771, la malade eut les mêmes accidents qu'elle avait eus au même mois de l'année précédente; elle eut aussi alors au côté gauche une douleur et une enflure pareilles à celles du côté droit. La tension du bas-ventre reparut et céda, mais plus tard, aux mêmes remèdes qui avaient déjà été pratiqués en pareil cas.

La révolution causée par un chagrin survenu dans le temps des règles, influa sur cette évacuation périodique, de manière à la faire dégénérer en une hémorrhagie utérine presque continuelle, que la malade a soufferte très long-temps. Cette hémorrhagie a introduit un état habituel d'irritation et de phlogose dans la matrice. L'inflammation faible et chronique de ce viscère peut à son tour avoir perpétué l'hémorrhagie utérine, et paraît avoir causé les maux de tête violents et les autres affections hystériques auxquelles la malade a été sujette. Cette inflammation lente de la matrice, dans les maladies aiguës que la malade a eues aux mois de décembre des deux dernières années, paraît s'être étendue avec plus de force aux ligaments ronds gauche et droit de ce viscère, et peut-être aux ovaires; ce qui a produit des tumeurs dures et douloureuses dans les aines, la fièvre, le météorisme du bas-ventre, etc. Ces organes du côté gauche, qui a été le plus affecté, sont demeurés un peu engorgés, et ont conservé une forte

sensibilité. Ils souffrent quelquefois des douleurs lancinantes qui sont surtout déterminées par la sympathie de l'estomac, lorsqu'il est trop fatigué par les aliments.

Il suit, 1°. que pour prévenir le retour de la maladie plus grave dont la malade a été attaquée dans les deux hivers derniers, il faut procurer le cours naturel des règles qui empêchera la génération d'un engorgement inflammatoire dans la matrice et dans les organes atténuants; 2° qu'on doit s'attacher à résoudre doucement l'engorgement habituel qui subsiste dans ces derniers organes, et sans doute dans les parties voisines; 3° qu'il faut travailler à rétablir les fonctions lésées en fortifiant toute la constitution.

Dans ces vues, il est à propos de faire prendre à la malade, trois ou quatre jours avant le retour de ses règles, chaque matin et chaque soir, pendant une demi-heure, un bain de jambes dans l'eau tiède, tempérée de manière qu'elle n'excite point des bouffées de chaleur ni d'autres symptômes de refoulement de sang vers la poitrine et vers la tête. On observera vers la fin des règles si cette évacuation a été plus ou moins abondante que dans l'état naturel. Dans le premier cas, on fera user d'une infusion d'herbe à Robert, à laquelle on ajoutera des doses convenables de liqueur anodine minérale d'Hoffmann; dans le second cas, on répétera au déclin des règles les bains tièdes des jambes, et on fera, s'il paraît convenable, une saignée médiocre du pied.

Si, malgré ces secours et autres analogues, il re-

vient une maladie aiguë, semblable à celle des hivers précédents, on aura recours aux remèdes qui ont déjà réussi dans cette maladie inflammatoire ; mais son caractère nerveux doit faire préférer les remèdes anti-spasmodiques et révulsifs parmi ceux qui sont propres à combattre l'inflammation. Ainsi on saignera d'abord du bras et ensuite du pied. Après les saignées, on pourra appliquer des vésicatoires aux extrémités inférieures : on donnera, de six en six heures, trois grains de camphre et dix grains de nitre. On pourra encore tenter, mais au déclin de la maladie, des demi-bains répétés, dont la durée soit d'abord fort courte, dans une eau dont la chaleur soit très-temperée, de manière que la malade n'y ait point de faiblesse considérable.

CONSULTATION XXIV^e.

Phthisie pulmonaire.

Madame qui me fait l'honneur de me consulter, fut attaquée au mois de décembre dernier d'une perte blanche très-considérable, qui a subsisté depuis avec différents degrés d'abondance et d'incommodité.

Depuis que cette perte a commencé, madame a toujours été réglée comme elle l'était auparavant, excepté au mois de janvier, où ses règles furent suspendues. Quinze jours après cette suspension, elle eut un

crachement de sang, qui fut bientôt arrêté par l'usage de la décoction de grande consoude. Mais depuis cette époque, elle a encore craché du sang à trois ou quatre différentes reprises, et elle a toujours été sujette à une toux sèche.

La malade a bon appétit, elle va régulièrement à la garde-robe tous les jours. Mais dans le temps de la digestion elle ressent des froids marqués, qui sont accompagnés d'un petit mouvement dans le poulx. Elle trouve aussi qu'elle a la parole gênée après le dîner. Elle dort très-bien, et ne tousse pas la nuit : mais depuis quelque temps elle a de petites sueurs qui paraissent sur le matin.

La malade est d'une complexion fort sèche, et d'un tempérament fort irritable. Elle est très-amaigrie, éprouve un abattement général, et a souvent des crampes au bout des doigts ; la poitrine et les épaules lui font mal ; mais d'abord qu'elle a craché du sang, elle sent la poitrine soulagée. Il est à remarquer qu'un des frères de la malade est mort d'une phthisie pulmonaire.

La malade a pris le lait pendant trois mois environ. Elle a pris en dernier lieu des bouillons avec le mou de veau, les grenouilles et des herbes appropriées, qui ont procuré une diminution fort notable de la perte blanche.

D'après cet exposé, il me paraît que monsieur le médecin ordinaire a très-bien déterminé la nature de cette maladie, et les remèdes par lesquels on doit espérer d'en prévenir les suites pernicieuses.

La perte blanche, causée par l'acrimonie des humeurs, dont quelques circonstances causèrent une congestion sur la matrice, fut extrêmement violente lorsqu'elle se déclara. L'irritation de la matrice et des parties voisines, produisit sans doute la suspension des règles, qui eut lieu au mois de janvier. Cette suspension fit refouler le sang sur les autres viscères, et particulièrement sur le poumon, qui semble souffrir une infirmité relative, par un vice originel de la constitution. Cette chaîne d'effets ayant amené la première attaque d'hémoptysie, cette hémorrhagie s'est renouvelée plusieurs fois par une habitude de fluxion de sang et d'humeurs sur le poumon toujours plus affaibli. Les reprises de l'hémoptysie soulagent cette fluxion, qui est accompagnée de tiraillements spasmodiques à la poitrine et aux épaules, et de crampes au bout des doigts. Cette concentration de mouvements spasmodiques dans divers organes, produit une atonie relative dans d'autres organes, qui sont particulièrement éternés par un long sommeil (ce qui cause les sueurs du matin), ou qui doivent sympathiser à une fonction pénible (d'où viennent les froids marqués, l'agitation du pouls, la difficulté de parler, dans le temps du travail de la digestion stomachique), etc.

Les principales indications qui se présentent dans ce cas, sont, 1^o de combattre la disposition prochaine où est la malade à une fièvre hectique; 2^o. de résoudre la fluxion habituelle, tendante à l'hémoptysie, en établissant une proportion convenable des excrétions.

naturelles , en procurant des évacuations révulsives des mouvements de cette fluxion , et en fortifiant le poumon qui en devient le terme par sa faiblesse relative; 3^o de modérer la perte blanche , jusqu'à ce qu'on puisse arrêter ce flux avec les précautions nécessaires , lorsque la malade sera d'ailleurs rétablie.

Ces indications peuvent être remplies par le régime et les remèdes suivants , dont l'administration doit être modifiée suivant les directions de monsieur le médecin ordinaire.

La malade se réduira pendant long-temps à ne prendre d'autres aliments que ceux qui sont tirés des végétaux , renonçant à la viande , et aux sucs ou bouillons de viande , aux poissons et aux œufs. Elle se nourrira de pain , de crèmes de riz , d'orge , et d'autres farineux , de gelée , de salep , de fruits parfaitement mûrs ou cuits , de légumes en purée , de racines et d'herbes potagères , médiocrement assaisonnées. Elle fera plusieurs petits repas chaque jour , et soupera très-légèrement.

Elle usera pour boisson ordinaire , hors de ses repas , de petit-lait parfaitement clarifié , et acidulé avec du suc de citron. On n'ajoutera d'abord ce suc au petit-lait , qu'à une dose très-faible , mais ensuite on augmentera graduellement la proportion de cet acide.

Lorsque les fortes chaleurs de la saison auront passé , on essaiera l'usage du lait , qui sera pris d'abord le matin seulement , et ensuite le matin et le soir (de bonne heure). On n'en donnera d'abord que de

petites quantités , comme cinq ou six onces par dose, qu'on augmentera par degrés, s'il passe bien. On observera dans cette vue , non-seulement s'il ne cause point d'aigreur ou de pesanteur sur l'estomac ; mais même si son usage n'influe pas sensiblement sur une augmentation des mouvements fébriles , de l'hémoptysie , des sueurs nocturnes , etc. ; car ces symptômes phtisiques sont aggravés par l'usage du lait , si cet aliment n'est parfaitement transmué dans toutes les digestions ou préparations des humeurs.

Pour faire que le lait donné ainsi par gradation à des doses plus fortes , soit parfaitement digéré , il pourra être avantageux de le couper avec moitié dose, ou même avec parties égales d'une décoction de santal citrin (employé à une demi-once par livre d'eau). L'usage du petit lait acidulé ou d'une autre boisson acescente appropriée ne sera pas contre-indiqué pendant qu'on fera prendre le lait. On observera seulement de faire prendre ces remèdes à des heures différentes , et on modérera , autant qu'il sera jugé nécessaire , la proportion de cet acide , qui peut servir même dans des cas semblables à faire passer le lait.

La malade prendra chaque jour le matin , un bain dans de l'eau légèrement tiède , de manière qu'elle n'éprouve dans ce bain aucun sentiment fort de chaleur ou de froidure. On augmentera par degrés la durée de ces bains , et ils seront toujours pris dans un temps assez court pour ne point causer d'énervation sensible. Elle fera chaque jour aux belles heures de la soirée , une promenade à la campagne , étant montée

sur une ânesse. Cet exercice lui est aussi convenable que l'exercice à pied lui est contraire. Elle doit garder dans sa maison le plus grand repos qu'il sera possible. Cependant elle ne doit pas rester trop longtemps au lit, surtout le matin après son réveil.

On doit suivre ce régime dans tous les points pendant un temps très-long, et ne l'abandonner que par degrés dans la parfaite convalescence, si on réussit à l'obtenir. Pendant le cours de ce régime, on pratiquera les remèdes suivans :

Le cours libre de la transpiration étant établi par les bains et par l'exercice qui ont été conseillés, on aura soin d'entretenir la liberté de l'excrétion des selles, et même de l'exciter dans une proportion convenable. Ainsi, quoique la malade aille tous les jours à la garde-robe, il sera bon qu'elle s'accoutume à l'usage fréquent des lavemens d'eau pure, dont un effet sensible, très-avantageux dans ce cas, est de détourner le sang des parties supérieures.

On doit travailler à augmenter considérablement l'excrétion des humeurs muqueuses du nez : ce qui peut opérer une dérivation salutaire des humeurs qui se jettent sur le poumon. Pour cette fin, la malade recevra plusieurs fois, dans le courant de la journée, par le nez et par la bouche, des parfums d'eau très chaude. Elle usera fréquemment en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétouine, de marjolaine et de marum.

On a lieu de se promettre une forte révulsion

de la congestion habituelle des humeurs , sur le poumon , en établissant à une jambe un cautère , dont on entretiendra l'écoulement avec soin. Si l'émaciation de la malade semble contre-indiquer à présent ce remède , il ne faudra point le négliger lorsque la malade paraîtra avoir repris des forces et un peu d'embonpoint.

Toutes les fois que la dureté du poulx , et d'autres signes annonceront une attaque instante d'hémoptysie , on n'hésitera point à faire à la malade une petite saignée du bras , comme de cinq ou six onces de sang.

Si on ne réussit point à prévenir l'attaque d'hémoptysie , on y pratiquera les remèdes qui ont déjà été employés avec succès. Si cette hémorragie est opiniâtre , on pourra essayer l'usage de l'huile de lin récente , tirée sans feu. On donnera tous les alimens froids ; on fera boire fréquemment , et à petits coups , de l'eau très-froide , même des eaux glacées , dans les heures où le crachement de sang sera le plus vif et le plus abondant. On donnera le quinquina en émulsion nitrée , s'il y a des reprises de mouvemens fébriles ou presque fébriles. On tiendra le corps à demi-couché sur un lit assez dur et dans un air frais , etc.

Hors des accès d'hémoptisie , il est deux remèdes principaux dont la malade doit faire un usage habituel , et qui peuvent surtout dissiper les mouvemens fébriles et fortifier le poumon , de manière

à prévenir l'état ulcéreux dont il est menacé. Ces remèdes sont le quinquina et le soufre.

Ainsi la malade prendra pendant tout le traitement, chaque jour deux fois, une demi-drachme d'excellent quinquina, mis en poudre, dans un mélange de deux onces de suc de chicorée et d'une once de suc de cresson. Sur chaque prise de ce médicament, elle prendra le lait ou un verre de lait, comme il a été dit ci-dessus.

Elle usera aussi du soufre mis en tablettes avec le double de sucre, et suffisante quantité de gomme adragante : de manière à prendre chaque jour, d'abord cinq à six grains de soufre, et ensuite de plus grandes quantités.

Si malgré les secours précédens, l'état ulcéreux du poudmon se déclare, il faudra leur combiner d'autres remèdes appropriés à cet état. Mais si, par le traitement marqué, on parvient à la convalescence, on n'aura plus qu'à arrêter prudemment la perte blanche par des remèdes convenables, entre lesquels les sels martiaux pourront être des plus efficaces.

Délibéré ce 26 juillet 1774.

Observations et remarques pratiques, extraites d'autres consultations sur des phthisies pulmonaires.

I. Malade chez laquelle des affections morales ont augmenté la sensibilité et la mobilité de la constitution, ont altéré les préparations et les mouvements

des humeurs, et ont ainsi déterminé des obstructions des glandes, et des catharres d'humeurs qui se sont jetées principalement sur le poumon (qu'une lésion originelle ou des causes accidentelles ont fait participer, plus que les autres viscères, à la faiblesse et à la sensibilité vicieuse de toute la constitution). Ces effets pernicioeux des passions de l'âme ont été détruits pendant tout le temps où les inquiétudes de la malade ont été suspendues par des distractions agréables. Ils se sont reproduits par le renouvellement et les progrès de ces passions tristes. La congestion habituelle des humeurs sur le poumon, qui s'est établie l'hiver dernier, et qui a été redoublée il y a un mois, a amené la fièvre hectique, qui est devenue rémittente, les douleurs de poitrine, et l'atrophie dont une cause puissante est le défaut d'une élaboration convenable du sang dans le poumon.

II. Malade attaqué d'une véritable phthisie pulmonaire, qui a été déterminée et entretenue par une congestion habituelle d'humeur muqueuse sur le poumon. L'irritation continuelle de ce viscère a causé la toux *férine*, l'inquiétude et l'insomnie; la lésion de ses fonctions a produit le vice de la sanguification, l'amaigrissement et les sueurs colliquatives, et enfin les développemens de ces divers maux ont établi depuis long-temps une fièvre continue rémittente.

Les remèdes les plus efficaces pour corriger la dégénération muqueuse des humeurs dans ce cas, sont le soufre qu'on peut faire prendre d'abord à la dose de quelques grains chaque jour, et ensuite par degrés

à de plus grandes doses : les bouillons d'écrevisses ou bien ceux de tortues , dont l'effet est analogue et peut-être plus doux (seuls bouillons pour lesquels il paraît convenable de déroger au régime végétal, auquel le malade doit être astreint) ; et enfin les remèdes qui conviennent pour détruire la fièvre continue.

Un des remèdes que l'expérience a fait connaître très-efficace pour fortifier l'estomac et le poumon dans les maladies du genre de celle-ci, est le quinquina. On peut le donner sous la forme de l'apozème suivant, dont on fera prendre au malade trois ou quatre onces de trois en trois heures, dans les intervalles des redoublemens journaliers(modifiant toujours ce remède selon les circonstances).

Prenez bon quinquina, demi-once : faites-en la décoction dans suffisante quantité d'eau pour avoir environ dix-huit onces de liqueur. Sur la fin de cette décoction, ajoutez et faites-y bouillir feuilles d'aigremoine et de millefeuille, de chaque une poignée ; coulez avec forte expression, et ajoutez une once et demie de sirop d'althéa.

Le quinquina sera d'autant mieux approprié à la fièvre du malade, si elle a un caractère rémittent (qu'indique surtout la grande et prompte inégalité de force des symptômes fébriles dans les redoublemens, par rapport aux rémissions).

Aucune douleur de poitrine ni aucun autre symptôme n'a fait connaître que cette fièvre ait été entretenue jusqu'ici par une inflammation lente du pou-

mon. Mais s'il se déclare des signes de cette inflammation, il sera avantageux de pratiquer des petites saignées répétées de loin en loin suivant l'indication, et autant que les forces du malade pourront le permettre.

Cette fièvre indique un usage habituel des acides, enveloppés de manière qu'ils ne fassent point une impression fâcheuse sur la poitrine; comme de la gelée de groseille, des fruits et autres végétaux aigres; et un usage assidu des suc anti-scorbutiques, etc.

Dans le fort des redoublements, on fera user au malade pour boisson ordinaire, de petit-lait parfaitement clarifié, auquel on aura ajouté du suc de citron, de manière que cet acide ne se fasse sentir d'abord que faiblement, et y soit mêlé ensuite par degrés à des doses plus fortes.

III. Autre malade sujet à des catharres fréquents sur la poitrine. On observera avec soin si ce catharre est entretenu par une humeur âcre et salée qui se jette sur le poumon, et s'il y a d'autres signes d'une acrimonie des humeurs, qui présente l'indication dominante, ou si ce catharre est perpétué par l'engorgement du poumon, qu'embarrassent des humeurs muqueuses dont l'expectoration soit trop difficile.

Dans le premier cas, pour corriger cette acrimonie dominante, un remède très-approprié sera la décoction de santal citrin. Ainsi le malade prendra chaque jour la décoction d'une demi-once de santal citrin, dans suffisante quantité d'eau, réduite à une

livre. Dans le second cas, des correctifs très-efficaces de la dégénération muqueuse des humeurs, pourront être les bouillons de tortue, qui ont déjà très-bien réussi; et le soufre qu'on fera prendre d'abord à la dose de cinq ou six grains chaque jour, et ensuite par degrés à des doses beaucoup plus considérables.

Si dans ce catarrhe supposé, l'expectoration n'est point assez facile et complète, on s'attachera à la procurer dès qu'on aura insisté sur les évacuations réversives préliminaires. On donnera pour cette fin des tisanes béchiques, avec la réserve nécessaire pour qu'elles n'aggravent point la fluxion sur le poulmon, et ne fatiguent point l'estomac. On fera recevoir par la bouche des vapeurs d'une décoction employée très-chaude, des feuilles de lierre terrestre, de véronique, de tussilage et d'autres plantes pectorales.

IV. Autre malade attaqué d'une phthisie pulmonaire très-avancée. Il paraît que le parti le plus prudent est de s'abstenir de fatiguer le malade par des médicaments actifs, jusqu'à ce qu'on ait pu relever par le régime sa constitution trop affaiblie, et la rendre susceptible de l'application des remèdes. Dans son état actuel d'énervation, les doses faibles des médicaments qui paraîtraient les mieux indiqués ne pourraient avoir d'effet avantageux sensible, et seraient au moins inutiles : et leurs doses fortes n'opéreraient point tel effet pour lequel on les aurait employés, sans aggraver d'autres affections symptomatiques, et en augmenter rapidement le danger.

Ainsi les remèdes stomachiques , ou autres , propres à exciter les digestions , ou n'auraient point d'effet sur un corps épuisé de forces , ou devraient être portés à un degré d'énergie qui augmenterait pernicieusement la fièvre lente. Les astringents destinés à modérer le cours de ventre , ou seraient inefficaces , ou arrêteraient tout à coup ce flux , ce qui serait bientôt suivi d'un engorgement du bas-ventre , ainsi que d'autres maux , dont la nature ou l'art ne trouveraient le remède que dans un retour beaucoup plus grave de la diarrhée. Les apéritifs efficaces par leur impression directe sur les premières voies , aggraveraient le dévoiement colliquatif. Le quinquina ne pourrait agir comme tonique ou comme fébrifuge ; il agirait comme astringent , aggraverait les obstructions du poudmon , et les autres causes de la fièvre , etc.

Il est facile de voir , par analogie , que l'extrême faiblesse du malade causerait de semblables inconvénients dans l'usage de tous les autres médicaments actifs qu'on voudrait lui faire prendre actuellement. Mais on ne doit point négliger l'usage des remèdes palliatifs qui pourraient être nécessités par des symptômes urgents , comme des narcotiques donnés en lavement dans un cas de diarrhée excessive (par exemple des demi-lavements avec quelques onces de lait , (où l'on aurait délayé trois drachmes de thériaque.) Les inconvénients de ces palliatifs sont peu durables , ainsi que leur utilité.

V. Malade qui a la poitrine d'une conformation vicieuse , singulièrement étroite et longue , de sorte

que les dernières fausses côtes sont beaucoup plus voisines des os du bassin que dans l'état naturel. Il est sujet à ressentir des palpitations de cœur, lorsqu'il fait le moindre exercice un peu violent; et il est surtout incommodé de l'exercice à cheval, s'il n'a soin de se serrer fortement le bas-ventre avec une ceinture passée autour des lombes.

Depuis long-temps il agit avec excès, et prend chaque jour trop de nourriture. Il est sujet à sentir fréquemment des pesanteurs sur l'estomac, et il a habituellement tous les matins la langue fort chargée. Il est ordinairement constipé; passe quelquefois trois ou quatre jours sans aller à la garde-robe, et rend toujours par les selles des matières durcies. Il était sujet depuis l'enfance à cracher chaque matin une grande quantité de glaires; mais cette excrétion est fort diminuée, depuis qu'il s'est accoutumé à l'usage du tabac, qui a augmenté celle du moucher.

Il avait eu dans son enfance une santé faible. Étant âgé d'environ vingt ans, il a commencé d'avoir des attaques d'hémoptysie, qui se sont souvent renouvelées depuis huit ans. D'abord ce crachement de sang n'a paru qu'au commencement des fièvres aiguës que le malade avait une ou deux fois l'année. Ces fièvres étaient putrides des premières voies; elles étaient plus opiniâtres, si on ne les traitait que par les purgatifs, et cédaient beaucoup plus promptement à l'ipécacuanha donné comme émétique. Mais le malade a cessé d'être sujet à ces fièvres depuis environ trois ans.

Les reprises de crachement de sang ont été beaucoup plus fréquentes cette année. Le malade en a eu une très-forte au mois de mai dernier, qui a été suivie d'un crachement de matières puriformes, accompagné de fièvre lente et d'autres symptômes. Ce dépôt a paru s'évacuer pleinement, et le malade a été ensuite dans un état de convalescence. Cependant il a depuis lors, tous les quinze jours, un crachement de sang, avec douleur fixe dans un endroit de la poitrine : douleur qui est presque toujours du côté gauche, où son siège varie un peu. Quelque temps avant de cracher du sang, il sent une odeur fétide dans la bouche : il sent partir la fusée du sang qu'il rejette du même endroit de la poitrine où est le point douloureux. Il se trouve sensiblement soulagé par chacune de ces évacuations de sang, qu'il rend en partie caillé. Il a une toux sèche qui revient fréquemment le jour et la nuit, mais non pas au point de le priver du sommeil. Il est excité à tousser toutes les fois qu'il fait une inspiration forte et durable. D'ailleurs on assure qu'il n'a point actuellement de mouvemens fébriles.

Il paraît que tous les maux que ce malade a soufferts, ont été préparés par le défaut singulier de proportion, qui est entre l'étendue de sa poitrine, et celle de son bas-ventre. 1°. Ce défaut a fait que l'estomac et les organes digestifs, étant relativement trop resserrés, n'ont jamais rempli leurs fonctions aussi parfaitement que dans l'état naturel. Par cette raison, le malade a été habituellement sujet aux pesanteurs d'estomac, à la constipation, à la sura-

bondance des humeurs glaireuses et mal digérées (laquelle tous les matins a rendu la langue fort chargée, et fait cracher beaucoup de glaires.) La même cause a produit de fréquents retours de fièvres putrides des premières voies ou gastriques, qui n'ont pu être bien guéries que par l'évacuation des mauvais sucs accumulés dans l'estomac.

2°. La longueur disproportionnée de la poitrine, donnant au poumon une étendue vicieuse, a fait que ce viscère a toujours beaucoup plus contenu de sang que dans les proportions convenables à l'état de santé. Ainsi les commotions générales de la masse du sang, ont dû se faire ressentir davantage dans le poumon, et le malade est devenu sujet à l'hémoptysie dans les premiers temps de ses fièvres aiguës. Les retours de ce crachement de sang ont affaibli le poumon, et ont produit une habitude de fluxions hémorrhagiques sur cet organe, dans les dernières années où le malade a vécu exempt de fièvres putrides. Cette habitude s'est d'autant plus facilement établie, que le malade est dans l'âge le plus exposé à la production de l'hémoptysie.

Il paraît que les dernières attaques de cette hémoptysie ont causé des altérations profondes dans le tissu du poumon, et surtout dans le lobe gauche, où il s'est formé un dépôt purulent à la suite de la forte attaque d'hémoptysie que le malade a eue au mois de mai. Ce dépôt a été pleinement évacué par le travail de la nature; mais la partie, qui en était le siège, reçoit périodiquement tous les quinze jours de nou-

veaux dépôts d'un sang qui s'y accumule et s'extravase ; cause une douleur de côté , exhale une vapeur fétide , et est enfin rejeté avec un soulagement notable. La lésion du poumon cause la toux sèche , dont le malade est tourmenté , et qui est excitée par une longue et forte inspiration. Tout exercice violent , qui augmente les inspirations , étend encore le poumon , le tiraille , y porte plus de sang , cause des palpitations de cœur , etc.

VI. Autre malade pulmonique , dont la poitrine est affaiblie depuis long-temps relativement aux autres organes. On ne peut guère douter que cette faiblesse n'ait été déterminée ou accrue par la situation gênée dans laquelle le malade s'est occupé à dessiner. Obligé , parce qu'il a la vue courte , de se coller contre la table sur laquelle il dessine , il s'en est retiré souvent avec des contusions aux endroits de la poitrine , qui avaient porté fortement sur le bois.

VII. Autre malade qui joint à une constitution trop mobile et trop sensible une infirmité particulière du poumon. Il est probable que ce viscère souffre une atrophie nerveuse , qui empêche la réparation du reste du corps. Cet état semble être compliqué d'obstruction , dont la cause a été une congestion d'humeurs , déterminée depuis long-temps par la suppression du flux menstruel et de la formation du lait après les couches , ainsi que par les mouvemens fébriles.

Faute d'indices suffisants , il n'est pas possible de déterminer jusqu'où va le caractère inflammatoire

de cette obstruction du poumon, qu'accompagne sans doute un état variqueux de quelques veines de cet organe. On a lieu de craindre que cette inflammation lente, incomplète, ne se termine par une suppuration, qui peut être déjà formée, mais qui ne semble pas pouvoir être du moins fort étendue.

Comme l'inflammation lente prédomine, on emploiera de petites saignées répétées, surtout lorsque la douleur et l'état du pouls annonceront une augmentation de la phlogose. Il faudra placer ces petites saignées dans un temps peu éloigné des retours des règles (en saignant du pied), si on a lieu de craindre que l'éruption de ce flux soit imparfaite, ou combinée d'hémoptysie; mais on ne saignera pas durant le cours même des règles, à moins qu'il n'y eût en même temps un crachement de sang assez fort pour l'exiger.

VIII. Contre-indications diverses du lait dans la plupart des cas de phthisies pulmonaires, peu connues dans la pratique commune, où l'on donne presque toujours dans cette maladie cet aliment médicamenteux. La fièvre lente, lorsqu'elle est trop vive, en empêche la digestion dans l'estomac, et les préparations dans le poumon et dans l'habitude du corps. C'est pourquoi, surtout dans les sujets disposés aux obstructions, et à la dégénération pituiteuse des humeurs, les sucs nourriciers que donne le lait empâtent le mésentère, surchargent le poumon, augmentent les tumeurs œdémateuses, etc. : et dans les sujets que cette fièvre dispose à une dégénération

bilieuse des humeurs et aux flux colliquatifs, le lait augmente la diarrhée, les sueurs colliquatives, rend la fièvre plus ardente, etc. Ainsi dans les cas de fièvre hectique, où l'on juge que le lait est un analeptique indiqué, on doit le donner avec des correctifs appropriés : comme le quinquina qui en aide la digestion et est anti-fébrile ; les acides qui préviennent la dégénération bilieuse du lait ; l'eau de chaux qui résiste à sa dégénération muqueuse, etc. Mais si ces correctifs ou autres remèdes combinés ne peuvent le faire passer, il faut en abandonner l'usage, et purger les restes du lait mal digéré, qui séjournent dans les premières voies.

IX. Autre malade attaqué d'une phthisie pulmonaire, à laquelle il était disposé par la mauvaise conformation du col et de la poitrine, par son tempérament ardent et bilieux, et peut-être par son habitation avec madame son épouse, qui a péri du même mal il y a vingt ans.

Il paraît que cette phthisie est de l'espèce de celles qui sont soutenues par l'empâtement des viscères du bas-ventre. Cet empâtement est indiqué par les mauvaises digestions que fait le malade, surtout depuis dix ans, et qui ont été le principe des crampes et des migraines qu'il a souffertes depuis très-fréquemment, et dont il était délivré par des vomissements de glaires et de bile, qui ne soulageaient que pour peu de temps. Ces affections nerveuses ont même été deux ou trois fois jusqu'à causer des chûtes avec syncope d'une ou de deux heures, quoique sans convulsions,

dont les suites étaient dissipées par des remèdes évacuans.

Il eut il y a cinq ans , une hémoptysie qui ne laissa point de suites fâcheuses. Mais celle qu'il a eue il y a trois mois , a laissé une douleur de poitrine que le malade n'aurait pas dû négliger , et une toux qui , d'abord petite et sèche , est devenue convulsive par degrés , va quelquefois jusqu'à exciter le vomissement des *ingesta* , prive du sommeil la nuit , malgré l'usage des calmants , et fait rendre des crachats suspects.

On ne dit pas si les crachats ont un caractère purulent décidé , c'est-à-dire s'ils ont une odeur fétide , comme du poisson pourri , s'ils se précipitent au fond de l'eau , etc.

Il est très-remarquable que le sirop de Glauber , ordonné par monsieur le médecin ordinaire , a produit le plus heureux effet , ayant fait rendre en une seule fois beaucoup de glaires et de bile ; et qu'il a emporté les reprises de fièvre lente qui revenaient tous les soirs à quatre ou cinq heures , et qui s'annonçaient par des angoisses malaisées à définir , et par des inquiétudes extraordinaires. Cela confirme que la cause principale qui entretient cette maladie , est l'altération des fonctions des viscères du bas-ventre , dont l'émétique a excité le jeu , mais suivant toute apparence d'une manière trop passagère.

Dans le cas présent , on doit craindre de faire actuellement usage des remèdes balsamiques , qui peuvent augmenter la fièvre , surtout dans un tempérament très-irritable. Le tempérament bilieux du

malade semble aussi contre-indiquer l'usage du lait, ou ne l'admettre qu'avec de grandes précautions. Les tisanes pectorales, les bouillons de grenouilles, et béchiques et autres incrassants doux, semblent propres à déterminer une plus forte congestion d'humeurs sur le poumon, dont elle énerve le tissu de plus en plus; et leur mauvais effet ne peut être corrigé, qu'en y ajoutant du suc de limon ou de l'esprit de vitriol: addition qui sera d'autant plus convenable, à raison de l'affection bilieuse, compliquée avec la phthisie.

Si le pouls est plein ou dur actuellement, il faut commencer par une petite saignée, qu'on pourra même répéter dans la suite de loin en loin suivant l'indication.

Le malade pendant dix ou douze jours prendra deux ou trois jours l'un, vingt gouttes de sirop de Glauber, ou plutôt un grain de tartre; émétique en lavage, un grain et demi ou deux grains, se fixant à la dose que l'expérience montrera la plus propre à faire vomir doucement et médiocrement.

Pendant ce temps la malade prendra une once de sirop diacode, tous les soirs des jours où il aura pris l'émétique.

Il prendra chaque jour, à cinq heures du soir, un lavement émollient; à huit heures un bain chaud des jambes, au degré de température qui lui conviendra davantage. En se couchant, il prendra une mixture, composée avec deux onces d'huile d'amandes douces récente, vingt gouttes d'esprit volatil de corne de cerf, et six drachmes de sirop diacode.

Le malade prendra ensuite d'abord une fois, et par degrés les jours suivants jusqu'à trois fois par jour trois onces de l'apozème suivant :

Prenez bon quinquina, demi-once : faites-en la décoction pendant quatre heures dans suffisante quantité d'eau de fontaine ; ajoutant sur la fin de la décoction, et y faisant bouillir feuilles d'aigremoine et de millefeuille, de chaque une poignée, sur une livre de cette décoction : coulez avec forte expression, et ajoutez une once et demie de sirop de karabé.

Si l'affection pulmonique et la fièvre paraissant céder, l'embarras des entrailles et le vice des digestions demandent l'attention principale, on essaiera avec les modifications convenables aux circonstances, une tisane apéritive et amère, et des opiatés fondants avec la gomme ammoniacque, le mercure doux, etc. (s'abstenant des diurétiques, si une affection diabétique qu'essuie à présent le malade subsistait toujours).

Il pourrait être fort utile, si le malade voulait s'y résoudre, d'appliquer sur l'endroit le plus douloureux de la poitrine, un emplâtre vésicatoire, qui serait entretenu autant que le malade en serait soulagé, et renouvelé lorsque ses douleurs se reproduiraient.

Pendant tout ce traitement (et surtout si les crachats venaient à se supprimer), il faut que le malade reçoive par la bouche, deux fois le jour, la vapeur d'une décoction très-chaude de feuilles de lierre terrestre, tussilage, véronique et autres plantes pectorales, contenues dans un vase à col étroit ; à laquelle on ajoutera dans la suite un peu d'esprit de térében-

thine (qu'on retranchera , si après cette addition la vapeur excite trop fortement la toux.)

X. Autre malade attaqué depuis deux ou trois ans d'une phthisie pulmonaire , dont les progrès ont été suspendus par un bon traitement. On lui a conseillé les voyages sur mer. Le mal de mer peut lui être utile , hors que les nausées ne devinssent violentes au point d'offenser la poitrine ; auquel cas il faudrait les arrêter par un narcotique. Abstinence du vin et des viandes , petites doses d'ipécacuanha pour vomir , et petites saignées de temps en temps lui ont été conseillées à propos. L'usage interne des baumes qu'on lui a conseillé , peut avoir de grands inconvéniens dans l'état actuel , presque fébrile du malade , et à cause de l'irritabilité de sa constitution.

Il faut brosser le malade avec des linges pénétrés de fumées aromatiques , lesquelles on fera respirer de temps en temps par le moyen d'un entonnoir. On lui fera recevoir par la bouche les vapeurs d'une décoction très chaude d'espèces pectorales , à laquelle on ait ajouté un peu d'huile de térébenthine , la supprimant si elle paraît trop irriter. On substituera le vinaigre dans cette décoction , si les symptômes découvrent un état plus marqué d'inflammation lente dans le poumon , à la suite d'une expectoration interceptée , ou d'autres circonstances.

On appliquera sur toute la région postérieure de la poitrine , et on y tiendra long-temps assujéti , un emplâtre préparé avec trois parties d'emplâtre diapalme et une partie de térébenthine. Si cet emplâtre

cause des démangeaisons trop incommodes , on l'ôtera pour quelques jours ; et on l'appliquera ensuite de nouveau. Il sera d'autant plus utile s'il multiplie les éruptions qui se sont renouvelées depuis quelque temps à l'extérieur de la poitrine.

On peut admettre cependant l'usage interne des balsamiques les plus faibles , comme seraient des décoctions de millefeuille , d'aigremoine , et d'autres plantes vulnérables analogues. Il pourrait être à propos pour prévenir l'effet astringent de ces vulnérables , d'y ajouter des béchiques mucilagineux , comme la guimauve , etc.

Les éruptions auxquelles le malade était sujet , plusieurs années avant que d'être attaqué de consommation , demandent une attention particulière. Elles ont été reproduites depuis peu par les eaux de Cauterets. Il faut les entretenir et les exciter jusqu'à un certain point par l'usage des tablettes de soufre (d'abord à douze grains , deux fois par jour.) Le soufre est un correctif de l'altération muqueuse des humeurs , qui peut être combattue par la limonade et autres acides végétaux , si ces acides affectent la poitrine , par des suc anti-scorbutiques , comme de cresson , de raifort sauvage , adouci avec du sucre , etc.

L'état de phlogose et comme de fièvre particulière que souffre le poumon , a des influences nécessaires sur toute la constitution , qui y produisent des alternatives vicieuses d'excitation et de relâchement. C'est aussi une indication majeure dans les fièvres et inflammations lentes , que de dissiper ces

alternatives, et de rétablir un ordre plus naturel dans les mouvemens des solides. Or, le remède spécifique pour cette fin, est le quinquina, lorsqu'il est bien administré : obviant aux effets nuisibles de sa qualité astringente, en faisant boire par-dessus, du lait d'amandes.

On doit augmenter l'excrétion de la morve par des poudres céphaliques, prises en guise de tabac.

Quoique d'après le rapport du malade, on ne soit pas fondé à assurer que sa phthisie causée par un vice vénérien, ou du moins rendue plus grave par la complication de ce vice, on peut avoir à ce sujet des doutes assez forts, pour qu'il soit prudent d'essayer avec circonspection l'usage de quelques mercuriels. Dans cette vue on fera prendre intérieurement le mercure alkalisé, ou d'autres préparations mercurielles d'une activité moyenne qui peuvent être efficaces, même indépendamment de toute complication de maladie vénérienne, par la vertu qu'elles ont de fondre les humeurs muqueuses. Mais l'emploi de ces préparations doit être continué pendant des mois entiers, et gradué de manière qu'on prévienne la salivation, et qu'on remédie aux autres impressions fâcheuses que pourront causer ces médicamens.

CONSULTATION XXV^e.*Phthisie stomacale.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter , a été sujette pendant long-temps à des attaques de vapeurs très-fortes. La première se déclara à la suite d'une défaillance de quelques heures , déterminée par la commotion qu'avait produite une saignée du pied. Les attaques qui suivirent , survenaient après des mouvemens de passions vives , d'inquiétude ou de joie , et même sans qu'il eût précédé aucune espèce d'émotion. Ces accès de vapeurs , qui étaient marqués par des mouvemens convulsifs , et par d'autres symptômes , étaient toujours accompagnés d'un gonflement douloureux dans la région épigastrique. La malade trouvait du soulagement à se faire presser violemment l'estomac par une personne robuste , qui lui tenait les poings sur l'épigastre , appuyés le plus fortement possible.

Un long usage du lait , pris pour toute nourriture , fit cesser des crachements de sang avec douleur de poitrine , auxquels la malade était sujette (et qui étaient sans doute déterminés , comme on le conjecture , par les retardemens de ses règles , qui avaient commencé à douze ans). Mais cette diète blanche

n'apporta aucun changement aux affections nerveuses.

Ces accidents nerveux avaient continué plus d'un an après le mariage de madame ; mais ils furent calmés par l'usage des bains qu'elle prit pendant un mois , et d'autres remèdes très-appropriés. Pendant la grossesse qui survint , madame eut encore trois ou quatre de ces accidents , mais qui n'eurent point de suites.

Il y a environ huit mois que madame accoucha pour la seconde fois. Deux mois après , elle ressentit une espèce de malaise à l'épigastre. Cette affection légère d'abord , s'est accrue par degrés , et est devenue depuis quatre mois une douleur continue et fixe. La plupart du temps cette douleur est comme morte ; mais elle a tous les jours , et communément les soirs , des redoublements très-fâcheux , qui durent cinq ou six heures.

Depuis l'époque où la douleur a pris ce caractère , madame a moins d'appétit qu'elle n'en avait auparavant , et elle a extrêmement maigri. Cependant elle ne se plaint pas que la digestion des aliments l'incommode.

Madame est aussi sujette à ressentir parfois des douleurs dans la direction de l'un ou l'autre urètre ; douleurs qui se propagent à la cuisse , et ne durent que quelques heures. Elle éprouve quelquefois , mais rarement , des ardeurs d'urine , et ses urines sont souvent chargées d'un nuage assez épais.

L'examen de l'épigastre et des hypochondres , ré

pété autant que l'a permis l'extrême sensibilité de la malade, ne nous a fait découvrir aucune obstruction palpable des viscères situés dans ces régions. La malade ne se plaint point de vomissements, peu de temps après le repas, d'anxiétés, ni d'autres symptômes graves, qui accompagnent d'ordinaire la cardialgie habituelle, causée par des lésions organiques de l'estomac.

Nous avons eu lieu de penser que la cause principale de cette maladie est une affection nerveuse des organes digestifs. La sensibilité vicieuse de l'estomac et des intestins a succédé au désordre général, dont elle était une partie essentielle, et qui rendait autrefois si fréquentes les attaques de vapeurs. Ce vice aigri par différentes causes, et particulièrement par l'état d'infirmité où la malade a vécu dans les temps qui ont précédé et suivi ses dernières couches, a dégénéré en douleur constante, dont les exacerbations reviennent tous les soirs (lorsque l'excès de sensibilité des organes situés dans l'épigastre, est porté au dernier degré par les travaux de la digestion, l'exercice, et les autres fatigues de la journée). Il n'est pas surprenant que la dépravation de la sensibilité et de la mobilité des organes digestifs ait affaibli l'appétit, rendu plus difficile l'excrétion des selles, et quelquefois le cours des urines, et amené une atrophie nerveuse, dont les progrès sont déjà considérables. Une forte attaque de vapeurs, que la malade a soufferte pendant son séjour ici, a confirmé nos

soupçons sur le caractère nerveux de l'affection de ses organes digestifs.

Nous croyons donc que l'indication principale est de combattre l'affection nerveuse, qui est aujourd'hui comme concentrée habituellement dans l'estomac, et qui néanmoins peut s'étendre et se renouveler dans toute la constitution ; de crainte que cette maladie de l'estomac n'établisse une lésion organique de ce viscère, ou ne cause une consommation extrême.

Il paraît que, pour corriger la sensibilité vicieuse des organes digestifs, il faut employer un régime et des remèdes qui procurent des successions alternatives d'excitation et de diminution de la sensibilité. Ces successions doivent être variées et modifiées suivant les circonstances, de sorte que la nature étant toujours affectée fortement d'une manière différente des impressions alternatives des causes de la maladie, puisse revenir peu à peu à la distribution de ses forces sensibles et motrices, qui est la plus convenable aux fonctions des divers organes.

Dans ces vues, il faut partager en plusieurs repas la nourriture que la malade doit prendre chaque jour. Il est mieux que la malade continue à ne souper que très-peu, comme elle s'y est habituée depuis longtemps : mais il ne faut point que le dîner soit son unique repas. Il est essentiel qu'elle prenne chaque matin un peu de nourriture qui soit facile à digérer. Il serait encore plus avantageux que cet aliment fût agréable et propre à fortifier, comme serait du cho-

colat de santé, ou des bouillons stomachiques, préparés de la manière suivante, que la malade prendrait journellement par reprises de huit ou dix jours :

Prenez chair de veau, coupée par tranches, demi-livre; racines d'angélique, demi-once; millefeuille, une poignée. Faites cuire à un feu doux dans suffisante quantité d'eau, pour avoir environ douze onces de bouillon.

Lorsque la malade ne voudra point prendre des aliments solides à déjeûner, comme lorsqu'elle sera dégoûtée du chocolat et des bouillons stomachiques; il pourra lui être agréable et utile de prendre dans la matinée quelques tasses à thé d'un bouillon de bœuf préparé de la manière suivante :

Prenez une livre de maigre de bœuf, coupez-la en tranches extrêmement minces, mettez-la à cuire dans suffisante quantité d'eau à un feu vif. Ecumez à mesure que l'eau s'échauffe, et pendant son ébullition, qui ne doit être continuée que vingt minutes. Quand ce bouillon est refroidi, décantez-en une livre pour l'usage.

D'ailleurs la nourriture doit être en général fortifiante, légère, et surtout d'une espèce solide. Il faut éviter les excès les plus légers jusqu'à ce que la santé soit raffermie. Ils peuvent surcharger l'estomac, et rendre les excrétions irrégulières. On doit entretenir la liberté du ventre par l'usage assidu des lavements d'eau pure.

Madame doit s'assujettir pendant très-long-temps

tous les jours (hors des périodes de ses règles, et autres circonstances où ces moyens seraient contre-indiqués), à prendre chaque matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque soir de l'exercice en voiture. On prolongera par degrés la durée de ces bains et de cet exercice.

Quant aux médicaments dont madame doit user, il paraît que les plus convenables sont les stomachiques et les toniques, donnés à plusieurs reprises dans le courant de la journée, et les calmants pris le soir à l'heure du coucher. Cette méthode suivie pendant le séjour que madame a fait ici, a eu un succès sensible, et qui en promet de plus grands, quoique l'essai en ait été fort court.

Le stomachique tonique, qui semble le plus approprié dans ce cas, est l'extrait de quinquina. On peut en faire prendre deux ou trois fois par jour, une demi-drachme, faisant boire par-dessus quelques tasses d'une infusion, faite en guise de thé, de feuilles de petite sauge. L'on augmentera ou l'on modérera, suivant l'indication, les doses de l'extrait de quinquina; et on pourra substituer au thé de sauge, d'autres infusions de vertu analogue; comme de millefeuille, d'écorces d'orange sèche, etc.

Le plus convenable des narcotiques que la malade doit prendre les nuits où la douleur sera très-vive, est le sirop diacode à la dose d'une demi-once, etc. Il ne faut pas négliger les calmants externes. Ainsi il peut être fort utile de tenir appliquée sur l'épi-

gastre , constamment ou du moins toutes les nuits , une peau chargée d'emplâtre de jusquiame , qu'on renouvellera de temps en temps.

Lorsque la sensibilité de l'estomac sera devenue plus naturelle , par un assez long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés , on pourra y combiner , et ensuite y substituer des remèdes analogues , que l'état présent de ce viscère pourrait ne pas comporter. Alors on donnera des stomachiques amers , comme la racine de gentiane , etc. et des martiaux ; ainsi que divers anti-spasmodiques actifs , comme de l'élixir de vitriol , des juleps avec le camphre , le musc , etc. Mais ces derniers remèdes doivent être préparés et administrés avec beaucoup de sagacité et de prudence. On ne peut aujourd'hui que prévoir la possibilité de leur application utile , et dans ce cas on doit se promettre leur succès des directions de Monsieur le médecin ordinaire.

Délibéré ce 11 avril 1773.

Observations et remarques pratiques ; extraites d'autres consultations sur des phthisies stomacales.

I. Malade dont les maux ont été causés primitivement par une affection de l'estomac , qui a déterminé une toux nerveuse sympathique , et divers autres symptômes. Cette lésion de l'estomac , augmentée

par les remèdes qu'on a opposés à la fièvre tierce ; compliquée de catarrhe sur cet organe , jointe à la toux spasmodique et aux autres symptômes nerveux , a causé la fièvre continue lente , par l'éréthisme et le désordre que ces divers maux ont portés dans la constitution. La toux , quoiqu'elle ne paraisse excitée par aucune altération organique fixe dans le poumon , peut facilement occasionner la génération d'une maladie grave dans ce viscère ; d'autant qu'il peut être affaibli relativement par un vice héréditaire , et que les fatigues assidues d'une toux hypochondriaque et invétérée , doivent toujours énerver les organes de la respiration.

Les indications qui se présentent , sont de rétablir , aussi parfaitement qu'il sera possible , les fonctions de l'estomac et des organes digestifs ; de combattre la fièvre lente ; de remédier à la suppression des règles , si elle ne dépend pas de la grossesse ; de calmer la toux convulsive , et d'observer avec soin l'espèce d'altération qui pourra s'établir dans le poumon , pour en arrêter les progrès par les moyens les plus efficaces.

Extrait d'une lettre.

II. « Vous m'apprenez qu'après la fièvre maligne
» dont je vous traitai il y a deux ans , vous en eûtes
» une seconde l'automne suivante , et que depuis
» vous avez une peine extrême à rétablir votre santé.
» Vous avez bon appétit , mais vous êtes sujet aux
» inquiétudes à l'estomac , aux vents. Vous vous

» sentez pesant après le dîner. Vous attendez l'heure
» du repas avec impatience ; mais la nourriture ne
» vous profite pas , et vous êtes émacié. Vous n'avez
» pas trouvé qu'aucune variation dans le régime ait
» altéré ni amélioré votre état. Quoique sain en ap-
»arence, vous craignez de tomber dans une éthisie
» à laquelle pourrait vous porter l'impression des
» maladies que vous avez souffertes. Vous êtes tou-
» jours brûlant , la chaleur de vos jambes vous in-
»commode la nuit , etc.

» D'après cet exposé , je pense que votre atro-
» phie est causée par la mauvaise préparation du
» chyle (votre estomac fabriquant mal , comme vous
» le dites vous-même), et que l'échauffement mala-
» dif que vous ressentez , est produit par le travail
» difficile de la nutrition. Les causes épuisantes qui
» ont précédé , les fièvres malignes que vous avez
» eues depuis deux ans , les fatigues considérables
» auxquelles vous vous livrez très-imprudemment
» dans l'exercice de votre profession ; ces causes ,
» dis-je , sont suffisantes pour empêcher la bonne
» digestion de votre chyle , ou l'assimilation et vivi-
» fication parfaite des sucs alimentaires. »

Les indications qui se présentent , sont de rétablir
et d'exciter même un peu les mouvements d'excré-
tion dans le canal intestinal ; de fortifier le ton de
l'estomac et des intestins par des médicaments
amers , aromatiques , toniques , dont la force soit
augmentée par gradations ; et de donner une nou-
velle vigueur à la constitution par un régime analep-

tique , et par des moyens diététiques , qui procurent des alternatives assidues d'excitation et de relâchement.

CONSULTATION XXVI.

Colique spasmodique.

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter , a eu trois attaques violentes de colique. Il a souffert la première il y a deux ans , la seconde il y a six mois , et la troisième deux ou trois mois après la seconde. Dans toutes ces attaques , la douleur de colique s'est fait sentir constamment au-dessous de la rate , qui devenait gonflée et très-douloureuse au tact ; le malade avait des nausées quelquefois suivies de vomissement , et il rendait par les selles des concrétions bilieuses. Ces concrétions ont été plus considérables dans la seconde et la troisième attaque , qui ont été accompagnées de hoquet , et suivies de pissement de sang.

Le malade est d'un tempérament pituiteux. Il a habituellement le pouls mol et faible. Même avant la première attaque de ces coliques , il avait commencé à souffrir une diminution sensible d'embonpoint et de forces. Cette altération de la constitution a été depuis , plus remarquable de jour en jour ; elle a affaibli les digestions , et porté du changement dans l'humeur gaie du malade.

Il paraît, 1°. que le siège de ces coliques a été dans la partie de l'intestin colon, la plus voisine de la rate et du rein gauche ; 2°. que chaque accès a été produit par une affection spasmodique de cette partie du colon, affection qui a causé un tiraillement mécanique, et sans doute aussi s'est étendue sympathiquement aux viscères auxquels cet intestin est attaché par le moyen du péritoine ; ce qui a déterminé le gonflement de la rate, et dans les deux dernières attaques le hoquet, et ensuite le pissement de sang ; 3°. que cette colique peut être regardée comme bilieuse, en ayant égard aux déjections et aux concrétions bilieuses que le malade a rendues dans ces attaques : mais que comme il a d'ailleurs été exempt de maladies bilieuses, on a lieu de penser que ces coliques n'ont point été causées principalement par la surabondance ou par les vices de la bile, et que c'est au contraire l'état spasmodique de l'intestin qui a causé l'agitation et la dégénération des humeurs bilieuses ; 4°. que l'état spasmodique de l'intestin colon, qui est si violent dans ces attaques de colique, fait place dans leurs intervalles à un état habituel d'infirmité et de sensibilité vicieuse, qui a dépravé les digestions, d'une manière peu sensible d'abord, mais aujourd'hui très-marquée par un dépérissement de la constitution, analogue à celui qui a lieu dans les phthisies stomachiques proprement dites. L'usage des médicaments que le malade a pris, a influé sur cette lésion des forces et de la sensibilité de l'intestin dans sa courbure gauche, où il souffre les plus grands

obstacles mécaniques au libre exercice de ses fonctions.

De-là il suit que le dépérissement qu'on a observé dans la constitution du malade, tient au désordre des forces toniques et sensitives de l'intestin le plus affecté; désordre qui se communique aux forces digestives des autres intestins et de l'estomac. Ainsi le traitement convenable pour arrêter les progrès de cette consommation, quoiqu'il doive embrasser les moyens directs de fortifier toute l'habitude du corps, coïncide pour la plus grande partie avec le traitement qui doit avoir pour objet de prévenir les retours des attaques de colique que le malade a éprouvées. Les vues précédentes semblent aussi devoir diriger la cure la plus convenable des attaques de cette colique qu'on n'aura pu empêcher.

Je vais indiquer d'abord le régime et les remèdes qui me paraissent les plus propres à prévenir les retours de cette colique, en rétablissant les forces de l'intestin affecté et des organes digestifs; ensuite les autres moyens qui peuvent renouveler la vigueur de la constitution (et qui seront mieux placés, à mesure qu'on aura satisfait à la première indication); enfin les secours que je crois le plus convenables pour abréger et compléter la cure de chaque accès de cette colique qui pourra survenir.

Premièrement, jusqu'à ce que la santé du malade soit suffisamment rétablie, il doit apporter beaucoup d'attention dans le choix de ses aliments. Il ne se nourrira que de ceux qu'il a éprouvés lui être faciles

à digérer. Il s'abstiendra de ceux qui sont trop assaisonnés, ou trop succulents, ou trop visqueux et donnant beaucoup de marc. Il se nourrira presque entièrement de viandes blanches, et d'aliments pris des végétaux. Il boira peu de vin, et se privera de toutes les boissons échauffantes. Il évitera tout excès de nourriture et même de boissons aqueuses. Il partagera sa nourriture de chaque jour en plusieurs repas modérés, et soupera légèrement.

On fera prendre chaque jour au malade un lavement avec l'eau pure, ou bien avec une décoction émolliente et même laxative, suivant qu'il paraîtra nécessaire, pour prévenir la constipation et le séjour des matières excrémentitielles dans les gros intestins.

La meilleure méthode de l'administration des stomachiques, pour renouveler l'état naturel des forces de l'intestin affecté et des organes digestifs, paraît être d'employer d'abord parmi les remèdes de cette classe, ceux qui ont une vertu anti-spasmodique (relativement à la disposition d'irritabilité, que les coliques précédentes ont laissée dans ces organes); de donner ensuite les stomachiques vraiment toniques; et enfin ceux qui excitent plus fortement et plus spécialement les forces digestives de l'estomac et des intestins.

En adoptant ces vues, dont on modifiera l'application selon les circonstances, on commencera par un usage assez long des stomachiques suivants. On fera boire au malade dans le courant de chaque jour

née , plusieurs tasses d'une infusion saturée de mille-feuille et de fleurs de camomille. Il prendra deux fois par jour , d'abord une , et ensuite deux onces de suc de cresson , auquel on joindra deux fois autant de suc de chicorée. Avant chaque prise de ces suc , il avalera huit gouttes (et plus par degrés) de baume de copahu , mises en bol avec du sucre , et suffisante quantité de poudre de réglisse.

Après avoir fait précéder ces remèdes , on mettra le malade pour un temps , à l'usage du lait d'ânesse , qu'il prendra chaque matin. En même temps on lui donnera deux fois par jour , une demi-drachme (et plus par degrés) d'excellent quinquina mis en poudre (et sous la forme la plus commode.) On placera la première dose le matin , avant le lait ; et vers les cinq heures après midi , la seconde dose sur laquelle le malade boira un ou deux verres de petit-lait.

Lorsqu'on jugera qu'il est temps de faire succéder à ces remèdes les stomachiques , regardés comme spécifiquement tels , ou les amers et les aromatiques , en continuant l'usage du lait le matin , et du petit-lait le soir , on fera prendre chaque jour , quatre ou cinq tasses d'une infusion assez forte de racines de gentiane et d'écorce d'orange , qu'on pourra dans la suite rendre plus active , en y ajoutant un peu de sommités de petite centaurée ou de chamædrys. On pourra adoucir cette infusion avec du sirop d'écorces d'orange. On fera prendre avant chaque tasses de cette infusion , douze ou quinze grains d'extrait de

racines d'énula campana. Après avoir commencé l'usage de ces derniers stomachiques, il pourra être utile de faire prendre au malade fréquemment, le soir à l'heure du coucher (pour exciter d'autant plus la digestion stomachique et les autres digestions), quelques cuillerées d'une infusion vineuse de sauge, de marum, et de petit cardamome.

Deuxièmement, pendant tout le cours du traitement qui a été conseillé, il est essentiel que le malade fasse chaque jour un exercice (qui sera augmenté graduellement) à cheval ou en voiture, en prenant toutes les précautions nécessaires pour se garantir de l'impression immédiate des fortes intempéries de l'air.

Lorsque l'on passera à l'usage des stomachiques amers et aromatiques, on fera faire au malade, deux fois par jour, des frictions sur l'épine et au haut des extrémités, avec des linges chauffés et pénétrés des fumées d'encens et de succin, ou autres aromatiques.

Vers la fin de l'usage de ces derniers stomachiques, on y ajoutera les martiaux, sur lesquels seuls on insistera pour terminer la cure, si les remèdes précédents ont le succès qu'on espère. On commencera par les préparations martiales les plus légères; comme une eau minérale ferrugineuse, les fleurs martiales de sel ammoniac, etc., et ensuite on passera aux préparations de fer les plus énergiques, comme l'éthiops martial de Lemery, etc. On aura soin de graduer les doses, et d'observer toutes les

précautions et modifications convenables dans l'usage de ces martiaux.

Troisièmement , quant au traitement d'une nouvelle attaque de colique , qui pourrait survenir chez ce malade , je ferai les observations suivantes :

L'émétique (qu'on a donné dans l'avant-dernière attaque de cette colique) ne peut y convenir qu'en suivant une méthode perturbatrice fort hasardée , et surtout dangereuse dans les premiers temps de l'attaque , où ce remède peut redoubler l'affection comme il peut en faire révulsion.

Il ne faudra point donner des purgatifs , s'il y a des symptômes de phlogose de l'intestin affecté (que l'on combattra par les saignées et autres anti-phlogistiques), et jusqu'à ce qu'on ait obtenu une diminution sensible du spasme. On n'emploiera même avec ces conditions , que des purgatifs très-doux , tels qu'un mélange de manne et d'huile d'amandes douces. On verra s'il est à propos d'ajouter du narcotique au purgatif.

On se bornera dans les premiers temps de cette colique , à donner alternativement des lavements émollients huileux , et des lavements anti spasmodiques , avec la décoction de rue et de fleurs de camomille , à laquelle on ajoutera des doses convenables de teinture de castor et de sirop diacode.

On fera des fomentations assidues à l'endroit de la douleur , avec du lait récent , auquel on aura ajouté une dose modérée de laudanum liquide. Le malade usera pour boisson ordinaire du petit-lait, sur chaque

verre duquel on ajoutera quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié. On lui fera prendre des bains tièdes fréquemment répétés , surtout lorsqu'il aura commencé à se vider.

Il peut arriver que l'accès de colique , quoique traité méthodiquement , se prolonge à un degré plus faible , par une combinaison (qui a lieu souvent) de spasme et d'anotie qui occupent diverses parties de l'intestin affecté. Dans ce cas , les seuls moyens d'abrégier la durée de l'attaque , seront , ou d'employer des remèdes qui puissent être à la fois antispasmodiques et excitants , comme un vésicatoire appliqué à l'endroit de la douleur , un mélange de vin et d'huile , donné intérieurement , l'extrait de jusquiame , pris à un ou deux grains matin et soir (qui a souvent un effet laxatif) , etc. , ou de passer avec beaucoup d'art et de prudence , des remèdes calmants aux excitants modérés , et alternativement ; selon qu'on observe la prédominance du spasme ou de l'atonie.

Délibéré ce 13 octobre 1774.

Observations et remarques pratiques , extraites d'autres consultations , sur diverses coliques.

Malade , qui , approchant du terme où ses règles doivent finir , est sujette depuis huit ans à souffrir presque tous les mois , à la veille du retour des règles , une attaque de douleurs vives dans l'hypocondre droit ,

qui s'étendent dans tout le côté et se portent vers l'épine du dos. Ces douleurs ne sont calmées que par le vomissement qu'on procure , et même le plus souvent il est besoin de recourir aux narcotiques. Lorsqu'elles se terminent , elles sont suivies quelquefois de douleurs dans les extrémités inférieures.

L'invasion de ces douleurs est accompagnée d'un pouls concentré et d'un frisson qui dure quatre ou cinq heures. Ce froid plus sensible en hiver , semble rendre les attaques plus violentes dans cette saison. Ce frisson est suivi d'une fièvre forte , qui dure près de huit heures , et à laquelle succède constamment un ictère noir très-considérable , général , et qui dure quatre ou cinq jours. Cet ictère teint les urines d'une couleur profonde de café , qui ne se dissipe que quand la peau se dégage. Les reprises fréquentes de cette jaunisse , ont laissé sur divers endroit de la peau des impressions durables de noirceur.

Les accès de ce mal ne reviennent pas seulement vers le temps des règles , mais encore hors de ce temps par des occasions qui paraissent légères. Ces derniers accès qu'on peut regarder comme extraordinaires , ont lieu jusqu'à une fois par mois , lorsque la malade est éloignée des saisons où elle a fait des remèdes.

On n'a point trouvé de vestiges d'obstructions , ni de duretés dans la région du foie , ni dans le reste du bas-ventre. La malade n'a jamais rendu des calculs par les selles. Elle a souvent l'estomac chargé de glaires , dont l'accumulation lui paraît causer sa colique , parce que le vomissement qui enlève ces

glaires, la guérit souvent. Elle est sujette à la constipation, et fait un usage habituel des lavements.

Il résulte de cet exposé, que la maladie est une colique spasmodique, qui affecte particulièrement le duodénum et le conduit cholédoque, et dont les retours amènent ceux de l'ictère noir. L'atonie des organes digestifs, les embarras glaireux que cette atonie y produit et qui l'entretiennent, sont les causes prédisposantes de cette affection. Cette colique peut être définie hystérique bilieuse, parce qu'elle est déterminée le plus communément par la révolution des règles, et souvent par des passions légères, qui excitent ce spasme, dont la nature a contracté l'habitude.

Il paraît que les indications à remplir, sont de traiter chaque accès de cette colique, de manière à modérer ce spasme, et à en abréger la durée; de prévenir ensuite les retours de ces accès, en joignant aux anti-spasmodiques des apéritifs et des évacuants convenables, et en facilitant le cours des règles jusqu'à leur cessation qu'il faut graduer; enfin de poursuivre et d'achever la cure par des toniques appropriés.

II. Autre malade sujette à ressentir de temps en temps des douleurs qui, partant des reins, se prolongent suivant la direction des uretères, et se terminent aux aines. Pendant que ces attaques de douleurs subsistent, madame éprouve encore un sentiment douloureux dans la région hypogastrique; sentiment qu'on ne peut rapporter qu'à la vessie. Dans le même temps, elle a des envies fréquentes d'uriner,

mais elle ne rend que peu chaque fois , et ses urines chargées , troubles , furfuracées , lui causent en sortant un sentiment d'ardeur plus ou moins fort. Elle sent aussi alors , ou croit sentir un gonflement particulier à la région hypogastrique. Lorsque ces attaques de douleurs sont passées , la malade rend des urines très-abondantes , avec cette circonstance remarquable , qu'aucun besoin d'uriner incommode ou fort pressant , ne précède cette évacuation copieuse.

Il paraît que ces attaques de douleurs auxquelles madame est sujette , sont des coliques néphrétiques , accompagnées d'une affection spasmodique de la vessie. Ce spasme empêche l'excrétion des urines , qui ne se fait qu'imparfaitement , tant qu'il subsiste , quoiqu'elle soit presque continuellement excitée. Les urines n'étant rendues qu'après un séjour assez long dans la vessie , elles sortent alors fort troubles et fort chargées ; elles causent une ardeur proportionnée à l'acrimonie qu'elles ont contractée , et à l'irritation que souffrent le col de la vessie et l'urètre. Mais lorsque le spasme de la vessie cesse , cet organe tombe dans un état d'atonie et de moindre sensibilité , où les urines n'excitent le besoin d'évacuation , que lorsqu'elles sont ramassées en grande abondance. C'est probablement l'extension du spasme de la vessie , au péritoine qui recouvre le fonds de ce viscère , qui produit la sensation d'un gonflement que la malade croit éprouver dans l'hypogastre. J'ai vu un cas parfaitement semblable , où le malade croyait avoir vers le nombril une tumeur qu'on ne pouvait reconnaître

par le tact ; sentiment qui me parut causé par la crispation du péritoine, qu'affectait sympathiquement le spasme douloureux de la vessie.

III. Rien ne prouve que ce soit par une métastase des humeurs morbifiques, qu'est produite la paralysie, qui survient à la colique du Poitou ; et tout dit qu'elle est seulement une affection correspondante au déclin de cette colique. D'où il paraît qu'en achevant de détruire les causes de la colique, et en rétablissant le canal intestinal dans l'état naturel, on parvient, par la méthode la plus courte et la plus directe, à dissiper la paralysie des extrémités : ou du moins on apporte la meilleure préparation possible à l'usage des remèdes topiques, que ce mal invétéré a pu rendre nécessaires.

Les premières indications sont par conséquent d'évacuer en entier les matières qui peuvent séjourner dans les intestins, et d'entretenir soigneusement la liberté du ventre ; de remédier à l'atonie qui domine dans le canal intestinal, en ayant égard à la complication du spasme qui subsiste dans quelques endroits de ce canal ; de fixer ensuite par de vrais toniques l'énergie moyenne et constante de l'estomac et des intestins, qui peut prévenir les rechutes de la colique du Poitou.

C'est d'après une consultation fondée sur ce principe, qu'on parvint à guérir un chartreux, attaqué à la suite d'une colique du Poitou, d'une paralysie qui avait résisté à tous les traitemens ordinaires.

CONSULTATION XXVII^e.*Céphalalgie.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de quarante-sept ans. Il est d'un tempérament sanguin et robuste. Depuis le quinze du mois de janvier dernier, il est atteint d'une douleur à la tête, qui en occupe toute la circonférence, depuis l'os frontal jusqu'à l'occiput, et ne s'étend point au-delà des parties qui sont recouvertes de cheveux.

On rapporte avec beaucoup d'apparence l'origine de cette douleur, à ce que le malade voyageant deux jours avant que d'en être attaqué, s'échauffa à marcher pendant une heure; ce qui l'engagea à ôter son chapeau, et à rester pendant quelque temps la tête nue, quoiqu'il fit beaucoup de froid. Il est remarquable que le malade était sujet à avoir chaque hiver des fluxions sur l'œil droit et sur le nez, qui se dissipaient au printemps; et que ces fluxions n'ont point paru pendant l'hiver dernier.

Cette douleur n'est ni gravative, ni pulsative, ni lancinante. Elle est parfois plus vive dans une partie que dans une autre. Elle avait cédé pendant quelques jours, mais elle est revenue depuis environ un mois, avec la même violence qu'auparavant. Elle a quelquefois des rémissions pendant la nuit. Lorsque le

malade en est affecté, il ne peut changer même de situation que peu à peu, et en éprouvant une douleur extrêmement vive. D'ailleurs le malade fait bien ses fonctions. Il a eu quelques jours des mouvements de fièvre légère. Il a eu deux ou trois reprises de flux hémorrhoidal, qui n'ont point procuré de soulagement.

D'après cet exposé, il ne paraît pas que l'intérieur de la tête soit affecté. Le siège du mal semble être uniquement dans les parties extérieures, où il est probable que le malade ressent beaucoup de chaleur, et que la pression augmente la douleur. Mais il est à craindre que ce mal de tête, si les progrès n'en sont arrêtés par des remèdes convenables, ne s'étende du péricrâne, qu'il occupe suivant toute apparence, à la dure-mère, qui sympathise avec le péricrâne, par les vaisseaux de communication, qui vont à l'une et à l'autre membrane.

Les différents remèdes qui ont été employés par monsieur le médecin ordinaire, sont certainement des plus appropriés contre des maux de cette nature. Il paraît qu'il faut combattre cette maladie rebelle, par des méthodes de traitement où l'on varie l'administration des remèdes analogues à ceux qui ont été déjà mis en usage, et par des méthodes empiriques, au cas que les premières se trouvent inefficaces.

Voici les vues que j'ai à proposer à monsieur le médecin ordinaire, relativement à l'exécution de ces différentes méthodes.

Il semble que cette douleur de tête est produite

par une cause beaucoup plus humorale que nerveuse ; qu'elle est entretenue et renouvelée par une habitude de congestion ou fluxion lente d'humeurs séreuses sur les parties externes de la tête. Comme cette fluxion a des paroxysmes marqués qui reviennent tous les jours , et qui ont eu même de longs intervalles , il paraît que la manière la plus méthodique de la traiter , est d'insister sur les remèdes révulsifs , évacuants , ou autres , dans les temps d'intervalle , et de tâcher d'opérer de fortes dérivations , surtout dans les temps où les attaques de la douleur de tête sont les plus vives.

En suivant ces vues , je crois que pour entretenir une révulsion continuée , très-avantageuse , il faut faire prendre pendant long-temps , toutes les nuits (à l'heure où l'accès journalier du mal de tête sera tombé) , une dose convenable des pilules suivantes :

Prenez gomme ammoniacque et sagapénium , de chaque une once ; extrait de rhubarbe , demi-once ; extrait d'ellébore noir , deux drachmes. Faites en des pilules avec suffisante quantité d'élixir de propriété. On donnera d'abord un scrupule de ces pilules chaque nuit. On modifiera cette dose , et on l'augmentera par degrés , suivant les effets sensibles. Il pourra être avantageux de joindre à chaque prise de ces pilules , quelques grains de mercure doux , particulièrement s'il survient une enflure considérable des parties extérieures de la tête.

Si ces pilules gommeuses purgatives ne déterminent point une excrétion par les selles , plus forte

que de coutume, on procurera cette évacuation, en faisant prendre fréquemment au malade les matins (d'aussi bonne heure qu'il sera nécessaire, par rapport à l'heure du retour de l'accès journalier du mal de tête), deux ou trois drachmes, ou plus de sel de Glauber, dissous dans douze onces de petit-lait parfaitement clarifié.

Si, après un usage assez long de ces purgatifs, on ne trouve point que leur action révulsive soit assez efficace, on essayera de même, dans les temps d'intervalle des accès du mal, des remèdes diaphorétiques assez actifs, comme la décoction des bois sudorifiques, dont on fera prendre chaque matin, deux, trois verres, et plus par degrés avec le régime convenable. Enfin on pourra essayer l'usage semblable d'une décoction de sudorifiques et purgatifs combinés, comme est le *decoctum antivenereum Laxans*, qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

Dans le commencement de chaque accès journalier du mal de tête, si ce mal s'accroît par gradations lentes, on fera prendre au malade, dès l'invasion, des bains des jambes dans de l'eau tiède, pendant lesquels on lui fera des embrogations sur la tête (rasée), avec du vinaigre rosat. Il importe que l'eau de ces bains ne soit pas trop chaude, que le malade ait le ventre libre, et n'ait point de mouvement fébrile; et enfin qu'on évite que ces pédiluves, augmentant la turgescence du sang et des humeurs, n'en déterminent la tendance vers les parties supérieures. A la suite des pédiluves, on fera des frictions assez fortes

sur les extrémités inférieures avec des flanelles chauffées.

Dans le fort des accès du mal de tête, qui reviennent, lorsqu'on aura insisté quelque temps sur les évacuants révulsifs qui ont été conseillés, on aura recours à des évacuations de sang dérivatives. On répétera ces évacuations de temps en temps, et avec d'autant plus de confiance, lorsque le malade aura dans les parties externes de la tête, beaucoup de chaleur et de rougeur, et de fortes pulsations des artères. Les évacuations de sang dérivatives, qu'on pratiquera en premier lieu, pourront être une saignée à la jugulaire, et ensuite une section de l'artère temporale : après quoi on se bornera à appliquer des sangsues au front, ou à pratiquer des scarifications des veines occipitales.

Lorsqu'on jugera avoir assez insisté sur les évacuants révulsifs, on répétera, probablement avec plus de succès, l'application qui a été déjà faite des sinapismes ou des emplâtres vésicatoires affaiblis sur toute la tête rasée. Il pourra être fort avantageux d'entretenir une suppuration assidue, par l'application, convenablement répétée du *saintbois* derrière les oreilles, ou dans d'autres parties de la tête.

Il faut observer s'il n'y aurait point chez ce malade, d'obstruction notable de la membrane pituitaire. Il sera toujours utile de lui procurer un moucher abondant. Dans cette vue, on lui fera humer par le nez du suc de poirée. On lui fera user en guise de tabac, d'une poudre composée avec les feuilles de

bétoine, les feuilles de marjolaine, et les fleurs de lavande, prises à parties égales, auxquelles on ajoutera un peu de feuilles d'asarum.

Quoique cette céphalalgie semble, comme il a été dit, dépendre d'une cause beaucoup plus humorale que nerveuse, lorsqu'il paraîtra dans les attaques fortes ou continuées de ce mal, que la violence de la douleur forme l'indication la plus pressante, on emploiera intérieurement des anti-spasmodiques : comme des juleps avec le camphre ou le musc (mêlés à l'eau, après avoir été broyés avec du sucre); et on appliquera extérieurement, sur les parties de la tête les plus souffrantes, l'*emplastrum odontalgicum*, qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

Si le traitement méthodique qui a été conseillé, continué assez long-temps, n'avait point le succès, qu'on est fondé à en espérer, on aurait recours à à diverses méthodes empiriques, dont l'usage est beaucoup moins sûr. Je me bornerai à indiquer une de ces méthodes. Elle consiste à donner, comme un spécifique dans des cas semblables de céphalalgie, la racine de valériane sauvage. On la fait prendre trois fois par jour, à une drachme par dose, et même au-delà, si l'estomac peut la supporter. On assure qu'il est nécessaire que cette racine, pour produire cet effet spécifique, ait été extirpée avant qu'elle n'ait poussé sa tige.

Ce n'est que le défaut de bonne philosophie, qui fait rejeter de la pratique de la médecine, tout usage de ces médicaments spécifiques, ou qui fait qu'on

les emploie avant que de s'être assuré de l'inutilité des méthodes, dont la conduite peut être raisonnée.

Délibéré ce 5 mai 1774.

CONSULTATION XXVIII^e.

Epilepsie.

La demoiselle pour qui on me fait l'honneur de me consulter, est âgée de quinze ans. Il y a trois ans qu'elle a commencé d'être sujette à des attaques de convulsions avec perte de connaissance.

On attribua la première attaque de cette maladie, à ce que la malade avait respiré de la fumée de charbon. Ce ne fut que trois mois après ce dernier accident qu'il en revint un semblable. Ensuite ils sont devenus plus fréquents, jusqu'à se répéter tous les quinze jours : et même il y a eu un jour elle en a souffert deux attaques.

Il y a deux ans que la malade a commencé d'avoir ses règles. Depuis cette époque, les attaques ont paru, vers le temps de l'éruption des règles, quelques jours auparavant, la veille, ou le jour même de l'éruption. Avant qu'elle eut ses règles, chaque retour d'épilepsie était précédé de maux d'estomac, qui n'ont plus lieu aujourd'hui dans la même circonstance. Elle y tombait alors sans faire aucune plainte ;

mais depuis , lorsqu'elle est prise de son accident , elle pousse un cri extrêmement fort.

Chaque attaque est violente , mais ne dure pas un quart-d'heure. La malade tombe sans connaissance ; elle a les yeux renversés ; elle a des mouvements convulsifs de la tête , grince des dents , se mord la langue , et jette par la bouche des glaires et de l'écume. Au sortir de cet accident , elle se trouve fatiguée , ne se souvient de rien , et sent de l'appétit.

On lui a conseillé divers remèdes qui ont été inutiles. Mais l'automne dernière , on lui prescrivit de se réduire pendant quarante jours à ne manger pour toute nourriture , que des poulets cuits dans de l'eau sans sel , et à ne boire que de l'eau de poulet. Après avoir suivi ce régime , elle est restée trois mois sans avoir aucune attaque ; et il est remarquable que ses règles ont été suspendues pendant le même temps. Mais au bout de trois mois , ses règles sont revenues , et depuis lors , toutes les fois qu'elles ont reparu , les mêmes accidents se sont renouvelés.

Mademoiselle est d'un caractère vif et enjoué. Elle a beaucoup d'embonpoint , quoiqu'elle mange peu. Elle a les nerfs extrêmement sensibles , et s'affecte par les causes les plus légères , n'ayant jamais eu des sujets de forte inquiétude.

D'après cet exposé , il paraît , 1^o. que la jeune malade , ayant le genre nerveux fort sensible , a une infirmité originelle du principe des nerfs , qui est toujours spécialement affecté dans l'épilepsie ; ou que ce principe a souffert une lésion qui a eu des suites

durables , par l'impression des fumées de charbon ; à laquelle on crut devoir attribuer la première attaque ; 2°. que la surabondance des humeurs dans cette jeune personne (qui a beaucoup d'embonpoint), soit par une congestion directe , soit par un effet sympathique , sur le principe des nerfs affaibli , détermine les affections de ce principe , qui établissent les attaques d'épilepsie ; 3°. que l'estomac , qui est un organe extrêmement nerveux , était fortement affecté dans les premières attaques qu'a souffertes la malade , et qu'il l'a été dans toutes , comme il paraît par le sentiment de faim que la malade éprouve au sortir de chaque accident ; mais que l'affection de la matrice , peut-être dès les premiers temps de la maladie , et certainement depuis que la menstruation a commencé , a été la principale cause déterminante des retours des accès. Depuis que les règles ont commencé , la révolution qui se fait aux approches de leur éruption , met en mouvement les humeurs surabondantes : et leur agitation universelle , ou leur détermination difficile et imparfaite sur la matrice , occasionnent la lésion épileptique du principe des nerfs , soit par congestion , soit par sympathie.

Delà , il suit que les indications que l'on doit se proposer dans ce cas , sont : de remédier à la surabondance des humeurs pituiteuses , qui se régénèrent perpétuellement chez la malade (en employant des moyens , dont l'effet soit plus constant que celui du régime singulier qu'elle a suivi une fois pendant qua-

rante jours) : de rendre l'éruption des regles facile et assez complète ; de fortifier le système des nerfs , et tous les organes éminemment nerveux (comme l'estomac et la matrice) , par des remèdes toniques et nervins appropriés à cette maladie.

Avant d'indiquer les secours par lesquels on peut espérer de remplir ces indications , j'observe que durant chaque accès que la malade pourra souffrir , il faudra la situer de la manière qui semblera la moins gênée possible. On lui tiendra la tête relevée , tournée sur le côté , pour faire couler la salive ; on se servira des excitants les plus doux qu'on ait trouvés capables d'abrégér la durée de ces accès , mais non de sels volatils huileux , comme eau de Luce , etc. Des onctions douces avec de l'huile de vers de terre , à laquelle on aura joint un peu d'huile essentielle de lavandes , pratiquées aux tempes , autour du col , et sur l'épine du dos , semblent devoir être alors un secours très-convenable.

On commencera le traitement dès que la prochaine évacuation des règles aura fini. On s'attachera d'abord à bien nettoyer les premières voies. Pour cette fin , on donnera à jours alternatifs deux ou trois fois , une dose d'ipécacuanha , suffisante pour faire vomir la malade sans trop de fatigue , et on aidera l'effet de ce vomitif , en faisant boire abondamment pendant son opération d'une forte infusion de racine de *raphnus rusticanus*. On donnera ensuite à la malade , de deux jours l'un , trois ou quatre purgatifs médiocres.

Monsieur le médecin ordinaire réglera selon les circonstances , l'administration de ces évacuans des premières voies. Lorsqu'on jugera avoir assez insisté sur ses évacuans , on mettra la malade pendant trois mois environ à l'usage constant des remèdes et du régime suivans.

Pendant le premier mois la malade prendra chaque jour , le matin à son reveil , et le soir à cinq heures , vingt grains de savon d'Alicante , mis en pillules avec la poudre racine d'énula campana. Sur chaque prise de ces pillules , elle prendra la moitié de l'électuaire suivant :

Prenez du meilleur quinquina , une drachme ; racine de valériane sauvage , trente grains ; gui de chêne , vingt grains ; cinabre factice , dix grains. Mettez le tout en poudre , et réduisez-le en électuaire , avec suffisante quantité de sirop d'écorces d'orange.

Durant le second et le troisième mois , on augmentera (suivant les effets sensibles) les doses de ces remèdes jusqu'à moitié en sus. On modifiera ces doses , suivant les indications que jugera monsieur le médecin ordinaire. Ainsi , on augmentera celles du savon à mesure que l'indication de résoudre la pituite surabondante , semblera être plus forte ; et on donnera de plus grandes quantités de l'électuaire , lorsque la résolution de la pituite plus avancée rendra dominante l'indication de fortifier le genre nerveux.

Pendant les trois mois où l'on fera un usage con-

tinu de ces remèdes , on y substituera , durant les quatre jours qui précéderont immédiatement chaque retour des règles , les pilules suivantes :

Prenez extrait aqueux de myrrhe , une drachme ; extrait aqueux d'aloès , demi-drachme ; camphre , dix grains ; musc , vingt grains ; baume du Pérou , suffisante quantité. Faites-en des pilules , dont la malade prendra huit grains trois fois par jour , buvant sur chaque prise un verre de décoction de rue.

Il sera bon aussi de faire prendre à la malade , quelques nuits de suite , avant chaque retour du flux menstruel , à l'heure du coucher , des bains des jambes dans de l'eau modérément tiède. Pendant le cours du traitement , on lui fera tenir , toujours appliqué aux plantes des pieds , de l'emplâtre de galbanum , étendu sur du linge coupé en forme de semelle. Si l'éruption des règles se fait avec des maux de reins violents , ou d'autres symptômes de spasme douloureux , on n'hésitera pas à faire prendre à la malade , quelque temps avant cette éruption , un narcotique administré avec prudence.

C'est à monsieur le médecin ordinaire à décider s'il peut être utile de pratiquer la saignée du pied (suivant les signes de pléthore , subsistante après règles) ; et si elle doit être faite dans l'intervalle des règles , ou à leur déclin) suivant qu'on observera que leur éruption incomplète paraîtra dépendre de la trop grande pléthore de sang dans la matrice , ou d'une détermination trop peu soutenue vers ce viscère).

Ce ne sera qu'après avoir insisté assez long-temps sur le traitement qui a été marqué , qu'on verra s'il est nécessaire d'ajouter à l'utilité de ces remèdes , en pratiquant diverses issues ; comme en établissant un cautère à l'une des jambes , ou en appliquant à la nuque , des vésicatoires qui soient renouvelés quelquefois peu avant le retour des règles.

Délibéré ce 9 juin 1774.

CONSULTATION XXIX^e.

Maladie convulsive d'un enfant, avec vice d'organisation.

L'enfant pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter , est âgé de dix ans et demi. Il a la tête d'une grosseur et d'une pesanteur qui sont fort au-dessus des proportions naturelles. Elle est aplatie supérieurement , et comme carrée par sa partie postérieure. On assure qu'il n'y a qu'un an que la fontanelle est parfaitement ossifiée. Quoiqu'il ait de l'esprit , son air est stupide ; ses yeux sont parfois abattus et altérés. Il a souvent des grincements de dents durant son sommeil , qui est fréquemment agité. Il s'est toujours très-peu mouché , et a beaucoup craché ; il a eu toujours le ventre plus resserré que les enfants ne l'ont ordinairement.

La taille de cet enfant est d'ailleurs proportionnée

à son âge, et ses membres sont assez bien fournis. Pendant les neuf premières années de sa vie, il a eu les jambes très-faibles. De tout temps il a été sujet à des mouvemens involontaires dans les bras et les mains. Les agitations de ses extrémités sont surtout considérables, lorsque l'enfant ressent du plaisir.

Dans les trois premières années de sa vie, le malade eut toute la tête couverte d'une rache, qui donna pendant long-temps une suppuration abondante. A cette rache survenait souvent la tuméfaction des glandes placées sous la mâchoire inférieure; il s'y joignit un abcès considérable auprès d'une glande, qui suppura six mois.

Après que la rache et les suppurations de la tête eurent cessé, le malade resta sujet à avoir chaque année cinq ou six violents accès de fièvre, dont la crise se faisait par des sueurs abondantes. Il y a un an qu'il a eu la rougeole, qui lui avait laissé quelques incommodités à l'œil droit, au nez, et à la lèvre supérieure. Ces maux légers, qui s'effaçaient et revenaient par intervalles, ont été entièrement dissipés par l'application d'un vésicatoire à la nuque. On a entretenu long-temps la suppuration de l'ulcère, établi par le vésicatoire, et dès que la suppuration a cessé, on a purgé le malade à plusieurs reprises. On lui a fait faire un usage presque habituel du lait et de l'eau de cresson. Ces remèdes ont toujours paru lui faire assez de bien. On n'en a point employé d'autres jusqu'à ces derniers temps, dans

l'espoir que la constitution serait corrigée par les révolutions que l'âge devait amener. On a seulement assujéti l'enfant au régime le plus exact.

Depuis environ trois mois , le malade a essuyé trois accents violents de mouvements convulsifs , avec perte de connaissance. Chaque accès est précédé , pendant quelques instants , d'un affaiblissement extrême des facultés de l'âme et du corps ; l'enfant tombe privé de sentiment et de connaissance ; tout le corps entre en convulsion ; la bouche et les yeux s'agitent violemment ; les bras et les mains se contractent et se roidissent , etc. On a observé qu'un vomissement d'aliments non digérés , ou autres matières , met fin à l'accès , et que les symptômes sont aussi extrêmement diminués par le flux de ventre , soit spontané , soit provoqué par des évacuants.

Monsieur le médecin ordinaire nous paraît très-fondé à juger que des accidents de cette force , ne doivent point être regardés comme pouvant être causés simplement par indigestion ; mais qu'ils tiennent à un vice plus profond et plus général dans l'organisation , et à une lésion radicale dans le genre nerveux.

Il ne paraît pas douteux qu'il n'existe chez cet enfant , un vice primitif d'organisation dans le cerveau et dans l'origine des nerfs. Ce vice annoncé par la conformation irrégulière du crâne , et par la disproportion en excès du volume et du poids de la tête , relativement au reste du corps , est confirmé par la langueur constante des extrémités inférieures du ma-

lade , et par les mouvements involontaires qu'il éprouve si souvent dans les extrémités supérieures. Ces mouvemens mêlés de convulsions et de paralysie sont parfaitement analogues à ceux qu'on observe dans la maladie dite danse de Saint-Gui.

On sera porté à penser que le principe même des nerfs ou la moelle alongée , a souffert de tout temps une lésion particulière dans ce malade , si l'on considère les grincements de dents auxquels il est sujet durant le sommeil , et la salivation à laquelle il a été disposé toute sa vie (salivation qui détourne le moucher , et influe sur la constipation.) Mais si ces affections perpétuelles des organes voisins du principe des nerfs , ne prouvent point rigoureusement que sa constitution originelle soit vicieuse , il paraît qu'on peut douter que ce principe ne souffre une altération spéciale dans les accès de mouvements convulsifs , avec perte de connaissance.

Il est probable que cette lésion du principe des nerfs , que des indigestions ou autres causes aggravent ou reproduisent par intervalles , quoiqu'elle ne soit parvenue que depuis trois mois , au degré où elle cause des accès convulsifs , a été préparée depuis environ un an , par la congestion des humeurs vers le principe des nerfs ; congestion qu'ont dû occasionner , et l'ossification parfaite de la fontanelle , qui a comme repoussé à l'intérieur l'espèce d'hydrocéphale dont cet enfant est attaqué depuis sa naissance , et les fluxions qui avaient suivi la rougeole , dont on n'a pu s'assurer de détruire l'habitude et les

effets , quoiqu'on les ait combattus par le traitement le plus approprié.

Les indications qu'on doit se proposer dans ce cas , sont de détourner la congestion habituelle des humeurs , qui se jettent sur le principe des nerfs ; de remédier à l'affection grave de ce principe , qui produit les accidents convulsifs , par les remèdes que l'expérience a fait connaître comme spécifiques contre cette affection inconnue ; de travailler à donner par un régime analeptique et des remèdes fortifiants , une vigueur nouvelle à toute la constitution , et particulièrement aux organes de la digestion , dont les fonctions lésées ont un rapport plus marqué avec les accidents convulsifs.

Dans ces vues , nous proposons à monsieur le médecin ordinaire les remèdes et le régime suivants :

Dans les nouveaux accès convulsifs qui pourront survenir , on assujétira , mais sans trop d'effort , les membres attaqués de convulsions. On fera chaudement des onctions sur l'épine du dos , avec de l'huile de verre de terre , à laquelle on aura joint un quart d'huile de lavande. On fera prendre des lavements avec l'infusion de séné , ou autres propres à exciter l'évacuation par les selles , qu'on a déjà vu être salutaires dans ce cas. Si le malade avait assez de temps à l'avance , des pressentiments de l'accès imminent , on tâcherait de prévenir cet accès en faisant prendre aussitôt un *haustus* , composé de vingt gouttes de teinture de castoréum , deux drachmes de vinaigre de rue , et trois onces d'eau distillée de fleurs

de *gallium luteum*. Il paraît superflu d'observer , que pendant l'accès et immédiatement auparavant , on ne doit faire user au malade , ni de sels volatils , ni d'huiles essentielles , ni d'autres remèdes fort échauffants.

Nous sommes d'avis qu'on commence le traitement par bien nettoyer les premières voies. Pour cette fin , on donnera à jours alternatifs , deux ou trois fois , une dose convenable d'ipécacuanha , pour faire vomir le malade sans trop de fatigue , et on aidera l'effet de cet émétique , par une boisson abondante d'une infusion de la racine de *raphanus rusticanus*. On le purgera ensuite à intervalles , trois ou quatre fois avec des minoratifs. Si ces purgatifs font rendre des vers , on y insistera d'autant plus , et on y joindra les anthelminthiques. Dans les intervalles de ces évacuans , on lui fera matin et soir quelques tasses d'une infusion d'espèces stomachiques appropriées , comme de feuilles de sauge , de graines de petit cardamome , etc. , adoucie avec du sirop d'écorces d'orange.

Après avoir fait précéder ces évacuations des premières voies , nous conseillons de faire appliquer un cautère à la nuque , et d'entretenir avec le plus grand soin , par des pansemens répétés deux fois le jour , la suppuration de l'ulcère que formera ce cautère. S'il a le succès qu'on désire , il faudra ne le fermer que dans un temps très-éloigné , avec les plus grandes précautions , et même en lui substituant pour un autre temps fort long , un cautère qui serait établi à un bras.

Lorsqu'on jugera avoir assez nettoiyé les premières voies , on mettra le malade pendant quelques mois à l'usage habituel de la décoction de feuilles d'oranger, et de l'électuaire anti-spasmodique suivant.

Il prendra plusieurs verres par jour de la décoction d'une petite poignée de feuilles d'oranger , contuses dans deux livres d'eau , réduites à moitié par l'ébullition.

Il prendra chaque jour , le matin et le soir , un sixième de cet électuaire. Prenez bon quinquina , deux drachmes ; racine de valériane sauvage , une drachme ; gui de chêne , trente grains ; cinabre factice , un scrupule. Mettez le tout en poudre , et réduisez-le en électuaire avec suffisante quantité de sirop de stæchas composé. On augmentera par degrés chaque dose , jusqu'au quart de cette quantité de l'électuaire ; où l'on pourra même augmenter les proportions du quinquina et de la valériane , qui sont des spécifiques préférables au cinalère et au gui de chêne.

On pourra entremêler dans l'usage de ces anti-spasmodiques, des bols purgatifs ou des pilules gommeuses , qu'on répétera suivant qu'il paraîtra nécessaire pour prévenir l'empâtement des premières voies.

Si ces anti-spasmodiques produisent les bons effets qu'on espère , ce qu'on reconnaîtra non-seulement parce que les accès deviendront plus rares et plus faibles , mais encore parce que les excrétions et toutes les autres fonctions se rapprocheront encore

davantage de l'état naturel , on aidera ces bons effets par des toniques excitants , comme en combinant dans l'électuaire prescrit , les fleurs martiales de sel ammoniac. On pourra même dans la suite , essayer avec précaution l'utilité des bains frais. Ces bains et les martiaux , seront d'autant plus convenables alors , qu'il existe dans la constitution du malade un vice très-analogue au rachitique.

Pendant tout le cours du traitement , on fera faire au malade chaque jour , de l'exercice en voiture , de manière qu'il soit garanti de l'humidité. On lui fera matin et soir des frictions douces sur l'épine du dos , et sur la région épigastrique , avec des linges chauffés et pénétrés des fumées de succin.

Délibéré ce 23 février 1774.

CONSULTATION XXX.

*Affections convulsives d'un enfant , compliquées
d'autres infirmités.*

L'enfant pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter , est dans sa huitième année. N'étant âgé que d'un mois , il eut une attaque de convulsions assez fortes. Deux mois après , il pleurait et se plaignait toujours , ce qui fit juger qu'il avait la colique , et engagea sa nourrice à lui donner tous les soirs du

sirop de pavot. Quelque temps après, on vit que cet enfant ne prenait pas de l'embonpoint ; que l'air de son visage annonçait l'imbécillité ; qu'il tenait la tête penchée sur l'épaule droite ; qu'il salivait continuellement ; et que ses extrémités supérieures et inférieures souffraient une rétraction constante.

Ces incommodités ont toujours subsisté depuis ce temps, malgré les changements de régime et les remèdes qu'on a pratiqués. L'enfant paraît assez bien nourri, quoiqu'il ait été très-sujet aux vers et aux indigestions. Mais sa tête est toujours penchée en avant, et il a une salivation continuelle ; il ne marche que sur la pointe des pieds, il appuie plus faiblement sur la jambe droite qui est plus maigre que la gauche, et même sensiblement plus retirée et plus portée en dedans, par une plus forte contracture de la corde des muscles fléchisseurs internes, ou des tendons des muscles demi-tendineux et demi-membraneux. D'ailleurs il nous a paru avoir les os de l'épine et tous les autres os bien conformés. Rien ne nous a indiqué qu'il fût atteint d'un vice rachitique. Les fluxions qu'il a souffertes sur les dents, et le flux de salive auquel il est sujet depuis sa première enfance, feraient plutôt soupçonner un vice analogue au scorbutique.

On rapporte que l'enfant a eu, depuis environ un an, deux fortes attaques de convulsions, avec perte de connaissance. Il paraît être assez gai, et ne manque pas de mémoire. Mais il est aisé de voir que sa raison ne s'est pas formée à proportion de son âge.

D'après cet exposé , il est clair que les infirmités de cet enfant sont fort compliquées ; et d'autant plus difficiles à détruire , qu'elles remontent aux premiers temps qui ont suivi sa naissance. Il paraît que le principe de ses infirmités est dans une affection vicieuse de l'origine de tout le système des nerfs. Cet enfant est né avec des nerfs extrêmement sensibles , comme l'indiquent les convulsions qu'il eut dès l'âge d'un mois , ainsi que les longues souffrances qu'il éprouva ensuite , et qu'on calma par l'abus de l'opium , qui aggrava la faiblesse des nerfs.

L'altération des fonctions des nerfs a fait languir la nutrition et l'accroissement de toutes les parties , et a empêché le développement des mouvements naturels des muscles des extrémités , dont cette inaction a retiré et raccorni les tendons.

Ce vice nerveux a toujours été ressenti d'une manière spéciale dans les parties plus voisines de l'origine des nerfs. Les muscles extenseurs de la tête et de l'épine , étant extrêmement affaiblis , la tête n'a pu être soutenue convenablement , et l'épine s'est voûtée. L'intérieur de la bouche a toujours été sujet aux fluxions , et donne une salivation habituelle.

La lésion profonde de l'origine des nerfs , a fait que les causes des convulsions , dont l'enfant a été atteint en dernier lieu , ont déterminé la perte de connaissance , qui a accompagné ces attaques de convulsions. Enfin , c'est à cette même lésion , que paraît tenir le défaut qu'on remarque dans l'intelligence de cet enfant , relativement à l'âge auquel il est parvenu.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont, 1°. de détourner la congestion habituelle des humeurs, qui se jettent sur les parties voisines de l'origine des nerfs; ce qu'on doit tâcher d'opérer par des évacuations révulsives, et en établissant une proportion convenable dans les excrétions naturelles; 2°. de travailler à donner une vigueur nouvelle à toute la constitution, et particulièrement au système des nerfs, par un régime analeptique, et par l'usage des remèdes fortifiants et nervins appropriés; 3°. de combattre, par des secours efficaces, les accidents de la maladie principale; de prévenir ou d'abrégier les attaques de convulsions, avec perte de connaissance, qui pourront survenir, et de remédier aux contractions que souffrent les extrémités inférieures.

Nous allons indiquer successivement les remèdes et le régime que nous croyons propres à remplir ces différentes vues. Ce traitement doit avoir des modifications qu'il est impossible de prévoir ou de détailler, et qui seront réglées par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Nous sommes d'avis qu'on commence le traitement par bien nettoyer les premières voies. Pour cette fin, on donnera à jours alternatifs, deux ou trois fois une dose convenable d'ipécacuanha, pour faire vomir le malade sans trop de fatigue, et on aidera l'effet de cet émétique, par une boisson assez abondante d'infusion de racine de *raphanus rusticanus*. On le purgera ensuite, à intervalles, trois ou quatre fois avec des minoritifs. Si ces purgatifs font

rendre des vers (comme l'enfant en a déjà rendu), on insistera sur ces évacuants, et on y joindra les anthelmintiques.

Après avoir fait procéder ces évacuations des premières voies, nous conseillons de faire appliquer un cautère à la nuque, et d'entretenir avec le plus grand soin, et d'entretenir avec le plus grand soin, par des pansements répétés deux fois le jour, la suppuration de l'ulcère que formera ce cautère. S'il a le succès qu'on désire, il faudra ne le fermer que dans un temps très-éloigné et avec les plus grandes précautions.

Pendant tout le cours du traitement, on tiendra le ventre libre par l'usage des fruits bien mûrs et laxatifs, comme raisins, prunaux, etc, et en faisant prendre à l'enfant des lavements d'eau pure, autant qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation.

On assurera la liberté de la transpiration, en évitant d'exposer l'enfant aux impressions d'un air froid ou humide. Les moyens diététiques qui seront proposés plus bas pour fortifier l'habitude extérieure du corps, pourront être administrés de manière à procurer des augmentations modérées de la transpiration.

On aura soin de procurer à l'enfant un moucher plus abondant que par le passé, en l'accoutumant à recevoir par le nez, des parfums d'eau chaude, et à prendre par le nez, en guise de tabac, une poudre composée de feuilles de bétoine, de marum, et d'autres espèces, dites céphaliques.

2°. On ne donnera au malade que des aliments de bon suc , et qui lui soient faciles à digérer. On lui fera faire un usage habituel , quoique modéré , des fruits et herbes anti-scorbutiques ; comme des citrons , des oranges , de la chicorée , du cresson , etc. Il sera très-avantageux de lui faire faire un grand usage du lait , s'il lui passe bien.

On accoutumera l'enfant à user pour boisson ordinaire , d'une infusion théiforme de feuilles de romarin et de sauge.

On lui donnera chaque jour , matin et soir , pendant deux mois , vingt grains de quinquina , et dix grains de racines de valériane sauvage , dans du vin rouge , mêlé d'eau à parties égales. On pourra ajouter à cette mixture , lorsque l'enfant paraîtra plus agité que d'ordinaire de ces mouvements comme convulsifs , auxquels il est sujet , une ou deux cuillerées de suc de rue.

Ce remède , composé de quinquina et de valériane , pourrait être désagréable à l'enfant , à tel point qu'il ne serait pas possible d'en continuer long-temps l'usage ; et dans ce cas , on pourrait le rendre plus supportable par les moyens suivans :

On prendra pour chaque dose , le double des quantités prescrites de quinquina et de valériane sauvage , en poudre. On en fera la décoction pendant une heure et demie , dans suffisante quantité d'eau et de vin à parties égales. On laissera reposer et refroidir cette décoction. On la passera ensuite deux fois par le papier à filtrer , et on la gardera pour l'usage. Si

ce médicament conserve une qualité nauséuse trop forte , on pourra la corriger par l'addition d'un peu de noix muscade.

Pendant le second mois de l'usage de ce remède , on en augmentera les doses jusqu'à moitié en sus , suivant la direction de monsieur le médecin ordinaire. On le continuera de même pendant deux ou trois mois , en joignant à chaque prise , d'abord trois , et ensuite par degrés , jusqu'à cinq ou six grains de fleurs martiales de sel amoniac.

Pendant les quatre mois de l'usage de ces remèdes toniques, on fera prendre à l'enfant , ou journellement ou très fréquemment , des bains dans l'eau , dont la chaleur soit fort tempérée : et on lui fera faire chaque jour de l'exercice en voiture. Dans le même tems on lui fera chaque jour matin et soir , pendant huit ou dix minutes seulement , des frictions sèches , avec des flanelles , pénétrées des fumées de succin , d'encens , et autres aromatiques , tout le long de l'épine du dos , et sur la région épigastrique.

3°. S'il revient des accès de convulsion , avec perte de connaissance, il faudra les combattre par les mêmes remèdes évacuants et autres , par lesquels monsieur le médecin ordinaire a dissipé les accès qui ont précédé. Si le malade avait , comme il a eu en dernier lieu , des avant-coureurs de l'attaque imminente , on tâcherait de prévenir cette attaque , en faisant prendre aussitôt un *haustus* , composé de trois onces d'eau distillée de fleurs de *gallium luteum* , de

de deux drachmes de vinaigre de rue , et de vingt gouttes de teinture de castor.

Quant à la résolution des contractures des extrémités inférieures , nous conseillons de faire , deux fois le jour , des frictions douces avec des linges chauffés et pénétrés de fumées aromatiques , aux creux des aisselles , et aux plis des aines et des jarrets. A la suite de chaque friction , on fera des onctions chaudes , aux mêmes endroits , avec de l'huile de rue (préparée par décoction) , à laquelle on ajoutera un peu d'huile essentielle de romarin. Nous conseillons aussi de pratiquer ces frictions et ces onctions , sur les tendons des fléchisseurs des jambes , et des extenseurs des pieds , qui sont retirés presque depuis la naissance de l'enfant. Mais pour assurer le bon effet de ces remèdes , il sera à propos , chaque fois qu'on les pratiquera , d'exposer auparavant , pendant un quart-d'heure , les extrémités inférieures , à un bain de vapeurs d'eau chaude.

Ces remèdes suivis avec constance pendant longtemps , pourront donner le jeu et la force convenables aux membres contractés. Leur administration n'aura point les inconvénients que pourraient avoir les douches et les bains d'eaux chaudes ou thermales : les bains de Barèges pourraient sans doute être utiles pour cette infirmité. Mais ils pourraient aussi l'aggraver , comme on a éprouvé qu'ont fait les bains de Rennes ; et par conséquent leur usage est équivoque et suspect.

D'ailleurs on ne doit point perdre de vue , que l'ef-

fet des bains de Barèges , comme celui des topiques que nous venons de proposer, ne peut combattre qu'une infirmité , qui est pour ainsi dire accessoire , et qui est peu importante , en comparaison de la maladie principale de cet enfant. Il ne paraît pas qu'on puisse combattre cette maladie principale avec quelque succès , autrement que par le régime et les remèdes que nous avons conseillés , ou par des moyens analogues.

Délibéré ce 25 juin 1774.

Observation extraite d'une autre consultation sur l'épilepsie.

La cause interne de l'épilepsie est une affection singulière du principe de la vie dans le corps humain. Ce principe, pour la ressentir, doit être ému dans l'origine même des nerfs; et alors il ébranle diversement dans les divers sujets tous les organes susceptibles de convulsion, mais particulièrement ceux qui sont les plus voisins de cette origine.

L'expérience montre qu'on ne guérit une épilepsie grave ou invétérée, qu'en produisant un grand changement dans la constitution du malade. Mais il est dans les règles de la bonne méthode, avant que de passer aux remèdes extrêmes, de tâcher de déterminer ce changement avantageux par un régime approprié, et par un usage long et gradué des spécifiques sûrs, et autres remèdes qui n'ont rien de pernicieux.

De plus, dans le choix de ces remèdes il faut préférer ceux que l'expérience a d'ailleurs fait connaître utiles, pour corriger les vices habituels de la constitution de chaque malade. Cela est d'autant plus vrai, qu'on ne peut se flatter d'une guérison radicale de l'épilepsie, quoiqu'on n'en voie point reparaitre les accès, que lorsque le malade a recouvré sensiblement une meilleure constitution, par rapport au sommeil, à l'appétit, aux excrétions, au teint, à l'activité de l'esprit et du corps.

Ainsi, dans le cas présent, les dérangements habituels qui ont précédé le dernier accès épileptique, et dont on doit tirer les indications pour le choix du traitement, sont, 1°. la paresse des organes de la digestion indiquée par la sobriété du malade, et par la constipation à laquelle il est sujet.

2°. Une gêne dans la circulation du sang, qui, croissant par un sommeil profond et laborieux, a déterminé sans doute les accidents dont le malade se ressouvient. Il faut rapporter à cette cause l'état du pouls resserré et lent, que le malade observait sur lui-même avant le dernier accès, dont les suites ont rendu le pouls fréquent et développé.

3°. Un état cachectique de l'habitude extérieure du corps, prouvé, parce que le malade était sujet dans son enfance aux fluxions (pour lesquelles on lui a fait porter des cautères), et parce qu'il n'a pas ordinairement une bonne couleur de teint. Cette cachexie est plus marquée lorsque la transpiration in-

sensible est en défaut , le malade venant à interrompre ses exercices accoutumés.

4°. Une sensibilité vicieuse des nerfs , de laquelle dépendent les vertiges , les pesanteurs de tête , la stupeur , l'engourdissement des extrémités que le malade sentait avant son dernier accès , l'impression de trouble qu'il avait dans les yeux , l'inquiétude d'esprit , les passions tristes et solitaires auxquelles il se livrait.

Si le malade a des pressentiments d'un accès imminent , on tâchera de prévenir cet accès , en faisant prendre aussitôt au malade un haustus , composé de trente gouttes de teinture de castoréum , demi-once de vinaigre de rue , et quatre onces d'eau de fleurs de tilleuil. On ne fera jamais prendre au malade des huiles essentielles , ou des doses trop fortes de teintures spiritueuses.

Il faudra faire observer avec soin le malade durant son sommeil. Si on voit qu'il ait alors des mouvemens convulsifs , ou de fortes agitations ; si ce sommeil est stertoreux , ou avec une respiration plus sonore et plus pénible que dans l'état naturel , si en même temps pendant la veille , le pouls est constamment rare et un peu inégal : on pourra donner avec succès , les soirs , durant plusieurs jours (sans discontinuer les autres remèdes) un bol composé avec un demi-grain d'opium , trois grains de camphre , dix grains de nitre , et suffisante quantité de conserve de roses. On pourra augmenter les doses

de ces ingrédients , suivant l'effet ; mais ce remède doit être dirigé avec une grande intelligence.

Comme le dernier accident a laissé des impressions fâcheuses , qui subsistent encore , quoique faiblement ; il faut d'abord avoir égard à ces impressions , avant que de passer à un traitement en forme. Dans ces vues , il faut faire appliquer à la nuque un emplâtre vésicatoire (dans lequel on aura mis un huitième de camphre) , dont on entretiendra avec soin l'écoulement.

Le malade doit renoncer entièrement au plaisir de l'amour , jusqu'à ce qu'il soit moralement assuré de sa guérison. Un ancien a très-bien dit que le coït est une courte épilepsie. On peut ajouter que ce plaisir est surtout violent et nuisible dans les hommes dont les nerfs sont altérés. Plus il approche en eux de l'état d'égarement et de convulsion , plus il est à craindre qu'il n'imprime au principe moteur cette habitude d'agitation épileptique , qu'un rien met en jeu lorsqu'elle est enracinée à un certain point. Par une raison semblable , le malade doit se garder de toutes les passions vives , dont la nature est contagieuse pour le corps , et qui ne sont que des convulsions de l'âme , toujours mêlées d'aveuglement.

CONSULTATION XXXI.

Affections paralytiques.

Monsieur le consultant est âgé de près de cinquante ans. Il est d'un tempérament sanguin , vif,

irritable. Il a abusé du plaisir vénérien dès l'âge de treize ans. Il a fait un usage immodéré du vin pendant plusieurs années. Il a fait les plus grands excès à la chasse, où il courait les marais, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, pendant qu'il gelait à pierre fendre. Mais il y a au moins vingt ans qu'il n'a fait aucun excès.

Le malade a éprouvé, pendant un temps, du soulagement à ses incommodités par les plaisirs du mariage. Mais en dernier lieu, de légères fatigues en ce genre de plaisir, ont été suivies d'une espèce d'évanouissement, de cardialgies, de vertiges, d'autres symptômes nerveux, et d'un sentiment comme de crampe douloureuse dans la verge. Maintenant il est sujet à éprouver dans l'acte vénérien, et quelques minutes après, une espèce de cuisson au gland et dans tout le canal de l'urètre, quoiqu'il n'ait jamais eu de symptôme syphillitique.

Il soutenait autrefois de longues privations des aliments. Aujourd'hui il ne peut demeurer à jeun, sans éprouver de la faiblesse, du froid, de légers tremoussements dans les extrémités inférieures. Il se porte passablement bien, d'abord après le repas; mais trois ou quatre heures après il ressent ces symptômes de faiblesse, et des bouffées de chaleur qui se portent à la tête. Souvent alors il se trouve soulagé en prenant une croûte de pain avec un verre de vin et d'eau. Il est extrêmement sujet aux vents. Il a toujours eu le ventre trop libre. Il va communément deux fois tous les matins à la garde-robe, et rend des

matières délayées. Souvent aussi il y va dans la journée ; mais alors il rend en petite quantité des matières dures , noires , recuites et enduites de glaires.

Le malade a les jambes sensiblement affaiblies. Elles s'engourdissent si elles demeurent en repos. Il éprouve plusieurs fois dans la journée de ces engourdissemens , et des trémousse-mens dans l'une et l'autre jambe , mais plus encore dans la gauche. Il est arrivé trois ou quatre fois ce printemps, qu'es'étant couché la nuit sur le côté gauche, il a eu à son réveil un engourdissement à la jambe gauche, suivi d'un trémoussement bien sensible dans les chairs , et qui s'est terminé par une légère sueur du même côté seulement.

Dans le jour, il a les pieds presque toujours froids ; il a souvent des frissons dans les gras des jambes et aux reins , qu'il dit lui porter à la tête. Depuis quelque temps , il est sujet à sentir beaucoup de chaleur au front et au haut des joues : son visage est sensiblement plus animé qu'il n'était auparavant. Il a plusieurs fois des éblouissements dans la journée. Son poulx , qui était faible et mol , a pris de la dûreté. Il est plus gravement incommodé dans les temps chauds. Dès qu'il est dans son lit , il sent beaucoup de chaleur aux pieds , et souvent il a du feu aux reins. Dès qu'il est éveillé , il est gagné par la sueur ; mais elle disparaît lorsqu'il se rendort. Il est sujet à s'éveiller en sursaut.

Il est à remarquer que le père du malade mourut

d'une attaque d'apoplexie , et qu'il en avait eu une autre , suivie d'hémiplégie.

D'après cet exposé , je suis d'avis que la maladie de monsieur le consultant affecte essentiellement le système des nerfs ; et qu'il ne suffit point dans ce cas , d'employer une méthode de traitement , convenable au genre des maladies dites nerveuses ou vaporeuses, mais qu'il est absolument nécessaire de faire entrer dans cette cure les moyens propres à prévenir les affections soporeuses ou paralytiques, dont le malade est menacé.

Les divers excès que le malade a faits pendant longues années , dans l'usage des plaisirs vénériens , dans la boisson des liqueurs spiritueuses , et dans l'exercice de la chasse , n'ont pu qu'affecter gravement des organes très-sensibles et très-pourvus de nerfs , dont les lésions ont été ressenties par tout le système nerveux. Le principe des nerfs a été affaibli par ces impressions, et peut-être ce principe souffre-t-il une infirmité relative chez le malade , par un vice héréditaire.

L'énervation générale de la constitution , et l'habitude des excès ont déterminé les symptômes divers d'incommodité, que font souffrir depuis long-temps dans les organes les plus affectés, les longues suspensions de leurs fonctions. C'est ainsi que le malade éprouve des langueurs , des vertiges , et autres maux analogues , lorsque la digestion qui se fait dans l'estomac étant achevée, ce viscère reste trop long-temps sans action ; que son repos trop prolongé est suivi

d'engourdissement dans les jambes , etc., le côté gauche est plus affaibli , comme naturellement moins agissant ; ce qui est assez commun dans les affections paralytiques.

Les altérations de ces divers organes , et particulièrement celle du système des nerfs , ont amené les irrégularités qu'on observe depuis long-temps dans les fonctions d'autres organes. De-là viennent les désordres de la circulation du sang qui se porte aux parties supérieures en plus grande quantité qu'auparavant ; la dureté notable que le pouls a contracté ; la variété de l'excrétion des selles , qui sont tantôt délayées , tantôt durcies ; la distribution inégale et vicieuse de la chaleur , qui se fait par des causes légères , aux lombes et aux extrémités inférieures , etc.

La première loi du régime , dans ce cas , est de renouveler l'action des organes les plus affectés , aussi fréquemment que paraissent l'exiger l'habitude et le besoin de remonter les forces du corps par l'exercice des fonctions ; et néanmoins avec la modération et les précautions nécessaires , pour ne pas porter le travail de chaque organe au-delà des proportions qui conviennent à la santé. La seconde loi du régime , qui est essentielle dans ce cas , est d'éviter tout ce qui peut échauffer et porter à la tête , puisque ce qu'on a le plus à redouter , est la congestion du sang sur l'origine des nerfs.

Dans ces vues , le malade doit faire trois ou quatre repas par jour , et manger sobrement à chaque repas. Il doit ne se nourrir que d'aliments de bon suc , et

qui lui soient faciles à digérer ; s'abstenant des aliments fort aromatisés , etc. Il fera à ses repas beaucoup d'usage de la chicorée, du cresson , et des autres plantes potagères anti-scorbutiques et légèrement amères. Il ne boira que peu de vin et fort trempé , et se privera d'ailleurs en entier des boissons échauffantes et spiritueuses.

Il doit renoncer aux veilles , se coucher et se lever de bonne heure , dormir dans un lit qui ne soit pas trop mou , et où il ait la tête relevée. Il fera chaque jour un exercice modéré à cheval ou en voiture. Il proportionnera la quantité de sa nourriture au degré d'exercice qu'il prendra journellement , et il s'abstiendra de pousser l'un et l'autre aussi loin que ses forces peuvent aller.

Quoiqu'il ait été un temps où les plaisirs de l'amour aient procuré du soulagement au malade, sans doute à cause de l'interruption d'une ancienne habitude , qui avait rendu nécessaire une répétition plus fréquente de cette fonction ; on ne peut que lui recommander, dans l'état où il se trouve, d'être extrêmement réservé sur ces plaisirs. Il faut même le prévenir , qu'il est des circonstances qui peuvent lui rendre l'acte vénérien très-promptement dangereux ; comme s'il s'y livrait peu de temps après le souper , etc.

Le malade aura soin de tenir les pieds et les jambes chaudement , pendant la journée , et d'avoir pendant la nuit les pieds un peu plus couverts que le reste du corps.

Il s'assujétira à prendre chaque matin un lavement d'eau légèrement tiède. Ces remèdes seront utiles à plusieurs égards, et même en procurant l'excrétion des selles. Cette excrétion paraît assez libre; et cependant on voit qu'elle est incomplète, laissant séjourner dans les intestins les excréments qui se durcissent et s'échauffent, et dont la rétention ne peut qu'aggraver la maladie.

Ce régime doit être continué pendant long-temps avec constance pour assurer le succès du traitement le plus convenable à cette maladie. On doit se proposer dans ce traitement, 1°. de rétablir le cours libre des humeurs, et la proportion naturelle des différentes excrétions; 2°. de rappeler la distribution constante des forces du principe de la vie dans tous les organes, par des remèdes excitants et tempérants, combinés ou donnés alternativement; 3°. de prévenir et détourner les congestions du sang et des humeurs sur la tête; 4°. de rappeler, d'une manière durable, une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le système des nerfs.

Les remèdes suivants pourront satisfaire à ces indications. On ne peut ici qu'indiquer ces remèdes et les principes du traitement, dont l'administration doit être modifiée, suivant les circonstances, par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Il n'est pas douteux que la saignée ne puisse convenir au malade, dans le cas où elle sera indiquée par la dureté du pouls, par des signes de pléthore et de congestion du sang vers la tête. Mais ce remède

ne doit jamais être pratiqué qu'après une mûre délibération, et il paraît qu'il doit être rarement répété.

L'usage des lavements simples suffira sans doute pour entretenir la liberté du ventre. On doit être fort réservé à donner des purgatifs; mais lorsqu'ils paraîtront nécessaires, il faut toujours qu'ils soient pris du genre des lénitifs.

On évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut supprimer la transpiration.

Il pourra être fort utile d'aider l'excrétion du moucher par des errhins doux, comme des parfums d'eau chaude; par l'usage d'une poudre prise comme du tabac, préparée avec les feuilles de bétouine, et autres espèces réputées céphaliques.

2°. Après les remèdes généraux, le malade prendra d'abord dans le courant de la journée, plusieurs tasses d'une infusion faite en guise de thé, de feuilles de petite sauge et de romarin. Après avoir continué pendant une quinzaine de jours, l'usage de cette infusion, il prendra de plus le bol suivant, deux fois par jour, une fois le matin à jeun, et l'autre à cinq heures du soir.

Prenez extrait de quinquina, vingt grains; racine de valériane sauvage en poudre, quinze grains; faites-en un bol avec suffisante quantité de sirop de stæchas.

Si ces remèdes, long-temps continués, causent quelque échauffement ou irritation sensible, on modérera leur impression, en y joignant des remèdes tempérants ou relâchants appropriés. Ainsi on pourra

ajouter douze grains de nitre ou plus dans chaque bol : faire prendre certains jours de l'eau de poulet ou de veau , au lieu de l'infusion de sauge ou autres amers stomachiques , qu'on pourrait aussi employer.

Il est aisé de varier utilement dans ce cas , de semblables alternatives ou combinaisons de remèdes de nature opposée. Une des meilleures de ces combinaisons . serait le petit lait , préparé avec la moutarde (en mêlant dans l'ébullition du lait , six drachmes de graines de moutarde broyées , par livre de lait).

Lorsque le malade sera tourmenté des vents , et paraîtra avoir l'estomac plus affecté que de coutume , il prendra avant le repas , dans un verre d'eau froide , dix gouttes (et plus par degrés) de l'elixir de vitriol qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

3°. On peut remédier aux congestions fréquentes , mais peu fortes , du sang et des humeurs vers la tête , par les moyens de régime qui ont été marqués , et par d'autres moyens analogues. Tels seraient les bains des jambes , pris à l'heure du coucher , dans de l'eau légèrement tiède , à laquelle on ajouterait un cinquième de vinaigre.

Si le malade vient à être attaqué de quelque inflammation ou hémorrhagie légère aux parties extérieures de la tête , il faudra insister principalement sur les remèdes tempérants , comme sur les boissons acidulées ou nitrées. Il pourra être nécessaire de donner des laxatifs appropriés , comme la crème de tartre dans une décoction de tamarins ou de pruneaux , etc.

Si les congestions d'humeurs vers la tête devien-

ment habituelles et plus fortes, il pourra être fort utile de pratiquer un remède qu'on a déjà proposé au malade. On appliquera un cautère à la jambe droite, et on entretiendra cet exutoire avec beaucoup de soin.

Il peut se faire aussi que les eaux de Balaruc procureraient dans ce cas des évacuations révulsives salutaires. Mais la disposition nerveuse du malade, et d'autres contre-indications rendent fort délicate l'application de ces eaux.

4°. Lorsque le régime et les remèdes précédents, suivis avec la constance nécessaire, auront produit les bons effets qu'on a lieu d'espérer, on pourra assurer ces bons effets, en mettant en usage divers autres remèdes propres à fixer une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le système des nerfs. Ainsi, au cas que cette sensibilité se trouve encore trop forte relativement dans un organe, on emploiera les remèdes, dits nervins et anti-hystériques (comme l'infusion de rue, la teinture de castoréum, etc.) Si la sensibilité de tout le système nerveux est encore éloignée de l'état naturel en excès, on fera prendre les remèdes sédatifs, comme des bains tièdes : et si elle l'est en défaut, on donnera des toniques fortifiants, comme diverses préparations martiales.

Deliberé ce 16 juin 1774.

CONSULTATION XXXII^e.

Paralysie.

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ quarante-sept ans , et a beaucoup d'embonpoint. Il y a un an qu'il eut , à la suite d'une forte indigestion , une légère attaque d'apoplexie , à laquelle succédèrent de fortes sueurs. Deux jours après , il tomba dans l'assoupissement , et perdit la faculté de parler. Il prit quelques petits purgatifs qui lui firent du bien ; mais la difficulté de parler a toujours subsisté depuis.

Le mois de mai dernier , il fit usage des eaux de Balaruc , qu'il ne put soutenir que pendant quatre jours. Ces eaux produisirent de fortes évacuations , qui diminuèrent notablement son embonpoint , et la fièvre survint.

Quelque temps après , on lui fit deux saignées du bras , et il alla ensuite aux eaux de Bourbonne. Il prit ces eaux avec un succès sensible , jusqu'au quinzième jour. Mais ce jour , ayant pris un bain le matin , il ressentit après le dîner , un embarras de langue plus fort qu'à l'ordinaire , et eut une salivation abondante. On le fit alors saigner du pied et du bras le même jour , et le lendemain on lui donna un émé-

tique purgatif, qui excita des évacuations considérables par haut et par bas.

Le malade souffrit encore une augmentation de sa difficulté de parler, accompagnée d'une disposition à vomir des matières glaireuses. Trois semaines après, il but des eaux de Bourbonne, de deux jours l'un : après huit jours de cet usage, il fut repris du même accident qu'il avait eu auparavant.

Le 28 du mois de septembre dernier, trois jours après avoir été saigné du pied, il se mit en voyage par un temps froid et humide, et après avoir fait une lieue, il se trouva saisi d'une paralysie du bras droit et de la jambe du même côté. On le purgea, et on le réduisit à un régime desséchant et fort sévère ; régime qu'il continue encore.

On lui a appliqué plusieurs fois des vésicatoires à la nuque et derrière les oreilles, qui ont excité de fortes suppurations, sans produire aucun soulagement bien marqué. Il porte depuis le mois de juin un cautère qu'on avait fait d'abord à la nuque, et qui est maintenant établi au bras. Il a pris dans tout le mois d'octobre vingt-deux bouillons de vipères, et depuis leur usage, il éprouve quelquefois des tremoussements dans tout le corps et surtout aux jambes. Depuis quelque temps il a été obligé, pour se procurer la liberté du ventre, de prendre des lavements, et de se mettre à l'usage d'une décoction de pruneaux avec le séné, dont il se trouve bien.

Depuis qu'il a fait usage des eaux thermales, il lui est resté une salivation abondante ; il a beaucoup

de chaleur à la tête et le nez fort sec. Cependant ces symptômes ont diminué depuis quelque temps. On lui rase la tête deux fois la semaine, et on y fait des frictions chaque jour.

A présent les forces du malade commencent à revenir. Il marche seul, et peut se servir de sa main, dont il avait perdu l'usage. Il articule tous les mots pourvu qu'il y mette un temps assez long. Lorsqu'il s'éveille dans la nuit, il est obligé de faire pour cracher beaucoup d'efforts et de mouvements des mâchoires : ce qui lui occasionne assez souvent des grincements de dents.

D'après cet exposé, il paraît que cette maladie a été causée, et est entretenue par la surabondance des sucs pituiteux, qui s'accumulent dans les premières voies à la suite des mauvaises digestions. La nature fait habituellement des efforts pour évacuer ces matières glaireuses par la bouche ; et ces efforts imparfaits ont dégénéré quelquefois en congestions graves des humeurs sur la tête et sur les origines des nerfs. Ces congestions, et les accidents paralytiques qui les ont suivies, ont été des effets sensibles de surcharges produites dans les premières voies, soit par des excès de nourriture, soit par la boisson des eaux thermales, soit par des suppressions fortes de transpiration. Le sommeil produit de semblables congestions à quelque degré, comme il paraît, parce que le malade, lorsqu'il s'éveille la nuit, ne peut cracher, qu'après avoir beaucoup agité les muscles de la mâchoire inférieure (que leur

impuissance expose à des mouvements convulsifs , qui font les grincements de dents).

Les indications qui se présentent pour achever de détruire les restes des affections paralytiques que le malade a souffertes , et pour prévenir le retour des accidents , qui pourraient renouveler cette maladie , ou même se terminer en apoplexie , sont : 1°. d'inciser et d'évacuer les matières glaireuses qui embourbent les premières voies , en usant de remèdes qui ne portent point à la tête , et qui n'affaiblissent point le ton de l'estomac et des intestins ; 2°. de fortifier les organes digestifs , et toute l'habitude du corps par un régime convenable , et par des remèdes nervins , et de tâcher de donner par des topiques appropriés une vigueur nouvelle aux organes qui ont été affectés de paralysie ; 3°. de soutenir toutes les excrétions , et de travailler à les établir dans les proportions les plus convenables à la santé.

Dans ces vues , 1°. après avoir fait précéder une saignée , si elle paraît décidément indiquée par l'état actuel du malade , je crois qu'il sera fort avantageux de le faire vomir de temps en temps avec de l'ipécacuanha , lui faisant boire abondamment , pendant l'opération de cet émétique , d'une forte infusion de racines de *raphanus rusticanus*.

On préparera l'effet que doivent avoir ces remèdes pour fondre les glaires qui embourbent l'estomac , en faisant prendre au malade , dans les intervalles de ces vomitifs , des incisifs efficaces , comme seront les remèdes suivants :

Prenez de l'ail , et du savon d'Alicante , de chacun une demi-once ; cloportes préparés , suffisante quantité pour réduire les autres ingrédients en une masse , dont on formera des pilules. Ces pilules seront faites de cinq grains chacune , et on en donnera quatre, deux fois par jour , faisant boire au malade sur chaque prise , trois onces d'eau seconde de chaux. On augmentera par degrés les doses de ces remèdes.

La boisson ordinaire du malade , hors de ses repas , sera une forte infusion de feuilles de sauge et de romarin , adoucie avec du miel.

On s'abstiendra des émétiques plus forts que l'ipécacuanha ; et on suspendra ou même on cessera l'usage de ce vomitif , si , malgré les précautions convenables , il paraît porter à la tête d'une manière constante. On s'abstiendra des purgatifs répétés (hors le cas du retour d'un accident) , et particulièrement des sels purgatifs même noyés dans un très-grand véhicule , comme dans les eaux de Balaruc : d'autant que ces derniers purgatifs énervent singulièrement le ton des intestins.

2°. Le régime sévère et desséchant , auquel le malade s'est soumis , est très-bien entendu. Il faut que le malade mange du pain sans excès ; ne mange de la viande , que rôtie et à son dîner ; et soupe légèrement avec des aliments pris des végétaux , qui soient faciles à digérer et point venteux. Il continuera de ne boire à ses repas , que de bon vin rouge , trempé avec deux fois autant d'eau , évitant le plus

léger excès de vin comme de toute autre boisson échauffante.

Il ne dormira point le jour , et craindra même de se livrer trop long-temps au sommeil de la nuit. Il fera chaque jour un exercice modéré. Il lui sera bon de se promener journellement à cheval ou en voiture , si la saison et les autres circonstances le permettent.

On pourra suppléer en partie , au défaut de cet exercice , par l'usage continué des frictions modérées , qu'on fera matin et soir sur les extrémités et l'épine du dos , avec des linges chauffés et pénétrés des fumées d'encens , de mastic , etc.

Lorsqu'on aura suffisamment évacué les matières glaireuses , qui empâtent les premières voies , on donnera avec succès des remèdes , qu'une vertu comme spécifique a fait appeler nervins. On variera le choix et le degré de ces remèdes , suivant que la sensibilité nerveuse paraîtra plus faible ou plus dépravée. Dans le premier cas , on donnera des nervins excitants , comme la racine de valériane sauvage ; et des toniques , comme du quinquina et des martiaux employés avec les modifications convenables. Dans le second cas , on donnera des nervins plus dirigés contre le vice de la sensibilité , comme le castoréum , la rue , etc.

On fera sur les extrémités , qui ont été paralytiques , des onctions répétées au moins deux fois le jour , avec un liniment composé de deux parties d'huile de vers de terre , et d'une partie d'eau de la reine d'Hongrie. On revêtira ensuite ces extrémités de

fourreaux faits avec des peaux de lapins , dont le poil sera en dedans.

Pour remédier à la salivation et débarrasser la langue , on facilitera ce flux dans les temps de la journée où il est le plus fâcheux , en faisant mâcher au malade de la racine de pyrètre , ou lui faisant user d'un gargarisme détersif : et hors de ces temps , on fortifiera les organes excréteurs de la salive , en faisant gargariser fréquemment le malade avec du vin de sauge.

3°. Le malade continuera l'usage de la décoction de pruneaux et des lavements (qu'on rendra laxatifs au besoin) , autant qu'il sera nécessaire pour entretenir la liberté du ventre. Mais il sera fort réservé sur l'usage de séné et des autres lénitifs.

On évitera , avec le plus grand soin , tout ce qui peut supprimer la transpiration. Mais on s'abstiendra des diaphorétiques actifs , si ce n'est à la suite de nouveaux accidents qui pourraient survenir : d'autant que ces remèdes pourraient être nuisibles , et sont d'un secours trop faible contre la cause habituelle de cette maladie.

Il pourra être fort utile d'aider l'excrétion du moucher , par des errhins doux ; comme par des parfums d'eau chaude , et par l'usage d'une poudre d'espèces céphaliques , prise en guise de tabac.

Je conseille de faire sécher le cautère que le malade porte au bras , et d'en établir un à la jambe qui n'a point été affectée de paralysie. On entretien-

dra avec soin l'écoulement de celui-ci , qu'on se résoudra à ne plus tarir.

Je ne détaillerai point le traitement qui pourrait convenir aux nouveaux accidents apoplectiques ou paralytiques , dont le malade pourrait être attaqué. J'observerai seulement au sujet de ce traitement , 1°. qu'il faudra vraisemblablement y être plus réservé , quant à la répétition des saignées , qu'on ne l'a été précédemment ; 2°. que les laxatifs ou purgatifs faibles y seront beaucoup moins appropriés dans les premiers temps , que l'émétique , donné d'abord avec précaution , et ensuite le jalap , l'aloès , et autres purgatifs actifs , à doses convenables ; 3°. qu'au déclin de ces attaques , il faudra donner des remèdes propres à exciter à la fois plusieurs évacuations , comme le kermès minéral , une tisane purgative et diaphorétique , etc. ; 4°. qu'il ne faudra point négliger dans le cours de ce traitement l'usage ces remèdes nervins résolutifs , comme le succin , le sagapenum , la gomme ammoniacque , et autres analogues.

Délibéré ce 28 décembre 1773.

Observations et remarques pratiques , extraites d'une consultation sur une hémiplegie d'un enfant , qui paraît avoir commencé peu après sa naissance.

Enfant qui était sain lorsqu'il naquit , et ne présentait aucun vice dans sa constitution. Mais trois jours après sa naissance , on le vit attaqué non-seu-

lement d'une jaunisse de tout le corps (à laquelle sont sujets les enfants qui viennent au monde, lorsque les premières voies demeurent empâtées), mais encore d'une fluxion très-considérable sur l'œil droit. On rechercha les causes de cette fluxion, et on jugea qu'elle était provenue d'un mouvement de terreur, dont la nourrice de cet enfant avait été violemment affectée, dans le temps qu'elle l'allaitait.

Il est fort vraisemblable que cet accès de passion vive, que souffrit alors la nourrice, produisit dans l'enfant le principe de la paralysie imparfaite, dont il est attaqué dans la moitié droite du corps. Ce principe fut sans doute fomenté par le mauvais lait que l'enfant suçait depuis. Ce mal ne s'est bien manifesté, que long temps après : cependant ce qu'on présume de sa première origine, est assez fondé sur un grand nombre d'exemples analogues.

Il est très-remarquable que la paralysie imparfaite, ou la faiblesse relative des nerfs et des muscles de la moitié droite du corps, était beaucoup plus sensible dans les premières années de la vie de ce malade, à compter du temps où on commença à s'en apercevoir, et qu'elle est moins grave depuis environ un an, quoiqu'on n'ait fait d'autres remèdes, que quelques douches d'eau thermale, dont on n'a point observé d'effet remarquable. Depuis ce temps, on observe que l'enfant, qui est âgé d'environ six ans, est moins plié qu'auparavant sur le côté droit ; qu'il a plus de force pour mouvoir la jambe et la main droite, que l'embonpoint est plus égal dans

les parties symétriques des deux côtés du corps, et que son intelligence a acquis quelque développement.

Cette faiblesse relative du système nerveux et musculaire de la moitié droite du corps, qui est presque originelle, est la cause évidente des principaux phénomènes qu'un examen soigneux fait découvrir dans l'état actuel de cet enfant.

Il a l'épine du dos un peu courbée en avant, et qui tourne sa concavité vers le côté droit, et l'omoplate droite a baissé, et s'est déjetée postérieurement. Il est clair que ces effets ont été produits par la faiblesse du long dorsal, et des autres muscles extenseurs des vertèbres placés du côté droit; de celle du trapèze et des autres releveurs de l'omoplate droite. On voit que la faiblesse générale des muscles placés au côté droit, a dû être plus marquée dans les extenseurs et les releveurs, qui sont destinés à de plus grands et plus forts mouvements.

Les côtes sont sensiblement plus arrondies du côté droit, dans leurs parties voisines de l'épine du dos. Pour expliquer ce fait, il faut considérer que les angles saillants que les côtes présentent à leur partie postérieure, et qui sont à quelque distance des apophyses transverses des vertèbres dorsales, semblent être formés dans l'enfance par le jeu des côtes, qui arc-boutent contre ces vertèbres, dans le mouvement de rotation qu'elles font à chaque inspiration. Or, dans ce sujet, les muscles in-

tercostaux et autres releveurs des côtes , étant plus faibles du côté droit , ont donné moins d'effort aux côtes , et les ont moins pliées postérieurement.

Il est aisé de voir aussi pourquoi l'enfant a le visage tourné habituellement du côté droit : ce qui dépend de la plus grande force tonique , relative du sterno-mastoïdien gauche.

Cette faiblesse des muscles du côté droit s'étend à ceux de la langue , qui se tourne à gauche , en sortant de la bouche ; et à ceux de l'œil droit , qui ne peut fixer un objet qu'après s'être agité et comme essayé en divers sens.

La tête de ce malade semble plus grosse , à proportion de son âge , qu'elle ne serait dans l'état naturel. Il ne peut articuler aucune parole. La diminution d'intelligence répond en lui à la privation des forces , dont le corps devrait jouir. Il est sujet à des mouvements fréquents d'impatience , et à des trépignements , comme convulsifs , de la jambe paralysée. On sait qu'au physique et au moral , l'inquiétude accompagne presque toujours la faiblesse.

Il résulte , de tout ce qui a été exposé , que des causes qui remontent aux premiers jours de cet enfant , ont altéré le principe de la vie , et ont diminué relativement son influence sur le système nerveux et musculaire , de la moitié droite du corps. Cette espèce d'altération est démontrée par les faits , quoiqu'on ne puisse savoir quelle en est la nature. Elle a rendu plus tardif le développement des mouvements et des sensations , dans la moitié droite du corps. Ce-

pendant cette inégalité est moins sensible depuis un an : ce qui semble indiquer que le perfectionnement des organes affaiblis, a été plus retardé qu'empêché, et qu'il se rapproche de celui des organes plus forts, parce que la progression des incréments de ceux-ci est plus rapidement décroissante, étant plus éloignée de son premier terme.

Il paraît donc que l'indication principale est ici d'accélérer et d'augmenter le développement relatif des mouvements et des sensations dans la moitié droite du corps, pour qu'il s'égale bientôt à celui qui s'est fait dans la moitié gauche. Si l'on a quelque espoir de remplir une indication si difficile, il semble qu'on y doit tendre par deux méthodes réunies. La première sera celle où l'on s'attachera à fortifier, par un régime analeptique et des remèdes nervins, le principe de la vie, de telle sorte qu'il acquière promptement cette égalité harmonique d'influence, qu'il doit avoir sur les divers membres. Cette vue semble un peu hasardée; cependant elle est la seule qui doit avoir conduit les praticiens dans tous les cas de paralysie, où ils ont employé les analeptiques et les nervins. La seconde méthode sera celle, où, par des topiques appropriés, on travaillera à procurer dans les parties languissantes, une digestion plus complète des sucs nourriciers, plus d'énergie, et des sensations plus parfaites.

Dans ces vues, le malade ne prendra que des aliments qui lui soient faciles à digérer : mais il faut que ces aliments soient en général succulents, et conve-

nablement assaisonnés. On lui fera faire un usage habituel, quoique modéré, d'ail, de moutarde, et d'autres drogues qui aient des principes aromatiques ou piquants. On le fera manger peu et souvent. On préviendra, s'il est nécessaire, la constipation par des lavements d'eau pure.

On engagera le malade à faire un exercice assidu et varié des parties paralysées, et on augmentera cet exercice par degrés.

On accoutumera l'enfant à user pour boisson ordinaire, d'une infusion théiforme de feuilles de sauge et de romarin.

On lui donnera chaque jour, matin et soir, pendant des mois entiers, vingt grains de quinquina, et dix grains de racine de valériane sauvage, dans du vin rouge faible, mêlé avec de l'eau, à parties égales (y joignant un peu de noix muscade pour rendre ce remède moins désagréable). On pourra ajouter à cette mixture, lorsque l'enfant paraîtra plus agité que d'ordinaire de mouvements presque convulsifs, une ou deux cuillerées de suc de rue.

Si ces topiques, après un temps long, ne produisaient point des effets assez avantageux, on joindrait à leur usage celui des bouillons de vipères, dont la préparation est décrite dans la Pharmacopée de Paris. On lui donnera la moitié d'un de ces bouillons à son réveil, et l'autre moitié à l'heure du coucher. On fera continuer ces bouillons à plusieurs reprises, chacune de huit à dix jours consécutifs. On en observera avec soin les effets, qui doivent être sans doute

d'exciter conjointement avec les remèdes précédents, la chaleur et la force du poulx, mais non jusqu'au point de produire une fièvre artificielle. Cette fièvre ne peut avoir ici le même succès qu'on en observe dans des cas de paralysie, où le principe de la vie a été attaqué moins directement, où on est fondé à admettre des obstructions, etc.

Pendant le cours de ces remèdes principaux, il pourra être utile de placer divers autres remèdes auxiliaires; comme le vin anti-scorbutique décrit dans la Pharmacopée de Paris, dont on fera prendre de temps en temps une ou deux cuillerées, lorsque l'enfant paraîtra avoir l'estomac chargé de pituite; des juleps céphaliques, avec l'eau de mélisse, l'eau de rue, la teinture de castor, le sirop de stæchas, etc., lorsque l'enfant sera plus tourmenté d'inquiétudes et de symptômes nerveux.

Dès que les excitants internes auront eu une efficacité marquée, on tâchera de l'assurer en donnant des martiaux, avec les précautions convenables; et d'abord les fleurs martiales de sel ammoniac à la dose de quatre ou cinq grains matin et soir.

Quant au traitement externe, dirigé suivant l'indication principale, on fera pendant très long-temps, chaque jour matin et soir, des frictions sèches avec des flannelles pénétrées des fumées de succin, d'encens, et autres aromatiques, sur toute l'épine, au creux des aisselles, et aux plis de l'aîne et du jarret droit. A la suite de chaque friction, on fera des onctions chaudes sur les mêmes endroits, avec de

l'huile de rue (préparé par décoction), à laquelle on ajoutera un peu d'huile esentielle de romarin.

On fera aussi, deux fois par jour, aux heures où l'estomac sera le plus vide, des onctions semblables sur les chairs des extrémités paralysées, Ces onctions seront aussi précédées de frictions, mais plus légères, et qu'on poussera seulement jusqu'à faire un peu rougir et gonfler les parties externes.

Si ces topiques ne causent point dans les muscles paralysés une excitation suffisante, on frottera les extrémités affectées, avec une poudre composée de parties égales de farine et d'*alumen plumosum*, ou amiante. Si ce remède rougit trop la peau, on adoucira ses impressions, en la frottant avec du suc de citron

On pourra essayer sur les membres affectés, des douches d'eau chaude, où l'on aura fondu une quantité convenable de sel marin.

On tentera aussi des douches d'eau très-froide, sur mêmes parties.

Enfin on pourra avoir recours à l'électricité, dont l'action sur la moitié droite du corps de cet enfant ne fait pas craindre le même danger que dans les cas de paralysie, où il y a congestion d'humeurs vers la tête, et promet le plus grand succès, pourvu qu'on puisse y soumettre le malade pendant un temps assez long.

Observation extraite d'une autre consultation sur des affections paralytiques, compliquées de mouvements spasmodiques.

Malade dont les nerfs souffrent un affaiblissement très considérable, qui cause la langueur habituelle des fonctions de l'âme, de la langue, ou autres organes très voisins de l'origine des nerfs, et des extrémités, surtout du côté droit. Cet état permanent de faiblesse nerveuse se complique par intervalles d'affections spasmodiques; comme tension dans les yeux, crampes douloureuses dans divers organes, et mouvements convulsifs décidés dans les mains qu'occupe une paralysie imparfaite. Cet état mixte, d'affections nerveuses, est sans doute moins grave que ne serait un état perpétuel d'affections paralytiques qui subsisteraient seules au même degré.

Mais les causes qui ont produit cet acte mixte, si elles ne sont détruites, peuvent amener par leurs progrès, des vices paralytiques très graves, ou même l'apoplexie. Ces terminaisons pernicieuses sont d'autant plus à craindre, que les erreurs de régime auxquelles la malade se livre, doivent causer un désordre constant dans les excrétions naturelles. Ce désordre est sans doute corrigé par l'art, et surtout par le soin qu'on a pris durant le cours des infirmités de la malade, d'entretenir le ventre libre, par l'usage assidu des lavements ou de laxatifs. Mais ces remèdes ne sont que palliatifs de la congestion du sang et des humeurs vers la tête, que détermine le trouble des

excrétions ; et cette congestion peut être rendue plus forte par diverses circonstances , qui suspendraient ces excrétions , même pour peu de temps , ou qui arrêteraient de nouveau le flux menstruel , etc.

Il paraît donc que l'indication principale est de redonner aux nerfs leur sensibilité naturelle. Cette sensibilité a été dépravée par l'abus des liqueurs fortes et peut-être par d'autres causes ; de sorte que ses altérations influent sur divers organes musculaires et autres , de manière à déterminer la résolution , ou les mouvements spasmodiques de ces organes.

Mais en même temps qu'on doit travailler à rappeler la sensibilité naturelle dans tout le système des nerfs , il faut préparer et combiner les remèdes toniques et nervins , qu'on emploiera pour cette fin , avec des remèdes tempérants et propres à affaiblir les impressions particulières que ces excitants pourraient faire sur l'estomac , ou autres organes plus sensibles ou altérés , avant que de produire leur impression spécifique sur tout le système des nerfs.

On donnera des toniques excitants , si la sensibilité nerveuse est rapprochée de l'état naturel ; comme des martiaux employés avec les précautions convenables , la conserve de fleurs de romarin , etc. Si au contraire la sensibilité nerveuse reste toujours fort dépravée , on ajoutera à l'usage des remèdes précédents , celui des médicaments propres à introduire un grand changement dans cette sensibilité ; comme une infusion théiforme de feuilles de rue , des pilules faites avec la gomme ammoniacque , et la tein-

ture de castoréum ; le musc (dont on observera si l'usage n'augmente point les mouvements convulsifs , ou n'est pas d'ailleurs contraire à l'idiosyncrasie de la malade , etc.

CONSULTATION XXXIII.

Affection mélancolique.

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter , a toujours été fort disposé aux affections mélancoliques. Il était tourmenté depuis plusieurs années par de vaines idées de jalousie , lorsqu'à l'occasion d'une confession générale qu'il fit il y a cinq ans , ces idées s'évanouirent , et firent place à des inquiétudes superstitieuses qui l'ont toujours agité jusqu'à ce moment.

Il est livré sans cesse à un nombre d'idées affligeantes et extravagantes , qu'il ne peut vaincre , et qui le détournent de toute application aux affaires. Il croit être possédé par les diables , et a voulu même se faire exorciser. Il s' imagine avoir fait un grand nombre de péchés irrémissibles. Il ne peut être tranquillisé là-dessus que pour le moment , par les personnes religieuses qu'il consulte et qui le renvoient aux médecins. Cet état désespérant lui a fait naître plusieurs fois l'envie de se détruire , et il s'est longuement et fortement occupé de cette idée.

Pour être délivré de ces cruelles misères , il prie Dieu fréquemment et fort au long : mais il a toujours des doutes et des scrupules sur la manière dont il fait ses oraisons. La crainte de ne pouvoir jamais guérir , remplit de trouble les moments que les autres peines d'esprit lui laissent libres. Ainsi il est continuellement accablé de passions tristes et pusillanimes. Souvent il pleure , et quelquefois il rit sans aucun sujet. Ses distractions répétées , les gesticulations , et les positions bizarres qu'il affecte , trahissent aux yeux du public les égarements de sa raison.

Le malade semble né avec un bon tempérament. Son teint , son embonpoint , son appétit , et la facilité qu'il a de digérer tous les aliments ordinaires , font croire d'abord qu'il jouit de la meilleure santé. Mais il a parfois de légères atteintes de douleurs et de langueurs d'estomac. Son sommeil , qui est habituellement long , est accompagné de beaucoup de songes effrayants. Ils s'éveille en sursaut presque chaque nuit , et son réveil le plus naturel , est toujours mêlé de symptômes d'étonnement et de terreur.

Il sent perpétuellement un embarras , un tiraillement , un feu au milieu du front , et un travers de doigt au-dessus des sourcils. Il éprouve un sentiment à peu près semblable dans les yeux. Il a observé que ses jambes s'engourdissent fort aisément , dès qu'il est resté quelque temps assis. Son pouls est toujours fréquent , quoique d'ailleurs l'état en varie souvent dans le cours de la journée. Ce malade croit que ces

changements tiennent à l'impression différente que son mal fait sur son ame.

Depuis que cette maladie a commencé, elle a formé par deux fois des attaques beaucoup plus vives que son état ordinaire, dans lesquelles le malade souffrait un violent mal de tête, n'avait point de sommeil qui ne fût très-laborieux et mêlé de songes funestes, et ne cessait d'avoir le pouls plein, grand, fort et dur. L'une et l'autre de ces attaques ont été dissipées par des saignées du bras et du pied, par des purgatifs doux, des lavements rafraîchissants, des pédiluves souvent répétés, et par des émulsions nitrées, prises pour boisson ordinaire.

Le malade a été réduit à l'eau pour toute boisson pendant une année. Depuis quelque temps il boit à ses repas du vin trempé, à parties égales, et il trouve qu'il est depuis un peu plus tourmenté par sa maladie qu'il ne l'était auparavant.

Pendant un hiver entier, il a fait journellement usage de l'extrait de jusquiame, qui avait sensiblement apporté du calme à ses agitations.

Chaque année, pendant la belle saison, il a pris des bains à la rivière. On lui a donné, à plusieurs reprises fort longues, des sucres de pissenlit, de chicorée amère, et de laitue; et quelquefois le petit lait, qui lui causait ordinairement la diarrhée. Mais il a renoncé depuis long-temps à ces remèdes, dont il dit n'avoir éprouvé aucun bon effet.

Il juge très-sainement, du moins par intervalles, de la déraison dont il se plaint : car il assure avoir

trouvé très-exact et très-bien fait l'exposé de son mal, que contient le mémoire qui m'a été envoyé. Il veut savoir quelles sont la nature et les causes, et quelles peuvent être les suites de sa maladie. Tout ce qu'on peut lui annoncer de sinistre ne lui fera, dit-il, aucune peine, et il est prêt à mettre ordre à ses affaires domestiques, si son mal doit avoir quelque issue fâcheuse.

Je réponds à ces questions, 1°. que cette maladie est une aliénation d'esprit, fixée à certains objets, que les médecins appellent *affection mélancolique*; 2°. que rien n'est plus obscur que la cause *primitive*, qui prédispose à de semblables altérations de la raison; que les principales causes *occasionnelles*, qui ont mis en actions la cause primitive chez ce malade, ont été la congestion habituelle du sang vers la tête, et une sensibilité dépravée de l'estomac et du genre nerveux; que les causes occasionnelles ont dû être déterminées et perpétuées par des erreurs dans le régime de l'ame et du corps; 3°. que des circonstances imprévues peuvent faire dégénérer cette affection mélancolique d'une manière fâcheuse, et que par cette raison on ne pourrait que louer le malade de la prévoyance qui lui ferait mettre dans ses affaires domestiques, un ordre qui servirait toujours à tranquilliser son esprit; mais cependant qu'on est fondé à croire que cette affection, loin d'avoir des suites plus graves, diminuera peu à peu, et s'effacera même par un long usage du régime et des remèdes convenables.

Ce régime et ces remèdes doivent , dans les méthodes les plus naturelles , être rapportés à des indications que monsieur le médecin ordinaire du malade , paraît avoir très-bien connues, quoiqu'elles n'aient été remplies qu'imparfaitement , excepté dans les deux attaques plus vives , qui ont paru dans le cours de cette maladie , et qu'on a traitées fort méthodiquement,

Les indications propres aux méthodes naturelles , par lesquelles on peut combattre cette mélancolie , sont de détruire les causes occasionnelles qui l'entretiennent , et pour cette fin de corriger la tendance que le sang affecte vers les parties supérieures , et de rendre plus libre la circulation de ce fluide ; (les embarras de la circulation sont indiqués , et par le prompt engourdissement que souffrent les extrémités inférieures , dès que le malade est resté assis quelque temps , et par le sentiment constant d'embarras et d'ardeur qu'il éprouve dans les yeux , ainsi qu'au bas et au milieu du front. Ce sentiment me paraît naître du séjour contraire aux lois exactes de la circulation que le sang fait dans les sinus de la dure-mère , particulièrement dans les sinus caverneux , où s'insèrent les veines ophthalmiques , et dans le sinus longitudinal à sa partie antérieure et déclive près de son origine) ; de rétablir la crase du sang et des humeurs , altérée par les difficultés de leur mouvement progressif , et sans doute par d'autres causes ; d'assurer cette restauration , en fondant et en évacuant successivement ces humeurs , qu'on a

lieu de croire être devenues *innéables*, ou avoir pris une nature atrabilaire ; enfin , de rendre aux organes nerveux leur sensibilité et leur mobilité naturelles.

Dans ces vues , on commencera par une saignée du pied , que l'on fera modérée , suivant l'état actuel des forces du malade.

Pendant tout le cours du traitement , on fera prendre au malade , chaque jour , un lavement d'eau pure , le matin à son lever , et un bain des jambes , avec de l'eau tiède , à laquelle on ait ajouté un sixième de vinaigre , chaque soir à son coucher.

Après la saignée du pied , on essayera de résoudre les embarras de la circulation dans la tête , en appliquant des sangsues aux tempes ; et si l'évacuation qu'elles procureront est insuffisante , on aura recours à la section de l'artère temporale. Si l'utilité de l'application des sangsues est passagère , on répétera plusieurs fois ce remède , au retour de l'incommodité que le malade ressent au front et dans les yeux. On pourra employer dans la même intention , des fomentations sur la tête rasée , avec l'eau froide ou le vinaigre rosat , lorsque le malade prendra les bains tièdes qui seront conseillés plus bas.

Quant au rétablissement proposé de la masse des humeurs , les moyens suivants semblent être des plus appropriés. On fera prendre au malade , pendant long-temps , tous les jours , à des heures commodes , et en deux prises , trois drachmes de se végétal , qu'on aura mis en bol avec suffisante quantité d'extrait de fleurs de camomille. Sur chaque prise de ce

remède, il boira quatre onces, et plus graduellement, des sucs de chicorée, bourrache, et autres plantes nitreuses; auxquels sucs on joindra dans la suite un tiers de suc de cresson, et d'autres plantes anti-scorbutiques.

Pendant le cours de ces remèdes, on purgera le malade tous les cinq ou six jours, et même plus souvent, si l'inégalité qu'on observera dans le poulx, et d'autres indices, annoncent une fonte actuelle des humeurs épaisses et atrabilaires. On purgera avec les tamarins, la crème de tartre, et quelques grains d'extrait d'ellébore noir. On évitera de pousser le flux du ventre, jusqu'à un état qui puisse énerver le malade. On pourra aussi entremêler avec succès, à l'usage des remèdes précédents, la boisson continuée, pendant huit ou quinze jours, de quelque eau minérale purgative, prise journellement à haute dose, pourvu que cette eau passe parfaitement bien.

Je ne dis rien du cas où quelque obstruction manifeste dans les viscères présenterait une indication majeure; cas où les fondants, qu'il serait le plus utile de combiner avec les apéritifs ci-dessus, seraient le savon, le miel, les fruits récents, pris en très-grande quantité.

Quant aux secours qui peuvent rendre aux organes nerveux leur sensibilité et leur activité naturelles, je pense que le plus efficace est l'alternative répétée chaque jour, pendant très-long-temps, le matin d'un bain d'eau médiocrement chaude, et l'après-midi d'un exercice à cheval ou en voiture.

augmentera par degrés la durée de ce bain et de cet exercice. Le bain dans les affections nerveuses, ne serait qu'un palliatif faible de l'irritabilité vicieuse, si son alternative avec l'exercice ne donnait une sorte de trempe qui fortifie la constitution. L'exercice à la campagne présente une succession perpétuelle d'objets extérieurs, dont l'impression distrahit à la longue, et empêche l'ame, dont l'attention est limitée, de fixer toujours les idées désagréables qui l'affectaient. L'eau de rouille nitrée, prise froide, pour boisson ordinaire, est aussi un très-bon remède dans de semblables affections vaporeuses.

Si les méthodes naturelles qu'on vient de spécifier, ne sont point assez salutaires, on travaillera à changer la manière d'être du principe de la vie : ce qui influera peut-être sur l'ame. On ordonnera dans cette vue, les spécifiques connus, comme le vinaigre, le musc joint au cinabre, etc. Une salivation très-moderée, excitée par des mercuriels, en soutenant les autres excrétions et les forces du malade, serait une ressource analogue, mais trop hasardée, qui aurait pu faire réussir le charlatan qui soupçonnait dans cette maladie une cause vénérienne.

Il est évident que le malade doit s'abstenir du vin, des liqueurs chaudes, des ragoûts, et en général de tout ce qui peut échauffer et porter à la tête. Il serait bon qu'il ne prît à souper d'autres aliments que ceux qui sont tirés des végétaux, et même qu'il prît en se couchant une verre d'émulsion, avec du sirop diacode. Ce narcotique ou un autre plus puis-

sant, administré avec précaution ; en rendant le sommeil plus parfait, préviendrait sans doute les songes fâcheux dont il est accompagné.

Si par quelqu'une des méthodes exposées, on obtient la convalescence du malade, il sera essentiel de continuer assez long temps cette méthode, et d'y revenir par intervalles, pour empêcher les rechutes, qui sont très-familières à cette maladie.

Lorsque le désordre du corps aura commencé à diminuer sensiblement, l'action des remèdes de l'ame sera plus facile et plus certaine. Pendant le cours du succès que pourront avoir ces médicaments, monsieur le médecin ordinaire voudra bien se prêter jusqu'à un certain point au ménagement que demandent les idées qui affligent le malade. Il lui exposera avec amitié, mais nettement et sérieusement, un petit nombre de raisons claires, et propres à détruire ces idées vaines. Lorsqu'il verra que les raisonnements auront fait une impression graduée, qui commence à donner du calme, il cessera d'occuper la tête du malade, de crainte de la fatiguer. Il profitera de chaque instant de persuasion, pour engager le malade à acquiescer à sa conviction précédente d'une manière implicite, et à ne plus discuter la solidité des motifs de ses inquiétudes. Ainsi, en employant habilement des vicissitudes d'évidence et de distraction, il peut espérer de ramener un jugement affaibli, à ce cercle constant d'opinions naturelles, que nous appelons raison.

*Observation extraite d'une consultation sur un autre
mélancolique.*

Malade chez qui l'excès de sensibilité pour les petites traverses qui sont inséparables de la vie humaine , fit croître la mélancolie à un tel degré , que pendant quelques mois il dormait très-peu , il mangeait et remplissait toutes ses fonctions , sans qu'il ressentît son existence et ses actions d'une manière réfléchie et bien distincte. Il passa un temps considérable , sans parler que par monosyllabes , ne croyant pas pouvoir donner de liaison à son discours.

Les infirmités de ce malade ont trois causes principales : 1°. une affection mélancolique grave , qui semble être entretenue par la difficulté de la circulation du sang dans les vaisseaux du cerveau , et de la dure-mère , et par la difficulté de l'excrétion de la mucosité de la membrane pituitaire ; 2°. un vice nerveux dans la constitution , qui a déjà causé une maladie de langueur , et à la suite duquel on peut craindre une affection de poitrine , dont semble menacer la douleur de poitrine , qui s'est fait ressentir entre les épaules , etc. ; 3°. la dégénération atrabilaire des humeurs , qui a développé une fièvre quarte , etc.

*Observation extraite d'une consultation sur une
mélancolique , attaquée d'insomnie.*

Malade vaporeuse , chez qui il faut diminuer l'excès de sensibilité dans les origines des nerfs , qui est la

véritable cause de l'insomnie opiniâtre , et de l'habitude des passions tristes qui la tourmentent. Cette diminution semble devoir être beaucoup moins opérée par des narcotiques qui irritent dans des cas semblables , lorsqu'ils ne forcent pas le sommeil , que par des remèdes excitants qui rendent au principe de la vie les forces nécessaires pour rétablir l'intégrité de la fonction du sommeil ; ou bien par des anti-hystériques , qui changent la manière d'être de ce principe , et puissent introduire une nouvelle distribution de ses forces sensibles , en faisant cesser l'habitude qui concentrait ses forces dans les origines des nerfs.

On sera fort réservé à donner des narcotiques pour cette insomnie. On opposera en général à cette affection , les excitants et analeptiques , si l'insomnie est accompagnée d'un affaiblissement très-considérable ; les anti-hystériques et les nervins , si l'excès d'une sensibilité dépravée paraît être la cause de cette insomnie.

Entre autres remèdes du premier genre , on peut conseiller à la malade de prendre après ses repas un petit verre de vin d'Espagne , dans lequel on aura mis quelques grains de safran ; comme aussi d'user de la teinture d'ambre gris (préparée suivant la Pharmacopée de Paris), dont on lui donnera le soir , à l'heure de son coucher , quinze ou vingt gouttes dans une cuillerée d'eau de cannelle simple.

Parmi les remèdes anti-hystériques et nervins , qui peuvent être appropriés lorsque l'insomnie tien-

dra au vice de la sensibilité , on prendra de préférence le julep suivant, dont la malade a déjà éprouvé un bon effet :

Prenez eau rose et eau de mélisse , de chaque deux onces ; musc , six grains : broyez le musc avec une drachme de sucre , mêlez-le dans ces eaux , et ajoutez une once de sirop d'œillet.

CONSULTATION XXXIV^e.

Scorbut imparfait , avec vice rachitique , etc.

L'enfant pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est dans sa dixième année. Monsieur son père est mort, ayant eu toujours la constitution affectée d'un vice scorbutique héréditaire. Madame sa mère avait eu depuis l'âge de quatorze ans une éruption de boutons, comme dartreux sur le visage ; et la répression imprudente de ces boutons, par l'effet d'une pommade, peut avoir causé la révolution qui fit périr cette dame.

Le jeune malade fut attaqué trois mois après sa naissance, d'une rache étendue sur tout le corps, à laquelle on n'opposa aucun remède, et dont il fut délivré au bout d'une année. Depuis il se porta très-bien jusqu'à l'âge de quatre ans, où l'on découvrit une petite saillie dans les articulations des côtes du côté droit, avec le sternum. Mais cette proéminence

n'a point fait depuis de progrès considérables , et n'a point affecté la respiration.

A l'âge de cinq ans , le malade eut une fièvre vermineuse , dont il fut quitte au bout de trois jours , mais à la suite de laquelle il ne put recouvrer l'appétit et les forces dont il jouissait auparavant ; il commença dès-lors à être sujet à de fréquentes hémorrhagies du nez , et à des faiblesses d'estomac.

Il fut atteint peu après d'une toux sèche et presque convulsive , qui dura près de quarante jours. Cette toux fut calmée par l'usage du lait et de quelques tisanes. Mais sa cessation fut promptement suivie d'une dyssenterie , qui fut très-longue. La convalescence fut parfaite. On soumit peu après le malade à l'inoculation , qui eut le succès le plus heureux.

L'enfant séjourna ensuite environ un an et demi dans un pays où l'air est mou et malsain. Il y perdit par degrés beaucoup de son appétit et de son embonpoint , que l'inoculation paraissait avoir augmentés. Il s'est affaibli depuis , et n'a pas crû à proportion de son âge. Sa tête est restée un peu trop grosse à proportion du corps ; elle s'est portée en avant ainsi que les épaules. D'ailleurs , toutes les articulations sont libres , et tous les os paraissent bien proportionnés.

Le malade revint dans le pays où il est établi depuis deux ans. Il y est resté sujet aux mêmes incommodités qu'il avait déjà éprouvées : hémorrhagies , inappétences , indigestions , langueurs d'estomac , vomissemens et migraines.

Ces migraines reviennent par intervalles très-différents, sans qu'on puisse assigner la cause qui détermine leur retour, quelque attention que l'on fasse aux circonstances et au régime du malade. Elles commencent d'ordinaire cinq ou six heures après le dîner : le malade ne se plaint que d'une pesanteur à la tête, et d'une douleur fixe au milieu du front ; il vomit quelquefois, mais rarement ; il est fort abattu, et dégoûté de toute espèce de nourriture et de boisson. On le met alors au lit, où il passe toute la nuit dans un sommeil tranquille ; et à son réveil, il demande de la nourriture, qu'il prend avec plaisir.

Le malade a un dégoût constant pour toutes les viandes succulentes, bouillies. Il aime mieux les viandes sèches et rôties. Il a un goût de préférence pour les légumes, et pour les aliments végétaux.

Monsieur le médecin ordinaire a toujours été d'avis, que le principe des incommodités du malade, est un vice héréditaire, et il définit ce vice, une dyscrasie acrimonieuse scorbutique.

L'existence d'un vice scorbutique dans la constitution de cet enfant, est sans doute très-apparente ; quoiqu'il ait les dents blanches, les gencives bien saines, l'haleine très-bonne, l'humeur gaie et enjouée. Il n'est point atteint d'un scorbut développé et marqué par les signes spécifiques de cette maladie : mais il semble qu'on doit rapporter les maux qu'il souffre, à un scorbut imparfait auquel il était prédisposé par les infirmités de ses parents, et qui a été

augmenté par l'habitation d'un pays humide et malsain.

Les maux qui proviennent d'un vice scorbutique imparfait, s'établissent et se guérissent plus lentement en général, que le scorbut vrai et développé. Ce principe est prouvé par des observations sans nombre. Il suit de là, que dans le scorbut imparfait et durable, la constitution est moins violemment affectée, que dans le scorbut décidé, mais qu'elle l'est plus profondément.

Dans l'un et dans l'autre scorbut, la sanguification est altérée, la crase des humeurs n'est pas assez permanente, leurs dernières digestions sont viciées, et la transpiration se fait d'une manière irrégulière. Mais dans le scorbut lent et imparfait, les spécifiques connus de cette maladie ne peuvent guérir, qu'autant qu'on les choisit, qu'on persévère dans leur usage pendant très-long-temps, et qu'on les combine avec divers remèdes, qui rétablissent les préparations des humeurs et les évacuations naturelles.

Ces combinaisons sont d'autant plus essentielles dans le cas présent, qu'il y a complication manifeste de scorbut imparfait, avec un vice rachitique (vice qui consiste dans une altération particulière de la préparation des sucs osseux), et avec un affaiblissement de l'estomac, qui altère les digestions habituellement, et qui est plus grave lors des accès de migraine, etc.

Il paraît qu'on peut satisfaire par le régime et les

remèdes suivans , aux indications que présente cette maladie scorbutique compliquée.

Le malade fera à ses repas beaucoup d'usage de la chicorée , du cresson , de l'oseille , des oranges douces , des bouillons de raves , de choux , etc.

Il s'abstiendra des aliments indigestes , trop succulents et de haut goût. Il ne prendra point de café , ni de boisson chaude et spiritueuse. Il boira fréquemment de la limonade dans le courant de la journée , et surtout pendant les fortes chaleurs.

Le malade prendra journellement , pendant longtemps , chaque matin un bain frais , ou dans de l'eau très-tempérée , sans être absolument froide , de manière qu'il y ait plutôt froid que chaud. On prolongera par degrés la durée de ce bain , qui sera d'autant plus courte , qu'on le donnera plus froid. Le malade fera chaque soir une promenade à cheval ou en voiture , dans une campagne où l'air soit sec.

On pratiquera matin et soir , des frictions d'abord plus légères , et qu'on rendra plus fortes dans la suite , sur l'épine du dos , le bas-ventre , et les extrémités du malade , avec des linges pénétrés des fumées aromatiques de succin , d'encens , de baies de genièvre , etc. On aura un soin particulier que le malade ne soit point exposé à l'humidité , que les couvertures de son lit soit bien sèches , etc.

Il semble convenable , qu'en continuant l'usage de la décoction d'osmonde , que le malade a déjà prise avec succès , on lui donne des sucres des plantes anti-scorbutiques assez actives. Ainsi il pourra pren-

dre deux ou trois fois par jour, pendant très-long-temps, une once de suc de cresson, et deux drachmes de suc de cochléaria, qu'on aura mêlé avec quatre ou cinq onces de petit-lait bien clarifié. La répétition de ces remèdes et leur dose, seront réglées suivant les circonstances. Si on éprouve que ces sucs anti-scorbutiques soient trop actifs, on pourra en modérer l'impression, en substituant le lait d'ânesse au petit-lait, et en donnant par intervalles des bouillons de tortues.

Lorsque l'estomac souffrira un affaiblissement plus marqué que de coutume, que le malade aura plus d'inappétence, de dégoût et d'abattement, il sera à propos de lui faire prendre plusieurs jours de suite, avant chaque prise de petit-lait et des sucs anti-scorbutiques, un bol composé avec quinze grains d'extrait de quinquina, quatre grains de rhubarbe, et suffisante quantité de sirop d'écorces d'orange.

Lorsqu'on reconnaîtra les symptômes, avant-coureurs des accès de migraine, auxquels le malade est sujet, on lui donnera pour tâcher de prévenir cet accès, un émétique doux, comme quelques grains d'ipécacuanha, dont on aidera l'action, en faisant boire par dessus, plusieurs verres d'une décoction faible de la racine de *raphanus rusticanus*. Il paraît que c'est par ces vomitifs, convenablement répétés, qu'il faudrait traiter le malade, s'il venait à être attaqué d'une toux convulsive, semblable à celle qu'il souffrit il y a environ cinq ans.

En continuant toujours, suivant les succès sensi-

bles, le régime et les remèdes appropriés contre le scorbut, on pourra insister davantage sur la combinaison des stomachiques et des fortifiants, qui seront indiqués par les lésions de l'estomac et par le vice rachitique. On variera ces derniers remèdes, si on observe des effets trop bornés de la part de ceux qui ont déjà été proposés. Ainsi on pourra substituer la décoction de racines de garance, à la décoction d'osmonde; remplacer les bols stomachiques, qui ont été prescrits, par dix ou douze gouttes de teinture de mars tartarisée, qu'on ajoutera à chaque prise des sucs anti-scorbutiques, etc.

Il est essentiel de ne pas occuper trop fortement l'esprit du malade, et de détourner de lui tout ce qui peut affecter vivement son ame. On doit craindre les suites de la précocité, dont on le loue. Les forces de sa raison se sont accrues aux dépens de celles du corps. Pour détruire l'inégalité de proportion, qui est entre ces différentes forces, il est à propos d'enrayer pendant quelque temps le progrès des connaissances du malade, et de lui présenter plus fréquemment les distractions agréables et légères, qui sont naturelles à son âge.

Délibéré ce 19 juin 1773.

CONSULTATION XXXV^e.*Vérole.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de vingt-cinq ans. Dans l'été de 1773, il fut attaqué de différentes affections nerveuses et mélancoliques, auxquelles se joignit un amaigrissement considérable. Au commencement du carême dernier, le malade fut atteint des signes caractéristiques de la vérole, qu'il avait contractée par un commerce de sept à huit ans avec des femmes gâtées. Il fut pris d'un ptyalisme abondant, qui a subsisté depuis; le son de sa voix s'altéra, ses amygdales se gonflèrent, il parut un petit bouton au haut du palais, et il se forma deux porreaux au prépuce.

On lui ordonna de passer par les grands remèdes. Il prit trente bains, fit usage du sublimé corrosif, pendant six semaines environ; et ensuite on lui administra en frictions, dans l'espace de deux mois, onze onces de pommade mercurielle, faite à la moitié. La salivation ne fut pas rendue plus abondante par cet usage du mercure. Les symptômes du mal furent peu diminués. Le malade s'aperçut, vers la fin du traitement par les frictions (dont la dernière fut donnée il y a trois mois), qu'il avait plusieurs glandes des aines engorgées.

A ce traitement, on fit succéder l'usage de tisanes légèrement sudorifiques et de bols fondants. Ces remèdes, que le malade alla prendre à la campagne, produisirent un mieux sensible dans l'état général de l'ame et du corps : et ce mieux dura environ un mois.

Depuis quinze jours, le malade est retombé dans son premier état. Son teint est un peu plombé, il éprouve habituellement des lassitudes et un malaise universel. Il ressent parfois des douleurs de tête très-vives. Il est toujours tourmenté d'affections tristes et vaporeuses. Il a au prépuce des porreaux nombreux, les glandes des aines fort engorgées, les amygdales toujours également gonflées, et des aspérités sur la langue, qui la rendent rude comme du chagrin. On a observé que le côté droit du corps est beaucoup plus affecté que le côté gauche, de symptômes vénériens.

On demande, si le malade ne doit pas être soumis de nouveau à l'usage des remèdes anti-vénériens, mais administrés différemment qu'ils ne l'ont été jusqu'ici, et combinés avec les fondants et les nervins.

On demande encore, si la saison n'est pas trop avancée, pour faire actuellement les remèdes qui seront indiqués. Je réponds à cette question incidente, que les progrès qu'a faits cette maladie, ne permettent guère d'en retarder la cure ; mais que l'hiver est une saison moins avantageuse pour le succès des remèdes, convenables dans ce cas, et que ce sera une des causes pour lesquelles le traitement méthodique de cette maladie doit être fort long.

Je pense sur la question principale, 1^o. qu'en effet on doit traiter de nouveau le malade par des remèdes anti-vénériens mercuriels, administrés sous des formes et dans des vues différentes; qu'il faut les varier successivement, suivant les effets sensibles de chaque méthode aura produits; qu'on doit d'abord administrer ces mercuriels, de manière à obtenir les effets de leur vertu spécifique anti-vénérienne; et ensuite, s'il est nécessaire, donner ces mercuriels avec plus de force, pour qu'ils excitent des évacuations révulsives, utiles pour la résolution des parties engorgées;

2^o. Que pendant le cours de ces traitements anti-vénériens, il faut que le malade suive un régime médiocrement analeptique, et qu'on lui donne des remèdes stomachiques et nervins, d'une activité modérée; réservant ceux qui sont les plus énergiques pour le temps de convalescence de la maladie vénérienne: et qu'on ne néglige point, pendant tout le traitement, de combattre les attaques d'affections nerveuses, par les secours appropriés à ces maux particuliers;

3^o. Que les fondants tirés de l'antimoine et des plantes vénéneuses, quoiqu'ils pussent être utiles dès à présent, pourront être mieux placés, lorsqu'après avoir suivi les méthodes précédentes d'administration des mercuriels, on emploiera ces derniers remèdes, comme fondants spécifiques indéterminés, et non comme anti-vénériens ni comme évacuants révulsifs.

Je vais marquer les moyens par lesquels on peut remplir ces indications.

Premièrement , on commencera par mettre le malade à l'usage du sublimé corrosif , qu'on donnera de la manière suivante , pendant deux mois environ. Pendant ce temps , il prendra chaque jour un bain d'eau légèrement tiède , et l'on réglera la température et la durée de ces bains , de manière qu'ils ne lui causent point d'énervation sensible.

Il prendra le sublimé corrosif , d'abord à une dose très-petite , qu'on rendra plus forte par des gradations lentes. Ainsi on ne lui donnera d'abord qu'un demi-grain de sublimé dans quatre jours ; faisant prendre chaque jour la dissolution d'un huitième de grain dans deux livres d'eau , qui seront bues à petits coups dans le courant de la journée. On portera dans les quatre jours suivants , la dose du sublimé corrosif pour chaque jour , à un sixième de grain , donné de même dans deux livres d'eau : et ensuite semblablement de quatre en quatre jours (avec les modifications que monsieur le médecin ordinaire jugera convenables) , à un cinquième , à un quart , à un tiers , et à un demi-grain. Il paraît que le plus sûr sera de s'arrêter à cette dose , que l'on continuera jusqu'à la fin des deux mois susdits.

Si le sublimé causait la salivation (ce qui arrive très-rarement , mais qui pourrait avoir lieu dans ce cas , par la disposition qu'y a le malade) , on en suspendrait l'usage pendant quelques jours , et on n'y reviendrait qu'après avoir donné un vomitif.

Si au bout de deux mois environ , de l'usage du sublimé corrosif , l'effet spécifique de ce remède paraît être assez rapide et assez fort pour guérir les symptômes vénériens , et opérer le rétablissement de la constitution ; on continuera ce remède aussi longtemps qu'il paraîtra avantageux. Ce remède ainsi administré , suffira peut-être pour achever la cure.

Mais si le sublimé , donné suivant cette méthode , ne peut achever de détruire cette maladie vénérienne , je crois qu'il sera convenable de soumettre de nouveau le malade aux frictions mercurielles. L'expérience dit souvent dans des cas semblables , que le mercure guérit plus sûrement une vérole invétérée , et qui a été manquée plusieurs fois , lorsqu'il est appliqué successivement sous différentes formes.

On administrera d'abord ces frictions avec la pommade mercurielle , et de manière à prévenir la salivation et le cours de ventre. Pour cette fin on modérera la dose de la pommade qui sera employée dans chaque friction , et on étendra les intervalles entre les frictions , autant qu'il paraîtra nécessaire. On fera prendre dans ces intervalles , des bains tempérés , etc.

Si les frictions mercurielles , données assez longtemps suivant cette méthode , n'opèrent point des effets salutaires , qui soient décisifs pour la cure des symptômes rebelles , et pour le rétablissement de la constitution , on essayera d'administrer ces frictions avec plus de force et de célérité , de manière à produire une affection comme révulsive générale , en

excitant une salivation marquée. Mais ce flux de bouche sera arrêté presque aussitôt qu'excité : l'art de cette méthode consistant à émouvoir , à plusieurs reprises , une tendance décidée à ce flux révulsif.

Si, contre toute apparence , la cure de cette maladie n'est point achevée par l'usage ainsi varié des frictions mercurielles , on pourra essayer encore de faire prendre du sublimé corrosif , que l'on portera par degrés à des doses plus fortes que celles qui auront été employées auparavant. On observera quelle excrétion il excitera principalement , et quelle sera l'utilité sensible de cette excrétion , qu'on pourra aider par divers moyens. Si ce remède à ces doses augmentées avec la modération convenable , n'excite point d'excrétions fortes ou sensiblement utiles ; on pourra le déterminer à agir par les voies d'excrétion , qui paraîtront les plus convenables , en lui joignant divers évacuants appropriés.

Deuxièmement , pendant tout le traitement , le malade fera le plus grand usage possible du lait , qu'il prendra d'abord une fois , et ensuite deux fois par jour. Il se nourrira aussi de riz , d'œufs , et de viande blanche. Il fera plusieurs repas par jour , mais il mangera peu à chaque repas. Il s'abstiendra de tous les aliments trop assaisonnés , ou qu'il a éprouvé lui être d'une digestion difficile. Il renoncera à toutes les boissons échauffantes et spiritueuses. Il boira peu de vin et fort trempé. Il prendra chaque matin un lavement d'eau pure.

Si les fonctions des organes digestifs , languissent

davantage pendant ce traitement , on fera prendre de temps en temps des infusions théiformes de stomachiques amers et aromatiques ; comme de racine de gentiane , d'écorces d'orange , de millefeuille , etc. On pourra même faire prendre , de temps en temps , suivant l'indication , de petites doses de quinquina. Mais on sera plus réservé sur l'usage de ce dernier remède , lorsqu'on n'emploiera les mercuriels que comme spécifiques. Car il a été observé que le quinquina , à assez fortes doses , a déterminé plusieurs fois l'effet évacuant , que des remèdes même actifs n'avaient pu produire avant la combinaison du quinquina. On réservera pour l'état de convalescence de cette maladie vénérienne , un plus grand usage du quinquina et autres toniques , ainsi que des amers plus forts , qu'il faudra toujours combiner ou alterner avec les remèdes adoucissants et tempérants , suivant les vrais principes du traitement des maladies nerveuses.

Lorsque le malade aura des attaques de symptômes nerveux particuliers , on se hâtera de les dissiper par les secours usités en pareil cas ; comme serait pour les cas de langueurs extrêmes , et qui iraient jusqu'à la défaillance , un julep avec l'eau de mélisse , la liqueur anodine minérale d'Hoffmann , la teinture de castoréum ou le musc , et le sirop d'œillet.

Troisièmement , lorsqu'on aura pratiqué les méthodes précédentes d'administration plus forte des frictions mercurielles et du sublimé corrosif , si elles n'ont pas un succès complet on pourra essayer comme

résolutifs indéterminés des engorgements qui pourront subsister encore, d'autres mercuriels peut-être plus appropriés à l'idiosyncrasie du malade, comme le mercure alcalisé, etc. On pourra alors combiner utilement avec ces mercuriels, le kermès minéral, et d'autres préparations d'antimoine; et diverses plantes résolutives vénéneuses, comme la ciguë, l'aconit, le solanum dulcamara (d'autant plus qu'on a cru reconnaître dans plusieurs cas, que ces poisons avaient une vertu anti-vénérienne marquée).

Je ne dis rien du traitement des porreaux et autres maladies locales, qui sera réglé par monsieur le médecin ordinaire. On ne doit travailler à leur cure radicale, que lorsqu'on aura fort avancé la destruction du virus, dont toute la constitution est profondément affectée. Si l'on combattait plus tôt ces maladies locales par des remèdes énergiques, il serait à craindre qu'on exaspérât le vice vérolique général. Si au contraire dans le temps marqué, on négligeait leur traitement le plus efficace, ces maladies locales pourraient être autant de foyers, qui reproduiraient la vérole au même degré, et même probablement à un plus haut degré que celui qui existe à présent.

Deliberé ce 17 novembre 1774.

CONSULTATION XXXVI.

Maladie vénérienne, communiquée à une famille entière.

Monsieur le consultant a toujours été d'une complexion délicate et très-faible. Il a eu deux frères et six sœurs, qui ont péri jeunes ou avant l'âge de quarante ans.

Dès l'âge de douze ans il se livra à la masturbation, dont les excès continués parurent avoir causé un écoulement gonorrhéïque, qu'il eut à l'âge de dix-neuf ans.

A l'âge de trente ans il prit une gonorrhée virulente. On lui fit les remèdes ordinaires, et on lui fit faire, dans l'espace de cinq ou six jours, quelques frictions mercurielles aux aines. Après ces remèdes, il sentait encore des douleurs dans la verge, et l'écoulement persistait. On lui donna de nouveaux remèdes, qui ne détruisirent point l'écoulement; mais on lui dit que ce flux était causé par l'abondance de la semence, et par la faiblesse qu'avait laissée l'habitude des pollutions. On l'assura qu'il pouvait se marier, et il se maria au bout de trois mois, à compter du jour que la gonorrhée avait paru.

Madame son épouse était alors âgée de vingt-ans; d'une constitution très-faible et très-délicate. Madame

sa mère l'avait accoutumée à l'usage le plus immodéré du café, qu'elle a continué jusqu'à l'âge de trente ans. A l'âge de quinze ans, sa poitrine ayant paru menacée, on lui fit prendre le lait. Elle eut ensuite beaucoup de boutons au visage, et une croûte opiniâtre à la partie inférieure du nez, qu'on faisait disparaître de temps en temps par des pommades. Sa poitrine s'affecta de plus en plus; et Madame eut pendant long-temps une petite fièvre, une toux fréquente, des crachements de sang, des faiblesses et des oppressions considérables au moindre mouvement.

Cinq ou six jours après le mariage, il parut à Madame un écoulement considérable, accompagné de douleurs en urinant. On ne fit point de remède à cet écoulement, qu'on dit être l'effet des premiers actes du mariage, et des fleurs blanches, auxquelles Madame était sujette.

Neuf mois après son mariage, elle accoucha d'une fille, qui languit jusqu'à deux ans, et qui à cet âge devint rachitique, au point qu'elle était contrefaite au dernier degré, etc. Elle a vécu jusqu'à vingt-quatre ans avec des douleurs fortes et fréquentes, et a péri d'une fièvre continue, avec des étouffements, qui vint à la suite de la répercussion des dartres qu'elle avait au visage depuis l'âge de dix-neuf ans, et qui a fini par une hydropisie de poitrine.

Madame eut pour second enfant, une fille qui vit encore; qui a été très-bien faite jusqu'à sept à huit ans, où elle a commencé à se nouer. Cette demois-

celle a l'épine du dos fort torse , et une épaule beaucoup plus grosse que l'autre. Elle est âgée de vingt-un ans , et est d'une constitution très-faible. Elle n'a point d'appétit. Elle a des étouffements et des palpitations , lorsqu'elle agit avec quelque vivacité. Elle est sujette à de fréquens rhumes de poitrine , et a des fièvres causées par les exercices fatigants qu'entraîne le détail domestique.

Le troisième enfant de Madame , mourut peu de jours après sa naissance.

Dans sa quatrième grossesse , Madame eut une perte dès le quatrième mois , jusqu'à ce qu'elle fût accouchée à sept mois et demi , d'une fille très-petite et très-faible. Cette petite se fortifia , fut extrêmement sanguine , eut à la tête et au bras , des éruptions dartreuses , que l'on dissipa lorsqu'elle avait quatorze ans , avec l'eau de Goulard et une pommade. Elle est morte à quinze ans , d'une fièvre avec oppression extrême , et enflure des extrémités inférieures.

Après être accouchée de ce quatrième enfant , Madame fut sujette , pendant près de quatre ans , à des catarrhes avec des accès d'asthme , portés au dernier degré de suffocation , et des palpitations de cœur des plus violentes. Chaque accès se terminait par une expectoration assez rare de matière visqueuses , semblables au blanc d'œuf , et mêlées avec des crachats verdâtres. Sa guérison fut suivie d'une cinquième grossesse , qui fut heureuse ; elle accoucha d'un garçon qui mourut , dit-on , d'une fausse esqui-

nancie négligée, que termina un catarrhe suffoquant.

Madame a eu deux fausses couches , à trois ou quatre mois.

Madame a eu , pendant ses grossesses , des fluxions sur les gencives , et sur les dents qu'elle a perdues presque toutes. Le sang qui a été tiré dans différentes maladies à Madame et à mesdemoiselles ses filles , a été toujours , ou couenneux et violet , ou sec ou taché de points noirs, ou dissous et nageant quelquefois dans une lymphé bourbeuse.

Il y a environ trois ans que Madame a été prise de maux de tête violents et continuels , et vers le même temps , elle est devenue sujette à avoir des feux et des rougeurs aux visages. Il y a deux ans qu'il lui vint des dartres suppurantes derrière les oreilles. Il est à remarquer que, depuis qu'elle a été attaquée de maux de tête , de rougeurs , et de dartres , elle n'a plus eu ces attaques de toux et d'oppression , auxquelles elle avait été si long-temps sujette. Les dartres ont disparu depuis l'usage des pilules de Jaquet. Mais les maux de tête subsistent encore , quoique moins violents. La malade a maigri. Ses règles , qui étaient très-abondantes , commencent à souffrir quelque diminution , et quelques éloignements dans leurs périodes.

Depuis l'âge de trente ans , que Monsieur s'est marié , il n'a eu aucun symptôme , qui ait paru vénérien , et il s'est bien porté jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans. Mais il a toujours eu un écoulement qui a fini depuis un an. Depuis le même temps il fait

un usage habituel de lavements d'eau pure , qui paraît lui avoir été très-avantageux. A quarante-neuf ans il a eu plusieurs accès de fièvre double tierce continue , très-violents , à la suite desquels il a eu long-temps un teint jaune et plombé , et des douleurs dans les hypocondres. Il est resté près de trois ans sans force , et sans pouvoir se rétablir. Après avoir pris beaucoup de remèdes inutilement , la crise s'est faite par deux ou trois reprises de vomissements spontanés et abondants de sérosités très-visqueuses et de bile recuite. Depuis ces évacuations , il est parfaitement rétabli ; et quoiqu'il ait cinquante-cinq ans faits , il lui semble avoir plus de force pour marcher qu'il n'en avait à vingt ans.

Il y a quatorze ans , qu'il consulta plusieurs médecins à Paris. Quelques-uns lui dirent que les douleurs qu'il croyait très-vivos , que ressentait son épouse d'un côté du bas ventre (douleurs sur lesquelles on ne spécifie rien dans le reste du mémoire) , l'état rachitique de ses deux filles , et l'écoulement qui subsistait toujours chez lui , étaient les effets du virus qu'il avait toujours eu depuis sa chaudepisse , quoiqu'il n'eût jamais souffert d'autre mal vénérien. D'autres médecins et chirurgiens l'assurèrent qu'il était entièrement exempt de virus.

Monsieur désire savoir , 1°. si les malheurs qu'il a essuyés depuis vingt-cinq ans qu'il est marié , viennent d'un principe de virus vénérien , ou s'ils sont les suites d'une humeur dartreuse ou scorbutique , qui paraît affecter son épouse ; 2°. s'il y aurait quel-

que remède à faire à sa femme et à sa fille ; 3°. si on ne court point de risque à marier sa fille.

Réponse à la première question.

D'après ce long exposé , qu'on doit voir que nous avons extrait avec tout le soin possible , du mémoire que Monsieur nous a envoyé , et de tous les éclaircissements qu'on y a joints ; nous croyons que les maladies de Madame son épouse et de ses enfants , ont été causées par la complication d'un vice scorbutique , qu'elle a depuis sa première jeunesse , jointe à une faiblesse particulière du pōumon ; et d'un virus vénérien , que Monsieur lui a communiqué dès le premier jour de son mariage , et qui n'a jamais été détruit.

Aucune considération ne doit nous empêcher de déclarer notre avis , dont nous allons donner les motifs. Mais nous croyons devoir dire à Monsieur , avec la même vérité , qu'il serait très-injuste envers lui-même , s'il ne reconnaissait que c'est bien innocemment qu'il a causé les malheurs de sa famille , puisqu'il a été rassuré avant son mariage et depuis , sur l'appréhension d'être atteint du virus vénérien , par les assertions des gens de l'art , auxquels il devait d'ailleurs beaucoup de confiance.

Nous devons ajouter , pour la consolation de ce père infortuné , que les maux auxquels ses enfants ont succombé , n'auraient pas été portés sans doute avec tant de célérité à un tel degré de violence , si ces enfants , atteints de virus vénérien dès leur for-

mation, n'eussent en même temps hérité de la faiblesse de constitution de leurs parents, du vice scorbutique de leur mère, et de sa disposition aux maladies de poitrine.

Monsieur, lorsqu'il se maria, était attaqué d'un écoulement persistant à la suite d'une gonorrhée virulete, qui avait commencé trois mois auparavant. Le premier traitement de cette gonorrhée, avait été reconnu insuffisant par le chirurgien consulté en second lieu, qui donna de nouveaux remèdes. Ce chirurgien assura ensuite qu'il avait guéri parfaitement. Mais quand même son témoignage ne serait pas aussi suspect que l'assertion du premier chirurgien, qui avait été consulté; le complément de l'effet des derniers remèdes, put être empêché par la course de soixante lieues que Monsieur fit à cheval, dans les trois semaines qui précédèrent son mariage. On a de nombreux exemples, que l'exercice à cheval a renouvelé et quelquefois rendu plus violentes qu'auparavant, des gonorrhées virulentes qui étaient prêtes à finir.

Il est sans apparence que l'écoulement considérable, et accompagné de douleurs en urinant dont Madame fut atteinte cinq ou six jours après son mariage, n'eût pas été déterminé par l'écoulement qu'avait Monsieur. Les fleurs blanches, auxquelles la malade était sujette avant son mariage, prirent dès-lors un caractère qu'on devait soupçonner de virus, vu l'augmentation soudaine de ce flux, et la dysurie qui s'y joignit. La cause à laquelle on attribua ces ac-

cidents , ne produit point des effets considérables , qui soient permanents. On eût dû examiner le caractère corrosif, qu'a eu sans doute alors cette perte, les nouvelles sources dont elle tira son origine , tous les autres symptômes propres à éclairer sur son caractère , et probablement on n'eût pas eu besoin , pour le déterminer , de la complication des douleurs d'un côté du bas-ventre , qui s'y joignirent dans la suite.

Les deux premières filles dont Madame est accouchée , ont été attaquées du rachitis. L'accord général des médecins observateurs , est que la cause la plus fréquente du rachitis est dans un vice vénérien plus faible et dégénéré , qui a été transmis par les parents.

Cette cause est d'autant plus sensible dans ce cas , que l'aînée de ces deux demoiselles , née dans un temps où la maladie vénérienne des parents était plus récente et plus forte , a été affectée du rachitis dès l'âge de deux ans , et qu'elle a souffert les effets les plus violents et les plus douloureux de ce mal : au lieu que la seconde n'a commencé à se nouer qu'à l'âge de sept ou huit ans , et a été beaucoup moins affectée par cette maladie qui n'a point fait de progrès sensibles depuis six ans.

Le troisième enfant de Madame mourut peu de jours après sa naissance. Ses deux dernières grossesses se sont terminées de fort bonne heure par deux fausses couches. Sa quatrième grossesse ne fut pas heureuse , puisqu'il lui survint une perte vers le quatrième mois , et qu'elle finit à sept mois et demi.

Ses avortements fréquents , à proportion du nombre de ses grossesses , qui ont été toutes peu heureuses , à l'exception de la cinquième , sont un indice de plus de la maladie vénérienne , dont étaient affectés les organes de la génération : indice qui ajoute certainement aux précédents , comme il est vrai qu'il serait faible sans leur concours.

Ces considérations rapprochées auraient probablement déterminé tous les médecins et les chirurgiens , que Monsieur a consultés , à reconnaître la communication d'un vice vénérien de Monsieur à Madame , et à ses enfants ; si plusieurs de ces gens de l'art n'avaient été arrêtés par deux difficultés qui semblent décisives. La première naît de ce que Monsieur a joui d'une bonne santé pendant les dix-neuf premières années de son mariage , pendant lesquelles il n'a eu absolument aucune incommodité que son écoulement , et point d'autres symptômes qu'on pût soupçonner de nature vénérienne ; et de ce que sa santé , ayant été fort altérée depuis trois ou quatre ans , est depuis un an ou deux plus ferme qu'elle n'était avant son mariage , l'écoulement même ayant disparu. La seconde difficulté qui a arrêté les médecins éclairés , a été sans doute que Madame n'a eu que des maux équivoques , et qu'on a pu attribuer , ou à la faiblesse originelle de sa poitrine , ou à un vice scorbutique , contracté par l'excès du café et par d'autres fautes de régime : et que si une complication de virus vénérien était survenue à des vices de constitution aussi graves , il est peu vraisemblable que

que Madame n'eût succombé depuis long-temps.

Pour répondre à la première difficulté, nous observerons qu'il paraît que l'écoulement perpétuel, que Monsieur a souffert pendant les dix-neuf premières années de son mariage, a suffi pour rendre supportable le virus vénérien, dont il était affecté à un degré médiocre; et pour empêcher que ce virus ne produisît des symptômes plus caractéristiques de son existence. C'est ainsi que les cautères pallient singulièrement la maladie vénérienne, lorsqu'elle est faible et invétérée. On peut croire que le virus a souffert à la vingtième année du mariage de Monsieur, un développement qui s'est manifesté par les infirmités dont il a été attaqué pendant trois ou quatre ans; comme par des fièvres intermittentes, et par des embarras du foie (viscère que le virus vénérien invétéré, affecte souvent d'une manière spéciale); et qu'enfin la nature a surmontés après beaucoup d'efforts, et qu'elle a extrêmement affaibli ce virus développé, en excitant des évacuations comme critiques, qui ont fait cesser l'écoulement. Les restes de ce virus, qu'on peut soupçonner encore, n'ont point d'influence sensible sur la santé de Monsieur, que l'usage habituel des lavements sert à entretenir.

Nous remarquerons par rapport à la seconde difficulté que l'état actuel de la santé de Madame, après tous les maux qu'elle a soufferts, semble opposer à notre assertion: 1°. que le vice vénérien, qui lui a été communiqué, a été épuisé en partie par les règles très-abondantes que Madame a eues jusqu'ici, par sa

perte blanche , par les évacuations qui ont suivi les couches , et surtout par ses couches mêmes , qu'on peut regarder , en quelque manière , comme autant d'abcès , dans lesquels les enfants qu'elle a mis au monde ont épuisé une partie de la contagion que leur mère avait reçue ; 2°. que ce virus , par sa combinaison , a rendu beaucoup plus graves les affections scorbutiques et dartreuses , et les maladies de poitrine que Madame a souffertes ; qu'il a été comme usé dans la production de ces divers maux , qui ont été détruits successivement ; mais qu'il est à craindre qu'il n'influe sur les maux de tête qui subsistent encore , et que la cessation prochaine des règles ne détermine un développement pernicieux de ce virus , soit dans la matrice , soit dans d'autres organes.

Reponse aux seconde et troisième questions.

Nous sommes d'avis qu'il faut que Mademoiselle subisse un traitement anti-vénérien , qui soit continué pendant long-temps , et qui soit accompagné et suivi de remèdes appropriés à ses différentes infirmités , afin qu'on puisse ensuite la marier sans courir aucun danger. Nous pensons que Madame doit aussi faire long-temps usage des remèdes anti-vénériens , modifiés suivant les circonstances. Enfin nous croyons que Monsieur suivra le parti le plus prudent , par rapport à lui , et par rapport à Madame son épouse , en faisant des remèdes du même genre , qui pourront être administrés d'une manière douce et commode.

Nous pensons qu'il faut traiter Mademoiselle par

des frictions mercurielles , précédées d'une longue préparation , continuées long-temps , et combinées avec d'autres remèdes convenables.

On commencera ce traitement par une saignée médiocre , qui pourra être répétée pendant le cours des remèdes , suivant les indications , et surtout si ces remèdes paraissent affecter la poitrine. On purgera ensuite la malade. On aura soin pendant tout le traitement , d'entretenir le ventre libre , par l'usage journalier des lavements d'eau pure.

On fera prendre à la malade , chaque jour , pendant deux mois (exceptant tous les jours où la révolution menstruelle aura des effets sensibles) , un bain dans de l'eau légèrement tiède. La durée de ce bain sera d'abord d'une demi-heure , et on la portera par degrés jusqu'à une heure. On réglera la durée et la chaleur de ces bains , de manière à ne point causer d'énervation. Leur chaleur trop forte serait nuisible , et à la poitrine , et à toute la constitution. Leur fraîcheur , qui peut être utile à la constitution , doit être modérée , de manière à ne point déterminer sur la poitrine des fluxions auxquelles la malade était sujette.

Pendant cette préparation , et même durant une partie du traitement par les frictions , il sera avantageux que mademoiselle fasse journellement , aux belles heures de l'après-midi , un exercice modéré en voiture , à la campagne , en évitant fortement de s'exposer aux intempéries de l'air. Mais elle doit renoncer à l'exercice à pied , et à tous les travaux un

peu considérables , qui ne peuvent qu'altérer de plus en plus sa constitution , et empêcher les bons effets des remèdes.

Pendant la préparation , la malade prendra chaque jour du petit-lait , jusqu'à la quantité d'une livre d'abord ; et ensuite d'une livre et demie , qu'elle boira en plusieurs coups , et par intervalles dans le courant de la matinée. Elle boira de même , dans le courant de chaque soirée , plusieurs verres de limonade ou d'orangeade , si l'acide du citron cause une irritation sensible et constante.

Après la préparation on passera aux frictions mercurielles , que l'on donnera avec une pommade mercurielle, faite au tiers de mercure , sur chaque once de laquelle on ajoutera une drachme de camphre , dissoute dans suffisante quantité d'huile. On emploiera d'abord une très-petite dose de cette pommade pour chaque friction , comme d'une drachme ou d'une drachme et demie , on augmentera par degrés , jusqu'à trois drachmes ou demi-once par dose. On mettra au moins un jour d'intervalle, entre deux frictions immédiatement consécutives. Dans ces jours d'intervalle , on fera prendre à la malade des bains tempérés.

La malade , pendant le cours des frictions , sera soumise à un régime convenable , s'abstenant des aliments indigestes , et de tout ce qui peut l'échauffer. Elle fera un grand usage du lait , si la digestion lui en est facile. On lui fera prendre pendant le même temps , des décoctions et des sucs des plantes anti-scorbu-

tiques, dont on réglera les doses, suivant les circonstances.

On suspendra les frictions autant qu'il paraîtra nécessaire, si malgré les précautions précédentes, il s'établit une excrétion trop considérable par la salivation ou par les selles. On sait qu'il faudra aussi les suspendre pendant tout le cours de la révolution des règles.

Il n'est pas possible de déterminer quelle quantité d'onguent mercuriel sera nécessaire pour corriger entièrement le vice fondamental. On a lieu de croire que cette quantité devra aller de quinze à vingt onces, et peut-être plus loin. Pour déterminer le point où il faudra s'arrêter, on pourra se régler sur le degré de rétablissement général et durable, qu'on observera dans la constitution.

Après les frictions, on verra s'il est à propos de faire prendre encore pendant un temps à la malade, des préparations mercurielles d'une activité modérée, comme l'éthiops minéral, le mercure alcalisé, etc.

On placera de temps en temps, durant le cours de ce traitement, des stomachiques modérés, s'ils paraissent indiqués par le défaut d'appétit et par d'autres affections de l'estomac, qui soient persévérantes. Ces remèdes seront des infusions légères de sommités de petite centaurée et d'écorce d'orange, des bols avec l'extrait de quinquina et quelques grains de rhubarbe, et autres remèdes analogues.

Lorsque le traitement par les frictions sera fini, on insistera pendant très-long-temps sur l'usage du

lait et des anti scorbutiques. On y joindra un usage gradué et long-temps continué du quinquina , qui , uni à ces remèdes et au régime conseillé , fait un ensemble de secours des plus propres à fortifier un poumon originairement faible. Si tous les remèdes prescrits ont le succès qu'on desire , on verra ensuite s'il est à propos d'employer des fortifiants plus actifs ; comme des frictions répétées matin et soir , sur l'épine du dos et sur les extrémités , avec des linges pénétrés de fumées aromatiques ; l'usage habituel d'une décoction d'osmonde ; des préparations martiales administrées avec prudence , etc.

Le traitement anti-vénérien , que nous avons conseillé pour Madame , exige des modifications aisées à suppléer , par leur analogie avec celles que nous avons marquées pour la cure de Mademoiselle. Nous observerons seulement , 1°. que des saignées du pied pourront y être bien placées par intervalles , à raison de la proximité où Madame se trouve de la cessation des règles ; 2°. que si cette cessation occasionne des douleurs dans la région de la matrice ou dans les parties voisines , il faudra appliquer à une jambe un cautère , dont on entretiendra l'écoulement avec soin , et combattre sans retard par des remèdes appropriés , les affections particulières qui pourront se former dans ces organes ; comme les obstructions de nature squirrheuse , par l'eau de chaux , l'extrait de ciguë , etc. 3°. qu'il faut observer si les maux de tête que souffre Madame , n'ont point une relation marquée avec des affections de l'estomac , de sorte

qu'on puisse les prévenir par l'usage de vomitifs doux , comme l'ipécacuanha , et de stomachiques médiocres ; 4°. qu'on doit s'attacher à soutenir toutes les excrétions dans une proportion naturelle : mais qu'on peut avec plus d'avantage chez Madame que chez mademoiselle sa fille , exciter la transpiration par des diaphorétiques actifs , employés suivant les méthodes de traitement convenables au vice scorbutique et au vice dartreux , qui pourrait se régénérer.

Le traitement anti-vénérien que nous conseillons aussi pour Monsieur , doit être fort simple : il sera réglé , selon les circonstances , par monsieur le médecin ordinaire , qui peut administrer parfaitement les traitements que nous conseillons pour Madame et pour Mademoiselle , s'il juge à propos d'adopter nos vues.

Délibéré ce 8 avril 1774.

CONSULTATION XXXVII.

Vérole compliquée , avec le scorbut.

Madame , qui me fait l'honneur de me consulter , eut , il y a vingt ans , une maladie vénérienne caractérisée , d'abord par une gonorrhée virulente ; et trois mois après , par une éruption aux extrémités , surtout inférieures , de quelques taches livides , et

de boutons durs que la pression rendait fort douloureux.

On parvint à détruire cette affection de la peau , par des frictions mercurielles , et par des tisanes sudorifiques. Mais l'écoulement parut toujours virulent. Madame eut , à la suite d'une couche , des dépôts laiteux , sur l'une et l'autre cuisse , qui s'étendirent depuis les aines jusqu'aux genoux. Ces dépôts furent dissipés ; mais elle ressentit des douleurs vives aux mêmes endroits , dans toutes les couches suivantes.

Pendant sept ou huit ans , qui suivirent son premier traitement , madame usa à deux reprises des dragées de Keyser , et fit d'autres remèdes qui ne la guérissent point. Dans cet espace de temps , elle fut toujours sujette à diverses affections de l'estomac , et à d'autres maux nerveux , qui tantôt étaient convulsifs , et tantôt d'un genre paralytique.

Il y a dix ou onze ans , que Madame fut traitée par des fumigations et des préparations mercurielles , prises intérieurement. Ce traitement continué pendant cinq à six mois , fut très-salutaire. L'écoulement persista encore , mais il laissa des intervalles ; et il céda enfin à l'usage assidu des bains , avec des décoctions de plantes aromatiques et astringentes.

Depuis ce dernier traitement , Madame avait joui d'une bonne santé , jusqu'au mois de juillet 1773. A cette époque , il s'est formé , de nouveau , dans les extrémités supérieures et inférieures , des duretés de couleur livide et fort douloureuses. Depuis le mois de septembre jusqu'à ce jour , Madame a pris

mâtin et soir des bouillons avec les écrevisses, le cresson, la chicorée, etc.; et par-dessus des bols faits avec des stomachiques amers, et la poudre de cloportes; se purgeant tous les quinze jours; etc. Ces remèdes ont eu un succès marqué; mais ils n'ont pu détruire entièrement la maladie de la peau.

Il y a trois semaines, que Madame a eu un rhume, avec un feu dans la gorge, et quelques aphthes à la bouche. Ce rhume a été suivi d'une éruption considérable de boutons et de taches livides, avec un engourdissement et des douleurs aux bras et aux jambes, mais principalement aux genoux et aux coudes.

Lorsque Madame a resté quelques jours sans aller à la garde-robe, ou qu'elle vient d'avoir ses règles, elle est sujette à avoir une tumeur au bas du vagin: mais cette tumeur se dissipe assez facilement.

Madame a eu plusieurs fois des épreintes, après avoir bu de la limonade et de l'orgeat; et les a fait cesser bientôt, en prenant quelques cuillerées de sirop de canelle dans de l'eau, ou en usant de lavements adoucissants. Tel est l'excès de sensibilité, qui règne dans la constitution de la malade, qu'elle ressent des impressions fâcheuses des remèdes antiphlogistiques, comme de ceux qui sont échauffants.

Sur cet exposé, il paraît que monsieur le médecin ordinaire a très-bien jugé que cette maladie est essentiellement de nature scorbutique; et qu'un reste de virus vénérien l'a occasionnée, et peut l'entretenir. En effet, ce vice scorbutique est bien caractérisé par

les taches livides et les tubercules des extrémités supérieures et inférieures , par les douleurs de ces extrémités , par l'affection particulière que souffrent les genoux , par les aphthes de la bouche , etc. La malade a toujours été disposée , par sa constitution , aux maux scorbutiques , puisque la maladie vénérienne , qu'elle eut il y a vingt ans , prit une forme scorbutique , trois mois après qu'elle se fut manifestée.

Quant à ce qu'on présume d'un reste de virus vénérien , existant chez la malade , qui a développé , et qui peut entretenir les maux scorbutiques , cette opinion pourrait sembler contredite par le grand succès que parut avoir le dernier traitement anti-vénérien , que la malade subit il y a dix ans. Le mémoire ne dit point que depuis ce traitement la malade ait reçu de nouveau la contagion du mal vénérien. Mais des observations nombreuses rendent très-probable , qu'un virus syphillitique invétéré , après avoir résisté à plusieurs traitements , peut paraître céder à une méthode plus efficace , et cependant n'être point extirpé ; de manière que plusieurs années après , il produit des symptômes graves.

J'ajouterai à ces observations qu'a indiquées monsieur le médecin ordinaire , 1°. que les vices scorbutique et vénérien , qui paraissent se compliquer dans ce cas , ne sont pas à ces degrés , qui constituent un scorbut confirmé et une vérole formelle ; mais sont pour ainsi dire imparfaits et dégénérés ; 2°. que la cure radicale de cette maladie exige d'autant plus de temps et de soins , que les spécifiques du scorbut

et du mal vénérien sont souvent difficiles à combiner dans un même traitement, et le sont surtout, lorsque la dégénération de ces maux n'est pas bien déterminée, qu'elle rend moins certaine l'application de ces spécifiques, et peut demander qu'on leur associe des remèdes d'une autre nature. Ces difficultés sont encore fort augmentées lorsqu'on a à traiter une personne dont l'irritabilité extrême est pareillement émue par des remèdes de nature opposée.

Je pense qu'il faut procéder d'abord par la méthode la plus simple de combinaison du mercure et des anti-scorbutiques ; et que si cette méthode, sur laquelle on aura insisté avec toute la constance et toutes les précautions nécessaires se trouve inefficace, on devra passer à des méthodes plus composées, relatives aux développements de la maladie.

On commencera par soumettre la malade à un traitement par des frictions mercurielles, qui soit précédé d'une longue préparation, et dans lequel on emploie une quantité de mercure beaucoup plus grande que celle qu'on regarde comme suffisante dans les traitements ordinaires. Pendant cette préparation et ce traitement, il faut que la malade suive un régime qui n'ait rien d'échauffant, et use d'anti-scorbutiques appropriés.

Ainsi, je conseille de faire prendre à la malade, pendant deux mois, des bains tièdes, dont la durée soit augmentée graduellement, et réglée de manière à ne point causer d'énervation sensible.

Pendant cette préparation, la malade prendra

deux fois le jour , le matin à son lever , et à cinq heures du soir , huit onces de petit-lait , parfaitement clarifié. On ajoutera à chaque prise de petit-lait , deux onces de suc de fumeterre , et une once de suc de cresson. Elle usera aussi d'une décoction de racine de bardane et de patience , dont elle prendra plusieurs verres dans le courant de la journée.

Au bout de ces deux mois de préparation , on passera aux frictions mercurielles , que l'on donnera avec une pommade mercurielle camphrée , faite au tiers de mercure , et dont emploiera d'abord de très petites doses , que l'on augmentera graduellement. On mettra au moins un jour d'intervalle , entre deux frictions immédiatement consécutives. Dans ces jours d'intervalle , on fera prendre à la malade des bains tempérés , aussi fréquemment qu'il paraîtra utile , pour modérer l'impression de ces frictions.

On administrera les frictions de manière à prévenir non-seulement la salivation , mais toute autre excrétion beaucoup plus forte que dans l'état naturel. S'il survenait une semblable excrétion outrée , on n'hésiterait pas à lui opposer des acides forts , qui d'ailleurs peuvent être contr'indiqués dans cette maladie , quoiqu'ils soient anti-scorbutiques. On suspendra les frictions pendant le temps de chaque révolution des règles. On entretiendra la liberté du ventre , par l'usage des lavements simples ; mais on n'abusera point de ces remèdes. On évitera tout ce qui peut supprimer la transpiration , ou la porter

trop loin. Une augmentation modérée de toutes les excrétions sera aussi salutaire , qu'une excrétion forcée serait nuisible.

Pendant le cours des frictions mercurielles , la malade continuera l'usage journalier du petit-lait , avec les sucs anti-scorbutiques et la décoction de patience et de bardane. On augmentera même par degrés les doses de ces remèdes. Dans le même temps , la malade sera réduite pour toute nourriture , au lait et aux aliments tirés des végétaux. On lui permettra seulement de manger un peu de viande rôtie à dîner ; mais point de bouillons de viande , de poissons , ni d'œufs.

Si le traitement le plus simple , et qui paraît le plus convenable dans l'état actuel de la maladie , ne produit point la cure radicale qu'on a lieu de s'en promettre ; on aura recours à des méthodes plus composées , et relatives aux progrès qu'aura faits la maladie , ou aux nouvelles formes qu'elle aura prises. On voit que ces méthodes peuvent être en très-grand nombre , et qu'il serait déplacé de vouloir ici les prévoir toutes , ou en faire une énumération complète. Je me bornerai à en donner un exemple.

Il peut arriver que la maladie de la peau persiste , après que tous les autres symptômes , dépendants des vices vénérien ou scorbutique imparfaits , auront été dissipés , et qu'il s'établisse dans le tissu de la peau , des indurations rebelles et dégénérées. Dans ce cas , il faudra insister avec beaucoup d'activité et de prudence , sur l'usage interne des pré-

parations de mercure et d'antimoine ; déterminer de préférence l'action de ces remèdes sur la peau , en leur joignant des diaphorétiques actifs et appropriés : mais si cette action est faible ou inefficace , aider les évacuations révulsives utiles , que pourront exciter ces fondants métalliques. C'est dans des vues semblables qu'il pourra être très-avantageux alors , de donner le sublimé corrosif , de manière à le faire porter spécialement sur la peau , en lui joignant les bains de vapeurs , la boisson habituelle d'une décoction de tiges de *solanum dulcamara* , et les bouillons de vipères répétés à plusieurs reprises.

Délibéré ce 12 juin 1774.

*Observations et remarques pratiques , extraites
d'autres consultations sur des maladies véné-
riennes.*

I. Malade qui fut attaqué , il y a long-temps , d'une gonorrhée virulente , qui fut accompagnée d'une dartre étendue au haut des cuisses et sur les aines , et d'un gros bouton qui se forma au-dessus de la crête des os des îles. On jugea sur ces deux symptômes , que le traitement simple des gonorrhées était insuffisant , on fit passer le malade par les grands remèdes , en lui donnant les frictions mercurielles , suivant la méthode ordinaire. La dartre et le bouton disparurent ; l'écoulement devint d'une

bonne qualité, et ne fut arrêté que long-temps après.

Depuis cette époque, le malade qui est jeune (âgé tout au plus trente-cinq ans), gras, frais et très-robuste, n'a point eu d'autre incommodité notable que des dartres, qui se sont formées depuis un an au milieu du visage, au menton, et à la tempe du côté droit. On a appliqué d'abord sur ces dartres des pommades et onctions de toute espèce, qui n'ont eu aucun succès; on a fait prendre aussi inutilement pendant quelque temps une dissolution de sublimé fort légère et à petite dose, qu'on donnait dans du lait. On administra au malade, dans les beaux jours de l'année, les frictions mercurielles, précédées de beaucoup de bains. L'effet de ce traitement ne fut pas décisif, les dartres étant revenues au même point, quoique le malade proteste que depuis quelque temps il n'a eu aucun commerce suspect. On a employé en dernier lieu, une pommade faite avec la graisse, la céruse et un peu de sublimé. Ce remède a fait quelque impression, mais on ne s'attend point qu'il opère une cure radicale.

On demande, 1°. si le malade (dont les parents sont sains, et n'ont jamais eu de vice dartreux) doit être jugé atteint d'un virus vérolique; 2°. quel serait le traitement le plus convenable, dans le cas où l'on reconnaîtrait une cause vénérienne de ce mal; 3°. si, malgré le traitement anti-vénérien le plus approprié, les dartres étaient rebelles, quels secours il conviendrait de tenter après ce traitement.

Quant à la première question, il paraît très-vrai-

semblable que ce malade est atteint du virus vénérien. On sait que ce virus subsiste quelquefois pendant des années entières à un degré très-faible ; de sorte qu'on pourrait soupçonner sa présence dans ce cas , quand même il serait assuré que le malade n'a point reçu de nouvelle infection , depuis la dernière fois qu'on lui a administré les frictions mercurielles.

Mais si dans un cas aussi obscur, on ne peut rien prononcer de positif sur l'existence du virus vérolique, il se trouve heureusement, qu'entre les traitements anti-vénériens (à l'un desquels il faut soumettre le malade pour sa plus grande sécurité, dans les circonstances où il se trouve), il en est un que de nombreuses observations ont fait reconnaître, comme pouvant être singulièrement approprié pour corriger le *vice dartreux*, ou cette altération cachée, qui perpétue et multiplie les dartres.

Ce traitement est celui où on administre le sublimé corrosif, mais d'une manière graduée, et avec toutes les précautions nécessaires.

Si les dartres ne cèdent point d'une manière constante au sublimé corrosif, on essayera conjointement ou alternativement avec le sublimé, d'autres remèdes, que l'expérience prouve avoir une vertu approchante de la spécifique, dans certains cas de cette maladie (c'est-à-dire pouvoir les guérir sans excitation de mouvements sensibles qu'on doive reconnaître pour cause de la guérison). Entre ces remèdes, un des plus efficaces, ce sont les bouillons

de vipères, ou, à leur défaut, de chair de couleuvre, qu'on prendra par reprises de douze jours consécutifs, entre lesquelles on mettra des intervalles, et qu'on répétera suivant l'effet.

On peut aussi tenter d'autres remèdes comme spécifiques, tels que diverses préparations d'antimoine, l'extrait de ciguë, la décoction et l'extrait de l'écorce intérieure d'ormeau, etc.

Jusqu'à ce que le régime et les remèdes internes aient eu un succès sensible, il sera plus prudent de n'user que de topiques doux et presque palliatifs, comme seraient des fomentations, répétées le plus fréquemment qu'il sera commode, avec un mélange d'eau de veau et d'eau seconde de chaux; des fumigations vers les parties affectées, avec les vapeurs de l'eau bouillante; et des onctions avec une pommade légèrement saturnine.

On pourra passer à des topiques plus forts à mesure que le traitement intérieur aura un succès plus marqué. Ces topiques seront principalement de trois sortes: mercuriels, sulfureux et salins. Du premier genre, serait une pommade faite avec six grains de précipité rouge, et une drachme de conserve de roses, etc. Du second, un onguent préparé avec une once de soufre, deux drachmes de sel ammoniac, deux onces de graisse de porc, et quelques gouttes d'huile essentielle de fleur d'orange (on pourrait en même temps donner du soufre intérieurement). Des topiques de la troisième sorte, seraient la lessive de salpêtre affaiblie, l'eau vitriolique cam-

phrée, décrite dans la pharmacopée de Londres, etc.

Lorsque, par le moyen de topiques semblables, on verra les dartres se dissiper, il faudra observer s'il ne paraît point des douleurs de rhumatisme ou du bas-ventre, des maux de tête ou autres incommodités, et si ces divers symptômes ont le caractère que prennent ordinairement ceux qui dépendent d'un vice vénérien. Dans le cas où ils auraient ce caractère, on les combattrait par d'autres traitements anti-vénériens. Dans tous les cas, on se hâterait d'opposer aux progrès de ces maladies successives, des remèdes évacuants ou autres qui seraient jugés convenables.

II. On observe tous les jours que les symptômes des maladies vénériennes s'aigrissent ou se multiplient pendant le cours du traitement, par les frictions mercurielles. Mais ces symptômes de la maladie aggravés, cèdent le plus souvent ou à la continuation du même traitement, ou à une meilleure administration de ces frictions, ou enfin aux mercuriels internes.

Il arrive aussi quelquefois, que des maladies locales, introduites par un virus vénérien, lorsque le mercure l'a mis en action de manière à en multiplier les effets, que ces maladies, dis-je, subsistant quand la cause vénérienne est détruite, ne peuvent être guéries par les frictions ni par l'usage interne des préparations de mercure.

C'est ainsi qu'un malade essuya un traitement, il ya quatre ans, qui développa les dartres aux cuisses

et au périnée. Un autre traitement de la même année, dissipa sans retour la dartre du périnée ; mais les dartres des cuisses ont résisté aux nombreux traitements employés jusqu'à ce jour. Elles s'affaiblirent un peu par les frictions administrées l'année suivante, qui furent combinées avec la diète blanche. De nouvelles imprudences du malade ayant occasionné d'autres maux vénériens, comme des douleurs dans les membres, des boutons sur le dos et aux épaules, il subit un traitement, deux ans après, par les frictions, avec salivation modérée. Le mercure aigrit alors les symptômes vénériens, d'une manière encore plus marquée qu'il n'avait fait dans le traitement précédent, puisqu'il rendit les douleurs des membres plus fâcheuses, qu'il enflamma et excoria les dartres, etc. Mais il paraît que ce remède, assez longtemps continué, a dissipé les boutons, et fait cesser les douleurs des membres. Le malade ne se plaint plus aujourd'hui que des dartres qu'il a aux cuisses.

Il est de la plus grande vraisemblance que le virus vénérien est maintenant extirpé chez ce malade (en supposant toujours qu'il n'a point vu de femme suspecte depuis son dernier traitement). Il paraît que la dartre s'est perpétuée par un vice établi dans la partie qui en est le siège, et qu'elle n'est plus entretenue par le virus vénérien. Cela semble prouvé par la cessation entière des autres symptômes qu'avait produits une cause vénérienne, en tant que cette cessation est jointe au parfait rétablissement de la constitution, puisque le malade fait très-bien toutes

ses fonctions, Mais cela serait très-mal prouvé par la considération de la grande quantité de mercure qui a été employée dans le dernier traitement. Il n'est pas sur de déterminer par la théorie (c'est à-dire par les résultats des observations connues), quelle est la quantité de mercure , suffisante pour guérir une vérole de telle espèce et à tel degré , et cela est encore moins sûr dans des sujets habitués depuis long-temps aux maladies vénériennes et à leur spécifique.

III. Malade qui eut , il y a environ quinze mois , des tumeurs aux glandes des aines , qui s'abcédèrent , furent ouvertes par des pierres à cautères , et fournirent une suppuration abondante. Il fut ensuite passé par les frictions mercurielles , qui furent administrées avec les préparations et les formes ordinaires. A la fin de ce traitement , le malade eut deux ou trois glandes tuméfiées sous le menton , et quelques pustules sur une joue.

La circonstance où a paru ce mal rebelle , qui a toujours subsisté depuis , a donné un juste soupçon sur la nature vérolique de ce mal , et on a répété d'après ce soupçon , le traitement par les frictions mercurielles , administrées avec plus de lenteur et de temps. Mais l'inefficacité de ce second traitement contre cette maladie locale , laisse toujours subsister le doute , s'il a entièrement extirpé le virus que le premier traitement par les frictions n'avait pu détruire.

Ce doute peut être fortifié par plusieurs considé-

rations : 1°. il est des maladies vénériennes qui résistent aux doses les plus outrées de mercure employé en frictions ; 2°. ou doit surtout craindre l'existence du virus vénérien même lorsque ce virus a été combattu méthodiquement, lorsqu'il a produit des maladies des glandes ou de la peau, qui résistent aux frictions mercurielles répétées, et à divers fondants appropriés. On sait que le virus vénérien est particulièrement rebelle, lorsqu'il affecte la peau ou les glandes ; 3°. on a lieu de soupçonner dans ce cas, outre la maladie locale, un vice général de l'organe extérieur, qui a produit les clous multipliés que le malade a soufferts en dernier lieu et qu'on peut regarder comme l'effet d'une dépuration assez étendue pour surprendre le développement d'autres symptômes vénériens, etc.

IV. Malade dans laquelle le mal vénérien n'a point été combattu d'une manière convenable, et chez laquelle ce mal, aigri par des traitements inefficaces, a pris un caractère écrouelleux. On a observé que le gonflement presque universel des glandes est quelquefois un symptôme du mal vénérien. La tournure écrouelleuse semble être aussi naturelle à ce mal dégénéré, que le scorbutique, la lépreuse, etc. Chacune de ces altérations est sans doute déterminée par des causes prédisposantes, qui diffèrent dans les divers sujets.

Chez cette malade, les frictions doivent être précédées et entremêlées de bains pris avec les précau-

tions qu'exige une hémorrhagie utérine ; presque habituelle. Il faut faire le plus grand usage possible du lait (coupé , s'il est nécessaire , avec l'eau de chaux , à raison du dessèchement de l'habitude du corps de la malade).

On doit prévenir par l'addition du camphre , du soufre , etc. dans la pommade mercurielle , la salivation qu'elle pourrait causer. Toute évacuation particulière , trop poussée , ferait sans doute manquer le traitement : mais la salivation est surtout à redouter , à cause de l'engorgement des glandes maxillaires et de la glande voisine de la carotide droite.

Si les bons effets qu'on espère des premières frictions , ne reçoivent pas d'accroissement sensible , on y joindra (en faisant toujours continuer les bains) l'usage des mercuriels internes. On n'emploiera pendant le reste du temps , que des préparations mercurielles faibles , comme le mercure alcalisé , etc. , et données toujours de manière à ne pas déterminer la salivation ou la purgation.

Si le cours des frictions est arrêté par des inconvénients manifestes , ou si le traitement , après qu'on l'aura achevé de la manière proposée , est jugé avoir été insuffisant pour détruire le virus vénérien , on fera prendre à la malade du sublimé corrosif , continuant toujours les bains.

Le sublimé corrosif a , dans ce cas , un inconvénient particulier , à cause de la disposition perpétuelle de la malade à l'hémorrhagie utérine. On a

remarqué que l'action de ce remède porte sur la matrice , dans des circonstances pareilles. Mais cette impression même , dirigée prudemment , peut devenir salulaire , si l'on en prévient l'excès par divers moyens faciles à trouver ; comme en plaçant à propos de petites saignées , en coupant chaque dose du sublimé corrosif , dans un immense véhicule de décoction de consoude , etc. Si on voyait que le sublimé corrosif manquât de succès , on pourrait tenter d'autres sels mercuriels , que l'idiosyncrasie de la malade rendrait peut-être plus efficaces.

Si les mercuriels externes et internes , employés suivant les méthodes qui conviennent comme spécifiques , ne peuvent extirper le vice vénérien dégénéré , qui entretient les infirmités de la malade , on emploiera les mercuriels , comme devant produire des fontes d'humeurs et des évacuations particulières. On associera , par exemple , le mercure doux avec d'autres fondants énergiques , comme avec diverses préparations d'antimoine ; et on le combinera de temps en temps avec des purgatifs appropriés. Le fond du traitement sera rempli alors par les remèdes que l'expérience a fait connaître les plus puissants contre les écoulements : comme le quinquina et les absorbants , en premier lieu ; et dans la suite divers remèdes vénéneux , comme la ciguë , l'aconit , le *solanum dulcamara* (d'autant que l'on a cru reconnaître dans plusieurs cas , que ces derniers avaient une vertu anti-vénérienne marquée) , etc.

On empêchera d'abord les progrès des maladies

locales , par des topiques appropriés , dans la crainte fondée sur l'observation , que le développement de ces maladies n'exalte le virus , qui est fixé dans leur siège , comme dans autant de foyers.

Vers la fin du traitement intérieur , on attaquera avec plus de succès et bien moins de danger de répercussion , par des topiques mercuriels , le virus fixé dans les organes extérieurs : la quantité et l'activité de ce virus ayant dû être considérablement diminuées.

Il peut se faire que les maladies locales subsistent opiniâtrément , après que le vice fondamental aura été entièrement corrigé. Mais alors l'aggravation de ces symptômes ne serait point à craindre , l'effet des remèdes précédents pouvant être estimé par le rétablissement général et durable de la constitution.

V. Malade qui est attaqué de plusieurs symptômes manifestement vénériens , comme de douleur profonde et qui augmente la nuit , dans les extrémités supérieures et inférieures , d'engorgement squirrheux dans les cordons spermatiques , d'abcès dans les testicules , qui sont survenus en divers temps et n'ont point été encore cicatrisés , d'un écoulement gonorrhéique , qui , suivant son rapport , n'a commencé que depuis environ deux mois , etc.

Ce qu'on atteste de la sagesse du malade et de ses parents , n'est pas une raison de se méprendre sur le véritable caractère de ces symptômes. Il est possible (comme le malade le soupçonne) , que ces maux qui ont commencé depuis deux ou trois ans ,

aient pris leur origine de ce qu'il coucha plusieurs nuits dans le lit d'un homme vérolé. Ce moyen d'infection est sans doute rare, mais il est généralement reconnu pour possible ; et il est d'autant plus probable qu'il a eu lieu dans ce cas, que suivant une règle générale d'observation (savoir que les parties voisines de celles qui ont reçu l'infection, sont les premières où se déclarent les symptômes de la vérole) les douleurs dans l'habitude du corps, ont été les premiers symptômes qu'a ressentis le malade, et la maladie n'a porté que successivement et plus tard sur les parties génitales.

VI. Malade chez laquelle, outre la surabondance de pituite muqueuse dans la masse des humeurs, on est fondé à soupçonner un autre vice déterminé, qui a une affinité particulière avec les humeurs muqueuses, et dont le mercure est le spécifique le plus connu. Cette appréhension devrait être rejetée, si des exemples nombreux ne démontraient combien l'origine de ce vice peut-être faible et éloignée, et sa propagation dans les humeurs obscure jusqu'à son développement. Ce soupçon (qu'on peut faire remonter jusqu'à la nourrice de la malade), est rendu vraisemblable par la perte qui se déclara aux bains de la Malou, et qui fut d'abord de couleur verte et d'une qualité singulièrement âcre et corrosive, contre l'ordinaire des fleurs blanches simples, qui n'acquièrent cette qualité qu'avec le temps. Il est confirmé par les tumeurs passagères, qui ont paru à l'aine et aux mamelles ; par le dessèchement lent ou la malade

tombait ces dernières années , après s'être retablie par l'action sudorifique utile des eaux de Barèges : et surtout par la douleur fixe au milieu de la poitrine , persévérante depuis si long-temps , quoique sans toux , etc.

VII. Malade qui a essuyé un traitement par par les frictions mercurielles, pour divers symptômes vénériens dont il fut attaqué, il y a quelques mois, et qui a été bien conduit suivant les règles ordinaires de la méthode , dite *par extinction*. Le succès de ces frictions a été tel , que les symptômes vénériens ont presque entièrement disparu.

Cependant ce traitement n'a pas été complet. La cause de son imperfection est la même qui rend défectueux un très-grand nombre des traitemens vulgaires de la vérole. On se persuade généralement que cette maladie , quelque variée qu'elle soit dans ses degrés et dans ses formes chez les différens sujets, doit être également détruite, et pour ainsi dire anéantie par une certaine quantité de pommade mercurielle , administrée d'une manière presque uniforme et toujours triviale. On n'excède considérablement cette quantité ordinaire de mercure , que dans les cas où l'on ne peut méconnaître la nature vérolique des symptômes qui subsistent après le traitement commun. Mais si ce traitement a extrêmement affaibli les symptômes d'origine vénérienne , on attribue ce qui reste à une lésion permanente que le virus a laissé dans les organes affectés. On soutient que ce virus a été absolument extirpé , on ne donne

plus d'anti-vénériens , et on rapporte à toute autre cause les symptômes analogues aux premiers , qui se reproduisent peu après la cure.

L'observation exacte démontre ce que la réflexion la plus simple eût dû faire prévoir à une infinité de gens de l'art : que dans les cas même où les symptômes de la vérole n'ont pas une extrême violence , et cèdent presque entièrement au nombre et à la quantité de frictions qu'on a coutume d'employer , il n'est pas prudent de laisser à la Nature le soin de dissiper les restes de la maladie. Il est beaucoup plus sage d'insister encore long-temps sur des anti-vénériens (et plutôt d'espèce différente) , jusqu'à ce qu'on ait pleinement effacé ces restes ou nuances de vérole , qui sont quelquefois aussi opiniâtres que faibles , et qui peuvent , par de légères occasions , dégénérer en maux plus graves que les premiers.

VIII. Autre malade qui a souffert à plusieurs reprises différens symptômes de la maladie vénérienne , et qui a été traité de cette maladie par plusieurs méthodes différentes. Il a éprouvé en général que le traitement par les frictions mercurielles , lui a été plus avantageux que l'usage des préparations de mercure qu'on lui a fait prendre intérieurement.

Le malade craint aujourd'hui d'avoir des restes de vérole , qui n'ont pu être détruits par tous les remèdes dont il a usé. Une ulcération qui subsiste au fond de la gorge , paraît être le plus fort indice qui justifie cette appréhension. Mais l'irrégularité des traitemens qu'à subis le malade pour d'autres symp-

signes plus caractéristiques de la vérole, doit décider à le soumettre de nouveau à une longue administration du spécifique anti-vénérien, qui soit mieux conduite que les précédentes.

Cette nouvelle cure demande sans doute beaucoup de temps et de précautions; d'autant que le malade est tombé dans un état de fièvre lente, qui a quelquefois (et non toujours), des redoublemens marqués entre les repas; qu'il est émacié; qu'il souffre comme une crispation générale de l'habitude du corps; qu'il a sensiblement le foie durci et douloureux, ce qui est accompagné de jaunisse, etc.

La fièvre lente et l'obstruction du foie sont des affections qu'on voit survenir fréquemment à la vérole invétérée: et sans doute c'est une raison de croire que, dans le cas présent, elles ont été produites par une cause vénérienne, et qu'elles céderont plus facilement, à mesure que cette cause sera affaiblie. Mais d'un autre côté, il est évident que leur complication exige des modifications et des combinaisons particulières.

La saignée qu'on ordonne communément dans la préparation aux grands remèdes, peut être indiquée par la fièvre lente et par l'éréthisme qui règnent dans la constitution, et peut-être aussi par un état de phlogose qui peut exister dans le foie. Mais elle est contre-indiquée en général par la disposition bilieuse, où elle ne peut être pratiquée qu'avec beaucoup de circonspection, d'autant qu'elle peut déterminer les mouvemens irréguliers de la bile, et les

transports de cette humeur sur divers viscères. Ainsi, c'est à monsieur le médecin ordinaire à déterminer qu'elle peut être dans ce cas l'utilité de la saignée, qu'il semble en général plus sûr de faire peu considérable, et de répéter suivant les circonstances. Si le malade avait quelque disposition au flux hémorrhoidal, il pourrait être fort avantageux de déterminer ce flux durant la préparation aux frictions, par l'usage alternatif des lavemens, des fumigations, des suppositoires convenables, et enfin par l'application des sangsues à l'anus.

A mesure que les remèdes anti-vénériens produiront une amélioration sensible dans l'état du malade, on pourra les combiner avec les fébrifuges et les apéritifs, qui paraîtront les plus convenables à l'état de la fièvre et à l'obstruction du foie. Si l'on faisait plutôt usage du quinquina et des autres fébrifuges, ces remèdes nécessairement impuissans contre la fièvre lente de cause vénérienne, ne pourraient qu'échauffer et aggraver les mouvemens fébriles. Par une raison semblable, les apéritifs les plus efficaces, donnés trop tôt, pourraient rendre l'obstruction du foie plus opiniâtre, et la faire dégénérer. Ils pourraient aussi avoir l'inconvénient, en résolvant cette obstruction, d'occasionner ailleurs la production de maladies encore plus graves.

Lorsqu'on sera vers la fin du traitement par les frictions, si la jaunisse et l'obstruction du foie subsistent toujours, on pourra essayer de faire des frictions avec la pommade mercurielle, au-dessus du

viscère affecté. On fixera la force , les intervalles , et la répétition de ces frictions , suivant que le malade pourra les supporter , et qu'il en éprouvera un effet heureux.

CONSULTATION XXXVIII^e.

Consomption nerveuse avec dépôts laiteux.

Madame qui me fait l'honneur de me consulter , est âgée de vingt-neuf ans. Elle est d'un tempérament sanguin , et ses règles ont toujours été très-abondantes. Elle a fait huit enfans en dix ans , et chaque couche a été suivie de pertes très-considérables.

Dans les cinq mois qui se sont écoulés depuis ses dernières couches , Madame a souffert un grand nombre d'incommodités différentes. Les suites de couches furent heureuses d'abord ; mais quelque temps après elle ressentit des maux de tête violens. Au bout d'un mois , elle éprouva divers symptômes qu'on jugea être causés par un lait répandu , et pour lesquels on lui conseilla d'user du baume de le Lièvre. Mais ce remède , continué pendant dix jours , parut produire de mauvais effets. La malade eut dès lors des douleurs aux épaules et à la poitrine , et se sentit fort épuisée.

Les règles parurent au bout de deux mois, et furent suivies d'incommodités plus fâcheuses. La malade eut des frissons sensiblement déterminés par des mouvemens du lait qui se portait vers la gorge, et qui en était ensuite rappelé. Elle eut aussi des douleurs dans les jambes et dans les cuisses. Ces divers maux persistèrent le mois suivant, et ses règles furent ensuite retardées de trois semaines. Mais pendant ce retard, Madame se trouva mieux, et ne se sentait pas autant de lait.

A la suite de la seconde éruption des règles, la malade eut une forte extinction de voix qui dura huit jours. Deux jours après que cet enrouement eut passé, l'abondance de lait qui se porta au sein, fut si grande, que la malade était obligée de le tirer deux fois par jour.

Depuis ses dernières couches, Madame a eu pendant trois mois, tous les matins à son lever, dans les cuisses et dans les jambes, des rougeurs, qui causaient un sentiment comme de brûlure, et qui disparaissaient dès qu'elle avait pris l'air. Depuis trois semaines, tous les matins en s'éveillant, elle ressent au bout des doigts des tiraillemens et des douleurs vives avec élancemens, qui se dissipent dès qu'elle s'est exposée à l'air.

La malade est extrêmement amaigrie et épuisée. Elle est dégoûtée et a quelquefois des pesanteurs d'estomac, après avoir mangé. Elle était constipée avant ses dernière couches, mais depuis elle a eu long-temps des diarrhées faibles, qui duraient trois

jours. Il lui survient par fois des douleurs très-vives à une cuisse et aux genoux. Elle ressent beaucoup de mal aux épaules, et par intervalles à la poitrine, et elle a quelquefois la respiration gênée. Elle est sujette à des maux de tête et à des bouffées de chaleur qui lui montent au visage.

Les règles, qui auraient dû paraître il y a plusieurs jours, sont encore arrêtées; et ce retard inquiète beaucoup la malade. Elle éprouve des fourmillemens dans les pieds, où elle a habituellement une forte chaleur, ainsi que dans les mains, avec des sueurs gluantes. On lui a fait autrefois un grand nombre de saignées; mais on observe à présent qu'elles lui sont fort contraires.

D'après cet exposé, il paraît que Madame est menacée d'un dépôt laiteux, soit sur une des extrémités inférieures, soit sur quelque autre organe. Mais il paraît aussi que ce danger est incertain et éloigné, et que la maladie principale dont on doit travailler à arrêter les progrès, est une consommation nerveuse, causée par le défaut de la sanguification.

La première digestion est dérangée chez la malade, puisqu'elle manque d'appétit, qu'elle sent des pesanteurs d'estomac après le repas, et que dans ses derniers mois, elle a eu de temps en temps des cours de ventre. Mais il paraît qu'il y a encore plus d'altération dans la seconde digestion ou préparation des humeurs, qui doit changer le chile en sang. Cette assimilation, qui doit recevoir le chile, étant arrêtée, il reste sans changer de forme, et roule confusément

avec le sang dans les vaisseaux sanguins ; ou bien il se sépare abondamment dans le sein , sous forme de lait ; ou enfin il s'extravase dans divers endroits du tissu cellulaire , et y cause des douleurs ou d'autres indices d'un dépôt commençant des sucs laiteux. Il est bien moins vraisemblable que ces dépôts , lorsqu'ils ont lieu long-temps après les couches , tiennent à la fixation du lait qui s'était formé durant ces couches (comme on le croit d'ordinaire), qu'il ne l'est qu'ils sont déterminés par la surabondance des sucs laitens , que régénèrent des causes semblables à celles qu'on observe dans ce cas.

Les indications qui se présentent , sont de ranimer les forces de la constitution , et particulièrement celles de l'estomac et du poumon , par des remèdes toniques , qui ne soient pas trop irritants ou échauffants , et de présenter en même temps à ces organes des sucs nourriciers de bonne qualité , qui puissent être facilement transmués en sang. L'indication de rappeler les règles ne doit point être remplie par des remèdes directs , ou des emménagogues : mais on doit préparer les retours convenables de cette évacuation , en procurant le rétablissement de la quantité et de la mixtion naturelles du sang. Si dans le cours de ce traitement , il vient à se former une infiltration de sucs laiteux dans quelque partie , cet abcès présentera une nouvelle indication , à laquelle il faudra satisfaire sans retard.

Dans ces vues , il faut partager en plusieurs repas la nourriture que la malade doit prendre chaque

jour. Elle se nourrira principalement de viandes blanches rôties, et s'abstiendra des aliments indigestes, ou fort assaisonnés. Elle usera d'un peu de vin rouge détrempe, et elle aura d'ailleurs l'attention de ne point boire trop d'eau, à proportion des aliments solides.

Il faut que Madame prenne pendant long-temps, chaque matin, un aliment agréable et propre à fortifier : comme du chocolat de santé, des bouillons de veau stomachiques, ou quelques tasses à thé d'un bon bouillon de bœuf.

Madame doit s'assujétir pendant très-long-temps tous les jours (hors des périodes de ses règles, et des autres circonstances où ces moyens seraient contre-indiqués), à prendre chaque matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque soir de l'exercice en voiture. On prolongera par degrés la durée de ces bains et de cet exercice.

Lorsqu'on aura éprouvé les bons effets du régime précédent, on pourra les augmenter, en faisant matin et soir des frictions modérées sur l'épigastre, sur l'épine du dos, et au haut des extrémités, avec des flanelles empreintes des vapeurs de mastic, d'encens et de succin brûlés à parties égales, dans un feu clair de charbon. On ne poussera point ces frictions jusqu'à échauffer considérablement. En général, la malade doit éviter tout ce qui échauffe. Ainsi elle doit s'éloigner du grand feu, ne point être surchargée de couvertures dans son lit, etc.

Après avoir suivi ce régime pendant un mois en-

environ , la malade , en le continuant toujours ; usera pendant très-long-temps des remèdes suivants :

Elle prendra d'abord plusieurs tasses , dans la journée , d'une infusion médiocrement forte d'écorces d'orange , auxquelles on joindra au bout de quelque temps les sommités de petite centaurée , à parties égales. Si ces amers ne fatiguent point l'estomac , après en avoir continué l'usage pendant une quinzaine de jours , elle passera à celui des bols suivants , dont elle prendra deux fois par jour , un à jeun et l'autre à cinq heures du soir.

Prenez extrait de quinquina , préparé par l'évaporation de son infusion dans le vin , vingt grains ; nitre , trente grains : faites-en un bol avec suffisante quantité de conserve d'écorce d'oranges. On continuera avec ces bols l'usage de l'infusion amère ci-dessus.

Si ces remèdes paraissent échauffer ou incommoder l'estomac , on en modérera l'impression , en entremêlant des adoucissants ; comme en faisant prendre du petit-lait le matin , et dans le courant de la journée quelques verres d'eau de poulet.

Pendant le cours de ce traitement , on entretiendra la liberté du ventre par l'usage convenablement répété des lavements d'eau pure. Mais à moins qu'il ne survienne quelque indication nouvelle , on ne donnera point de purgatifs en forme. Il sera prudent de ne point donner à la malade d'élixir ni d'autre composition où entre l'aloès , dans la vue de rappeler les règles , etc.

Si un dépôt laiteux vient à se former , on ne pratiquera point de saignée , à moins qu'il n'y ait inflammation vive. Mais on tâchera d'en procurer la résolution , en appliquant un vésicatoire à l'endroit de la douleur , en faisant prendre des bols fondants avec des préparations de mercure et d'antimoine , et des apozèmes fortement diurétiques , et en plaçant par intervalles , des purgatifs médiocres auxquels on aura ajouté du sel de duobus.

Délibéré ce 13 décembre 1773.

CONSULTATION XXXIX.

Inégalité dans le marcher , par vice de conformation.

Après avoir examiné long-temps , et avec la plus grande attention, monsieur le consultant, nous avons jugé qu'il est de la meilleure constitution , et qu'on ne doit rapporter à aucune lésion des organes principaux , l'infirmité qu'il souffre , et dont on s'est aperçu depuis environ quatre mois. Ainsi nous ne croyons point qu'on doive rapporter l'espèce de boiter qu'il éprouve dans la jambe gauche depuis cette époque , à aucune fluxion rhumatique ou autre, déterminée sur les articulations de cette extrémité , par aucune lésion des viscères , ni par aucun vice général de la constitution.

En situant convenablement les deux extrémités inférieures, nous nous sommes assurés que les condyles du fémur droit, sont sensiblement plus élevés que ceux du fémur gauche; et que le tibia gauche paraît plus court que le droit: ce qui a produit une rétraction sensible, vers en haut du talon gauche.

En palpant les parties voisines de l'articulation du fémur gauche, avec la cavité cotyloïde des os du bassin, nous avons fait ressentir au malade une douleur qu'il n'éprouve point lorsque l'on touche semblablement les parties qui recouvrent l'articulation du fémur droit, avec les os du bassin. Il éprouve aussi une douleur dans l'articulation du genou, qui revient fréquemment lorsqu'il marche, et quelquefois même lorsqu'on presse cette articulation.

D'après ces remarques, il nous paraît, 1°. que l'infirmité du malade tient à un vice de conformation de l'extrémité inférieure gauche (probablement tel que celui qui cause une pareille infirmité au frère du malade);

2°. Que ce vice de conformation de l'extrémité inférieure gauche, consiste en ce que du côté droit, le fémur est plus court et le tibia plus long, que les parties symétriques ne le sont du côté gauche;

3°. Qu'il est facile de déduire de ce vice de conformation, l'incommodité principale du malade, qui consiste en ce que dans le marcher il a plus de difficulté à transporter en avant la jambe gauche, à l'égal de la jambe droite, et n'égale les pas de ses deux jambes qu'avec un certain effort, et une sorte

de projection , telle que si le pied gauche portait sur une échasse. Or ce mouvement différent de l'extrémité inférieure gauche , tient visiblement à ce que la colonne que fait cette extrémité est brisée en parties plus inégales que la colonne de l'extrémité droite ;

4°. Que ce mouvement divers et plus pénible de l'extrémité gauche, produit un plus grand tiraillement relatif dans les ligaments de l'articulation du fémur gauche avec la cavité cotyloïde de l'os des hanches ; ce qui rend douloureuse la compression des parties environnantes de cette articulation : que la flexion du genou étant plus laborieuse , cette articulation est fréquemment souffrante , et que l'effort qui se fait dans le talon gauche , pour faciliter l'égalité de transport de la jambe gauche au pas de la droite , a causé une contracture dans le tendon des extenseurs qui s'attachent à ce talon ;

5°. Que , quoique ce vice de conformation ait dû exister dès la naissance , il n'est point étonnant qu'il n'ait point été sensible dans l'enfance du malade , parce que les ligaments de l'articulation du fémur gauche avec l'os des hanches , et de l'articulation du genou étant fort souples , se prêtaient à toute l'extension nécessaire pour couvrir ce défaut primitif : mais l'âge donnant aujourd'hui plus de roideur et de sécheresse à ces ligaments , ce vice de conformation se manifeste , et ferait encore des progrès , si on négligeait d'y apporter les secours convenables.

Il paraît donc que les indications qu'on a à remplir dans ce cas , sont de résoudre les engorgements

et les contractures des ligaments des articulations souffrantes , et de donner aux parties ligamenteuse et tendineuses, une souplesse analogue à celle qu'elles avaient dans l'enfance , qui les fasse se prêter sans gêne à des mouvements pareils à ceux de l'extrémité inférieure droite.

Dans ces vues , nous croyons qu'il serait à propos de faire aller le malade , dès que la saison le permettra , aux eaux de Barèges , pour y recevoir des douches de ces eaux sur l'extrémité affectée.

Nous conseillons , en attendant , de lui faire recevoir fréquemment des bains de vapeurs d'eau chaude, au sortir desquels on frottera les parties voisines des articulations souffrantes avec un liniment composé d'onguent d'althéa et d'huile d'amandes douces. Au cas que les douleurs dans ces articulations devinssent spontanées et plus fréquentes , on substituera à l'usage de ce liniment , des onctions faites avec l'huile camphrée.

On continuera long-temps l'usage de ces remèdes émollients et relâchants ; et pour empêcher qu'ils ne portent trop loin l'affaiblissement de cesdites articulations , on aura soin d'en entremêler l'usage de celui des frictions modérées , faites matin et soir sur les parties affectées , avec des linges chauffés et bien pénétrés de fumée d'encens et de mastic.

On aura soin en même temps de gouverner l'exercice du jeune malade , de manière qu'il ne soit jamais trop continué et outré. On entretiendra avec le plus grand soin la transpiration de la partie affectée , en

enveloppant cette extrémité d'un fourreau fait de peaux de lapin , dont le poil soit en dedans.

Délibéré ce 14 janvier 1774.

Réflexion ajoutée long-temps après.

Dans ce cas (après avoir résous les contractures des ligaments des articulations) , un moyen de cure palliative ne serait-il pas d'augmenter , par un usage alternatif d'émollients , de frictions, et de liniments irritants , la souplesse et l'énergie de l'extrémité inférieure , dans laquelle le fémur est plus long que dans l'autre ?

CONSULTATION XL^e.

M. Barthez ayant été appelé, dans l'été de l'année 1774 , par la ville de Limoux , pour remédier à une maladie épidémique , qui y faisait les plus grands ravages , a donné dans la Consultation suivante les règles du traitement le plus convenable à cette maladie.

Après avoir examiné avec le plus grand soin tous les malades qui sont actuellement attaqués de la

fièvre continue épidémique , qui règne à Limoux ; nous avons observé que cette fièvre a trois formes principales dans les différens sujets.

Nous n'avons vu aucune de ces fièvres qui fût essentiellement ardente ou rémittente , c'est-à-dire dans laquelle l'indication d'abattre l'ardeur fébrile , ou celle d'arrêter les exacerbations de la fièvre dût l'emporter sur les autres indications.

Mais presque toutes ces fièvres nous ont paru être , ou , 1^o. continues , bénignes , peu graves , se terminant assez facilement par la coction ; ou , 2^o. d'une nature pernicieuse , avec les signes d'une putridité universelle ; ou , 3^o. décidément malignes , c'est-à-dire accompagnées de symptômes redoutables , qui se démontrent tout à coup dans le cours de la fièvre , et dont la gravité est peu proportionnée avec celle des symptômes antécédens , et des causes sensibles de la maladie.

Nous disons que presque toutes les fièvres continues de ces malades ont l'un de ces trois caractères. Il en est quelques unes qui , seulement dans quelque temps de leur cours , ont pu présenter des complications dominantes d'état inflammatoire dans quelques viscères , ou d'amas de matières putrides et vermineuses dans les premières voies.

Nous avons remarqué des taches pourprées manifestes , dans tous les malades atteints de ces fièvres de mauvais caractère : nous avons même eu occasion de voir de semblables taches pourprées dans un homme attaqué de fièvre intermittente non maligne ; ce que

nous avons attribué à l'influence de la constitution épidémique sur cette fièvre intermittente. Mais nous n'avons point vu de fièvre dans laquelle l'éruption des taches pourprées ou pétéchies ait eu un caractère vraiment critique.

On ne peut exposer dans cette Consultation, que les principes généraux sur les méthodes de traitement de ces fièvres épidémiques. L'application de ces principes, et les modifications qu'ils doivent souffrir dans beaucoup de cas, doivent être réservées aux soins éclairés de messieurs les médecins de cette ville.

1°. Le traitement de la fièvre continue bénigne ne renferme aucune difficulté. La saignée et les purgatifs y sont inutiles. Pour aider dans ces fièvres le travail de la nature, qui suffirait pour les guérir, il ne faut employer que le régime anti-phlogistique, qui est connu de tous les gens de l'art, et faciliter les excrétions dans une proportion convenable. On reconnaît que les diaphorétiques seraient déplacés alors; et l'on doit sentir que, par une raison semblable, les purgatifs en forme sont contraires, parce qu'ils forcent l'excrétion des selles, de manière à troubler et à retarder les opérations salutaires de la nature.

2°. Lorsque la fièvre continue est accompagnée d'une fétidité singulière dans toutes les matières excrémentitielles, que l'extême multiplication des taches pourprées, le teint couleur de suie, les altérations gangréneuses extérieures, qui s'établissent fa-

cilement , et les autres signes annoncent que la putréfaction s'étend aux solides (avec les modifications qu'elle doit avoir dans le corps vivant) : il est clair que l'indication dominante est d'arrêter le progrès de cette putréfaction par les anti-septiques les plus efficaces. Ainsi les remèdes principaux sont le nitre et les acides végétaux , dans les premiers temps de la fièvre (ces remèdes salins étant appropriés pour combattre la dégénération muqueuse, ou cette sorte d'épaississement des sucs , qui précède leur fonte putride dans ces fièvres) ; les acides minéraux , donnés à fortes doses dans l'état ; le quinquina et le vin.

Il faut observer que le vin doit être employé dans cette vue , lorsque la prostration des forces est jointe à un haut degré avec cette dissolution putride. Le quinquina est certainement un anti-septique astringent très-énergique. Mais il faut excepter les cas où il arrêterait les excrétions de la transpiration ou des selles, dont on doit entretenir avec soin la proportion naturelle pendant tout le cours de ces fièvres. Dans ce cas , il faudrait le combiner avec les évacuans appropriés , comme la crème de tartre , s'il causait de la constipation ; le camphre et le nitre, s'il empêchait la transpiration , augmentant la chaleur et la sécheresse de la peau , etc.

Le régime anti-phlogistique est nécessaire dans le traitement de ces fièvres. Il est essentiel de faire sortir le malade chaque jour de son lit , qu'on aura soin de refaire. Il faut renouveler l'air de la chambre,

évitant néanmoins d'exposer le malade à l'impression d'un courant d'air.

L'émétique donné en lavage et avec les précautions nécessaires, ou un émético-cathartique sera sans doute un grand remède, s'il est donné assez de bonne heure, et dans le commencement de cette fièvre. On préviendra, par ce moyen, le passage des sucs dépravés des premières voies dans la masse du sang, où ils hâteraient sans doute le développement de la putridité générale. Des purgatifs pourront être placés au déclin pour aider à l'évacuation que la Nature fera par cette voie (qu'elle affecte ordinairement) des restes de la fermentation putride générale,

Mais dans cette fièvre putride générale, telle que nous l'avons caractérisée, et sans complication *dominante* de la putridité dans les premières voies (complication qui sera déterminée plus bas), les purgatifs donnés dans tout autre temps que ceux de l'invasion et du déclin de la fièvre, doivent produire plusieurs effets pernicieux. L'irritation prolongée qu'ils excitent dans les intestins, y détermine des fluxions des sucs putrides, qui causent le météorisme, des inflammations obscures des viscères du bas-ventre, la suppression des urines et des selles, etc. Cette irritation, qui s'étend à toute l'habitude du corps, augmente manifestement les redoublemens subséquens de cette fièvre (ce qui est d'observation constante chez tous les praticiens qui savent distinguer ces cas), et la fièvre ainsi exaltée, porte à l'excès la putridité universelle et ses suites.

3°. Lorsque la fièvre continue a un caractère de malignité évident, qui a été défini ci-dessus, il est essentiel d'y observer les mêmes règles que dans la fièvre putride universelle, par rapport au régime anti-phlogistique, à l'usage des évacuans des premières voies, au commencement et au déclin de la fièvre, et à l'abus de ces remèdes, employés dans tous les autres temps de la maladie.

Les remèdes, spécialement appropriés à la fièvre maligne, comme *telle*, sont le quinquina, et les vésicatoires. Mais il faut considérer relativement à ces deux remèdes, 1°. que le quinquina est particulièrement approprié à cette fièvre, lorsqu'il y a des inégalités alternatives dans le développement successif des mouvemens fébriles, et lorsque la malignité se combine avec la putridité universelle, comme il arrive souvent dans l'épidémie régnante; 2°. que les vésicatoires doivent être appliqués dès les premiers temps de la fièvre maligne, pour prévenir l'affaissement qu'on est ensuite moins sûr qu'ils puissent réparer; parce que l'écoulement qu'ils procurent, entretenu avec soin, empêche la formation des apostases gangréneuses, et autres qui peuvent avoir lieu dans l'état de cette fièvre; parce que l'application de ces vésicatoires est un secours beaucoup plus équivoque dans l'état avancé de cette fièvre, à raison de la putréfaction colliquative universelle, qui est souvent combinée avec cet état.

Quant aux complications de ces fièvres continues, que nous avons dit être rares dans l'épidémie ac-

tuelle , nous ferons seulement les observations suivantes.

La complication de cette fièvre et d'un état inflammatoire des viscères , demande une extrême réserve dans l'usage de la saignée ; lorsqu'on aura fait précéder une saignée médiocre , il suffira sans doute , pour la résolution de cet état inflammatoire , d'insister sur le régime anti-phlogistique , et d'appliquer des vésicatoires , suivant les lois de la dérivation et de la révulsion , aux parties voisines ou éloignées du viscère , menacé de la phlogose.

Dans les cas où il y aura complication de la putridité universelle ou de la malignité , avec un degré *dominant* de corruption putride dans les humeurs des premières voies ; cette corruption présentera des signes beaucoup plus forts , à proportion , et plus frappans dans l'ensemble des symptômes (tels que les signes anamnestiques , pris de l'accumulation des sucs indigestes dans les premières voies , les déjonctions vermineuses , le météorisme du bas-ventre , etc.) Dans ces cas , qu'il faut distinguer avec beaucoup de sagacité , et qui sont fort rares dans l'épidémie présente , il est certain que les purgatifs répétés de deux jours l'un , ou même tous les jours , peuvent être bien placés dans l'état de la fièvre (en leur joignant toujours le régime anti-phlogistique , et les remèdes correctifs appropriés). Cependant il faudra se borner le plus souvent durant l'état de cette fièvre , à procurer la liberté du ventre par les laxatifs (comme la dé-

coction de tamarins , etc.) La meilleure pratique sera d'attendre , pour employer les purgatifs fort actifs, qu'il y ait des signes de turgescence , ou de coction , soit bilieuse, soit pituiteuse.

Délibéré ce 8 juillet 1774.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

	Page
P RÉFACE de l'Éditeur.	5
Consultation I ^{re} . — Maladie nerveuse, avec affaiblissement extrême de l'ouïe et de la vue.	21
Observation et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur des maladies nerveuses.	31
Consultation II ^e . — Affection scorbutique compliquée de vapeurs.	35
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur des maux de nature scorbutique.	40
Consultation III ^e . — Catarrhe habituel sur l'estomac et sur la poitrine.	43
Extrait d'une autre Consultation pour un malade sujet à des catarrhes sur divers organes.	53
Consultation IV ^e . — Asthme compliqué d'attaques de maux nerveux.	57
Observations extraites d'autres Consultations sur des cas d'asthme.	67
Consultation V ^e . — Affections rhumatismales.	71
Consultation VI ^e . — Goutte vague qui affecte l'estomac.	78
Observation extraite d'une Consultation sur une goutte anormale mêlée de scorbut.	85
Consultation VII ^e . — Maladie nerveuse causée par un flux excessif des règles.	86
Consultation VIII ^e . — Suspension du flux menstruel.	95
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur diverses hémorrhagies.	100
Consultation IX ^e . — Perte blanche.	106

Consultation X ^e . — Gonorrhée catarrhale.	116
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations , sur des consommations causées par l'habitude de gonorrhée catarrhale ou de pollutions involontaires.	123
Consultation XI ^e . — Vomissement habituel.	129
Extrait d'autres Consultations sur d'autres cas de vomissement habituel.	136
Consultation XII ^e . — Dyssenterie ulcéreuse.	140
Observation sur un cancer à l'œsophage.	146
Observation extraite d'une Consultation sur un cancer interne	153
Consultation XIII ^e . — Engorgement œdémateux du poumon.	155
Observation extraite d'une Consultation sur une hydro-pysie ascite.	161
Consultation XIV ^e . — Engorgement presque universel des glandes.	164
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations sur des maladies de glandes.	170
Consultation XV ^e . — Glaucôme.	173
Observation extraite d'une Consultation sur un cas de cataracte	181
Consultation XVI ^e . Goître.	183
Consultation XVII ^e . — Obstruction du poumon.	187
Consultation XVIII ^e . — Tumeur squirrheuse dans le bas-ventre.	195
Consultation XIX ^e . — Engorgement du foie et embarras du cours de la bile.	201
Consultation XX ^e . — Obstruction du foie.	209
Consultation XXI ^e . — Atrophie mésentérique.	217
Consultation XXII ^e . — Obstruction à la rate.	223
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations , sur des obstructions des viscères du bas-ventre.	230

TABLE DES MATIÈRES.

439

Consultation XXIII ^e . — Inflammation lente de poitrine.	236
Observations et remarques pratiques , extraites d'autres	
Consultations sur des inflammations lentes de différents	
organes	242
Consultation XXIV ^e . — Phthisie pulmonaire.	252
Observations et remarques pratiques , extraites d'autres	
Consultations sur des phthisies pulmonaires.	259
Consultation XXV ^e . — Phthisie stomachale.	277
Observations et remarques pratiques , extraites d'autres	
Consultations , sur des phthisies stomachales.	283
Consultation XXVI ^e . — Colique spasmodique.	286
Observations et remarques pratiques , extraites d'autres	
Consultations sur diverses coliques.	293
Consultation XXVII ^e . — Céphalalgie.	298
Consultation XXVIII ^e . — Épilepsie.	304
Consultation XXIX ^e . — Maladie convulsive d'un enfant ,	
avec vice d'organisation.	310
Consultation XXX ^e . — Affections convulsives d'un enfant ,	
compliquées d'autres infirmités.	317
Observations extraites d'une autre Consultation sur l'épi-	
lepsie	325
Consultation XXXI ^e . — Affections paralytiques.	328
Consultation XXXII ^e . — Paralysie.	339
Observation extraite d'une Consultation sur une héli-	
plégie d'un enfant , qui paraît avoir commencé peu	
après sa naissance	345
Observation extraite d'une autre Consultation sur des	
affections paralytiques , compliquées de mouvements	
spasmodiques	353
Consultation XXXIII ^e . — Affection mélancolique.	355
Observation extraite d'une Consultation sur un autre mé-	
lancolique.	364
Observation extraite d'une Consultation sur une mélan-	
colique attaquée d'insomnie.	364

TABLE DES MATIÈRES.

440

Consultation XXXIV ^e . — Scorbut imparfait , avec vice rachitique , etc.	366
Consultation XXXV ^e . — Vérole.	373
Consultation XXXVI ^e . — Maladie vénérienne communi- quée à une famille entière.	381
Consultation XXXVII ^e . — Vérole compliquée , avec le scorbut	396
Observations et remarques pratiques , extraites d'autres Consultations , sur des maladies vénériennes.	403
Consultation XXXVIII ^e . — Consomption nerveuse , avec dépôts laiteux	419
Consultation XXXIX ^e . — Inégalité dans le marcher , par vice de conformation.	425
Consultation LX ^e . — Sur une épidémie de Limoux.	429

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.











